Bibliothèque numérique
medic@

Chaussier, François. **Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont été exécutées aux jurys-médicaux**

[S.l.] : [s.n.], [1805]-[1806].
Cote : 8950-1

PARIS biu Santé

Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé (Paris)
Adresse permanente : http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?pharma_008950x1805

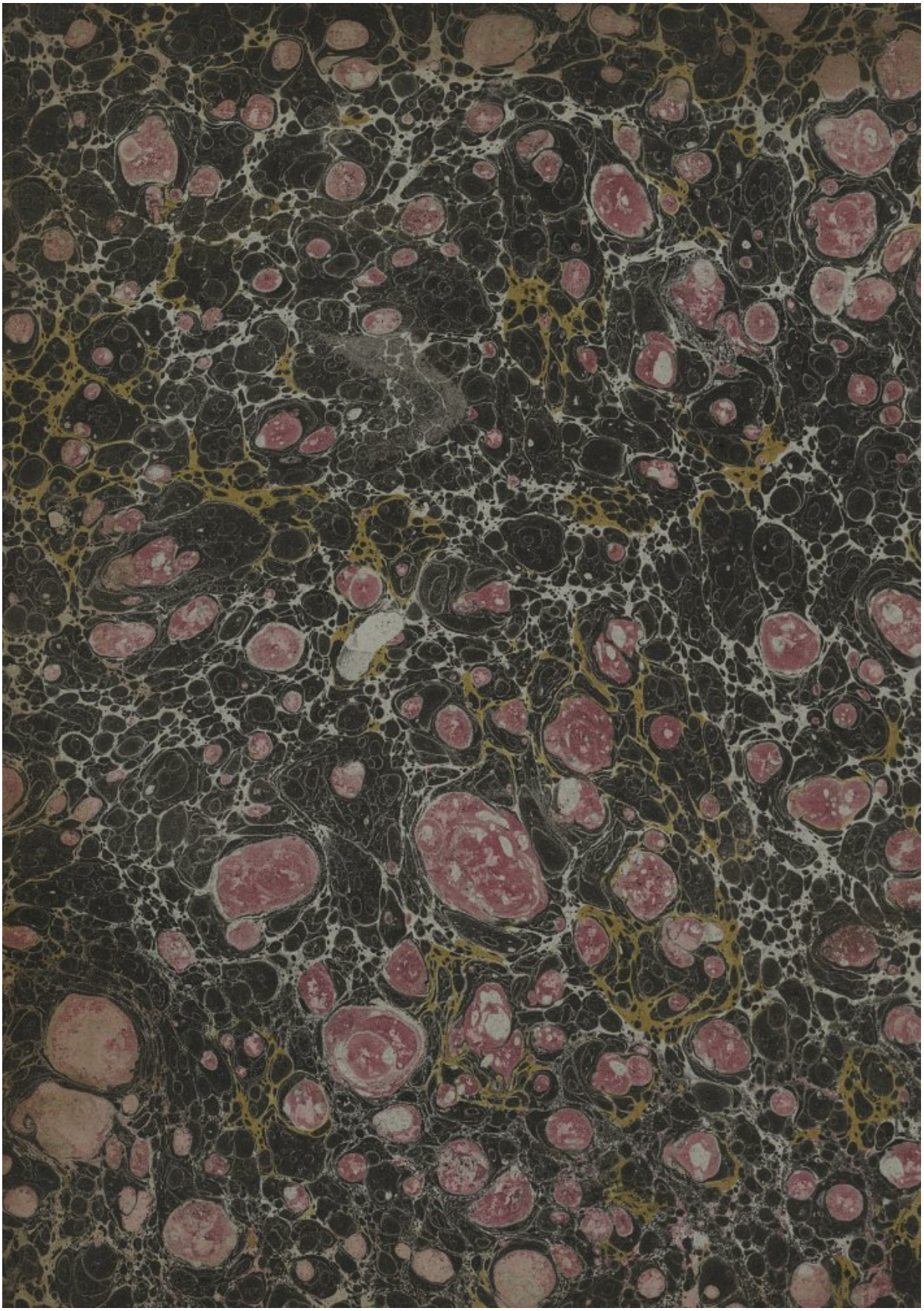

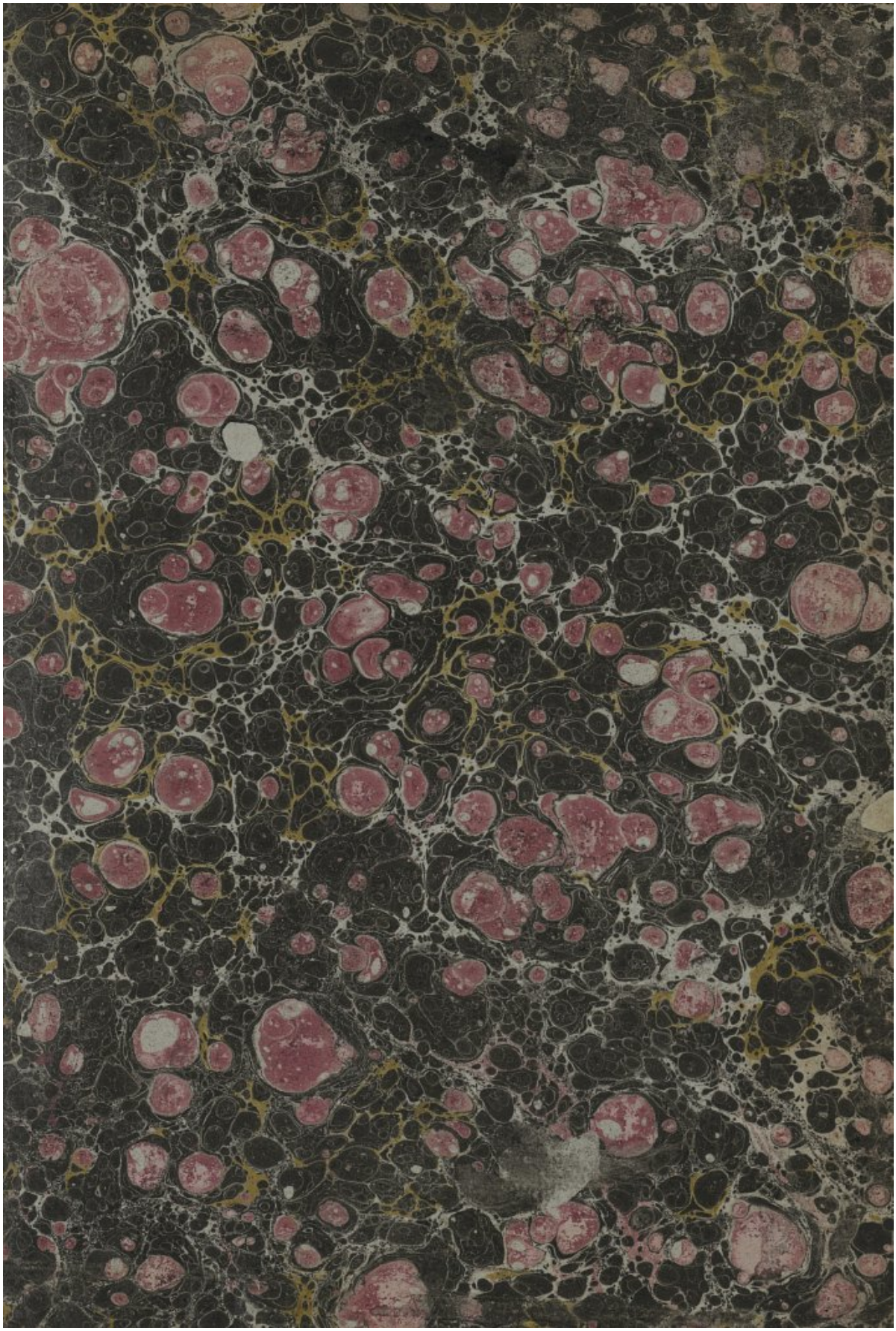

P. 8950-1(1)

RECUEIL

DES PROGRAMMES

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURYS-MÉDICAUX,

Pendant les Sessions des années ~~XII et~~ *XIII,*
sous la Présidence du Professeur CHAUSSIER.

5049
1

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE LA NIÈVRE,

Pour la Réception des Pharmaciens.

A NEVERS,
CHEZ L. ROCH, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
de la Préfecture.

AN XIII - 1805.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT
DE LA NIÈVRE.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'école de médecine de Paris, Comissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. ARNAULD, Docteur en médecine, à Varzy, arrondissement de Clamecy.

M. PILLIEN, Docteur en médecine, Inspecteur des Eaux de Pougues, à Nevers.

M. BOMPOIS,
M. COMOY,
M. [illegible], reçu à l'école de Paris,
} Pharmaciens à Nevers.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSEES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE LA NIÈVRE

SIROP DE SALSEPAREILLE SIMPLE ET COMPOSÉ.

Le SIROP DE SALSEPAREILLE SIMPLE se prépare avec huit onces de Salsepareille fendue sur la longueur, et coupée en petits morceaux que l'on fait d'abord infuser, puis bouillir dans huit livres d'eau, jusqu'à la réduction de deux livres; on passe, on exprime fortement, on laisse déposer la liqueur, puis, après l'avoir décantée, on y ajoute trois livres de sucre; enfin on clarifie avec le blanc d'œufs, et on fait cuire en consistance de sirop.

Le SIROP DE SALSEPAREILLE COMPOSÉ que l'on nomme communément *Sirop de Cuisinier*, et qui est la base et le modèle de toutes les compositions que l'on débite sous le nom de *Robs anti-siphillitiques*, se compose avec

Salsepareille.	30 onces
Fleurs de Bourache.	de chaque. . 2 onces.
Roses blanches	
Senné mondé.	
Sucre blanc.	de chaque. . 2 livres.
Miel blanc.	

On fait bouillir pendant une heure la Salsepareille dans neuf livres d'eau, et on coule à travers une étamine; on remet sur la Salsepareille six livres d'eau que l'on fait également bouillir et que

l'on coule ensuite ; enfin, on fait une troisième décoction avec cinq livres d'eau, et après avoir passé, on réunit ces trois liqueurs, on les reporte à l'ébullition; on y ajoute les fleurs, les semences, le senné, et après deux heures d'infusion, on coule avec forte expression; on laisse reposer la liqueur; on la tire par inclination, on y ajoute le sucre, le miel, et on fait cuire en consistance de sirop.

Souvent on ajoute par pinte de ce sirop, un, deux ou trois grains de muriate suroxygené de mercure.

SIROP D'ANGELIQUE.

Ce sirop, ainsi que tous ceux qui doivent contenir en même tems une substance extractive et un principe odorant, doit se préparer en deux portions séparées que l'on réunit ensuite.

Ainsi on prend deux livres de tiges et feuilles fraiches d'Angelique; on les met dans le bain-marie, dans l'alambic, avec 2 livres d'eau, 1 livre de vin blanc, et on tire par la distillation 8 onces d'une liqueur odorante dont on fait un sirop au bain marie avec une livre de sucre.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic; on y ajoute 4 livres de sucre; on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire à la consistance convenable.

Enfin, lorsque ces deux sirops sont faits et presque refroidis, on les réunit, on les mêle et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

PASTILLES DE MENTHE POIVRÉE.

Sucre très-blanc... . . . . 8 onces.
Eau distillée de Menthe poivrée. . . . . 2 onces.
Huile volatile de Menthe poivrée. . . . . demi-gros.

on met dans un poêlon à long bec et à manche court que l'on place sur un feu doux, 4 onces de sucre avec l'eau distillée de Menthe, et on fait cuire jusqu'à consistance d'électuaire mol;

alors on retire du feu, on y ajoute 4 onces de sucre granulé ou réduit en petits grains, et mêlé exactement avec l'huile volatile de Menthe; on remue, on agite pour former le mélange; lorsqu'il est fait et encore fluide, on fait tomber la matière goutte à goutte par le bec du poêlon sur des plaques de ferblanc très sèches et bien polies, ou sur une feuille de papier appliquée et étendue sur un marbre.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE GENTIANE,

communément *Elixir amer* de Peyrilhe.

Racine de Gentiane. . . . . 4 gros.
Carbonate de Potasse cristallisé. . . . . 2 gros.
Alkol faible (eau-de-vie ordinaire). . . . . 30 onces.

On fait infuser pendant 3 ou 4 jours à une douce température; on exprime, on filtre, et l'on conserve pour l'usage.

Quelquefois suivant la prescription particulière du médecin, on substitue au carbonate de potasse le carbonate d'ammoniaque, à la dose d'un gros ou d'un gros et demi; souvent, au lieu de ces carbonates alkalins, le professeur CHAUSSIER prescrit avec beaucoup d'avantages l'addition d'un ou 2 gros de Muriate de potasse suroxigené.

EXTRAIT D'ÉCORCE DE SAULE.

On prend de l'écorce de Saule blanc; on l'incise; on la concasse; on verse 20 parties d'eau chaude, et après quelques heures d'infusion, on fait bouillir légèrement; on passe à travers un blanchet; on clarifie, et on fait évaporer jusqu'à consistance pilullaire.

OXIDE HYDRO-SULFURÉ D'ANTIMOINE ET DE MERCURE,

désigné dans la Pharmacopée de Suède, sous le nom d'*Œthiops antimonialis.*

On prend mercure purifié. . . . . 12 gros.

Oxide hydro-sulfuré rouge d'Antimoine. . . . . 8 gros.

On met ces deux substances dans un mortier de verre, et on triture jusquà ce que le mercure soit parfaitement éteint. La combinaison se fera plus promptement, si on emploie un oxide d'antimoine récemment préparé.

EMPLATRE DE JUSQUIAMME.

(Pharmacopée de Suède).

Cire jaune . . . . . 8 onces.
Huile d'olives. . . . . 4 onces.
Gomme d'ammonium (Ammoniaque). . . . demi-once.
Feuilles de Jusquiamme en poudre. . . . . 3 onces.

On fait liquéfier sur un feu doux l'huile, la cire et la gomme resine; on les passe, et alors on y ajoute la poudre de Jusquiamme, en remuant jusqu'à ce que la masse ait acquis la consistance propre à former des billes.

On prépare de la même manière l'emplâtre de *Cigue*.

MURIATE D'ANTIMOINE.

Causticum antimoniale. Pharm. de Suède.

Muriate de Soude décrépité. . . . . 8 onces.
Oxide d'antimoine sulfuré demi-vitreux, ou Safran d'Antimoine lavé. . . . . 3 onces.
Acide sulfurique concentré. . . . . 3 onces.

Après avoir mêlé l'oxide d'antimoine avec le muriate de soude, on le met dans une cornue de verre à large goulot; on y verse ensuite l'acide sulfurique, on adapte un large récipient et on fait la distillation.

MURIATE DE MERCURE DOUX PAR PRÉCIPITATION.

Mercurius dulcis (Pharmacopée de Suède).

Mercure purifié.	de chaque 8 onces.
Acide nitrique ordinaire, mais pur.	

On met ces deux substances dans un ballon de verre, et après quelques heures de digestion, on place ce ballon sur un bain de sable chaud, jusqu'à ce que le mercure soit entièrement dissout; alors on décante la liqueur chaude dans un autre vase de verre, où l'on aura mis 8 livres d'eau distillée bouillante, et 4 onces de muriate de soude ou sel commun.

Il se fait sur-le-champ un précipité blanc, et après quelques heures de repos, on décante la liqueur lympide et qui surnage; on recueille le précipité que l'on édulcore par plusieurs lotions avec l'eau distillée; enfin on le fait sécher sur un papier, et on le conserve pour l'usage.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Nièvre, par BÉNOIT MIARD, natif de Lamur, Département de l'Isère, domicilié à Nevers.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE LA NIÈVRE,

Pour la Réception des Pharmaciens.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A NEVERS,
CHEZ L. ROCH, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
de la Préfecture.

AN XIII - 1805.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT
DE LA NIÈVRE.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'école de médecine de Paris, Comissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. ARNAULD, Docteur en médecine, à Varzy, arrondissement de Clamecy.

M. PILLIEN, Docteur en médecine, Inspecteur des Eaux de Pougues, à Nevers.

M. BOMPOIS,
M. COMOY,
M. BREU, reçu à l'école de Paris,
} Pharmaciens à Nevers.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DEPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

INFUSUM DE RHUBARBE A L'EAU.

Anima Rhei de quelques auteurs.

Rhubarbe concassée. . . . . 1 once.
Carbonate de potasse. . . . . 2 scrupules.
Eau bouillante. . . . . 12 onces.

On met la Rhubarbe et le sel dans un matras de verre, on y verse la quantité d'eau prescrite; on laisse infuser pendant 12 à 15 heures; on passe ensuite avec une légère expression.

On prépare aussi plusieurs autres espèces d'infusion avec la Rhubarbe; telles sont les suivantes extraites de la Pharmacopée de Suède.

1.° INFUSUM DE RHUBARBE AU VIN,

Élixir Rhei dulce, de la Pharmacopée de Suède.

Rhubarbe concassée. . . . . 1 once.
Cardamome. . . . . 1 gros.
Vin d'Espagne. . . . . 8 onces.

On fait infuser à la température ordinaire pendant 3 ou 4 jours; on passe ensuite avec expression.

2.° INFUSUM VINEUX DE RHUBARBE AVEC GENTIANE ;
Élixir Rhei amarum, Pharmacopée de Suède.

Rhubarbe concassée. . . . . 1 once.
Racine de Gentiane rouge. . . . . 2 gros.
Canelle blanche. . . . . 1 gros.
Vin d'Espagne. . . . . 16 onces.

On fait infuser à la température ordinaire pendant 3 ou 4 jours ; et on passe avec expression.

3.° INFUSUM VINEUX DE RHUBARBE COMPOSÉ,
Élixir Rhei compositum, Pharmacopée de Suède.

Rhubarbe concassée. . . . . 1 once.
Cardamome. . . . . 1 gros.
Carbonate de potasse. . . . . 1 scrupule.
Vin d'Espagne. . . . . 8 onces.

On fait infuser pendant 3 jours ; on passe avec expression ; alors on ajoute à la colature, et on y fait dissoudre :

Sucre blanc. . . . . 1 once et demie.
Extrait d'Enula campana. . . . . 5 scrupules.
Extrait de petite Centaurée. . . . . 2 scrupules.

SIROP DE RHUBARBE SIMPLE,
(Pharmacopée de Suède).

Infusum de Rhubarbe à l'eau . . . . . 10 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 20 onces.

On met ces deux substances dans un matras de verre, que l'on expose à la température du bain-marie, jusqu'à la solution complette du sucre ; on laisse refroidir le Sirop, et on le conserve pour l'usage dans un flacon bien bouché.

SIROP DE RHUBARBE COMPOSÉ,

communément *Sirop de Chicorée composé.*

Rhubarbe. . . . . 3 onces.
Racine de Chicorée sauvage. . . . . 2 onces.
Pissenlit. . . . . } de chaque 12 gros.
Chiendent. . . . . }
Feuilles de Chicorée sauvage. . . . . 3 onces.
Pissenlit. . . . . }
Fumeterre. . . . . } de chaque. 12 gros.
Scolopendre. . . . . }
Cuscute. . . . . } de chaque 1 once.
Bayes d'Alkekenge. . . . }
Santal citrin. . . . . } de chaque 2 gros.
Canelle. . . . . }

Aprés avoir nettoyé, lavé, coupé les racines, on les fait bouillir pendant quelques minutes dans sept livres d'eau ; on y fait ensuite infuser la Cuscute, les Bayes d'Alkekenge ; on passe ce decoctum ; après l'avoir laissé reposer et décanter, on y ajoute trois livres de Cassonade que l'on clarifie, et que l'on fait cuire en consistance de sirop.

D'autre part, on fait infuser pendant 24 heures la Rhubarbe cassée en gros morceaux, dans quatre livres d'eau bouillante ; on passe ensuite cet Infusum avec une légère expression, et après quelques minutes de repos, on le décante, on y ajoute le double de son poids de Sucre blanc concassé, et l'on fait au bain-marie un Sirop que l'on mêle au premier.

PULPE DE TAMARINDS,

Pulpa Tamarindi, (pharmacopée de Suede)

Tamarinds . . . . . Q. V.

On fait macérer pendant quelque tems dans une petite quantité d'eau chaude, pour bien en amollir la chair ; on passe et fait évapo-

rer au bain-marie, jusqu'à la consistance suffisante, et on ajoute sur chaque livre de pulpe,

miel . . . . . une demi-once.

On prépare de la même manière la pulpe de Casse.

On peut de même préparer la Pulpe de Prunes de Damas, en ajoutant, suivant le besoin, par quatre onces de pulpe,

Acide tartareux. . . . . demi-gros.

ou bien . . tartrite acidule de potasse. . . . . 1 gros.

Cette préparation remplacerait très-avantageusement la pulpe de Tamarinds, sans en avoir les inconvéniens.

ÉLECTUAIRE DE SENNÉ.

(Pharmacopée de Suède).

Feuilles de Senné pulvérisé. . . . . 4 onces.
Pulpe de Tamarinds. . . . . 8 onces.
Sirop simple (ou de Pêchers. . . . . 4 onces.

On mêle exactement pour faire un électuaire mol, que l'on veut conserver.

EXTRAIT D'ABSINTHE.

Pharmacopée de Suède.

Sommités d'Absinthe . . . . . 4 livres.
Eau de fontaine. . . . . 8 livres.

On fait bouillir légèrement; on passe ensuite avec une légère expression; on ajoute sur le marc une nouvelle quantité d'eau que l'on fait bouillir, que l'on passe ensuite; on mêle les deux liqueurs, et on fait évaporer à la chaleur du bain-marie, jusqu'à consistance convenable.

On prépare de la même manière l'extrait de *Bouleau*, de *Chardon bni*, de *Trefle d'eau*, de *petite Centaurée*, de *Mille-Feuilles*,

POMADE AVEC L'OXIDE ROUGE DE MERCURE.

Beurre frais. . . . . 5 onces. 3
Cire blanche, ... 3 gros. 5
Camphre. . . . . 1 groet demi.
Oxide rouge de Mercure (Précipité rouge). . . 4 scrupules.

On fait liquefier sur un feu doux la cire et le beurre frais; et lorsque le mélange commence à se refroidir, on y ajoute peu-à-peu et en remuant continuellement le camphre et l'oxide de mercure qui ont été reduits en poudre très fine.

Quelquefois on augmente la dose du camphre et de l'oxide de mercure; d'autre fois on y ajoute un peu d'oxide de plomb rouge : cette pomade que l'on a nommé autrefois Baume de *Saint-Yves*, que souvent l'on débite sous le nom de Pomade de *Regent*, doit être conservée dans un endroit frais et à l'abri de la lumière.

EMPLATRE DE CANTHARIDES.

Emplastrum vesicatorium. (pharmacopée de Suede.)

Cire jaune . . . . . 4 onces.
Therebentine. . . . . } de chaque . . 6 gros
Huile d'olives. . . . . }
Cantharides en poudre. . . . . 12 gros.
Camphre. . . . . 2 gros.

On fait liquéfier la cire, la therebentine avec l'huile, et après avoir retiré le mélange du feu, on y ajoute peu-à-peu les cantharides et le camphre.

Ces préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Nièvre, par GRÉGOIRE DUMOND, natif de Cuffy, Département du Cher, domicilié à Nevers.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CHER,

Pour la Réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A BOURGES,
DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTIN MANCERON,
IMPRIMEUR DU DÉPARTEMENT DU CHER.

AN XIII. --- 1805.

MEMBRES
DU JURY MÉDICAL
DU CHER.

M. Chaussier, Professeur de l'école de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Carré, Docteur en médecine à Bourges, Médecin en chef des Hospices civils et militaire, ancien Professeur de l'Université de Bourges.

M. De Villentrois, Docteur en médecine de l'Université de Montpellier, à Bourges.

M. Méalin,
M. Luzarche,
M. Darnault,
M. Beraud,
} Pharmaciens à Bourges.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DEPARTEMENT DU CHER.

SIROP DE CANELLE.

Eau de canelle simple. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc . . . . . 15 onces.

On met l'eau de canelle et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés, et, lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même manière les sirops, avec *l'eau de roses*, *l'eau de fleurs d'oranges*, *de menthe*, ou les autres eaux distillées aromatiques.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine . . . . . 6 gros.
Sucre en poudre . . . . . 4 onces.
mucilage Mélange de gomme adragant. . . . . suffisante quantité.

On mêle, selon l'art, pour former une pâte ferme, que l'on étend également, et que l'on partage en tablettes rondes ou quarrées, du poids de 8 à 10 grains.

POUDRE DE SCAMMONÉE, composée

Communément *Poudre Cornachine*, ou *de Tribus*.

Scammonée d'alep,
Tartrite acidule de potasse (crême de tartre),
Oxide blanc d'antimoine (antimoine diaphoretique),
De chaque, parties égales, pour réduire, selon l'art, en poudre très-fine.

EXTRAIT DE BENOITE (Geum Urbanum. L.)

On prend huit onces de racine de benoîte, on les met dans un vase d'infusion, on verse par-dessus de l'eau bouillante jusqu'à la hauteur de quatre doigts, on prolonge l'infusion pendant 12 heures, et on coule avec expression; on verse ensuite de nouvelle eau bouillante sur les racines, on fait infuser de nouveau, on passe cet infusum à travers un blanchet, on réunit les deux liqueurs qu'on fait évaporer jusqu'à consistance pilullaire.

EMPLATRE D'ASA-FOETIDA (Pharm. de Suède).

Cire jaune	4 onces.
Huile d'olives.	1 once.
Asa-fœtida, Galbanum, } de chacun	2 onces.

On fait liquefier la cire avec l'huile; et après avoir retiré le mélange du feu, on y mêle les gommes résines.

SULFURE DE CHAUX, SULFURE CALCAIRE.

Souffre, Chaux en poudre, } de chaque, parties égales.

On mêle ces deux substances, on les met dans un creuset que

l'on expose au feu, et lorsque le mélange est parfaitement fondu, on le coule sur un marbre légèrement huilé, et on le casse en petits morceaux, que l'on renferme dans une bouteille bien bouchée.

ARSENIATE DE POTASSE.

Combinaison de l'acide arsenique avec la potasse.

On peut obtenir ce sel en combinant directement l'acide arsenique avec la potasse : *Macquer*, qui, le premier, a fait connaître ce genre de sel, indique le procédé suivant :

On prend oxide blanc d'arsenic, ou oxide arsenieux et nitrate de potasse purifié, de chacun parties égales ; on les pulvérise, on les mélange, on les introduit dans une cornue à laquelle on adapte un récipient ; on procède ensuite à la distillation à feu nud ; il se dégage, dans le cours de l'opération, beaucoup de gaz nitreux, qui se condense dans le récipient ; lorsqu'il ne se fait plus aucun dégagement, on cesse le feu. On trouve dans la cornue une masse saline blanche, compacte ; on la fait dissoudre dans l'eau distillée. On fait évaporer, et on obtient, par le repos et le refroidissement, des cristaux en prismes quadrangulaires, terminés par une pyramide de même forme.

Quoique, dans cette préparation, l'acide arsenique se trouve intimément combiné avec la potasse, ce sel conserve cependant une action qui peut devenir nuisible, ainsi qu'il est constaté par des expériences faites par le Professeur Chaussier, et qui sont indiquées dans le cours de Chymie de l'Académie de Dijon. On doit donc, dans les Pharmacies, conserver ce sel, ainsi que toutes les préparations arseniques, sous clef, avec toutes les précautions exigées par la loi pour la distribution des poisons.

ACIDE MURIATIQUE OXIGENÉ.

Muriate de soude décrépité et en poudre. . .	3 parties.
Oxide de manganèze en poudre	1 partie.
Acide sulfurique	2 parties.

Après avoir pulvérisé séparément le sel et l'oxide de manganèze, on les mélange, on les introduit dans une cornue tubulée, à laquelle on adapte une allonge, un ballon à deux tubulures et une série de trois ou quatre flacons qui contiennent chacun de l'eau distillée; lorsque l'appareil est monté, luthé et bien sec, on verse peu à peu de l'acide sulfurique par la tubulure de la cornue, et on distille au bain de sable, à une température graduée. Il faut, dans cette opération, pour coërcer plus sûrement le gaz acide muriatique oxigené qui se dégage, que les flacons de l'appareil soient plongés dans de l'eau froide, ou environnés de glace.

ainsi On obtient aussi un fluide d'une couleur jaune-verdâtre, d'une saveur acerbe, d'une odeur vive, très-pénétrante, qu'il faut conserver à l'ombre, dans un flacon opaque et bien bouché.

ANALYSE D'UNE LIQUEUR DÉBITÉE SOUS LE NOM DE *Quintessence Antipsorique*.

Cette analyse que nous avons faite en l'an 10, sur la demande de M. le Préfet du Cher, en présence des Administrateurs et des Médecins de l'hospice de Bourges, sera répétée publiquement, dans la séance du Jury médical; et l'examen de ses propriétés nous conduira à en déterminer la nature et la composition.

Cette liqueur, que l'on débite dans des bouteilles de pinte, est limpide, incolore; elle a une légère odeur aromatique, qui approche de celle de l'absinthe, et forme dans la bouteille un léger dépôt d'une couleur brune rougeâtre, qui, par l'agitation,

se mêle au liquide, en trouble la transparence; en la filtrant, il reste sur le filtre une matière pulverulente, rougeâtre, insoluble dans l'eau:

1.° Portée sur la langue, cette liqueur y produit une saveur âcre, styptique, métallique, qui se propage à la gorge, et s'y fait sentir long-temps;

2.° Elle rougit légèrement la teinture de tournesol;

3.° Si on en verse sur une lame de cuivre décapée, elle y laisse une tache blanche, argentine, dans laquelle on reconnaît facilement le mercure;

4.° L'eau de chaux y produit un précipité ou un nuage blanchâtre; mais si on a fait évaporer une partie de la liqueur, alors l'affusion de l'eau de chaux produit la couleur et le précipité briqueté, comme on l'observe dans la préparation de l'eau phagedénique;

5.° La potasse pure, versée dans la liqueur, produit un précipité jaunâtre;

6.° L'ammoniaque produit un léger précipité blanc, qui se reduit en partie par un excès d'ammoniaque;

7.° L'hydro-sulfure de potasse y produit un précipité noir et très-abondant;

8.° La dissolution nitrique d'argent occasionne un précipité blanc, cailleboté, insoluble dans l'acide nitrique;

9.° En distillant une portion de cette liqueur dans une cornue de verre, il passe d'abord une certaine quantité d'alkool qui a une odeur aromatique, approchant de celle de l'absinthe, et en continuant l'évaporation, jusqu'à peu près le douzième du poids de la liqueur, il se forme par le repos et le refroidissement ~~des~~ un sel en petits cristaux aiguillés, que l'on reconnaît facilement par ses propriétés, pour être le muriate de mercure suroxygéné ou sublimé corrosif;

10.° Le dépôt contenu dans la bouteille, et resté sur le filtre, a été reconnu pour être du muriate de mercure doux.

D'après ces différentes expériences et quelques autres, que nous

exécuterons devant le Jury médical, on peut donc conclure avec la plus grande assurance :

1.° Que cette liqueur, débitée sous le nom pompeux de Quintessence antipsorique, et que l'on vend six francs la bouteille, n'est que de l'eau dans laquelle on a dissous du muriate mercuriel, ou sublimé corrosif, et à laquelle on a ajouté une certaine quantité d'alkool aromatique, pour en masquer la nature et la véritable composition ;

2.° Que, comme cette liqueur est essentiellement composée de muriate de mercure suroxygené, ou sublimé corrosif, qui est un des poisons les plus dangereux, sa vente et sa distribution doivent être soumises aux lois et réglemens sur les poisons et substances veneneuses.

ANALYSE d'une Liqueur qui a été rejettée par le vomissement, et d'une autre qui a été trouvée dans l'estomac.

L'objet de cette analyse que nous avons faite, le 11 pluviôse dernier, avec MM. Lebas et Darnault, sur la demande et en présence de M. le Magistrat de sûreté de Bourges, était de déterminer si la mort d'une personne qui avait éprouvée des vomissemens, des douleurs à l'estomac et différents autres accidents, pouvait être attribuée à un empoisonnement, comme on le soupçonnait.

Pour nous mettre à même de répondre à cette question délicate et importante, on nous remit 1.° l'estomac détaché du corps de la personne ; 2.° un vase contenant environ une livre de liqueur d'une couleur gris-brun, qui avait été trouvée dans la cavité de cet organe ; 3.° un autre vase contenant environ 8 onces d'un liquide de couleur verd-pré, qui avait été rendu par le vomissement ; et nous procédâmes à leur examen de la manière suivante :

1.° Après avoir examiné et décrit l'état de l'estomac, nous le mîmes dans un vase avec de l'eau distillée, pour le laver, en détacher toutes les substances qui pourraient adhérer à sa surface interne ; après l'avoir ainsi laissé macérer pendant quelques heures,

nous le lavâmes dans plusieurs eaux que nous réunîmes et jettâmes sur un filtre ; nous ramassâmes ensuite fort exactement tout ce qui se trouvait sur ce filtre, nous étendîmes ce sédiment dans de l'eau distillée, que nous fîmes bouillir quelques minutes, et lorsque la liqueur a été réfroidie, nous la partageâmes dans différens vases.

Dans le 1.er, nous avons versé quelques gouttes de sulfure d'ammoniaque, et il s'est formé aussitôt un précipité d'une belle couleur jaune d'or.

Dans le 2.e, nous avons également versé quelques gouttes du même sulfure, mais nous y ajoutâmes un peu d'acide acétique, ce qui nous procura un précipité de même couleur que le précédent, mais plus abondant. Filtrant séparément chacune des liqueurs, nous recueillîmes un précipité jaune ; nous en projettâmes à plusieurs fois différentes sur une pelle de fer rougie au blanc, et il s'en est dégagé une vapeur blanche qui bientôt a été suivie d'une forte odeur d'ail.

2.o La liqueur d'un brun-gris qui avait été trouvée dans l'estomac, a été étendue dans une quantité d'eau distillée, pour en diminuer la densité ; on l'a ensuite filtrée, on a recueilli avec soin les matières restées sur le filtre, puis on les a étendues dans une certaine quantité d'eau qu'on a fait bouillir ; alors après une nouvelle filtration, on a ajouté quelques goutes de sulfure d'ammoniaque, ce qui, comme dans l'expérience précédente, a produit un précipité de couleur jaune d'or, qui, projetté sur une pelle de fer, a également donné une couleur blanche avec une forte odeur d'ail ; vapeur

3.o La liqueur verte qui avait été rejettée par le vomissement, a été traitée de la même manière et a donné les mêmes résultats.

Pour ne laisser aucun doute sur l'exactitude de ces expériences, sur les conséquences que l'on devait en déduire, nous avons mis dans un matras trois grains d'oxide blanc d'arsenic avec suffisante quantité d'eau, et après quelques minutes d'ébullition, nous avons filtré la liqueur, nous l'avons partagée dans différens vases dans lesquels nous avons versé de l'hydro-sulfure d'ammo-

niaque, de l'acide acétique ; nous avons obtenu, comme dans les expériences précédentes, un précipité jaune d'or, et ce précipité projetté sur une pelle rougie, nous a offert les mêmes phénomènes.

De ces différentes expériences, nous avons donc conclu :

1.° Que les substances obtenues, soit par le lavage de l'estomac, soit par la dilution de la liqueur contenue dans cet organe, ou de celle rejettée par le vomissement, sont de la même nature ;

2.° Que ces substances ne sont autre chose que de l'oxide blanc d'arsenic, qui est un des plus violens et des plus dangereux poisons, puisqu'il produit ses effets à la plus petite dose.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Cher, par M. VICTOR MOYREAU, *natif de Bourges, et domicilié en cette ville.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'INDRE,

Pour la Réception de Pharmacien.

A CHATEAUROUX,

De l'Imprimerie de M. A. Bayvet, rue de la Préfecture.

AN XIII. — 1805.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Aucler-Descottes, Docteur en médecine et Maire à Argenton.

M. Pignot, Docteur en médecine à Issoudun.

M. Devaux, Pharmacien à Châteauroux.

M. Legros, Pharmacien à Issoudun.

M. Boissard, Pharmacien à Châteauroux.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

SIROP D'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha, ... 1 once et demie.
Sucre. . . . . 2 livres.
Eau, ... quantité suffisante.

On met l'ipécacuanha en poudre fine dans un ballon; on verse dessus une livre d'eau distilleé, et on laisse infuser pendant vingt-quatre heures à la température de l'atmosphère, en agitant de temps en temps le ballon; on décante ensuite la liqueur, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'eau distillée, que l'on aura légèrement fait chauffer; on repète la même opération, jusqu'à ce que l'eau reste insipide et incolore: alors on réunit toutes les liqueurs, on les filtre, on y dissout le sucre, et on fait évaporer au Bain-Marie, jusqu'à consistance convenable.

Quelques-uns, pour extraire les principes actifs de l'ipécacuanha emploient l'ébullition; d'autres ajoutent à la première infusion une partie de vin blanc; mais le procédé indiqué dans cette formule, mérite d'être préféré, parce qu'il remplit mieux l'objet que se propose le médecin dans cette préparation.

Il s'est trouvé des gens peu honnêtes, et indignes du nom de pharmaciens, qui ont donné pour sirop d'ipécacuanha un sirop

qui contenait une préparation antimoniale; mais cette substitution punissable se reconnaîtra facilement par l'hydrogène sulfuré, la dissolution du tanin, ou d'un prussiate alkalin ou terreux; ce qui produit un précipité plus ou moins coloré, qui n'aurait pas lieu, si le sirop était préparé avec l'ipécacuanha.

PASTILLES D'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha en poudre très-fine . . . . . 1 gros.
Sucre pulvérisé . . . . . 18 onces.
Mucilage de gomme adragant, quantité suffisante.

On mêle très-exactement et on forme, selon l'art, des tablettes ou pastilles, auxquelles on donne le poids de cinq grains, de sorte que toute cette masse fournisse trois cents pastilles.

Quelques-uns, pour aromatiser cette composition, forment le mucilage de gomme adragant avec l'eau distillée de fleurs d'oranges; d'autres y ajoutent trois ou quatre gouttes d'huile volatile de bergamotte; souvent on y met un gros d'iris de Florence en poudre.

EXTRAIT DE BOURRACHE.

On prend une certaine quantité de bourrache sèche, on la coupe, on la met dans une grande terrine avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante; puis on fait bouillir pendant quelques minutes, et on passe avec expression: on remet ensuite le marc dans la bassine, avec une nouvelle quantité d'eau; on fait bouillir de nouveau, et on passe comme la première fois. Alors on réunit les deux liqueurs, on les clarifie avec les blancs d'œufs, et on fait évaporer à la chaleur du

Bain-Marie, jusqu'à consistance pilullaire, ayant soin dans le cours de l'opération, et sur-tout à la fin, de remuer la matière.

On prépare de même les extraits d'*armoise*, de *buglosse*, de racines d'*enula campana*, etc. Les extraits préparés avec les plantes sèches, sont moins muqueux, moins fermentescibles, plus propres à l'usage médicinal, que ceux qui sont préparés avec les plantes fraîches.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE CAMOMILLE ROMAINE.

Camomille romaine (*Anthemis nobilis*, L.), . .	3 onces.
Carbonate de potasse, ...	1 gros.
Alkool faible, ...	1 livre.

On fait infuser pendant trois ou quatre jours à une douce température; on passe avec expression; on filtre, et on conserve pour l'usage.

ONGUENT DE CANTHARIDES.

Cantharides en poudre très-fine, ...	2 gros.
Onguent populeum, ...	8 onces.

On mêle à l'aide d'un bistortier, la poudre dans l'onguent à demi-fondu; et lorsque le mélange est parfait, on le conserve dans un pot pour l'usage.

PURIFICATION DU SULFATE DE FER.

Le sulfate de fer qui se prépare en grand dans quelques ateliers, et que l'on trouve dans le commerce sous les noms de

vitriol verd, ou *couperose verte*, est toujours avec excès d'acide; et contient une certaine quantité de cuivre. Pour l'approprier aux usages pharmaceutiques, on met ce sel dans une terrine, avec suffisante quantité d'eau distillée, et on y plonge quelques lames ou barreaux de fer. Lorsque la solution est bien saturée de fer, et que le cuivre s'est précipité, on filtre la liqueur, et on obtient par l'évaporation, le refroidissement et le repos, le sulfate de fer pur et en beaux cristaux.

AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit volatil de sel ammoniac, alkali volatil fluor. ou *caustique.*

Chaux vive, ... 3 livres.
Muriate d'ammoniaque, ... 2 livres.

On pulvérise séparément ces deux substances; on les mêle ensuite, et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès, dont la surface extérieure a été soigneusement lutée: on la place dans un fourneau de reverbère; on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de *Woulf*, composé d'une série de trois flacons, dont le premier contient 16 onces d'eau distillée, le second, 8 onces, et le troisième, 6 onces. Après avoir luté exactement toutes les jointures et tubulures, on met le feu au fourneau; on le conduit par degrès successifs jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de gaz, qui se dissout successivement dans l'eau des flacons; ce que l'on reconnaît facilement par les bulles qui s'y montrent, et la chaleur qu'ils acquièrent. Lorsque l'opération est achevée, et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse refroidir les vaisseaux; on délute avec précaution; on verse dans un flacon bouché à

l'émeril, l'ammoniaque qui est contenu dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve pour des opérations particulières, l'eau du troisième flacon, qui est ordinairement faible.

La masse qui reste dans la cornue, est un muriate de chaux.

Nota. Il importe dans cette opération de purifier d'abord le muriate d'ammoniaque, qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charbonneuses et empyreumatiques.

MURIATE DE CHAUX.

Ce sel se trouve abondamment dans la nature : on peut l'obtenir du résidu de la distillation de l'ammoniaque, lorsqu'on l'a préparé par un mélange de chaux et de muriate d'ammoniaque ; on le forme aussi directement en versant sur de la chaux une quantité suffisante d'acide muriatique, jusqu'à parfaite solution et saturation. On fait ensuite évaporer jusqu'à siccité ; ou si l'on veut l'obtenir crystallisé, il faut, lorsque par l'évaporation, la liqueur approche de la consistance d'un sirop épais, la verser dans des flacons, que l'on bouche exactement, et que l'on laisse refroidir. Il suffit alors d'agiter légèrement le flacon pour opérer la crystallisation. Enfin, lorsque le liquide ne donne plus de crystaux, on le verse dans un autre vaisseau ; on met égoutter les crystaux, et on les enferme promptement dans un flacon sec et bien bouché.

OXIDE DE MERCURE NOIR.

On met dans un mortier de verre ou de marbre, trois ou quatre onces de muriate de mercure doux en poudre très-fine; on verse

dessus de l'ammoniaque ou alkali volatil fluor, et on triture quelques minutes; on décante ensuite la liqueur, et on lave la poudre, qui reste avec de l'eau distillée, jusqu'à ce que l'eau reste insipide. On fait ensuite secher la poudre, que l'on conserve pour l'usage.

Cette préparation, qui a été décrite sous les noms de *mercurius cinereus*, *mercurius præcipitatus niger*, peut, suivant la remarque du Professeur CHAUSSIER, s'obtenir plus facilement et avec moins de perte, en triturant du muriate mercuriel doux avec de l'eau de chaux : SAUNDER, qui a spécialement fait connaître cet oxide, en formait des pilulles, une mixture, un onguent, dont il recommande l'usage.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Indre, par NICOLAS LEGROS, domicilié à Issoudun.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'INDRE,

Pour la Réception de Pharmaciens.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHATEAUROUX,

De l'Imprimerie de M. A. BAYVET, rue de la Préfecture.

AN XIII. — 1805.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Aucler-Descottes, Docteur en médecine et Maire à Argenton.

M. Pignot, Docteur en médecine à Issoudun.

M. Devaux, Pharmacien à Châteauroux.

M. Legros, Pharmacien à Issoudun.

M. Boissard, Pharmacien à Châteauroux.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

SIROP DE CAMOMILLE ROMAINE.

On prend douze onces de fleurs de camomille romaine (*Anthemis nobilis*, L.); on les met dans le Bain-Marie d'un alambic, avec trois livres d'eau; l'on tire par la distillation huit onces d'une liqueur odorante, d'une saveur amère, dont on fait un sirop au Bain-Marie avec quinze onces de sucre concassé.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic; on y ajoute quantité suffisante de cassonade, on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin, lorsque les deux sirops sont faits et presque refroidis, on les mêle, et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

PASTILLES DE CANNELLE.

Cannelle de Ceylan en poudre, ... 6 gros.
Sucre, ... 12 gros.
Mucilage de gomme adragant, quantité suffisante.

On mêle selon l'art, pour former une pâte ferme, que l'on étend également, et que l'on partage en tablettes carrées du poids de 8 à 10 grains.

PASTILLES DE QUINQUINA.

Extrait sec de quina, ... 4 gros.
Sucre, ... 12 gros.
Mucilage de gomme adragant, quantité suffisante pour faire des tablettes selon l'art.

EXTRAIT DE POLYPODE.

On prend des racines de polypode, que l'on coupe et brise par morceaux; on verse par-dessus de l'eau bouillante, pour enlever, par une première infusion, le principe extractif âcre qui réside dans l'écorce. On rejette cette première infusion comme inutile: on verse de nouvelle eau bouillante sur la racine, on prolonge l'infusion à l'aide d'une température de 40 à 50 degrès: on coule à travers un linge; on laisse reposer; on décante, et on fait évaporer au Bain-Marie, jusqu'à consistance requise.

INFUSUM ALKOOLIQUE D'ARNICA.

Arnica montana, ... 1 once et demie.
Alkool faible, ... 16 onces.
On laisse infuser trois jours, on passe et on exprime.

Quelques médecins pour préparer cet infusum, préfèrent le rhum à l'alkool, et y font ajouter parties égales de sirop simple, ou d'un sirop aromatique, comme celui de cannelle.

CERAT DE BLANC DE BALEINE, *CERATUM ALBUM. (Pharm. de Suède.)*

Huile d'olives, ... 8 onces.
Blanc de baleine, ... 3 onces.
Cire blanche, ... 2 onces et demie.

On fait liquefier sur un feu doux; on le retire, et on remue avec une spatule de bois jusqu'à parfait refroidissement.

Lorsqu'on destine le cerat pour les lèvres, on le colore avec la racine d'orcanette, et on y ajoute souvent un peu d'alkool aromatique.

EMPLATRE DE CANTHARIDES, *EMPLASTRUM VESICATORIUM. (Pharm. de Plenck.)*

Cire jaune, ...	8 onces.
Térébenthine, ...	12 gros.
Huile d'olives, ...	2 onces.
Mastich, ...	4 gros.
Cantharides, ...	6 onces.

On fait liquefier sur un feu doux la cire avec l'huile et la térébenthine; en retirant du feu, et lorsque le mélange commence à refroidir, on ajoute le mastich et les cantharides réduites en poudre très-fine.

EMPLATRE SIMPLE,

Sorte de savon métallique, formé par la combinaison d'un oxide de plomb avec une huile fixe.

Oxide de plomb demi-vitreux, ou litharge,	de chaque 1 livre.
Huile d'olives, ...	
Graisse de porc, ...	
Eau, ...	

Après avoir lavé et réduit l'oxide de plomb en poudre très-fine, on met toutes ces substances dans une bassine évasée et dont le fonds soit conoïde; on la place sur un fourneau, pour produire une ébullition modérée, et on agite la matière avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit parfaite, et qu'elle ait pris la consistance convenable: alors on retire la bassine du feu; et lorsque la masse est presque refroidie, on la malaxe et on la réduit en magdaléons, que l'on conserve pour l'usage.

ALKOOL AMMONIACAL, *ALKALI AMMONIACUM SPIRITUOSUM.* (*Pharm. de Suède.*)

Muriate ammoniacal, ...	16 onces.
Potasse carbonatée, ...	24 onces.
Alkool, ...	64 onces.

On met ces différentes substances dans une cornue; on distille à un feu très-doux, et on se borne à retirer seulement 32 onces.

FUMIGATIONS D'ACIDE MURIATIQUE.

Ces fumigations dont on doit la théorie et le procédé à Monsieur *Guyton-de-Morveau*, et dont l'objet est de purifier l'air infecté par des miasmes putrides, contagieux, peuvent s'exécuter de différentes manières qui sont également simples, faciles, peu dispendieuses, mais qui doivent varier selon les circonstances.

1.° Si l'on a à purifier une salle, un cachot ou un autre local qui n'est pas habité, on place au milieu de la pièce un réchaud avec des charbons allumés, sur lesquels on pose une *capsule* ou large vase de terre cuite en grès: on y met trois onces de *muriate de soude* ou sel marin ordinaire en poudre grossière; puis on y verse en une seule fois deux onces d'acide sulfurique ou *huile de vitriol du commerce*: il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz ou vapeur acide, très-expansible, qui se répand avec rapidite dans toutes les parties du local, et produirait de la toux, de l'irritation aux yeux, à la gorge, si on y restait exposé: il faut donc, après avoir versé l'acide sulfurique sur le sel, se retirer aussitôt, fermer les portes et fenêtres du local, et n'y rentrer qu'après quelques heures; on réitère une ou deux fois cette fumigation; on augmente les doses des substances indiquées, si le local est très-vaste.

2.° S'il s'agit de purifier les salles d'un hospice, d'une infirmerie, d'une cazerne, d'une prison qui est habitée, il faut faire les fumigations d'une manière plus douce et plus lente; ainsi on prend un petit rechaud portatif, sur lequel on place une capsule de terre cuite en grès; on y met, comme dans l'opération précédente, du muriate de soude, ou sel marin; mais on n'y verse que peu-à-peu et par petites portions de l'acide sulfurique, afin de n'avoir pas tout-à-coup un grand dégagement de gaz muriatique, et on trans-

porte ce petit appareil dans les différentes parties du local; ce que l'on réitère plus ou moins souvent, suivant le besoin.

3.° On augmente l'énergie et l'efficacité de ces fumigations en mélangeant à la quantité de sel marin indiquée deux gros d'oxide noir de Manganèse en poudre fine.

4.° On obtient le même résultat, sans employer de feu, en mettant dans une capsule ou un grand flacon de verre ou de terre cuite en grès :

Acide muriatique (acide marin ou esprit de sel), 4 onces.
Oxide noir de Manganèse en poudre, ... 2 gros.
Acide nitrique, ou eau forte du commerce, ... ½ gros.

Il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz volatil très-expansible, très-pénétrant, dont on arrête l'expansion et le dégagement, en bouchant exactement le vase, ou le flacon qui contient ce mélange.

On prépare ainsi de petits flacons portatifs désinfectans, ou d'autres appareils auxquels on donne une forme, un volume proportionnés à l'objet qu'on se propose.

5.° Enfin (ce que préfère le Professeur *Chaussier*, parce que le manuel en est plus simple, plus facile, plus à la portée de tout le monde), on peut pour le service journalier d'un hospice, d'une prison, d'une infirmerie, d'un dépôt, préparer d'avance dans les proportions indiquées, un mélange de sel marin et de Manganèse et avoir dans un flacon separé l'acide sulfurique: toutes les fois qu'il sera nécessaire de faire la fumigation, il s'agira uniquement de mettre dans un vase de terre quelques pincées de la poudre ou mélange salin, et d'y verser successivement par gouttes une petite cuillerée de l'acide.

Pour comprendre quel est le mode d'action de ces fumigations, combien elles sont efficaces pour détruire tous les miasmes infects et contagieux dont l'air peut être chargé, il suffit d'observer que le gaz acide muriatique est non-seulement le plus expansible, le plus pénétrant de tous les gaz, mais encore qu'il est très-avide de combinaisons : lors donc que ce gaz se dégage, qu'il est disseminé dans l'air, retenu, coercé dans l'intérieur d'un local, il s'empare aussitôt des miasmes qu'il y rencontre, et par conséquent il detruit leurs propriétés délétères, en formant des composés nouveaux : mais outre cet effet chimique bien démontré par l'observation et l'expérience, comme après ces fumigations, l'air du local reste toujours pendant un temps plus ou moins long, imprégné d'une certaine quantité de gaz acide muriatique; bien reconnaissable par l'odeur particulière qu'il conserve, il

devient pour ceux qui le respirent, un stimulant énergique, propre à exciter l'action des organes, augmenter l'énergie vitale des solides, changer la composition des fluides. Ainsi, ces fumigations doivent être considérées non-seulement comme un moyen préservatif, désinfectant, propre à dépouiller l'air des miasmes contagieux dont il peut être chargé, mais encore employées avec art et avec les précautions convenables, elles deviennent, comme l'a indiqué le Professeur *Chaussier*, un moyen curatif, précieux et très-important dans plusieurs cas.

D'après ces considérations générales, on sent que les fumigations d'acide muriatique, sont applicables dans tous les cas où l'air se trouve altéré par des miasmes ou émanations putrides. Ainsi on les employera avec le plus grand avantage pendant la vidange des fosses d'aisance, pour décomposer le gaz fœtide qui s'en dégage, se répand dans l'intérieur des maisons, et attaque si souvent la vie et la santé des ouvriers qui se livrent à ce genre de travail. On les employera avec le même avantage dans les laboratoires d'anatomie, dans les diverses fabriques, manufactures, où l'on travaille sur des substances animales ou végétales, qui passent à la putrefaction, dans les étables, les ateliers de vers-à-soie; enfin dans tous les endroits où l'air se trouve infecté par le rassemblement des animaux, par les excrétions qui s'élèvent de leurs corps, ou par la vaporisation des différentes substances qui servent à nos arts, à nos fabriques, où sont employées dans l'intérieur de nos appartemens. Ces fumigations seront également efficaces pour détruire l'odeur désagréable et souvent dangereuse, que laissent dans nos appartemens, dans les chambres d'un vaisseau, les peintures faites avec l'huile et les oxides métalliques : en faisant dans un appartement qui vient d'être peint, deux ou trois fumigations successives, on le privera en peu de jours de l'odeur, qu'il aurait conservé pendant plusieurs mois, si on l'eût abandonné à la seule action du tems.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Indre, par EDME BAUDIER, domicilié à Issoudun.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSEES PAR LE JURY MEDICAL

DU DEPARTEMENT DE L'INDRE,

Pour la Réception de Pharmaciens.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHATEAUROUX,

De l'Imprimerie de M. A. BAYVET, rue de la Préfecture.

AN XIII. — 1805.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Aucler-Descottes, Docteur en médecine et Maire à Argenton.

M. Pignot, Docteur en médecine à Issoudun.

M. Devaux, Pharmacien à Châteauroux.

M. Legros, Pharmacien à Issoudun.

M. Boissard, Pharmacien à Châteauroux.

BIBLIOTHÈQUE

A MONSIEUR

MONSIEUR DE BARRAL,

PRÉFET

DU DEPARTEMENT DU CHER,

Hommage public de respect et de reconaissance pour les bontés dont il m'a honoré.

SUBERT.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

SIROP DE LIVÈCHE, (*LIGUSTICUM LIVESTICUM*. Lin.)

On prend deux livres de feuilles fraîches de livêche; on les met dans le Bain-marie d'un alambic, avec trois livres d'eau et une livre de vin blanc, et on retire par la distillation, huit onces d'une liqueur odorante, dont on fait un sirop au Bain-Marie, avec 15 onces de sucre concassé.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic; on y ajoute quantité suffisante de cassonade; on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin, lorsque les deux sirops sont faits et presque réfroidis, on les mêle, et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

SUCRE ROSAT.

Sucre, ... 1 livre.
Eau de roses très-odorantes, ... 4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces; et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes, que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

PASTILLES DE CACHOU ET DE SAFRAN.

Cachou purifié, ... 4 gros.
Cannelle, ... 1 gros.
Sucre, ... 8 onces.
Mucilage de gomme adragant, ... quantité suffisante.

On mêle selon l'art, pour former une pâte ferme, que l'on étend également, et que l'on partage en tablettes carrées, du poids de 8 à 10 grains.

Les pastilles de safran se préparent de la même manière, avec :
Safran gatinais en poudre, ... 2 gros.
Sucre, ... 8 onces.

EXTRAIT DE RACINE DE PATIENCE.

On prend des racines de patience sèches et coupées en lames très-minces; on les fait infuser dans de l'eau bouillante, en prolongeant l'infusion jusqu'à ce que les racines aient fourni tout leur principe extractif; on passe ensuite l'infusum; on le laisse dépurer par le repos; on décante, et on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

On prépare de la même manière, par infusion et décoction, les extraits avec les racines de *valeriane*, d'*enula campana*, de *salsepareille*, etc.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE MYRRHE ET D'ALOÈS,

Communément *élixir de propriété de paracelse.*

Myrrhe, ...	1 once.
Aloès succotrin, ...	6 gros.
Safran, ...	4 gros.
Alkool rectifié, ...	1 livre.

On met la myrrhe grossièrement pulverisée dans l'alkool, et on l'y laisse infuser pendant quatre jours à une douce température sur le bain de sable, en remuant de temps en temps: alors on y ajoute l'aloès, le safran, que l'on laisse infuser pendant deux jours; et après l'avoir laissé éclaircir, on décante la liqueur, que l'on conserve pour l'usage.

Si au lieu d'alkool, on emploie dans cette préparation, l'alkool sulfurique, on obtiendra l'INFUSUM DE MYRRHE ET D'ALOÈS AVEC L'ALKOOL SULFURIQUE, que l'on nomme communément l'*élixir de propriété acide*, ou *elixir proprietatis acidum*, dans la Pharm. d'Édimbourg.

EMPLATRE DE PIERRE CALAMINAIRE,

EMPLASTRUM GRYSEUM.

Huile d'olives, ...	16 onces.
Oxide de plomb demi-vitreux, ou litharge,	8 onces.
Pierre calminaire préparée, ...	32 onces.
Cire jaune, ...	5 onces.
Suif de bouc, ... } Térébenthine ordinaire, ... }	de chaque 1 once et demie.

On met dans une bassine dont le fond soit arrondi, l'huile et la litharge, avec une certaine quantité d'eau, et on fait bouillir, en agitant continuellement avec une spatule, jusqu'à combinaison parfaite : alors on ajoute la cire, le suif, la térébenthine; et lorsqu'elles sont liquefiées, on retire la bassine du feu, et on y met la pierre calaminaire en poudre très-fine, en remuant jusqu'à ce que le mélange commence à se refroidir : alors on le partage en magdaléons, que l'on roule et que l'on conserve pour l'usage.

PURIFICATION DE MURIATE DE SOUDE.

Comme ce sel est presque toujours altéré par une certaine quantité de muriate de chaux ou de magnesie; pour le débarrasser de ces sels étrangers et des substances terreuses qui pourraient y être interposées, il faut le faire fondre dans suffisante quantité d'eau distillée; et lorsque la solution est parfaite, on y verse, goutte par goutte, une solution de carbonate de soude, jusqu'à ce qu'il ne fasse plus de précipité: alors on filtre, on fait évaporer doucement, jusqu'à ce qu'il se forme à la surface une légère pellicule, et on obtient par le repos et le refroidissement, le muriate de soude pur et disposé en beaux crystaux.

SULFATE DE SOUDE,

Sel de Glauber, Vitriol de soude.

On fait dissoudre dans de l'eau, du carbonate de soude; on y ajoute peu à peu de l'acide sulfurique, jusqu'à parfaite saturation; puis on fait évaporer une partie du fluide, et on obtient par le refroidissement et le repos, un sel en longs prismes hexaèdres, cannelés sur leurs faces et terminés en biseau. Ce sel, qui s'effleurit facilement, contient dans son état de crystallisation, vingt-sept parties d'acide sulfurique, quinze de soude, et cinquante-huit d'eau.

ALKOOL NITRIQUE,

Esprit de nitre dulcifié et rectifié.

Alkool rectifié, ... 10 onces.
Acide nitrique concentré, ... 2 onces.

On met l'alkool dans un grand matras; on verse dessus et peu à peu l'acide nitrique, en agitant le mélange chaque fois, et on laisse digérer à froid pendant un mois ou environ.

Pour rendre cette préparation plus efficace, il faut mettre cette liqueur dans une cornue, et la distiller à un feu très-doux. On la désigne alors sous le nom d'alkool nitrique rectifié, ou *esprit de nitre dulcifié et rectifié.*

On prépare de la même manière, 1.° l'alkool muriatique, ou *esprit de sel dulcifié*, avec :

Alkool rectifié, ... 8 onces.
Acide muriatique concentré, ... 8 onces.

2.° L'alkool sulfurique, ou *eau de Rabel*, avec :

Alkool rectifié, ... 12 onces.
Acide sulfurique concentré, ... 4 onces.

POUDRE POUR LES FUMIGATIONS DÉSINFECTANTES.

Muriate de soude, ou sel marin, ... 2 livres.
Oxide noir de Manganèse, ... 3 onces.

On pulverise grossièrement le sel, et on y mêle ensuite l'oxide

de Manganèse, qui a été réduit en poudre très-fine, et on conserve dans une boîte pour l'usage journalier.

Lorsqu'il s'agit de purifier l'air dans un local, c'est-à-dire, de le dépouiller des miasmes infects dont il est chargé, on prend deux ou trois pincées de cette poudre; on les met dans une large soucoupe, ou un vase de terre cuite en grès, et on y verse peu à peu et à différentes fois quelques gouttes d'acide sulfurique, ou huile de vitriol du commerce, que l'on doit conserver à part dans un flacon.

Aussitôt que l'on a versé l'acide sur la poudre saline, il s'en dégage un gaz ou vapeur volatile, très-pénétrante, qui se répand dans toute l'étendue du local, décompose, détruit les miasmes qui sont répandus dans l'air, attachés aux murs, aux plafonds.

On peut ainsi répéter plusieurs fois par jour ces fumigations dans l'intérieur d'un infirmerie, d'un cachot; et les personnes qui l'occupent n'en seront jamais incommodées, si on se borne à n'employer que deux ou trois pincées de la poudre saline, comme il vient d'être indiqué.

Ces différentes préparations seront présentées et exécutées au Jury médical du Département de l'Indre, par CLAUDE SUBERT, natif de Sancoins, Département du Cher, domicilié à Bourges.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER,

Pour la réception de pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A BLOIS,
DE L'IMPRIMERIE DE J. F. BILLAULT, IMPRIMEUR
DE LA PRÉFECTURE.

AN XIII (1805).

MEMBRES
DU
JURY MÉDICAL
DE LOIR ET CHER.

Messieurs

Chaussier, professeur de l'école de médecine de Paris, commissaire du Gouvernement, président du Jury.

Gendron, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil et militaire à Vendôme.

Hadou, maître en chirurgie, et médecin de l'hospice civil et militaire de Blois.

Boutinière,
Baignoux,
Gault,
Garnier,
} Pharmaciens à Blois.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LOIR ET CHER.

INFUSUM VINEUX DE SAFRAN.

Safran gatinais. . . . . 2 onces.
Vin blanc généreux. . . . . 2 livres.

On fait infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems ; on passe ensuite, et on conserve dans des flacons bien bouchés.

SIROP DE SAFRAN.

Infusum vineux de safran. . . . . 16 onces.
Sucre fin. . . . . 28 onces.

On met dans un ballon de verre, l'infusum vineux de safran, avec le sucre concassé ; on plonge le ballon dans le bain marie d'un alambic, et on entretient la chaleur jusqu'à la solution complette ; et lorsque le sirop est refroidi, on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

EAU DISTILLÉE DE SUREAU.

On met dans le bain-marie d'un alambic, deux livres de fleurs de sureau sèches ; on y verse de l'eau en assez grande quantité pour recouvrir la plante ; et après quelques heures de macération, on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement 6 à 8 livres d'eau, que l'on conserve dans des flacons pour l'usage.

ÉMULSIONS.

Potions d'une couleur blanche, lactescente, qui se préparent extemporanément sur la prescription du médecin, et qui sont essentiellement composées d'une huile ou résine qui reste délayée, suspendue dans un fluide aqueux, par l'intermède d'une gomme ou mucilage.

1.° *Émulsion ou lait d'amandes.*

Amandes douces.	1 once.
Amandes amères.	2 gros.
Sirop simple.	1 once.
Eau simple.	10 onces.

Après avoir mondé les amandes de leurs enveloppes, on les essuie, on les pile dans un mortier de marbre, avec une petite quantité de l'eau prescrite, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte égale et très-fine ; alors on y ajoute, en triturant, le reste de l'eau ; on passe ensuite à travers un blanchet, et on y ajoute le sirop. Souvent, au lieu d'eau simple, on prépare l'émulsion avec une eau distillée, ou l'infusum de quelque plante ; souvent aussi on y ajoute quelques gros d'une eau aromatique, telle que celle de fleurs d'orange.

On prépare, de la même manière, des émulsions avec les semences huileuses, telles que celles de *concombre*, de *melon*, de *chanvre*, etc.

2.° *Émulsion camphrée.*

Camphre.	1 scrupule.
Amandes douces.	N.° 6.
Eau distillée de tilleul	6 onces.
Sucre.	1 once.

3.° *Émulsion d'ammonium.* (Gomme ammoniaque ; *Lac ammoniacum*).

Ammonium (Gomme ammoniaque). . .	2 gros.
Eau distillée de Pouliot.	6 onces.

On pile, on triture la gomme-résine dans un mortier de verre ou de marbre, en y versant peu-à-peu la quantité d'eau prescrite jusqu'a parfaite solution ; alors on passe à travers un blanchet, et on y ajoute les sirops et les eaux aromatiques qui sont prescrites suivant les circonstances.

On prépare, de la même manière, une émulsion avec l'*asa fœtida.*

4.° *Émulsion de gayac.*

Gomme-résine de gayac.	2 gros.
Sucre très-blanc.	1 once.
Jaune d'œuf (ou mucilage de gomme arabique.	2 gros.
Eau distillée de sureau.	6 onces.

On pile, on triture la gomme-résine de gayac avec le sucre ; on y ajoute le jaune d'œufs ou le mucilage de gomme arabique ; et lorsque le mêlange est intime, on verse peu-à-peu et en triturant, la quantité d'eau prescrite.

5.° *Émulsion d'huile d'amandes douces.*

Huile d'amandes douces récente.	1 once
Gomme arabique.	2 gros.
Eau (simple ou distillée).	4 onces.

Après avoir réduit la gomme en poudre très-fine, on verse dessus quelques gouttes d'eau pour en former un mucilage visqueux ; alors on y ajoute l'huile peu-à-peu et en triturant ; et lorsque la mixtion est intime, et la solution complette, on y verse successivement la quantité d'eau prescrite. Souvent aussi on l'édulcore et on l'aromatise par l'addition d'un sirop et de l'eau de fleurs d'orange.

EXTRAIT SEC DE RÉGLISSE.

Cet extrait, que l'on trouve dans le commerce sous forme de grosses billes allongées, d'une couleur noire, foncée, contient souvent des portions de cuivre et des matières charbonneuses ; pour l'employer aux usages pharmaceutiques, on le purifie en le dissolvant dans suffisante quantité d'eau, que l'on passe à travers un linge serré ou blanchet, et que l'on rapproche ensuite par une évaporation lente et graduée, jusqu'à la consistance d'extrait sec. Souvent, dans la purification de cet extrait du commerce, on ajoute des poudres ou des substances aromatiques odorantes, qui lui donnent une saveur particulière, et on forme ainsi des extraits secs composés, que l'on divise sous forme de tablettes ou pastilles.

L'extrait de réglisse anisé se prépare avec

Semences d'anis.	3 onces.
Fleurs de tussilage.	2 onces.
Fleurs de pied de chat.	1 gros.

On met ces différentes substances dans un vase de fayence ; on verse dessus deux livres d'eau bouillante, et après quelques heures d'infusion, on tire au clair ; on fait dissoudre dans la

colature 3 livres d'extrait de réglisse : lorsque la solution est faite, on la passe, on fait évaporer doucement au bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait sec ; en retirant du feu, on y ajoute un gros et demi d'huile volatile d'anis : on coule le tout sur un porphyre huilé, on l'étend, et on le coupe en petites tablettes, ou en cylindres que l'on fait sécher, et que l'on conserve pour l'usage.

EMPLATRE RÉSINEUX D'AMMONIUM.

Emplastrum de ammoniaco. (Plenck).

Cire jaune.	de chaque. . . .	4 onces.
Résine de pin. . . .		
Thérébentine. . . .		
Ammonium ou gomme ammoniaque. . . .		8 onces.

On fait liquéfier sur un feu doux la résine, la cire, la thérébentine, on les passe à travers un linge, ensuite on y ajoute la gomme résine d'ammonium, qui doit avoir été purifiée préalablement, en la dissolvant dans de l'alcool faible, et en l'amenant à une consistance mollasse et tenace.

EMPLATRE RÉSINEUX D'EUPHORBE.

Poix de Bourgogne.	4 onces.
Thérébentine de Venise.	4 gros.
Euphorbe en poudre très-fine.	6 gros.

On fait liquéfier sur un feu très-doux, et on mêle intimement ces différentes substances.

ACIDE TARTAREUX.

Pour obtenir cet acide, il faut d'abord former un tartrite de chaux, que l'on obtient en traitant la craie ou carbonate de chaux avec le tartrite acidule de potasse ; on le décompose ensuite

avec l'acide sulfurique étendu dans suffisante quantité d'eau ;

Ainsi, 1.° On prend :

Tartrite acidule de potasse.	6 livres.
Carbonate de chaux pulvérisé.	1 livre.
Eau de rivière.	24 livres.

On fait bouillir, dans une marmitte, l'eau avec le tartrite acidule ; on y projette peu-à-peu le carbonate calcaire, en agitant avec une spatule de bois, et on continue la projection jusqu'à ce que la cessation de l'effervescence indique la saturation complette de l'acide tartareux. Alors on laisse reposer la liqueur ; on la décante ; on recueille le précipité qui s'est formé, et qui est le tartrite de chaux ; et on le lave avec de l'eau froide, pour enlever les portions salines qui lui sont étrangères.

2.° On met dans une terrine de grès, du tartrite de chaux, à volonté ; on y verse de l'acide sulfurique, affaibli par cinq ou six parties d'eau, et en assez grande quantité pour saturer la chaux. On a soin d'agiter de tems en tems le précipité ; enfin, après dix à douze heures de repos, on décante la liqueur qui surnage ; on la filtre, on la rapproche par une évaporation convenable, et il se forme, par le repos et le refroidissement, des cristaux, qui sont l'acide tartareux concret.

Pour l'obtenir pur, on dissout ces cristaux à froid dans de l'eau distillée, avec une petite quantité de tartrite de chaux ; on filtre la liqueur, et on procède à une nouvelle cristallisation.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Loir et Cher, par Hubert BOURDON, *natif de Nouan-le-Fuselier, département de Loir et Cher, domicilié à Blois.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIENS.

A ORLÉANS,
De l'Imprimerie de HUET-PERDOUX, Imprimeur du Jury Médical, rue Royale, N.° 5.

AN XIII. — (1805.)

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

M. Chaussier, Professeur, Commissaire de l'École de Médecine de Paris, Président du Jury.

M. Gastellier, Docteur en Médecine à Montargis, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. Latour, Docteur en Médecine à Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. Luzarche, ...
M. Fougeron, ...
M. Pillon, ...
M. Lambron, ...
} Pharmaciens à Orléans.

Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont ... - page 72 sur 598

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DU LOIRET.

SIROP DE LIVÊCHE.

On prend trois livres de feuilles, tiges et racines de livêche fraîche, (*ligusticum levisticum, Lin.*), on les met dans le bain marie d'un alambic, avec trois livres d'eau, et on retire par la distillation, huit onces d'une liqueur odorante, dont on fait un sirop au bain marie, avec 15 onces de sucre concassé.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic; on y ajoute quantité suffisante de cassonade, on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin, lorsque les deux sirops sont faits et presque refroidis, on les mêle et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine, ... 6 gros.
Sucre en poudre, ... 4 onces.
Mucilage de gomme adragant, . . . quantité suffisante.

On mêle selon l'art pour former une pâte ferme que l'on étend également et que l'on partage en tablettes rondes, ou carrées du poids de 8 à 10 grains.

EXTRAIT DE PETITE CENTAURÉE.

On prend des sommités de petite centaurée, on les mêle dans un vase d'infusion, on verse par-dessus de l'eau bouillante jusqu'à la hauteur de quatre doigts, on prolonge l'infusion pendant douze heures, et on coule avec expression; on verse ensuite de nouvelle eau bouillante sur les sommités, on fait infuser de nouveau, on passe cet infusum à travers un blanchet, on réunit les deux liqueurs qu'on fait évaporer jusqu'à circonstance pilullaire.

SAVONS.

Dans les arts, ainsi que dans l'économie domestique, cette expression est bornée à désigner la combinaison d'une huile fixe avec la soude ou la potasse; mais en chimie on lui donne plus d'extension, et on comprend sous cette dénomination les divers composés formés par la combinaison d'une huile fixe avec un acide, un alkali, une terre ou un oxide métallique; ainsi, d'après la nature d'une des substances composantes, on distingue quatre genres de savons :

Les Savons métalliques, les seuls dont on s'occupe dans le Programme, sont très-nombreux, très-variés, et diffèrent des savons alkalins par plusieurs propriétés : on en prépare quelques-uns par la cuisson ou décoction d'un oxide métallique avec une huile fixe, et les composés qui en résultent, forment des emplâtres que l'on connoît sous différentes dénominations, tels sont les emplâtres que l'on prépare avec les oxides de plomb demi-vitreux, rouge, carbonate de plomb, et que l'on nomme *diapalme*, *diachilon simple ou composé*, de *minium*, de *céruse* : tels sont encore ceux que l'on peut préparer avec des oxides de zinc, de mercure, etc.

D'autres savons métalliques peuvent se préparer par le mélange d'une solution de savon alkalin, avec la dissolution d'un métal dans un acide, ce qui détermine un échange de bases, et produit sur le champ une sorte de savon que l'on peut employer avec avantage pour divers objets des arts, comme l'a indiqué depuis long-temps le professeur Chaussier, et qui en pharmacie peut servir à former diverses compositions emplastiques ou unguentacées.

Ces savons métalliques étant encore peu connus, le récipiendaire observera avec attention les phénomènes des diverses préparations, dont on lui donne la formule générale. Le procédé pour former ces savons métalliques par double affinité ou échange de bases, consiste uniquement à prendre la dissolution d'un métal dans un acide, à y verser ensuite une dissolution de savon alkalin préparé avec l'huile d'olives et la soude ; il se forme par cette effusion un nouveau composé; l'alkali du savon s'unit avec l'acide, et forme un sel qui reste dissous dans l'eau, et l'huile en se combinant avec l'oxide métallique, se précipite au fond du vase, ou nage à sa surface, sous forme d'une couche plus ou moins épaisse, plus ou moins consistante et colorée : il faut donc séparer par le repos et le filtre, le savon métallique qui vient de se former ; on en examinera les propriétés, on en essayera la combinaison avec une petite quantité de cire, pour lui donner la forme et la consistance emplastique ; enfin on examinera la nature du nouveau sel qui reste dissous dans la liqueur : pour y parvenir d'une manière plus simple et plus sure, on la fera évaporer peu à peu, et on recueillera les cristaux qui s'y trouvent par le repos, le refroidissement, et on en déterminera les propriétés ; c'est avec ces attentions que l'on formera les savons métalliques suivans :

SAVON SULFATÉ DE CUIVRE.

On fera dissoudre du sulfate de cuivre dans de l'eau distillée, jusqu'à parfaite saturation ; et lorsque la solution est complette, on la filtre : d'autre part on dissout dans l'eau distillée du savon blanc très-pur ; alors on prend une partie de la solution du sulfate de cuivre, on y verse un peu de la solution de savon, jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité : on passe la liqueur à travers un papier, et il reste sur le filtre un magma épais, consistant, d'une belle couleur verte ; c'est le savon sulfaté de cuivre : on le recueille, on lui donne la forme de magdaléons ; mais comme avec le temps il acquiert une grande dureté, il convient pour lui donner la consistance emplastique, de faire liquéfier une petite quantité de cire blanche, dans laquelle on mêlera une portion plus ou moins considérable du savon.

Enfin, pour compléter l'opération, on fera évaporer la liqueur filtrée, et on obtiendra, par le repos et le refroidissement, un sulfate de soude.

SAVON SULFATÉ DE ZINC.

On préparera ce savon, en traitant de la même manière une solution de sulfate de Zinc, on essayera aussi le même genre de combinaison avec une solution de sulfate de fer neutre, et comme le sulfate de fer du commerce contient toujours un excès d'acide, et très-souvent du cuivre, on obtiendra facilement et promptement la solution du sulfate de fer du commerce neutre, en dissolvant dans l'eau distillée du sulfate de fer de commerce, et en y ajoutant quelques morceaux de fer, ce qui d'un côté déterminera la précipitation du cuivre, et de l'autre, la saturation de l'excès d'acide.

SAVON ACÉTATE DE PLOMB.

On fera dissoudre dans l'eau distillée de l'acétate de plomb cristallisé ou sel de saturne du commerce, et on y ajoutera ensuite une solution de savon blanc, comme dans les opérations précédentes.

On essayera aussi la même préparation, en prenant le decoctum acéteux de plomb ou extrait de saturne ordinaire, et en le traitant de la même manière avec une solution de savon blanc. Ce dernier procédé doit fournir un savon métallique plus abondant, parce que le décoctum acéteux de plomb tient en solution une quantité d'oxide plus grande que l'acétate de plomb cristallisé.

SAVON NITRATÉ DE MERCURE.

On fera dissoudre dans l'eau distillée du nitrate de mercure cristallisé, ou bien on prendra une dissolution de mercure dans l'acide nitrique, qui soit complettement saturée, et on la traitera de la même manière pour en recueillir le savon qui s'y formera, et en observer les propriétés.

Enfin on essayera le même genre de combinaison avec une dissolution de muriate mercuriel sur-oxigéné dans de l'eau distillée, et à laquelle on ajoutera peu à peu une dissolution de savon.

MELLITUM ACÉTEUX DE CUIVRE.

Communément *onguent Ægyptiac*, *oxymel æruginis.*

Miel, ...	4 onces.
Vinaigre, ...	6 onces.
Oxide vert de cuivre (vert-de-gris), ...	3 onces.

Après avoir réduit l'oxide de cuivre en poudre très-fine, on met ces trois substances dans une bassine de cuivre, sur un feu doux, en agitant sans interruption, jusqu'à ce que le mélange cesse de se gonfler, et qu'il ait acquis une belle couleur rouge, on tire alors la bassine du feu, et on met la préparation dans un pot.

ONGUENT D'ÉLÉMI, communément *Baume d'Arcæus.*

Suif de mouton, ...		16 onces.
Thérébentine, ...	de chaque, . .	12 onces.
Résine élémi, ...		
Graisse de porc, récente, ...		8 onces.

On fait liquéfier toutes ces substances sur un feu doux, on passe ensuite au travers d'un linge serré, et on agite cet onguent dans une terrine vernissée, ou dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

EMPLATRE SIMPLE,

Sorte de Savon métallique formé par la combinaison d'un oxide de plomb avec une huile fixe.

Oxide de plomb demi-vitreux ou litharge,	de chaque, 1 livre.
Huile d'olives, ...	
Graisse de porc, ...	
Eau, ...	

Après avoir réduit l'oxide de plomb en poudre très-fine, on met toutes ces substances dans une bassine évasée dont le fond soit conoïde ; on la place sur un fourneau pour produire une ébullition modérée, et on agite la matière avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit

parfaite, et qu'elle ait pris la consistance convenable; alors on retire la bassine du feu, et lorsque la masse est presque refroidie, on la malaxe et on la réduit en magdaléons, que l'on conserve pour l'usage.

CARBONATE DE MAGNÉSIE.

On prend sulfate de magnésie, communément *sel d'epsom* ou de *sedlitz*; on fait dissoudre dans quantité suffisante d'eau distillée; puis on ajoute un solutum de carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; on décante la liqueur qui contient en solution du sulfate de potasse; on rassemble le précipité que l'on fait sécher, et que l'on conserve dans un bocal.

Si on veut obtenir la magnésie pure, on met le carbonate de magnésie dans un creuset placé au milieu des charbons ardens, et que l'on chauffe jusqu'à ce que l'acide carbonique soit entièrement dégagé. On tire alors le creuset du feu, et après avoir laissé refroidir, on enferme la magnésie dans un flacon bien bouché.

ACIDE BORACIQUE

Autrefois *sel sedatif de Homberg.*

On prend borate sursaturé de soude (borax du commerce) on dissout dans suffisante quantité d'eau bouillante; on ajoute ensuite peu à peu acide sulfurique, quantité suffisante pour parfaite saturation; on filtre et on évapore selon l'art, et on met à cristalliser dans un lieu frais: on sépare ensuite les cristaux que l'on fait sécher au soleil; la liqueur surnageant les cristaux, contient du sulfate de soude que l'on peut en tirer par cristallisation.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury-médical du Département du Loiret, par LOUIS DELACOURCHENAL, Pharmacien, à Courtenay; et JACQUES-FIRMIN LANGLOIS, élève de MM. CADET et DEROSNE, de Paris, Pharmacien, à Montargis, Département du Loiret.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A ORLÉANS,
De l'Imprimerie de HUET-PERDOUX, Imprimeur du Jury Médical,
rue Royale, N.° 5.

AN XIII. — (1805.)

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

M. CHAUSSIER, Professeur, Commissaire de l'École de Médecine de Paris, Président du Jury.

M. GASTELLIER, Docteur en Médecine à Montargis, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. LATOUR, Docteur en Médecine à Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. LUZARCHE, ...
M. FOUGERON, ...
M. PILLON, ...
M. LAMBRON, ...
} Pharmaciens à Orléans.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET.

SIROP D'ANGÉLIQUE.

On prend deux livres de feuilles, tiges et racines fraiches, d'angélique; on les met dans le bain marie d'un alambic, avec deux livres d'eau, et deux livres de bon vin blanc; on en retire par la distillation dix onces d'une liqueur odorante, légèrement alcoolique, dont on fait un sirop au bain marie, avec 20 onces de beau sucre concassé.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic, on y ajoute quantité suffisante de cassonnade, on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin, lorsque les deux sirops sont faits et presque refroidis, on les mêle et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

POUDRE DE CORAIL OPIACÉE,

Communément poudre de corail anodine d'Helvétius.

Opium extrait sec, . . .	de chaque, . . .	1 once.
Corail rouge préparé, . .		
Bol d'Arménie préparé, .		
Myrrhe, ...		6 onces.

Cascarille, ... 4 onces.
Cannelle giroflée, ... 4 onces.

On pulvérise chacune de ces substances séparément, on les mêle ensuite, et on conserve la poudre dans une bouteille qu'on bouche bien.

EXTRAIT DE GENIÈVRE.

On prend la quantité que l'on veut de bayes de genièvre; on les met, sans les concasser, dans une grande terrine de grès; on verse dessus de l'eau bouillante en suffisante quantité pour couvrir les bayes, et on laisse infuser pendant quelques heures à une douce température; on passe la liqueur à travers un linge, sans exprimer : on verse sur le marc une nouvelle quantité d'eau bouillante, et après quelques heures d'infusion, on passe à travers un blanchet; on réunit les deux liqueurs, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'à consistance de miel fort épais.

PÂTE DE RÉGLISSE BLANCHE,

Pasta Glycyrrhisæ. (Pharm. de Suède.)

Racines de réglisse mondées de leur écorce, et grossiérement concassées, ... 8 onces.
Eau de rivière, ... 20 onces.
Gomme arabique choisie et en poudre, ... 10 onces.
Sucre blanc et en poudre, ... 24 onces.

On met les racines de réglisse dans une terrine de grès, on y verse l'eau bouillante, et après 12 ou 14 heures d'infusion à une douce température, on passe l'infusum à travers un blanchet; on le met dans une bassine que l'on place sur un feu doux, on y ajoute la gomme arabique, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme : puis on coule à travers un linge blanc; et, après avoir nettoyé la bassine, on y remet la liqueur, on y ajoute le sucre, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance d'un miel épais; alors, on y ajoute, peu à peu, deux ou trois blancs d'œufs mêlés avec trois gros d'eau de fleur d'orange, que l'on réduit en mousse écumeuse, en les fouettant avec quelques grains de bouleau. Pendant ce temps, on agite fortement et vivement avec la spatule la matière contenue

dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur, et qu'elle se détache facilement de la spatule; on retire alors la bassine du feu, on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon; enfin, lorsqu'elle est refroidie, on la coupe avec des ciseaux en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhérent pas les unes aux autres.

ONGUENT D'OXIDE DE PLOMB SAPONACÉ,

Ceratum saponaceum, POTT.

Oxide de plomb demi-vitreux,		8 onces.
Vinaigre,		4 livres.
Savon,		4 onces.
Huile d'olives,	de chaque,	8 onces.
Cire jaune,		

On met dans une bassine l'oxide de plomb préparé, le savon ratissé et le vinaigre; on fait bouillir à une douce chaleur, en remuant continellement jusqu'à la dissipation de toute humidité; alors on y ajoute l'huile d'olives, la cire coupée en petits morceaux; et lorsque ces substances sont liquéfiées et bien mêlées, on retire la bassine du feu et on conserve pour l'usage.

EMPLATRE DE SAVON. (*Baumé.*)

Oxide de plomb rouge, (*minium.*)	8 onces.
Céruse,	4 onces.
Huile d'olives,	20 onces.
Savon blanc,	2 onces.
Cire jaune,	1 once $\frac{1}{2}$.
Eau,	quantité suffisante.

On fait bouillir ensemble et en remuant continuellement avec une spatule de bois, le minium, la céruse, l'huile avec l'eau, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance convenable; alors on ajoute la cire coupée par morceaux, et le savon raclé menu; et lorsque les substances sont liquéfiées, on retire la bassine du feu; on laisse refroidir l'emplâtre, et on en forme des magdaléons.

Souvent sur cette dose d'emplâtre, on y ajoute une once de camphre, pour cela, on attend que l'emplâtre soit à demi refroidi; alors on y mêle le camphre, que l'on a réduit en poudre en le triturant avec quelques gouttes d'alcool.

SULFURE DE FER.

Fer en limaille, ...	2 parties.
Soufre en poudre, ...	1 partie.

On mélange ces deux substances, on les met dans un creuset de Hesse, que l'on place au milieu d'un fourneau, et que l'on remue une fois ou deux avec une baguette de fer, lorsque la masse commence à devenir fluide; on bouche ensuite le creuset, en poussant le feu; après quelque temps on retire le creuset du feu, on laisse refroidir, et on en tire une masse concrete, qui est le sulfure de fer, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

En décomposant ce sulfure par l'acide sulfurique, on obtient à l'appareil pneumato-chimique le gaz hydrogène sulfuré.

ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ,

Acide marin dephlogistiqué de SCHÉELE.

Muriate de soude décrépité et en poudre, . .	3 parties.
Oxide de manganèse en poudre, ...	1 partie.
Acide sulfurique, ...	2 parties.

Après avoir pulvérisé séparément le sel et l'oxide de manganèse, on les mélange, on les introduit dans une cornue tubulée que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte une alonge, un ballon à deux tubulures, et une série de trois à quatre flacons qui contiennent chacun quelques onces d'eau distillée : lorsque l'appareil est monté, luté et bien sec, on verse peu à peu de l'acide sulfurique par la tubulure de la cornue, et on distille au bain de sable, à une temperature graduée. Il faut dans cette opération, pour coercer plus sûrement le gaz acide muriatique oxigéné qui se dégage, que les flacons de l'appareil soient plongés dans de l'eau froide, ou environnés de glace.

On obtient ainsi un fluide d'une couleur jaune verdâtre, d'une

saveur acerbe, d'une odeur vive, très-pénétrante, qu'il faut conserver à l'ombre, dans un flacon opaque et bien bouché.

Si dans les derniers flacons de l'appareil, on a mis au lieu d'eau, une solution de potasse; le gaz acide muriatique oxigéné qui y parviendra, se combinera avec la potasse, et on obtiendra par une vaporation graduée, des cristaux de muriate oxigéné de potasse.

OXIDE POTASSÉ D'ANTIMOINE, communément *Diaphorétique minéral, antimoine diaphorétique.*

Antimoine (*régule d'antimoine*), ... 1 partie.
Nitrate de potasse très-pur, ... 2 parties.

On pulvérise, on mêle exactement ces deux substances, on projette le mélange par cuillerée dans un creuset placé au milieu des charbons, et que l'on a soin de faire rougir : il se fait à chaque projection une vive déflagration; et lorsque toute la matière a été employée, on augmente le feu pour la faire entrer en une sorte de fusion pâteuse. Alors on la coule dans un mortier de fer très-propre, ou sur un marbre, ou une plaque de métal que l'on a chauffée auparavant : lorsque la matière est refroidie, on la détache, on la pulvérise et on la conserve dans un flacon bien bouché.

Cet oxide que l'on a connu autrefois sous le nom de *fondant de Rotrou, antimoine diaphorétique non lavé*, est uni à une certaine quantité de potasse; si on le lave dans de l'eau bouillante, la plus grande partie de la potasse se dissout dans l'eau, l'oxide se précipite en poudre blanche, que l'on recueille sur un filtre, que l'on dessèche, et que l'on nomme communément *antimoine diaphorétique lavé;* mais en se dissolvant dans l'eau, la potasse retient toujours une certaine quantité d'oxide d'antimoine; et en versant dans l'eau des lotions de l'acide acéteux, ou vinaigre distillé, il se forme un précipité blanc très-léger, que l'on a nommé autrefois *matière perlée de Kerckeringius, céruse d'antimoine*, et qui n'est qu'un *oxide blanc d'antimoine sans potasse.*

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury-médical du Département du Loiret, par VINÉ, ex-Pharmacien de première classe des armées, exerçant à Montargis.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A ORLÉANS,
De l'Imprimerie de HUET-PERDOUX, Imprimeur du Jury Médical,
rue Royale, N.° 5.

AN XIII. — (1805.)

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

M. Chaussier, Professeur, Commissaire de l'École de Médecine de Paris, Président du Jury.

M. Gastellier, Docteur en Médecine à Montargis, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. Latour, Docteur en Médecine à Orléans, membre de plusieurs Sociétés savantes.

M. Luzarche, ...
M. Fougeron, ...
M. Pillon, ...
M. Lambron, ...
} Pharmaciens à Orléans.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET.

SIROP DE CANNELLE.

Eau de Cannelle simple, ... 8 onces.
Sucre très-blanc, ... 15 onces.

On met l'eau de cannelle et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés, et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même manière les sirops, avec l'*eau de roses*, l'*eau de fleurs d'orange*, de *Menthe*, ou les autres eaux distillées aromatiques.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE SÉNÉ COMPOSÉ,

Tinctura Sennæ composita, *Elixir salutis* de la Pharm. d'Edimbourg.

Séné, ... 1 once.
Rhubarbe, ...
Fenouil, ...
Bayes de genièvre, ... } de chaque, . . . 2 gros.
Gayac râpé, ...

Alcool foible, ... 24 onces.
Sucre candi, ... 12 gros.

On met dans un ballon ces différentes plantes, on verse dessus l'alcool, on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant trois jours, en remuant de temps en temps; puis on passe, et on ajoute à la colature le sucre candi réduit en poudre.

PÂTE DE GUIMAUVE.

Racines de guimauve mondées de leur écorce, . . . 2 onces.
Gomme arabique choisie et très-blanche, } de chaque, 20 onc.
Sucre très-blanc, ... }
Eau de rivière, ... 18 onces.

On fait bouillir la guimauve pendant 5 ou 6 minutes dans l'eau; on passe le décoctum, on y ajoute la gomme arabique concassée, on remet la bassine sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme; alors on coule à travers un linge blanc, et après avoir nettoyé la bassine, on y remet la liqueur; on y ajoute le sucre concassé, et on fait évaporer à une douce chaleur, en agitant continuellement jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance de miel : alors, on y ajoute, peu à peu, deux ou trois blancs d'œufs mêlés avec trois gros d'eau de fleurs d'orange, et que l'on réduit en mousse écumeuse en les fouettant avec quelques grains de bouleau; pendant ce temps, on agite fortement et vivement avec la spatule la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur, et qu'elle se détache facilement de la spatule; on retire alors la bassine du feu, on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon, on l'unit avec un rouleau de bois également saupoudré d'amidon; enfin, lorsqu'elle est refroidie, on la coupe avec des ciseaux en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhèrent pas les unes aux autres.

EXTRAIT DE RACINE DE PATIENCE.

On prend la racine de patience sèche et coupée en lames très-minces, on la fait infuser dans de l'eau bouillante, en prolongeant l'infusion, jusqu'à ce que la racine ait fourni tout son principe extractif;

on passe ensuite l'infusum, on le laisse déposer par le repos ; on décante, et on fait évaporer jusqu'à consistance convenable.

On prépare de la même manière, par infusion et décoction, les extraits avec les racines de *valériane*, *d'enula campana*, *de salsepareille*, *etc.*

POUDRE D'IPECACUANHA OPIACÉ,

Pulvis alexiterius diaphoreticus, DOWER.

Sulfate de Potasse, ...		18 gros.
Extrait d'opium sec, . . .	de chaque, . . .	6 gros.
Ipecacuanha, ...		

On pulvérise séparément chacune de ces substances, on les mêle exactement, et on conserve pour l'usage.

CÉRAT MIELLÉ,

Ceromel simple. (J. Aitken.)

Cire blanche ou jaune, ...	1 once.
Miel, ...	4 onces.

On fait liquéfier sur un feu doux ces deux substances, on retire le vase du feu, et on agite le mélange jusqu'à parfait refroidissement ; quelquefois on ajoute à ce cérat, suivant la prescription du médecin, un gros de camphre en poudre, et quelqu'oxide métallique, tel que celui de zinc, ou de plomb.

EMPLATRE DE CÉRUSE.

Céruse, ...	1 livre.
Huile d'olives, ...	2 livres.
Cire blanche, ...	3 onces.
Eau, ...	quantité suffisante.

On met la céruse pulvérisée dans une bassine avec de l'huile et de l'eau ; on fait cuire ce mélange jusqu'à consistance d'emplâtre, ayant soin de l'agiter continuellement avec une spatule de bois ; lorsqu'il est suffisamment cuit, on y fait liquéfier la cire et on en forme ensuite des magdaléons, que l'on conserve pour l'usage.

Si on préparoit cet emplâtre, sans y mettre de l'eau, il acquerroit une couleur noire, et on le nomme alors *emplâtre noir*, ou *de céruse brulée.*

DECOCTUM ACÉTEUX DE PLOMB,

Communément *vinaigre de plomb, extrait de saturne* ou *de Goulard.*

Oxide de plomb demi vitreux, (*litharge*) réduit en poudre fine, ... 1 livre.
Acide acéteux ordinaire, ou bon vinaigre, . . 4 livres.

On fait bouillir ensemble ces deux substances, dans une terrine vernissée, en agitant continuellement jusqu'à ce que le vinaigre ait perdu la saveur acide, et ne rougisse plus le papier bleu; on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

Cette liqueur est une dissolution de plomb avec excès d'oxide, et diffère ainsi essentiellement de la dissolution d'acétate de plomb, ou sel de saturne dans l'eau, qui est toujours avec excès d'acide, et dont les effets sont très-différens pour l'usage médical.

Le marc ou résidu du decoctum acéteux de plomb, est un oxide carbonaté, qui peut être employé avec avantage pour la préparation de divers emplâtres.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure. . . . . 2 onces.
Acide nitrique. . . . . 3 onces.

On met le mercure dans un matras de verre, on verse dessus l'acide; il s'excite un mouvement d'effervescence jusqu'à ce que le mercure soit entièrement dissous, dissolution que l'on peut hâter, en exposant le matras à une douce chaleur.

Lorsque la dissolution du mercure est complette, on la conserve dans un flacon bien bouché.

Cette dissolution étendue d'une certaine quantité d'eau, forme l'*eau mercurielle.*

NITRATE DE MERCURE CRISTALLISÉ.

On prend la dissolution nitrique de mercure, on l'expose dans une capsule de verre à une douce chaleur, pour faire évaporer seulement une portion du fluide ; on laisse ensuite refroidir, et il se forme une cristallisation saline qui est le nitrate de mercure que l'on sépare du fluide restant.

Pour obtenir ce sel parfaitement neutre et dans sa plus grande pureté, la dissolution doit avoir été faite à froid, lentement, et avec un acide nitrique pur et affoibli par une petite quantité d'eau ; et lorsque ce sel a été cristallisé, on le dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle évaporation et cristallisation.

Lorsque la dissolution a été faite à chaud, elle contient un excès d'oxide de mercure, et fournit un précipité jaunâtre, lorsqu'on y verse de l'eau distillée.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury-médical du Département du Loiret, par LOUIS FAYET père, demeurant à Montargis, Département du Loiret.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A MELUN,

CHEZ MICHELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

AN XIII -- 1805.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. CHAUSSIER, Professeur, Commissaire de l'Ecole de médecine de Paris, Président du Jury.

M. PAULET, Docteur en médecine à Fontainebleau.

M. GOUPIL, Docteur en médecine à Nemours.

M. GERZAT, Pharmacien à Melun.

M. LECOINTE, Pharmacien à Melun.

M. SIRET, Pharmacien à Provins.

M. DOREZ, Pharmacien à Melun.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

EAU de roses très-odorante, ... 8 onces.
Sucre très-blanc, ... 15 onces.

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

Infusum alcoolique d'angélique.

Semences d'angélique, ... 1 gros.
Tiges d'angélique récentes, ... 2 onces.
Amandes amères, mondées et concassées, ... 2 onces.
Alcool faible, ... 4 livres.
Sucre, ... 1 livre.

On fait infuser pendant douze ou quinze heures les plantes dans

l'alcool; on coule ensuite à travers un linge, on y ajoute le sucre, et lorsqu'il est fondu, on filtre, et on conserve pour l'usage.

POUDRE DE SCAMMONÉE COMPOSÉE,

Comm. *Poudre Cornachine, de Tribus, ou du comte de Warwick.*

Scammonée d'Alep.
Tartrite acidule de potasse (crême de tartre.)
Oxide blanc d'antimoine lavé.

De chaque, parties égales, pour réduire, selon l'art, en poudre très-fine.

EXTRAIT DE RÉGLISSE.

On prend des racines sèches de réglisse d'Espagne; on les ratisse soigneusement pour en enlever l'épiderme qui contient une substance âcre et résineuse; on coupe ces racines par tranches, et on les fait infuser dans de l'eau, à froid, en les agitant de temps en temps. On passe ensuite la liqueur; on verse sur les racines de nouvelle eau fraîche, et après quelques heures d'infusion, on passe, on réunit les liqueurs, et on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance convenable : on obtient ainsi un extrait d'une belle couleur ambrée, d'une saveur douce sucrée, et entièrement différent de cet extrait noir de réglisse que l'on trouve dans le commerce.

Si pour cette préparation on employait de l'eau bouillante, on obtiendrait une plus grande quantité d'extrait; mais il serait moins doux et plus coloré.

PILULES ALOÉTIQUES GOMMO-RÉSINEUSES,

ou *Pilules bénites de Fuller.*

Aloës, ... 4 gros.
Séné en poudre, ... 2 gros.
Asa fœtida, . . . } de chaque, ... 1 gros.
Galbanum, . . . }
Myrrhe, ... }
Sulfate de fer, ... 6 gros.
Safran du Gâtinais, . . } de chaque, . . . un demi-gros.
Macis, ... }
Huile de Succin, ... gouttes, n°. 4.
Sirop d'armoise, ... quantité suffisante, pour une masse, dont on fera 160 pilules du poids de 4 grains chacune.

EMPLATRE DE BLANC DE BALEINE.

Cire blanche, ... 4 onces.
Blanc de baleine, ... 2 onces.
Huile des 4 semences froides (ou d'amandes douces) 12 gros.

On fait liquéfier ces substances ensemble à une chaleur modérée; on agite le mélange jusqu'à ce qu'il soit presque refroidi, et on en forme des magdaléons. Cet emplâtre devant être d'un grand blanc, on doit le faire et le rouler avec beaucoup de propreté.

SULFURE D'ANTIMOINE ARSENIÉ,

ou *Aimant arsenical d'Angelus Sala.*

Sulfure d'antimoine (antimoine cru) .	de chaque, . 4 onces.
Arsenic blanc (acide arsenieux) . . .	
Soufre jaune, ...	

On pulvérise ces trois substances; on les mêle, et on les fait fondre dans un creuset, à une chaleur capable de faire rougir légèrement le creuset. Lorsque la matière est bien fondue, on la coule sur une plaque de cuivre légèrement graissée; on la réduit en poudre pour s'en servir au besoin : pendant la fonte, il ne se fait presque pas de déchet.

DISSOLUTUM SULFURIQUE DE ZINC.

On met dans un ballon de verre, 2 onces de zinc en grenailles ; on verse dessus un mélange fait avec une once d'acide sulfurique, et 4 onces d'eau : il se forme une grande quantité de gaz hydrogène, que l'on peut recueillir, et lorsque le métal est complètement dissout, on tire la liqueur au clair.

Si on fait évaporer une partie du fluide, on obtiendra, par le repos et le refroidissement, le sulfate de zinc crystallisé, que l'on met égouter sur du papier, et que l'on conserve pour l'usage.

OXIDE DE ZINC PAR PRÉCIPITATION.

On fait dissoudre du sulfate de zinc dans de l'eau distillée, et on y verse un solutum de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se forme

plus de précipité; on filtre la liqueur; on recueille le précipité; on le lave avec de l'eau distillée, jusqu'à ce qu'il soit insipide; et après l'avoir desséché, on le réserve pour l'usage.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Marne, par RÉNÉ-FRANÇOIS AMESLAND, *demeurant à Meaux.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A MELUN,

CHEZ MICHELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

AN XIII -- 1805.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. CHAUSSIER, Professeur, Commissaire de l'Ecole de médecine de Paris, Président du Jury.

M. PAULET, Docteur en médecine à Fontainebleau.

M. GOUPIL, Docteur en médecine à Nemours.

M. GERZAT, Pharmacien à Melun.

M. LECOINTE, Pharmacien à Melun.

M. SIRET, Pharmacien à Provins.

M. DOREZ, Pharmacien à Melun.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

SIROP DE FLEURS D'ORANGES.

EAU de fleurs d'oranges double. . . . 8 onces.
Sucre très-blanc . . . . . 15 onces.

On met l'eau de fleurs d'oranges et le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés, et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE JALAP COMPOSÉ.

Elixir jalappae compositum (Pharm. de Suède.)

Racine de jalap . . . . . 4 onces.
Scammonée d'alep. . . . . 4 gros.
Gamboge (gomme gutte). . . . . 2 gros.
Alcool rectifié . . . . . 24 onces.

On concasse, on pulvérise grossièrement les racines, les

gommes réunies ; on les met dans un ballon de verre et on laisse digérer à une douce température pendant trois ou quatre jours ; on passe à travers un linge en exprimant légèrement.

ALCOOL TÉRÉBENTHINÉ,

ou *Baume vulnéraire.*

Alcool très-rectifié	6 onces.
Thérébentine fine	12 gros.

On mêle, on fait dissoudre la thérébentine dans l'alcool.

ALCOOL DE RAIFORT COMPOSÉ,

ou *Eau anti-scorbutique.*

Racines de raifort sauvage	16 onces.
Cochléaria . . .	de chaque . . . 4 onces.
Cresson de jardin .	
Cresson d'eau. . .	
Becabunga . . .	
Berle	
Menyanthe . . .	
Semences de roquette. . .	de chaque . 3 onces.
Semences de sinapi . . .	
Semences de cochléaria .	
Citrons	n°. 3,
Vin blanc généreux	8 livres.

On fait macérer pendant vingt-quatre heures dans le bain-marie d'un alambic et on distille ensuite jusqu'à ce qu'on ait obtenu la moitié, et on conserve, dans un flacon bien bouché, cette liqueur, qui est d'une odeur pénétrante et d'une couleur un peu laiteuse.

EXTRAIT DE PAVOTS BLANCS.

On prend des têtes de pavots blancs séchées, on en ôte la graine, on les casse, on les met dans une terrine, on verse dessus de l'eau bouillante en assez grande quantité pour les couvrir et on prolonge l'infusion pendant quelques heures; on passe ensuite, on verse de nouvelle eau bouillante et on réitère l'infusion jusqu'à ce que l'eau ne se charge plus d'aucun principe extractif; alors on réunit les colatures, on procède, selon les règles de l'art, à l'évaporation, jusqu'à consistance pillulaire.

CÉRATS.

Compositions ungentacées formées par l'union de la cire avec une huile fixe, et auxquelles on incorpore quelquefois des poudres ou des liquides.

1°. Cérat olivin, ordinairement cérat de *Galien.*

Huile d'olives	4 onces.
Cire blanche.	1 once.
Eau	3 onces.

On fait liquéfier, sur un feu très-doux, la cire et l'huile; on les coule dans un mortier de marbre légèrement échauffé; on agite le mélange avec un pilon de bois, jusqu'à ce que le tout soit refroidi; alors on y ajoute peu à peu et entriturant la quantité d'eau prescrite, et lorsqu'elle est bien incorporée on retire le cérat que l'on conserve dans un endroit frais.

2°. Le Cérat amigdalin se prépare de même avec l'huile d'amandes douces et la cire, et lorsqu'on le destine pour les lèvres, on lui donne plus de consistance, en faisant liquéfier deux onces et demie de cire jaune dans quatre onces d'huiles d'amandes

douces. Souvent aussi on le colore avec un peu d'orcanette et on l'aromatise avec quelque alcool odorant, ou en faisant infuser, pendant la liquéfaction de la cire avec l'huile, un gros de giroffles concassé.

3°. Le Cérat d'acétate de plomb, ou cérat de *Saturne*, de *Goulard* se prépare avec

Cire blanche . . . . . 1 once.
Huile d'olives . . . . . 4 onces.
Acétate de plomb en liqueur ou extrait de Saturne, 4 gros.

4°. Le Cérat d'oxide de plomb blanc, ou *onguent blanc de Rhasis* se prépare avec

Cire blanche . . . . . 1 once.
Huile d'olives . . . . . 4 onces.
Oxide de plomb blanc ou blanc de plomb préparé 1 once.

Après avoir fait liquéfier la cire avec l'huile, on coule le mélange dans un mortier de marbre, on l'agite jusqu'à ce qu'il soit refroidi et qu'il ne paraisse plus de grumeaux ; alors on y incorpore l'oxide de plomb : quelquefois on y ajoute, suivant la prescription, un gros de camphre en poudre.

5°. Cérat de blanc de baleine, se prépare avec

Cire blanche, . . . } de chaque, ... 2 gros.
Blanc de baleine . . }
Huile d'amandes, ... 1 once.

Souvent on y incorpore de l'eau, ou on y mélange un gros de sulfate acide d'alumine en poudre très-fine.

EMPLATRE D'OXIDE DE PLOMB ROUGE,

ou *de Minium*.

Huile d'olives, ... 20 onces.
Oxide de plomb rouge (minium), ... 12 onces.
Eau, ... 16 onces.

Cire jaune, ... 3 onces.

On fait cuire ensemble l'huile, le minium avec l'eau; on agite ce mélange sans discontinuer, jusqu'à ce que la combinaison soit faite; alors on y fait liquéfier la cire, et l'on en forme des magdaléons, lorsqu'il est suffisamment refroidi; lorsqu'on veut que cet emplâtre soit rouge, il faut ajouter en même-temps que la cire, une demi-once de minium, que l'on ne fait que délayer sans le faire cuire.

ACIDE ACÉTIQUE CONCENTRÉ,

Esprit de Vénus, ou *Vinaigre radical.*

On introduit dans une cornue de grès bien luttée, de l'acétate de cuivre en cristaux; on place la cornue dans un fourneau de réverbère; on y adapte une alonge et un récipient; l'appareil étant bien monté et sec, on chauffe la cornue par degrés; il passe d'abord un fluide aqueux d'une faible acidité, et qu'il convient de séparer: en continuant la distillation et en augmentant le feu, l'acide qui distille est fort pénétrant, et prend une couleur verdâtre. Lorsque la distillation cesse, on laisse refroidir l'appareil: on trouve dans la cornue un oxide de cuivre de couleur brune foncée, et dans le récipient l'acide acétique, qu'il faut rectifier en le distillant de nouveau dans une cornue, à la chaleur du bain de sable. L'acide que l'on obtient par cette rectification est incolore, transparent, d'une odeur très-vive; et, si on plonge dans un bain de glace le flacon qui le contient, il devient concret, et prend une forme crystalline.

ETHER ACÉTIQUE.

Acide acetique concentré, . } de chaque, ... 1 livre.
Alcool très-rectifié, ... }

On introduit l'alcool dans une cornue; on verse par-dessus l'acide acétique à diverses reprises, en agitant la cornue; il s'opère un dégagement de calorique assez considérable. Lors que le mélange est fait, on pose la cornue sur un bain de sable légèrement échauffé; on adapte à ce vase une allonge et un ballon d'une grande capacité; on fait plonger le ballon dans de l'eau; on lute exactement les jointures, et on procède à la distillation: on pousse celle-ci jusqu'à ce que la matière qui reste dans la cornue, ait acquis une consistance demi-fluide, et une couleur brune.

On prend le produit de la première distillation, que l'on verse sur la portion qui reste dans la cornue, et on procède à une nouvelle distillation, opération que l'on réïtère trois fois; alors on prend le produit de la troisième distillation, on le met dans un flacon avec de la potasse carbonatée, et après quelques heures de repos, on décante la liqueur surnageante; on la distille de nouveau à une température très-douce, et on obtient ainsi l'éther acétique.

On peut aussi l'obtenir en mettant dans une cornue tubulée de l'acétate de cuivre, et en y versant peu à peu un mélange d'acide sulfurique et d'alcool. Le produit que l'on obtient par cette distillation, fournit ordinairement, par une seule rectification, l'Ether acétique.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de Seine et Marne, par PIERRE-JACQUES ROLAND, *demeurant à Fontainebleau,*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A MELUN,

CHEZ MICHELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

AN XIII -- 1805.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. CHAUSSIER, Professeur, Commissaire de l'Ecole de médecine de Paris, Président du Jury.

M. PAULET, Docteur en médecine à Fontainebleau.

M. GOUPIL, Docteur en médecine à Nemours.

M. GERZAT, Pharmacien à Melun.

M. LECOINTE, Pharmacien à Melun.

M. SIRET, Pharmacien à Provins.

M. DOREZ, Pharmacien à Melun.

Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont ... - page 112 sur 598

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

SIROP DE CAPILLAIRE.

Capillaire de Canada, ... 1 livre.
Eau bouillante, ... 2 livres.
Sucre, ... 2 livres.

On met le Capillaire dans un vase de faïence; on verse dessus l'eau bouillante, et après une infusion de deux heures, on la passe à travers un linge; on y ajoute ensuite le sucre concassé, que l'on clarifie avec des blancs d'œufs, et que l'on fait cuire jusqu'à consistance convenable; enfin, on passe le syrop tout chaud à travers un blanchet, sur lequel on aura mis du capillaire bien sec et bien odorant, et on l'aromatise, pour l'agrément, avec un peu d'eau de fleurs d'oranges.

ÉLIXIR DE GARUS.

Aloës, ... 10 gros.
Myrrhe, ... 2 gros.

Safran de Gâtinais, ... 1 gros.
Canelle fine, ... } de chaque, ... 12 grains.
Gérofle, ... }
Alcool faible, ... 2 livres.

On met toutes ces substances dans un matras; on les fait infuser pendant vingt-quatre heures; alors on distille, au bain marie, jusqu'à presque siccité.

On prend ensuite parties égales en poids de cet alcool distillé, et de syrop de capillaire; on les mêle, et on conserve pour l'usage.

EXTRAIT D'HELLÉBORE.

On prend des racines d'hellébore noires, sèches; on les met dans un vase d'infusion; on verse par-dessus de l'eau bouillante, jusqu'à la hauteur de quatre doigts; on prolonge l'infusion pendant douze heures, ou environ; on passe ensuite avec expression: on verse de nouvelle eau bouillante sur ce qui est resté dans le linge; on fait infuser de nouveau, et on passe une deuxième fois avec expression: on réunit ensuite les deux liqueurs; on filtre à travers un drap de laine, jusqu'à ce que la liqueur soit claire; on procède ensuite, selon l'art, à l'évaporation, jusqu'à consistance pilulaire.

PILULES HELLÉBORÉES,

ou *Toniques de* Bacher.

Extrait d'hellébore noir, . . } de chaque, ... 1 once.
Myrrhe choisie, ... }
Chardon béni en poudre, ... 10 scrupules.

L'auteur, pour la formation de ces pilules, indique ainsi la préparation de l'Extrait d'hellébore :

On prend de l'hellébore noir de Suisse, une livre; on le concasse, on le met dans un matras, avec quatre livres d'alcool faible, et six onces d'eau qui tiennent en solution quatre gros de potasse carbonatée : au bout de vingt-quatre heures, on coule à travers un linge; on filtre la colature, et on la conserve à part. D'autre part, on prend le marc qui reste dans le linge, on le met dans le même matras avec du vin du Rhin ou de Grave, jusqu'à ce qu'il surnage de deux travers de doigt; on laisse infuser pendant quarante-huit heures; après ce temps, on passe la liqueur, on exprime le marc, on réunit les liqueurs, et on fait évaporer jusqu'à consistance pilulaire. C'est avec cet extrait, et en y ajoutant le chardon béni et la myrrhe réduits en poudre très-fine, que l'auteur composait ses pilules, qui sont encore très-renommées, et méritent bien de l'être.

ÉLECTUAIRE DE MANNE,

Communément *Marmelade de Tronchin.*

Manne en larmes, ...	de chaque, ... 2 onces.
Pulpe de casse récente, . .	
Huile d'amandes douces, .	
Sirop de capillaire, . . .	
Eau de fleurs d'oranges, ...	2 gros.
Gomme adragant, en poudre, ...	16 grains.

On pille la manne en larmes dans un mortier de marbre, en ajoutant un peu d'eau de fleurs d'oranges; on la passe ensuite à travers un tamis de crin renversé : lorsque la manne a été ainsi passée, on la remet dans le mortier avec la gomme adragant en

poudre, et on fait un mucilage avec ce qui reste de l'eau de fleurs d'oranges; alors on y incorpore la pulpe de casse, et successivement l'huile d'amandes douces et le syrop de capillaire.

La pharmacopée de Suède, qui décrit cette préparation sous le titre d'*Electuarium è Mannâ*, prescrit:

Manne en larmes, .	de chaque, ...	2 onces.
Sucre blanc en poudre		
Eau de fenouil, . .		
Racines d'iris de Florence, en poudre, ...		1 gros.
Huile d'amandes douces récente, ...		1 once.

Suivant cette formule, après avoir pilé la manne avec le sucre, on y ajoute peu à peu l'eau de fenouil, et lorsque la solution est complète, on passe avec expression, et on y mêle ensuite l'iris de Florence et l'huile d'amandes douces.

SAVON AMMONIACAL,

Liniment volatil.

Ammoniaque fluor, ...	1 once.
Huile d'amandes douces, ...	4 onces.

On mêle ces deux substances dans une bouteille, et on agite, pour en opérer la combinaison, qui forme une sorte de savon d'une couleur blanche, et d'une consistance un peu plus épaisse que celle de l'huile.

SAVON DE JALAP,

Résine de Jalap, . . .	de chaque, ...	1 once.
Savon médicinal, . .		
Alcool rectifié, ...		8 onces.

On met ces substances dans un matras de verre, dont on bouche

l'orifice avec un vaisseau de rencontre, et lorsque la solution est faite, on la filtre et on la conserve: ou, si on veut l'employer sous forme de poudre, en former des bols, on la fait évaporer jusqu'à siccité au bain-marie, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

On prépare de la même manière, avec la résine de Gayac, un savon de Gayac.

HUILE CAMPHRÉE.

Huile d'olives, ... 1 once.
Camphre, ... 4 gros.

On mêle et on délaie le camphre selon l'art.

ALUMINE PAR PRÉCIPITATION.

On fait dissoudre du sulfate d'alumine (alun) dans de l'eau de rivière, on filtre ce solutum; puis, au moyen d'un solutum de potasse carbonatée, on précipite la terre que l'on recueille sur le filtre, que l'on lave, que l'on fait sécher ensuite : il reste dans la liqueur un sulfate de potasse qu'on peut obtenir cristallisé par l'évaporation.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du départemetn de Seine et Marne, par ALBERT-CROIX-PIERRE GRÉHAN, *demeurant à Meaux.*

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Pour la réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

AN XIII 1805.

JURY MÉDICAL

DU

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

M. Chaussier, Commissaire de l'Ecole de médecine de Paris, Président du Jury.

M. Paulet, Docteur en médecine à Fontainebleau.

M. Goupil, Docteur en médecine á Nemours.

M. Gerzat, Pharmacien à Melun.

M. Lecointe, Pharmacien à Melun.

M. Siret, Pharmacien à Provins.

M. Dorez, Pharmacien à Melun.

OPERATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE.

SIROP D'ANGÉLIQUE.

On prend deux livres de feuilles, tiges et racines fraîches d'Angélique, et deux onces de graines seches de la même plante; on les met dans le bain marie d'un alembic, avec deux livres d'eau, et deux livres de bon vin blanc; on en retire par la distilation dix onces d'une liqueur odorante, légèrement alcoolique, dont on fait un sirop au bain marie, avec 20 onces de beau sucre concassé.

D'une autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alembic; on y ajoute quantité suffisante de cassonade; on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin lorsque les deux sirops sont faits et presque réfroidis, on les mêle, et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

ALCOOL DE MELISSE COMPOSÉ,
OU EAU DE MELISSE SPIRITUÉUSE.

Melisse seche et mondée de ses tiges.		9 onces.
Zestes de citrons.		12 gros.
Noix muscade.	de chaque.	4 gros.
Girofle.	de chaque.	4 gros.
Canelle.	de chaque.	4 gros.
Coriandre.	de chaque.	2 gros.
Angélique de Bohême.	de chaque.	2 gros.
Alcool rectifié.		3 livres.

On concasse les Muscades, la Canelle, le Girofle, la coriandre et les racines d'Angélique; on enleve par le moyen d'un canif l'écorce jaune extérieure des Citrons, que l'on fait tomber à mesure dans une portion de l'alcool que l'on doit employer; on met toutes les substances ainsi que la Melisse et l'alcool, dans le bain marie d'un alembic, et après quelques heures d'infusion, on procede à la distilation au bain marie, de maniere à retirer la presque totalité de l'alcool qu'on a employé, et par une seconde distilation faite au bain marie à une douce chaleur, on se borne à retirer les deux tiers de la liqueur, et on obtient ainsi un alcool très odorant.

EXTRAIT DE SALSE PAREILLE.

On choisit des racines de Salsepareille; on les coupe longitudinalement et en travers; on les fait bouillir successivement dans plusieurs eaux, jusqu'à ce qu'elles ne fournissent plus aucune substance sapide; on rassemble les colatures, on les clarifie, et on procede à l'évaporation selon les regles de l'art, jusqu'à consistance pillulaire.

POUDRE FUMIGATOIRE POUR PURIFIER L'AIR.

Muriate de soude (Sel marin ordinaire) . . . 16 onces.
Oxide noir de manganese. . . . . 2 onces.

On pulvérise grossièrement le Sel marin, on y mêle l'oxide de manganese réduit en poudre très fine, et on conserve ce mélange salin dans un lieu sec. Cette poudre est destinée à faire des fumigations pour détruire les miasmes putrides et contagieux, dont l'air peut être accidentellement chargé, soit par les émanations d'un cadavre, soit par les excrétions des malades, dans les infirmeries, dans la chambre d'un malade, dans les atteliers où sont rassemblés un grand nombre d'ouvriers; enfin dans tous les cas où l'air d'un appartement, d'un local quelconque est chargé d'effluves putrescens ou contagieux. Cette poudre doit être employée de la manière suivante: on prend

une ou deux fortes pincées de la poudre, que l'on met dans une soucoupe, ou petit vase de terre cuite en grès; on y verse ensuite, par gouttes et à diverses reprises, environ une petite cuillerée à caffé d'accide sulfurique, ou huile de vitriol; il s'élève aussitôt un gaz ou vapeur acide; très-pénétrante, qui se répand successivement dans toute l'étendue de l'appartement, détruit, décompose entièrement les miasmes putrides dont l'air est chargé: et s'il est nécessaire, on peut répéter ces fumigations plusieurs fois par jour, même dans les chambres des malades, car en se bornant à la petite dose qui a été indiquée, elles n'exciteront jamais la toux, et seront suffisantes pour corriger l'infection de l'air.

EMPLATRE DE MELILOT SIMPLE.

Fleurs de mélilot récemment séchées et très-odorantes.	8 onces.
Eau.	3 onces.
Suif de bœuf.	6 onces.
Poix-résine.	10 onces.
Cire jaune.	12 onces.

On met dans une bassine le mélilot, le suif et l'eau; on place la bassine sur un feu doux, pour faire liquéfier le suif, sans le faire bouillir, et on entretient à cette température, en remuant souvent, jusqu'à ce que l'eau soit presqu'entièrement dissipée; on passe à travers un linge serré; on l'exprime fortement, et on laisse dépurer le suif par le repos; on le sépare ensuite des feces et de l'humidité. Alors on le fait liquéfier de nouveau à une douce chaleur, on y ajoute la poix-résine et la cire, et on agite la masse jusqu'à ce qu'elle se refroidisse; enfin on la malaxe et on en forme des magdaleons.

MURIATE DE MERCURE SUROXIGENÉ.

Mecurius corrosivus. (Pharm. de Suede).

Mercure purifié. . . . . } de chaque. . .	6 onces.
Acide sulfurique concentré, }	

On met ces deux substances dans une capsule de verre, que l'on place sur un bain de sable, et on y entretient la chaleur, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une masse blanche pulvérulente, alors on la mêle avec 9 onces de muriate de soude décrépité et bien sec et pulvérisé : on met le mélange dans un ballon de verre, qui soit rempli au plus jusqu'à la moitié de sa hauteur ; on place ce ballon dans un bain de sable ; on procède à la sublimation par un feu gradué, lorsque la sublimation est faite, et le vase réfroidi, on détache la masse blanche cristalline, qui adhère à la voûte du ballon, on la sépare des scories, et on la conserve pour l'usage.

Si la sublimation ne paraît pas assez cristalline, on la pulvérise, on y ajoute une petite quantité de muriate de soude décrépité, et on procède à une nouvelle sublimation.

MURIATE DE MERCURE DOUX PAR PRECIPITATION,

Mercurius dulcis, (Pharm. de Suede)

Mercure purifié. . } de chaque. . . . . 6 onces.
Acide nitrique. . . }

On met ces deux substances dans un ballon de verre, que l'on place sur un bain de sable ; après quelques heures, on allume le feu du fourneau, et on entretient la chaleur en agitant, de tems en tems, jusqu'à complette dissolution du Mercure ; alors, et tandis que la liqueur est bouillante, on la verse dans un grand vase de verre, qui contient 8 livres d'eau distilée bouillante et 4 onces de Muriate de soude. Il se forme aussitôt, par cette affusion, un précipité blanc, et après quelques heures de repos, on décante la liqueur qui tient en solution du Nitrate de potasse ; on recueille le Précipité qui est le Muriate de Mercure ; on lave dans de l'eau chaude pour entraîner toutes les parties solubles ; enfin, on le séche sur le papier et on le conserve pour l'usage.

AMMONIAQUE LIQUIDE PAR L'OXIDE DE PLOMB ROUGE.

Muriate d'Ammoniaque purifié. . . . . 1 livre.
Oxide de Plomb rouge ou Minium. . . . . 2 livres.

On pulvérise séparément ces deux substances ; on les mêle ensuite, et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès, dont la surface extérieure a été soigneusement lutée. On la place dans un fourneau de reverbère ; on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de Woulf, composé d'une série de trois flacons, dont le premier contient 16 onces d'eau distilée ; le second, 8 onces, et le troisieme 6 onces : après avoir luté exactement toutes les jointures et les tubulures, on met le feu au fourneau ; on le conduit par dégrès successifs jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de gaz qui se dissout successivement dans l'eau des flacons de l'appareil de Woulf, ce que l'on reconnaît facilement par les bulles qui s'y montrent, et la chaleur qu'ils acquièrent. Lorsque l'opération est achevée, et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse réfroidir les vaisseaux ; on délute avec précaution, et on verse dans un flacon bouché à l'émeril l'ammoniaque qui est contenue dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve, pour des opérations particulières, l'eau du troisième flacon, qui est ordinairement faible.

La masse qui reste dans la cornue est un Muriate de plomb qui est susceptible d'être fondu, coulé en moule, de prendre une forme régulière, et qui, par un certain dégré de feu, peut être amené à former une couleur jaune foncée très-vive, qui peut devenir d'un usage important dans quelques arts.

Nota. Il importe, dans cette opération, de purifier d'abord le Muriate d'ammoniaque qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charboneuses et empyreumatiques.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de Seine et Marne, par Adrien-Edme-Clément Mollier, de Paris.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A AUXERRE,
De l'Imprimerie de Laurent Fournier, Imprimeur du Jury Médical.

AN XIII. --- (1805.)

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur, Commissaire de l'école de Médecine de Paris, Président du Jury.

M. Millot, Docteur en Médecine à Auxerre.

M. Soulas, Maître en Chirurgie à Sens.

M. Robin . . . . . } Pharmaciens à Auxerre.
M. Mérat-Guillot . . . }

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien à Joigny.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

SIROP DE GOMME ARABIQUE.

Gomme Arabique . . . . . 2 onces.
Eau de rivière . . . . . 2 livres.
Sucre . . . . . 3 livres.

On fait fondre la Gomme Arabique dans de l'eau, on la coule à travers un linge avec expreſſion, on ajoute le ſucre que l'on clarifie avec des blancs d'œufs, & que l'on fait cuire en conſiſtance convenable.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine . . . . . 6 gros.
Sucre en poudre . . . . . 4 onces.
Mucilage de gomme adragant, quantité ſuffiſante.

On mêle ſelon l'art pour former une pâte ferme que l'on étend également & que l'on partage en tablettes rondes ou carrées du poids de huit à dix grains.

EAU CAMPHRÉE *ou Diurétique de Fuller.*

Camphre . . . . . 1 gros.
Nitrate de potaſſe . . . . . 2 onces.
Eau de rivière . . . . . 1 livre.

Alcool . . . . . quelques gouttes.

On divise le camphre dans un mortier de marbre en y ajoutant quelques gouttes d'alcool; ensuite on le triture avec le nitrate de potasse, & on y ajoute peu-à-peu l'eau prescrite; enfin on filtre à travers un papier sans colle, & on conserve pour l'usage.

PULPE DE CASSE *ou Casse mondée.*

On choisit des bâtons de casse; on les ouvre en frappant légèrement sur une de leurs sutures longitudinales avec un rouleau de bois; & à l'aide d'une spatule de fer, on détache de leur intérieur les cloisons avec la moëlle & les noyaux; pour séparer la pulpe de cette masse, on la met sur un tamis de crin renversé; & en frottant, en pressant successivement chaque partie, avec un large spatule de bois, la pulpe passe à travers les mailles du tamis: on la recueille, on la passe de nouveau sur un tamis de crin plus serré que le premier, & on l'emploie pour l'usage.

CASSE CUITE, *Cassia cocta.*

Pulpe de casse	8 onces.
Sirop de violettes	6 onces.
Sucre en poudre	12 gros.
Eau de fleurs d'oranges double	4 gros.

On met dans un vase convenable la pulpe, le sirop & le sucre, on le place sur des cendres chaudes, ou encore mieux dans le bain-marie, & on fait cuire le mélange en agitant continuellement, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'un électuaire; alors on retire du feu, on ajoute l'eau de fleurs d'oranges, on mêle exactement le tout, & on conserve dans un pot.

EXTRAIT DE CASSE.

On prend la quantité que l'on veut de bâtons de casse, on les lave pour en nettoyer l'extérieur, on les ouvre pour en détacher la moëlle,

que l'on met dans une terrine verniſſée, & ſur laquelle on verſe une certaine quantité d'eau de rivière; & on laiſſe ainſi infuſer à la température de l'atmoſphère, pendant quinze à ſeize heures, ayant ſoin d'agiter la maſſe de tems en tems: on paſſe enſuite à travers un tamis de crin, on verſe ſur le marc une nouvelle quantité d'eau, & on laiſſe encore infuſer pendant quinze à ſeize heures: alors on réunit ces deux liqueurs, on les met dans une baſſine, & on les fait bouillir une minute: on coule auſſitôt à travers un drap de laine, puis on fait évaporer la colature, juſqu'à conſiſtance pilulaire.

POMMADES.

Compoſition molle, onguentacée, formée par une graiſſe que l'on charge de la pulpe ou de la partie extractive, odorante, colorante d'une plante, ou à laquelle on mêle, on incorpore une ſubſtance métallique, &c. ainſi on comprendra ſous le titre générique.

I. POMMADE MERCURIELLE, *Onguent Mercuriel ou Napolitain.*

Mercure purifié, ... } de chaque, . . . 1 livre.
Graiſſe de porc, ... }

Pommade mercurielle, ancienne, ... 3 onces.

On met le mercure & l'ancienne pommade dans un mortier de marbre de forme plate à ſon fond; on y ajoute un quart de la graiſſe, on triture avec un biſtortier large & un peu applati à ſon extrémité inférieure juſqu'à ce que le mercure ſoit entièrement diviſé, & qu'en l'étendant ſur du papier gris, ou ſur la paume de la main, on n'en apperçoive plus aucun globule, même à l'aide d'une loupe: on y ajoute alors le reſtant de la graiſſe; on agite, on mêle très-exactement, & on conſerve la préparation dans un pôt de fayence.

On prépare de même par mixtion & tritutation la *Pommade de manganèſe*, avec;

Oxide noir de manganèſe en poudre, ... 4 onces.
Graiſſe de porc purifiée, ... 12 onces.

On mêle, on incorpore l'oxide dans la graiſſe en triturant le mélange dans un mortier de fer.

II. POMMADE DE FLEURS D'ORANGES.

Fleurs d'oranges mondées, . .	de chaque, . .	1 livre.
Graiſſe de porc dépurée, . . .		

On mêle les fleurs avec la graiſſe, on introduit ce mélange dans un pot que l'on bouche avec une veſſie mouillée, on place le pot dans un bain-marie, on l'y maintient pendant 3 heures, alors on coule la pommade à travers un linge, on la laiſſe refroidir, on la ſépare de ſes féces en l'enlevant par couche, on la liquéfie de nouveau au bain-marie, & on la coule dans un pot pour l'uſage.

On prépare de même par infuſion dans la graiſſe chaude :

1°. *La pommade de petite ſauge*, que l'on a décrit dans quelques diſpenſaires ſous le nom de *Pommade pour empêcher les marques de la petite vérole*, avec ;

Graiſſe de porc, ...	1 livre.
Petite ſauge ſeche, ...	8 onces.

2°. *La pommade ou onguent de laurier*, que l'on diſtribue mal à propos dans le commerce ſous le nom *d'huile de laurier*, avec ;

Feuilles de laurier franc ſeches, ...	8 onces.
Graiſſe de porc dépurée, ...	8 livres.

Après avoir fait infuſer les feuilles de laurier dans la graiſſe liquéfiée, on la colore ſouvent en y ajoutant un mélange composé de 36 grains d'indigo en poudre, & de 10 gros de curcuma.

3°. *La pommade de roſes, ou onguent roſat*, avec ;

Graiſſe de porc, ...	1 livre.
Roſes de provins ſeches, ...	4 onces.
Roſes pâles récentes avec leurs calices, ...	8 onces.

On conture légèrement les roſes pâles, ou briſe les roſes ſeches, on les mêle avec la graiſſe, & on fait infuſer au bain-marie avec les précautions indiquées : enſuite lorsque la graiſſe eſt refroidie, on l'enleve par couches pour en ſéparer les féces & l'humidité ; on fait liqué-

fier de nouveau en ajoutant un peu d'orcanette pour donner une couleur rosée, enfin on coule & on conserve pour l'usage.

4°. *La pommade ou onguent de Nicotiane*, avec;

Feuilles récentes de nicotiane, ... 1 livre.

Graisse de porc dépurée; . . . . . 1 livre.

Et on peut ainsi préparer, par l'infusion plus ou moins prolongée des plantes dans de la graisse liquéfiée, un grand nombre de pommades différentes.

III. On prépare aussi des pommades avec le suc exprimé de différentes plantes, que l'on mêle avec la graisse, & que l'on fait chauffer, jusqu'à la consomption de l'humidité.

III. POMMADE DE CIGUE, *unguentum conii.*

Suc exprimé de grande cigue . . . . . 6 onces.

Graisse de porc dépurée . . . . . 12 onces.

On mêle & on fait cuire sur un feu doux, jusqu'à la consomption de l'humidité, avec l'attention d'en séparer les féces. On prépare de même une pommade avec la *digitale pourprée*, la *clématite*, &c.

IV. POMMADE D'ENULA COMPANA, *unguentum helenii.*

Pulpe de racines d'enula compana, ... 8 onces.

Beurre frais, ou graisse de porc, ... 8 onces.

On prend des racines fraiches d'enula campana; après les avoir nettoyées, on les fait cuire dans l'eau, jusqu'à ce qu'elles soient amorties, on les pile dans un mortier, on les pulpe à travers un tamis, & on mêle cette pulpe avec la graisse liquéfiée.

On peut préparer de la même manière des pommades avec la pulpe de différentes plantes, &c.

OXIDE DE CUIVRE CARBONATÉ.

On fait dissoudre du sulfate de cuivre dans suffisante quantité d'eau

distillée ; on filtre, & on y ajoute peu à peu du solutum du carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; on filtre, on recueille le précipité, on le lave dans plusieurs eaux, & après l'avoir desséché, on le conserve pour l'usage.

DISSOLUTUM AMMONIACAL DE CUIVRE.

Dans un flacon de la capacité de 10 onces, on met 4 gros d'oxide de cuivre carbonaté & récemment préparé ; on y verse 4 onces d'ammoniaque liquide, on bouche le flacon, on l'agite de tems en tems, & lorsque l'ammoniaque est saturé de cuivre, on y ajoute 4 onces dalcool ; on décante ensuite & on conserve dans un flacon fermé avec un bouchon de cristal.

Ces différentes opérations seront exécutées & présentées au Jury-médical du Département de l'Yonne, par NICOLAS-MAURICE COLLARD, de Tonnerre.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE BIBLIOTHÈQUE

A AUXERRE,

De l'Imprimerie de Laurent Fournier, Imprimeur du Jury Médical.

AN XIII. --- (1805.)

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Millot, Docteur en Médecine à Auxerre.

M. Soulas, Maître en Chirurgie à Sens, Chirurgien de l'Hôpital, premier Adjoint du Maire de Sens.

M. Robin . . . . . } Pharmaciens à Auxerre.
M. Mérat-Guillot . . . }

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien à Joigny.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

SIROP DIACODE OU DE PAVOTS BLANCS.

On prend 8 onces de têtes de pavots blancs bien ſeches & mondées de leurs ſemences, on les lave d'abord dans l'eau froide, on les coupe en morceaux très-minces, on les met dans un vaſe d'infuſion garni de ſon couvercle, & on y verſe 4 livres d'eau bouillante, & on prolonge l'infuſion pendant 12 heures à une chaleur d'environ 50 degrés : on paſſe cette infuſion, on la répète en verſant ſur le réſidu 2 livres d'eau bouillante ; enfin, on réunit les deux colatures, & après les avoir laiſſé repoſer, & les avoir décanté, on fait évaporer ſur le feu, en ajoutant 2 livres de belle caſſonade que l'on clarifie avec le blanc d'œuf, & que l'on fait cuire juſqu'à conſiſtance convenable.

SIROP D'OPIUM.

Extrait d'opium préparé à l'eau . . . . . 27 grains.
Eau de rivière . . . . . 10 onces.
Caſſonade blanche . . . . . 16 onces.

On diſſout l'opium dans l'eau, on y ajoute la caſſonade que l'on clarifie avec les blancs d'œuf, on fait cuire en conſiſtance de ſirop, & on paſſe à travers un blanchet.

Ou bien, comme le préfèrent quelques pharmaciens, on ajoute dans du ſirop de ſucre bouillant, de l'extrait aqueux d'opium (à la doſe

d'un grain pour chaque once de ſirop) diſſous dans la moindre quantité d'eau poſſible.

PATE DE JUJUBES.

Jujubes,	5 onces.
Raiſins de corinthe,	4 onces.
Raiſins de caiſſe,	16 onces.
Gomme arabique choiſie,	40 onces.
Sucre blanc,	36 onces.
Eau de rivière,	quantité ſuffiſante.

On monde les raiſins de leurs raffles ; on preſſe les jujubes entre les doigts, on les fait légèrement bouillir dans de l'eau, on coule avec expreſſion, & en ajoutant le ſucre à la colature, on fait un ſirop que l'on clarifie de la manière accoutumée.

D'autre part, on fait fondre dans l'eau la gomme arabique, on la coule à travers un linge, on laiſſe dépoſer, on décante, on met le ſolutum de gomme, avec ce ſirop dans un bain-marie d'étain, & on fait évaporer juſqu'à conſiſtance d'un ſirop très-épais.

Alors on coule la matière dans des moules de fer blanc, que l'on place à l'étuve, pour achever l'évaporation ; enfin lorſque la matière eſt ſuffiſamment ſeche, on la retire des moules, & on la coupe en tablettes carrées.

EAU CAMPHRÉE, OU DIURETIQUE DE FULLER.

Camphre,	1 gros.
Nitrate de potaſſe,	2 onces.
Eau de rivière,	1 livre.
Alcool,	quelques gouttes.

On diviſe le camphre dans un mortier de marbre en y ajoutant quelques gouttes d'alcool ; enſuite on le triture avec le nitrate de potaſſe, & on y ajoute peu-à-peu l'eau preſcrite. Enfin on filtre à travers un papier ſans colle, & on conſerve pour l'uſage.

PULPE DE CASSE, OU CASSE MONDÉE.

On choisit des bâtons de casse; on les ouvre en frappant légèrement sur une de leurs sutures longitudinales avec un rouleau de bois; & à l'aide d'une spatule de fer, on détache de leur intérieur les cloisons avec la moëlle & les noyaux; pour séparer la pulpe de cette masse, on la met sur un tamis de crin renversé; & en frottant, en pressant successivement chaque partie, avec une large spatule de bois, la pulpe passe à travers les mailles du tamis: on la recueille, on la passe de nouveau sur un tamis de crain plus serré que le premier & on la conserve pour l'usage.

CASSE CUITE, *Cassia Cocta.*

Pulpe de casse, ...	8 onces.
Sirop de violettes, ...	6 onces
Sucre en poudre, ...	12 gros.
Eau de fleurs d'oranges double, ...	4 gros.

On met dans un vase convenable la pulpe, le sirop & le sucre, on le place sur des cendres chaudes; ou encore mieux dans le bain-marie, & on fait cuire le mélange en agitant continuellement; jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance d'un électuaire; alors on retire du feu, on ajoute l'eau de fleurs d'oranges, on mêle exactement le tout, & on conserve.

INFUSUM VINEUX D'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha	1 once.
Vin d'Espagne	1 livre.

On laisse infuser pendant quelques jours à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems; on passe ensuite & l'on conserve pour l'usage.

Quelques-uns ont conseillé d'ajouter à l'infusion de l'écorce jaune d'orange, ou quelque autre aromatique.

EXTRAIT DE VALERIANE SAUVAGE.

On prend des racines de valériane ſauvage ſeches ; on les inciſe ; on les concaſſe ; on verſe deſſus 20 parties d'eau chaude, & après quelques heures d'infuſion, on fait bouillir légérement, on paſſe à travers un blanchet, on clarifie, & on fait évaporer juſqu'à conſiſtance pilulaire.

On prépare de la même manière, par infuſion & décoction, les extrait de *gentiane*, d'*aulnée*, de *réglisse*, de *douce amère*, &c.

EMPLATRE RÉSINEUX DE CURCUMA.

Emplaſtrum citrinum. (Pharmac. de Suède).

Cire jaune		12 onces.
Réſine		8 onces.
Suif de bouc		4 onces.
Huile d'olives	de chaque	2 onces.
Thérébentine		
Curcuma en poudre		2 gros.

On fait liquéfier & on coule.

Si on ajoute 6 gros d'acetate de cuivre, verdet, on aura l'*emplâtre verd.*

SULFATE DE CUIVRE AMMONIACAL.

On met dans un ballon une once de ſulfate de cuivre en poudre; on y verſe de l'amoniaque en quantité aſſez grande pour faire la ſolution du ſel ; lorſqu'elle eſt faite, on coule ; & on ajoute à la colature trois fois ſon poids d'alcool très-rectifié ; il ſe forme des petits criſtaux d'une belle couleur bleue, que l'on ſépare en décantant la liqueur, on les fait ſécher, & on les conſerve dans un flacon bien bouché.

En ſuivant le même procédé, on préparera le ſulfate de fer ammoniacal, & le ſulfate de zinec ammoniacal.

OXIDE DE FER CARBONATÉ, *Safran de mars aperitif.*

On prend du ſulfate de fer purifié, & parfaitement neutre; on le diſſout dans ſuffiſante quantité d'eau diſtillée, & que l'on a chauffé juſqu'à l'ébullition; on filtre, & on verſe peu-à-peu dans la liqueur filtrée du ſolutum de carbonate de potaſſe, juſqu'à ce quil ne ſe faſſe plus de précipité; on l'édulcore par le lavage; & après l'avoir fait ſecher on le conſerve dans une bouteille.

OXIDE DE FER ROUGE, *Colcotar, terre douce de vitriol.*

On prend du ſulfate de fer pur, on le met dans un creuſet que l'on expoſe à un grand feu, juſqu'à ce qu'il ſoit réduit en une maſſe rouge on pulvériſe enſuite cette maſſe, on la met de nouveau dans un creuſet & on l'expoſe au feu pendant une heure ou deux; enfin on la lave dans de l'eau diſtillée, & on conſerve pour l'uſage.

Ces différentes préparations ſeront exécutées & préſentées au Jury médical du Département de l'Yonne, par PHILIBERT HAY, de Toucy.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A AUXERRE,
De l'Imprimerie de LAURENT FOURNIER, Imprimeur du Jury Médical.

AN XIII. — (1805.)

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Millot, Docteur en Médecine à Auxerre.

M. Soulas, Maître en Chirurgie à Sens, Chirurgien de l'Hôpital, premier Adjoint du Maire de Sens.

M. Robin . . . . . } Pharmaciens à Auxerre.
M. Mérat-Guillot . . . }

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien à Joigny.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

SIROP DE ROSES SECHES.

Roſes de Provins onglées & ſéchées . . . . . 8 onces.
Eau diſtillée de roſes . . . . . 18 onces.
Sucre blanc . . . . . 30 onces.

On met les roſes avec l'eau diſtillée dans un matras, que l'on bouche avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, & que l'on plonge dans un vaſe plein d'eau chaude : on entretient l'infuſion pendant 10 à 12 heures à la température d'environ 40 degrés; lorſque le matras eſt refroidi, on le débouche ; on paſſe la liqueur avec expreſſion, on la laiſſe repoſer ; on la décante, enfin on prend 14 onces de cet infuſum de roſes, dans lequele on délaye un blanc d'œuf ; on le met dans un matras avec le ſucre concaſſé ; on plonge le ballon dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés, & lorſque le ſucre eſt bien fondu, & le ſirop refroidi, on le paſſe à travers une étamine, & on le conſerve dans une bouteille bien bonchée.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'IPECACUANHA.

On met dans un matras une certaine quantité d'ipécacuanha choiſi & concaſſé ; on y verſe de l'alcool rectifié, & on laiſſe infuſer pendant quelques jours à la température de l'atmoſphère ; lorſque l'alcool

paraît très-chargé, on coule la liqueur, on la verſe ſur du nouvel ipécacuanha concaſſé, afin que l'alcool puiſſe ſe ſaturer complettement; enfin, après quelques jours d'infuſion, on coule, on filtre, & on conſerve cet infuſum alcoolique dans un flacon bien bouché.

SIROP D'IPÉCACUANHA.

Sirop ſimple de ſucre . . . . . 16 onces.
Infuſum alcoolique d'ipécacuanha . . . . . 4 gros.

On mêle à froid, on agite le mêlange pendant quelques minutes avec un cuiller, pour faire vaporiſer l'alcool, & le ſirop eſt fait.

On peut préparer de la même manière des ſirops de *jalap*, de *ſcammonée*, & de différentes ſubſtances réſineuſes & ſalines, ſolubles dans l'alcool.

TARTRITE D'AMMONIAQUE POTASSÉ.

On fait diſſoudre du carbonate d'ammoniaque dans de l'eau diſtillée on ſature le diſſolutum avec de l'acidule tartareux en poudre fine, & lorſque la ſaturation eſt complette, ce dont on s'aſſure par le papier de tourneſol, on filtre la liqueur, on fait évaporer lentement, & l'on obtient, par le repos & le refroidiſſement, des cryſtaux minces en priſmes allongés, que l'on fait égoutter, ſécher & que l'on conſerve pour l'uſage.

MURIATE SUROXIGÉNÉ D'ÉTAIN.

Liqueur fumante de Libavius, ou beurre d'étain.

Pour faire cette préparation, on forme d'abord un amalgame de 4 parties d'étain ſur 5 de mercure, proportion néceſſaire pour rendre l'étain demi-fluide : on prend enſuite 6 onces de cet amalgame, 6 onces de muriate ſuroxigéné de mercure, on met ces deux ſubſtances dans un mortier de verre, & on les triture enſemble pour les bien

mélanger : on met enſuite ce mêlange dans une cornue de verre que l'on place ſur un bain de ſable, on adapte au col de la cornue une allonge & un récipient d'une certaine capacité : on diſtille enſuite à une chaleur d'abord modérée & que l'on augmente progreſſivement.

On doit avoir ſoin de mouiller le ballon qui ſert de récipient avec des linges trempés dans de l'eau, afin de condenſer les vapeurs qui s'élèvent, & vont s'y rendre pendant la diſtillation.

Le 1.er produit eſt une liqueur incolore qui exhale une fumée blanche, épaiſſe, très-abondante, très-irritante, lorſqu'on la reſpire, c'eſt la *liqueur fumante de Libavius*, ou *muriate d'étain fumant*. Le 2e. produit qui diſtille eſt une liqueur plus conſiſtante, à laquelle on a donné le nom de *beurre d'étain*, ou *muriate d'étain concret*; elle adhère ordinairement aux parois de l'allonge, & on pourrait, ſi l'on voulait, recueillir ſéparement ces deux produits; mais on eſt dans l'uſage de les confondre en les réuniſſant dans un flacon garni de ſon bouchon de criſtal.

Ce qui reſte dans la cornue après la diſtillation du muriate ſuroxigéné d'étain, eſt une maſſe diviſée ordinairement en trois couches, l'une d'un blanc griſatre, eſt un muriate d'étain; la 2e. eſt un amalgame d'étain & de mercure; enfin la 3e. eſt du mercure coulant, chargé d'une certaine quantité d'étain oxidé.

ETHER MURIATIQUE.

Muriate ſuroxigéné d'étain, . .	de chaque, . .	8 onces.
Alcool très-rectifié, ...		

On met l'alcool dans une cornue de verre tubulée, on la place ſur un bain de ſable, on ajuſte à ſa tubulure un tube de verre recourbé qui communique dans ſa cavité; on adapte à ſon col une allonge, un ballon tubulé auquel on ajuſte un flacon; puis on aſſujetit l'appareil, on les lutte; enfin lorſque l'appareil eſt bien diſpoſé, on verſe peu-à-peu par la tubulure de la cornue le muriate ſuroxigéné d'étain, puis on procéde à la diſtillation par un feu très-doux, en ayant l'attention d'environner les récipients de linges trempés dans l'eau froide ou

mieux encore en les environnant de glace. Lorſque la diſtillation ceſſe & que l'appareil eſt refroidi, on prend la liqueur diſtillée, on la met dans une cornue de verre ſur de la potaſſe cauſtique & on la rectifie à un feu très-doux.

On peut auſſi obtenir l'ether muriatique en diſtillant ſur de l'oxide de manganèſe un mélange à parties égales d'alcool rectifié & d'acide muriatique très-concentré.

ACETATE D'AMMONIAQUE.

communément *Eſprit de mindererus.*

On le prépare avec une certaine quantité de vinaigre concentré & diſtillé, auquel on ajoute du carbonate d'ammoniaque juſqu'à parfaite ſaturation : on filtre enſuite au travers d'un papier placé dans un entonnoir de verre & on enferme la liqueur filtrée dans un flacon bouché à l'émeri.

Nota. On peut auſſi par une évaporation très-ménagée obtenir quoique difficilement, l'acetate d'ammoniaque criſtalliſé.

CARBONATE DE MAGNÉSIE.

On prend ſulfate de magnéſie, communément *Sel d'epſom*, ou de *ſedlitz*; on fait diſſoudre dans quantité ſuffiſante d'eau diſtillée; puis on ajoute un ſolutum de carbonate de potaſſe, juſqu'à ce qu'il ne ſe faſſe plus de précipité; on décante la liqueur qui contient en ſolution du ſulfate de potaſſe, on raſſemble le précipité que l'on fait ſecher, & que l'on conſerve dans un bocal.

Si on veut obtenir la magnéſie pure, on met le carbonate de magnéſie dans un creuſet placé au milieu des charbons ardens, & que l'on chauffe juſqu'à ce que l'acide carbonique ſoit entièrement dégagé. On tire alors le creuſet du feu, & après avoir laiſſé refroidir, on enferme ſur le champ la magnéſie dans un flacon bien bouché.

ACIDE BORACIQUE,

Autrefois *Sel ſédatif de Homberg.*

On prend borate ſurſaturé de ſoude (borax du commerce); on diſſout dans ſuffiſante quantité d'eau bouillante ; on ajoute enſuite peu à peu acide ſulfurique, quantité ſuffiſante pour parfaite ſaturation ; on filtre & on évopore ſelon l'art, & on met à cryſtalliſer dans un lieu frais ; on ſépare enſuite les cryſtaux que l'on fait ſécher au ſoleil, la liqueur, ſurnageant les criſtaux, contient du ſulfate de ſoude, que l'on peut en tirer par criſtalliſation.

Ces différentes préparations ſeront exécutées & préſentées au Jury médical du Département de l'Yonne, par VICTOR-JOSEPH DESCHAMPS, demeurant à Avallon.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE BIBLIOTHÈQUE

A AUXERRE,
De l'Imprimerie de Laurent Fournier, Imprimeur du Jury Médical.

AN XIII. --- (1805.)

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Millot, Docteur en Médecine à Auxerre.

M. Soulas, Maître en Chirurgie à Sens, Chirurgien de l'Hôpital, premier Adjoint du Maire de Sens.

M. Robin . . . . . } Pharmaciens à Auxerre.
M. Mérat-Guillot . . . }

M. Bouchardat, Pharmacien à Avallon.

M. Courtois, Pharmacien à Joigny.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

SIROP DE RHUBARBE ET DE SENNÉ.

Rhubarbe choisie	de chaque . 12 gros.
Senné mondé	
Canelle de Ceylan	1 gros & demi.
Potasse carbonatée	2 scrupules.
Gingembre	½ gros.
Infusum de chicorée.	10 onces.
Infusum de roses	4 onces.
Sucre blanc	24 onces.

Pour préparer ce sirop, on fait séparément une infusion de chicorée & de roses pâles ; lorsque ces infusions sont faites, on prend de chacune d'elles, la quantité prescrite, que l'on verse sur les autres substances que l'on a mises dans le bain-marie d'un alambic ; & on les y fait infuser pendant douze heures à une température de 40 à 50 degrés. Alors on coule à travers un linge, on laisse reposer, on décante & on fait fondre le sucre, que l'on clarifie à la manière accoutumée

SUCRE A LA CANELLE.

Sucre	1 livre.
Eau de canelle	4 onces.

On fait cuire à la grande plume, & on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces, & tandis que la ma-

tière eſt encore chaude ; on la diviſe en petites tablettes que l'on renferme dans une boëte & que l'on conſerve dans un lieu ſec.

PASTILLES DE RÉGLISSE A L'IRIS.

Trochiſci bechici albi. (Pharm. de Suède.)

Racines de réglisſe mondée de ſon épiderme & pulvériſée.	3 gros.
Iris de Florence en poudre	6 gros.
Amidon	4 gros.
Sucre blanc	8 onces.

On mêlange ces différentes ſubſtances qui doivent être réduites en poudre très-fine, on les incorpore avec ſuffiſante quantité de mucilage de gomme adragant, pour former une pâte que l'on diviſe en tablettes.

Quelquefois on ajoute aux poudres ci-deſſus marquées 2 ſcrupules de ſafran en poudre, & on forme ainſi les *trochiſques béchiques jaunes.*

ELECTUAIRE DE SENNÉ.

Electuarium Sennæ. (Parmac. de Suède.)

Senné mondé & en poudre très-fine	2 onces.
Pulpe de tamarin	6 onces.

Sirop ſimple (ou de pêcher) quantité ſuffiſante, pour former, ſelon l'art, un mêlange exact & d'une conſiſtance molle.

EMPLATRE DE PLOMB THÉRÉBENTINÉ.

Emplaſtrum adheſivum. (Pharm. de Suède.)

Huile d'olives	24 onces.
Oxide de plomb demi-vitreux (litharge)	12 onces.
Oxide blanc de plomb (céruſe)	4 onces.
Therébentine commune	2 onces.
Cire jaune	8 onces.
Eau	quantité ſuffiſante.

On met dans une baſſine les oxides de plomb avec l'huile & de l'eau, on fait chauffer & bouillir ſur un feu doux, en agitant conti-

nuellement avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que la combinaiſon ſoit faite, & ait acquis la conſiſtance emplaſtique : alors on retire la baſſine du feu, on y ajoute la cire caſſée en petits morceaux, & la thérébentine, en remuant juſqu'à ce que l'emplâtre commence à ſe refroidir & que l'on puiſſe en former des magdaléons.

DISSOLUTUM MURIATIQUE DE FER.

On met dans un balon 8 onces d'oxide de fer rouge, on y verſe de l'acide muriatique concentré, en aſſez grande quantité, pour obtenir une ſolution complettement ſaturée de fer, ce dont on eſt aſſuré, lorſqu'il reſte dans le fonds du ballon une portion d'oxide non diſſoute; alors on coule & on conſerve dans un flacon bien bouché.

ALCOOL MURIATIQUE DE FER,

Tinctura muriatis ferri.

Diſſolutum muriatique de fer, ... 1 partie.
Alcool rectifié, ... 3 parties.

On mêle & on conſerve pour l'uſage.

MURIATE DE FER AMMONIACAL SUBLIMÉ,

Fleurs de ſel ammoniac martiales, ou *ens Martis.*

Muriate d'ammoniaque, ... 8 onces.
Limaille de fer en poudre très-fine, ... 4 onces.

On mêle ces deux ſubſtances en poudre; on les laiſſe expoſées à un air humide pendant quelque tems; alors on les introduit dans une cornue que l'on place ſur un bain de ſable; on adapte un récipient & on chauffe par dégrés.

A la première action du feu, il diſtille d'abord un peu d'ammoniaque liquide cauſtique; l'action du feu devenant plus intenſe, il ſe ſublime dans le col de la cornue, & à ſa voûte ſupérieure, une matière ſaline qui eſt du muriate de fer ammoniacal, c, a, d, un muriate de fer & un muriate d'ammoniaque. On ſépare ce ſel ſublimé, & on le conſerve dans un flacon bien bouché.

ETHER MURIATIQUE, anciennement.
Ether marin.

Oxide noir de manganèse, ...	8 onces.
Muriate de soude décrépité, ...	24 onces.
Acide sulfurique, ...	12 onces.
Alcool rectifié, ...	8 onces.

Après avoir réduit en poudre séparement le muriate de soude & l'oxide de manganèse, on les mêle, on les introduit dans une cornue tubulée, que l'on place sur un bain de sable, & à laquelle on adapte un ballon, on lute cet appareil, & lorsqu'il est sec, on verse par la tubulure & peu-à-peu l'alcool & l'acide sulphurique, & on procède à la distillation par une chaleur très-douce; on obtient ainsi l'Ether muriatique, & pour l'avoir très-pur, on le rectifie par une nouvelle distillation sur de la potasse caustique.

Lorsque dans la préparation de cet éther, on prolonge la distillation & qu'on pousse un peu le feu, on obtient avec l'éther une huile ethérée qui se précipite au fond de la liqueur & qui, par la rectification, devient diaphane & acquiert une odeur, une saveur très-agréables, sur tout quand on la dissout dans l'eau avec une suffisante quantité de sucre.

ETHER SULPHURIQUE MARTIAL DE TROMMSDORFF.

On met dans un flacon $\frac{1}{2}$ once d'oxide de fer rouge, on y verse 4 onces d'éther sulfurique rectifié, & on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems le flacon : après quelques jours d'infusion, on décante la liqueur, & on la conserve pour l'usage dans un flacon bien bouché.

POUDRE FUMIGATOIRE POUR PURIFIER L'AIR.

Muriate de ſoude (Sel marin ordinaire), ... 16 onces.
Oxide noire de manganéſe, ... 2 onces.

On pulvériſe groſſièrement le Sel marin, on y mêle l'oxide de manganèſe réduit en poudre très-fine, & on conſerve ce mélange ſalin dans un lieu ſec. Cette poudre eſt déſtinée à faire des fumigations pour détruire les miaſmes putrides & contagieux, dont l'air peut être accidentellement chargé, ſoit par les émanations d'un cadavre, ſoit par les excrétions des malades; dans les infirmeries, dans la chambre d'un malade, dans les priſons, dans les atteliers où ſont raſſemblés un grand nombre d'ouvriers; enfin dans tous les cas où l'air d'un appartement, d'un local quelconque eſt chargé d'effluves putreſcens ou contagieux. Pour ſe ſervir de cette poudre, on en prend une ou deux fortes pincées que l'on met dans une ſoucoupe, ou petit vaſe de terre cuite en grès; on y verſe enſuite par goute & à diverſes repriſes, environ une petite cuillerée à café d'acide ſulfurique, ou *huile de vitriol*; il s'élève, auſſitôt un gaz ou vapeur acide, très-pénétrante, qui ſe répand ſucceſſivement dans toute l'étendue de l'appartement, détruit, décompoſe entièrement les miaſmes putrides dont l'air eſt chargé: & s'il eſt néceſſaire, on peut répéter ces fumigations pluſieurs fois par jours même dans les chambres des malades, car en ſe bornant à la petite doſe qui a été indiquée, elles n'exciteront jamais la toux, & ſeront ſuffiſantes pour corriger l'infection de l'air.

Ces fumigations ſeront également efficaces pour détruire l'odeur déſagréable & ſouvent dangereuſe, que laiſſent dans nos appartemens, dans les chambres d'un vaiſſeau, les peintures faites avec l'huile & les oxides métalliques. En faiſant dans un appartement qui vient d'être peint deux ou trois fumigations ſucceſſives, on le privera, en peu de jours de l'odeur, qu'il aurait conſervé pendant pluſieurs mois, ſi on l'eut abandonné à la ſeule action du tems.

Ces différentes opérations ſeront exécutées & préſentées au Jury-médical du Département de l'Yonne, par LOUIS POUMIER fils, demeurant à Sens.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A TROYES,

De l'Imprimerie de F. MALLET, Imprimeur de la Préfecture, rue Moyenne, N°. 274.

AN XIV. ---- (1805.)

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

M. Chaussier, Professeur de l'école de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Colin, Docteur en Médecine, à Nogent-sur-Seine.

M. Pigeotte, Docteur en Médecine, à Troyes.

M. Gentil . . . . . } Pharmaciens à Troyes.
M. Lenoble . . . . . }

M. Regnoul, Pharmacien à Nogent-sur-Seine.

M. Simon, Pharmacien à Bar-sur-Aube.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

SIROP DE GIROFLES.

On prend 6 gros de girofles concassés, on les met dans le bain-marie d'un alambic, avec une livre et demie d'eau bouillante et autant de bon vin blanc; et après quelques heures d'infusion, on retire par la distillation 12 onces d'une liqueur odorante, légèrement alcoolique, dont on fait un sirop, en y faisant fondre au bain-marie 22 onces de beau sucre concassé.

INFUSUM ALCOOLIQUE ET AROMATIQUE D'ALOES.

Baume de vie de le Lievre, Elixir de Spina.

Aloës citrin, ...	de chaque . . .	4 gros.
Thériaque, ...		
Rhubarbe, ...		3 gros.
Gentiane, ...		2 gros.
Agaric, ...	de chaque . . .	1 gros.
Zédoaire, ...		
Myrrhe, ...		
Safran Gatinois, . . .		
Alcool faible, (eau-de-vie)		1 livre.

On coupe menu le safran ; on réduit en poudre grossière les racines, les gommes résines ; on met le tout avec l'alcool dans un matras que l'on bouche bien, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant 7 à 8 jours ; on introduit ensuite la thériaque, on laisse infuser pendant 8 autres jours ; ensuite on coule et on filtre ; on verse sur le marc 8 onces d'alcool faible ; on fait infuser une seconde fois ; et on réserve ce second produit pour servir à des usages particuliers.

Quelques-uns ajoutent à la première infusion 2 onces de sucre.

EXTRAIT D'OPIUM.

Communément *Extrait gommeux d'Opium.*

On prend une certaine quantité d'opium du commerce, on le coupe en morceaux un peu gros ; on le met dans une terrine de grès ; on y verse de l'eau froide, et on laisse ainsi macérer pendant 24 heures : après ce tems on décante la liqueur ; on verse sur le marc une nouvelle quantité d'eau froide, et on réitère cette opération, jusqu'à ce que l'eau cesse de se charger d'aucun principe soluble : alors on passe sans expression, on réunit, on filtre les liqueurs provenant des colatures ; et on les fait évaporer selon les règles de l'art jusqu'à consistance d'extrait sec ; ce qui est bien préférable à la consistance mollasse que l'on se borne ordinairement à donner aux extraits ; parce qu'outre l'avantage de mieux se conserver, ils peuvent facilement être réduits en poudre très-fine, et être également répartis dans les masses pilullaires ou autres compositions officinales.

POUDRE DE SENNÉ COMPOSÉE.

Pulvis sennæ compositus. (Pharm. de Suède.)

Senné, ...	1 once.
Scammonée d'Alep, ...	4 gros.
Tartrite acidule de potasse	2 onces.

On pulvérise ces substances selon l'art, on les mêle pour en former une poudre que l'on conserve pour l'usage.

Si on mêle, si on incorpore cette poudre avec 10 onces de pulpe de casse, et suffisante quantité de sirop de pêchers, on forme l'*électuaire de senné composé.*

THÉRIAQUE *de la pharmacopée de Suède.*

Racines d'Angélique, ...	4 onces.
--- de gentiane, ...	3 onces.
--- de valériane sauvage, . . .	1 once et demie.
Racines de zédoaire, . . } Petit cardamome, . . }	de chaque 1 once.
Safran, ... } Myrrhe, ... } Opium, (extrait préparé à l'eau), ... } Extrait de réglisse, . . }	de chaque 4 gros.
Miel blanc, ...	38 onces.

Après avoir choisi toutes ces substances, réduit en poudre celles qui sont susceptibles de l'être, on dissout la myrrhe, les extraits de réglisse et d'opium dans du vin d'Espagne ; lorsque la dissolution de ces substances est complette, on la mêle avec le miel, que l'on a fait liquefier par une douce châleur ; ensuite on y ajoute peu-à-peu, et en remuant continuellement

les autres substances qui ont été réduites en poudre très-fine.

Si dans la suite cet électuaire se dessèche, on lui rend la consistance convenable, en y ajoutant une quantité suffisante de vin d'Espagne.

PURIFICATION DE L'ACIDULE TARTAREUX,

ou Crême de Tartre.

Ce sel, comme on le sait, se prépare en grand près de Montpellier, en faisant bouillir dans des chaudières de cuivre pleines d'eau, le tartre des tonneaux avec une terre alumineuse ou argilleuse d'une nature particulière : mais comme on le laisse cristalliser dans les chaudières, souvent il se forme aux parois de la chaudière une couche d'oxide de cuivre ; et lorsqu'on enlève la croûte saline et concrète, l'oxide de cuivre se détache, se répand à la surface du sel, y adhère quelquefois en assez grande quantité pour lui donner une teinte verdâtre. Il importe donc, avant d'employer ce sel, pour l'usage pharmaceutique, de le dépouiller de cet oxide étranger à sa composition, et qui peut être nuisible dans plusieurs cas ; et on y parvient facilement en le lavant, l'agitant dans une grande quantité d'eau froide, ce qui suffit pour entraîner les substances étrangères qui adhèrent à sa surface : on le fait ensuite égoutter et sécher.

SULFATE DE CUIVRE AMMONIACAL.

On met dans un ballon une once de sulfate de cuivre en poudre ; on y verse de l'ammoniaque en quantité assez grande pour faire la solution du sel : lorsqu'elle est faite, on coule, et on ajoute à la colature trois fois son poids d'alcool très-rectifié : il se forme des petits cristaux d'une belle couleur bleue, que l'on sépare en décantant la liqueur ; on les fait sécher et on les conserve dans un flacon bien bouché.

Le récipiendaire préparera aussi par le même procédé :

1°. Le *sulfate de fer ammoniacal*, avec une once de sulfate de fer purifié, sur lequel il versera d'abord de l'ammoniaque et ensuite de l'alcool.

2°. Le *sulfate de zinc ammoniacal*, en traitant de la même manière le sulfate de zinc purifié ; et il décrira les phénomènes de ces opérations, et en mettra les produits sous les yeux du Jury.

MURIATE AMMONIACAL DE CUIVRE SUBLIMÉ.

Muriate d'ammoniaque, ... 4 onces.
Limaille de cuivre, ... 2 onces.

On mêle ces deux substances en poudre ; on les laisse exposées à un air humide pendant quelque tems ; alors on les introduit dans une cornue que l'on place sur un bain de sable ; on adapte un récipient et on chauffe par degrés.

A la première action du feu, il distille d'abord un peu d'ammoniaque liquide caustique ; l'action du feu devenant plus intime, il se sublime dans le col de la cornue, et à sa voûte supérieure, une matière saline, qui est du muriate de cuivre ammoniacal, c'est-à-dire, un muriate de cuivre et un muriate d'ammoniaque. On sépare ce sel sublimé, et on le conserve dans un flacon bien bouché.

MURIATE SUROXIGÉNÉ D'ÉTAIN.

Liqueur fumante de Libavius, ou beurre d'étain.

Pour faire cette préparation, on forme d'abord un amalgame de 4 parties d'étain sur 5 de mercure, proportion nécessaire pour rendre l'étain demi-fluide : on prend ensuite 6 onces de cet amalgame, 6 onces de muriate suroxigéné de mercure, on met ces deux substances dans un mortier de verre, et on les triture en-

semble pour les bien mêlanger : on met ensuite ce mêlange dans une cornue de verre que l'on place sur un bain de sable, on adapte au col de la cornue une allonge et un récipient d'une certaine capacité : on distille ensuite à une chaleur d'abord modérée et que l'on augmente progressivement.

On doit avoir soin de mouiller le ballon qui sert de récipient avec des linges trempés dans de l'eau, afin de condenser les vapeurs qui s'élèvent, et vont s'y rendre pendant la distillation.

Le premier produit est une liqueur incolore qui exhale une fumée blanche, épaisse, très-abondante, très-irritante, lorsqu'on la respire, c'est la *liqueur fumante de Libavius*, ou *muriate d'étain fumant*. Le second produit qui distille est une liqueur plus consistante, à laquelle on a donné le nom de *beurre d'étain*, ou *muriate d'étain concret* ; elle adhère ordinairement aux parois de l'allonge, et on pourrait, si l'on voulait, recueillir séparément ces deux produits ; mais on est dans l'usage de les confondre en les réunissant dans un flacon garni de son bouchon de cristal.

Ce qui reste dans la cornue après la distillation du muriate suroxigéné d'étain, est une masse divisée ordinairement en trois couches ; l'une d'un blanc grisâtre, qui tapisse le dôme et les parois de la cornue, est un muriate d'étain ; la seconde qui se trouve à son fonds, est un amalgame d'étain et de mercure ; enfin la troisième est du mercure coulant, chargé d'une certaine quantité d'étain oxidé.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Aube, par CLAUDE MALVAL, *demeurant à Arcys-sur-Aube.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHAALONS,
De l'imprimerie de Bouchard et Martin, Imprimeurs du Jury médical, place du Marché, n.° 258.

Vendémiaire an XIV.

JURY MÉDICAL

DE LA MARNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Auger, Docteur en médecine, à Chaalons.

M. Navier, Docteur en médecine, à Reims.

M. Dagonet..... } Pharmaciens, à Chaalons.
M. Tisset..... }

M. Perreau..... } Pharmaciens, à Reims.
M. Siret..... }

A MONSIEUR

MONSIEUR DE JESSAINT,

PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

HOMMAGE PUBLIC

DE RECONNAISSANCE ET DE RESPECT,

POUR la Sagesse et la Justice qu'il porte dans les différentes branches de l'administration;

POUR l'intérêt qu'il prend à tous les objets d'utilité publique;

POUR les soins qu'il donne aux progrès de l'industrie, à la prospérité du Département.

J. A. OLIVIER.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Le Président du Jury médical, expressément chargé, par S. E. le Ministre de l'intérieur, de recueillir des renseignemens sur tous les objets qui peuvent concourir à compléter le travail sur la *Topographie médicale de la France*, commencé par la Société royale de médecine, et qui se continue actuellement par la Société de l'Ecole de médecine de Paris, a invité tous les membres des Jurys médicaux, à faire dans leurs départemens des recherches sur les eaux minérales qui s'y trouvent, et à en déterminer la nature par une suite d'expériences et d'observations.

Pour répondre à cette invitation, M. Tisset, membre du Jury médical de la Marne, s'est réuni à M. Legrand, pharmacien à Chaalons; et ces deux savans chimistes, après avoir fait l'analyse d'une source d'eau minérale, située à Sermaize, ont remis au Jury le précis de leurs observations. Comme ce travail, très-bien fait, présente plusieurs objets d'instruction et de discussion, on l'a fait imprimer, pour servir de sujet à un examen public, pour réception de Pharmacien. Le Récipiendaire, qui lui-

même a examiné sur les lieux les eaux minérales de Sermaize, répétera, sous les yeux du Jury, les principales expériences propres à en faire connaître la nature et les propriétés.

ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE SERMAIZE,

PAR MM. TISSET et LEGRAND.

§. I.er *Topographie et Observations générales.*

SERMAIZE est un gros bourg du département de la Marne, situé sur la rivière de Saulx, à 7 lieues O. de S.te-Manéhould; 4 lieues N. O. de Bar-sur-Ornain; 4 lieues N. de S.-Dizier; 5 lieues E. de Vitry-le-François; et 12 lieues S. de Chaalons. Il est composé de deux rues qui se croisent. Les maisons y sont généralement bien bâties, et on y compte 1700 habitans.

Son territoire est borné à l'Est par une forêt d'une assez grande étendue, et les environs présentent les perspectives les plus agréables.

En général le pays est très-fertile. Le terrain, en partie argile et sable très-divisé, se couvre tous les ans de productions utiles. Les vins, en assez petite quantité, se consomment dans le pays, et n'ont aucune réputation. Les rivières sont poissonneuses; on y distingue sur-tout la truite. Les habitans, extrêmement laborieux et actifs, accueillent les étrangers de la manière la plus affable.

C'est à un quart de lieue E. de ce bourg, dans une vallée cultivée, garnie de divers monticules, et d'environ 200 arpens d'étendue, que l'on trouve les eaux minérales dont nous présentons l'analyse. La source est située au levant de la vallée; elle est creusée dans le sol, entourée d'un petit bassin circulaire, construit en maçonnerie, qui est surmonté d'une rondelle en pierre, semblable à celle des puits. La profondeur

du bassin est de trois pieds six pouces. L'eau s'y élève par plusieurs jets distincts, qui s'élancent du fond et en soulevant le sable; et, lorsqu'elle a rempli toutes la capacité du bassin, le surplus s'échappe par une ouverture pratiquée dans l'épaisseur de la rondelle, et fournit un courant continu, très-rapide, d'environ deux pouces et demi, qui coule sur le sol, et forme un ruisseau qui se rend à une rivière voisine.

Remarquons aussi que l'on trouve à la surface du sol un graud nombre de pyrites ferrugineuses, et qu'au côté nord de la vallée, à 60 pieds de la fontaine, il y a un monticule sillonné par un ravin de 8 à 10 pieds de profondeur en quelques endroits, qui laisse apercevoir différentes couches alternatives de sable et d'argile mêlée de beaucoup de coquillages.

Les eaux de Sermaize sont connues depuis très-long-temps, et jouissent d'une certaine réputation pour la guérison de différentes maladies. Quelques écrivains en ont parlé avec éloge. Plusieurs médecins en ont prescrit l'usage; et, tous les ans, il y vient, sur-tout au printemps, un grand nombre de personnes: aussi, depuis peu d'années, la commune de Sermaize a fait élever, près de cette source, un bâtiment où les buveurs trouvent un abri et la facilité de prendre de l'exercice.

§. II. *Propriétés physiques.*

L'EAU de cette fontaine est incolore, très-diaphane; elle a une très-faible odeur de marais; sa saveur est douceâtre, légèrement ferrugineuse.

Sa pesanteur spécifique (zéro).

Sa température, 11 degrés; et, au rapport des habitans, ce degré paraît constant. Elle ne gèle jamais; ce n'est qu'après avoir parcouru un espace de 60 et quelques pieds qu'elle commence à geler.

On n'apperçoit aucuns dépôts dans son bassin. Nous avons seulement remarqué que les mousses qui croissaient sous l'eau, avaient pris une très-faible teinte de rouille, qu'elles perdaient en partie par le lavage, en abandonnant une argile jaunâtre.

Le sillon par lequel s'écoulent ces eaux est aussi très-légèrement ochré, ainsi que les graviers qui se rencontrent à son passage, à la distance de 10 à 12 pieds.

Ces eaux ne fournissent aucune bulle ou dégagement de gaz à la source.

Douze onces de cette eau, mises dans une grande phiole à laquelle on avait adapté un tube et une vessie vide, ont été posées sur des charbons ardens, jusqu'au moment d'entrer en ébullition, sans dégager de gaz.

On aperçoit le matin, à la surface du réservoir, une pellicule irisée; mais elle est si légère, qu'il a été impossible d'apprécier cette substance.

Les habitans et buveurs d'eau rapportent qu'après plusieurs jours de chaleur, la saveur ferrugineuse est mieux prononcée, et la pellicule irisée beaucoup plus abondante. Mais nous avons commencé cette analyse le 10 Thermidor an 13, et il était tombé beaucoup d'eau les jours précédens.

§ III. *Analyse par les réactifs.*

1.° Les papiers de curcuma, de tourne-sol, ainsi que les fleurs de mauve, n'ont éprouvé aucune altération par une immersion plus ou moins prolongée dans cette eau.

2.° Le savon ne s'y dissout point.

3.° L'acide sulfurique et l'acide nitreux ne produisent dans cette eau aucun changement sensible.

4.° Le prussiate de chaux n'a point coloré en bleu, aidé même par l'acide nitrique.

5.° Cependant la noix de galle y a produit une légère couleur rose sur l'instant même. Il est à remarquer que cette teinture

rose était bien mieux prononcée avec l'eau prise sur les lieux, qu'avec celle qui a été rapportée à Châlons; car il a fallu à cette dernière une demi-heure pour prendre avec la noix de galle une faible teinte brune, qui ensuite est tournée au vert.

6.° L'eau de chaux, à parties égales, a fourni un précipité abondant et floconneux, et l'eau est restée louche.

7.° L'acide oxalique a produit un précipité.

8.° L'oxalate d'ammoniaque a produit un précipité plus abondant, et en partie plus léger que celui qui a été produit par l'acide oxalique pur.

9.° Le muriate de baryte y a déterminé un précipité bien prononcé, qui n'a pu être redissous par l'acide nitrique.

10.° La soude pure y a produit un précipité léger et floconneux.

11.° La dissolution de nitrate d'argent a donné un précipité blanc, qui, après vingt-quatre heures, est devenu gris-foncé.

12.° Le gaz ammoniaque a donné un précipité floconneux et très-lent à se déposer.

13.° Une bouteille de cette eau, qui a été débouchée et couverte d'un papier pour la garantir de la poussière, est restée huit jours sans fournir aucun dépôt.

Trois semaines après, cette même bouteille, toujours couverte d'un papier, avait déposé à-peu-près un grain de substance terreuse, grisâtre. L'eau fut filtrée, le dépôt trouvé sur le filtre fut dissous par l'acide muriatique, et alors l'addition du prussiate de chaux y démontra la présence du fer.

L'effet de ces différens réactifs indique donc, dans ces eaux:

1.° La présence d'une très-petite quantité de fer;

2.° Celle d'une certaine quantité d'acide sulfurique, de chaux, de magnésie et d'alumine.

§ IV. *Distillation et évaporation.*

Deux pintes de cette eau mises dans une cornue, à laquelle était adapté un tube correspondant au récipient de l'appareil

hydrargiro-pneumatique, ont été portées à une température de soixante-dix degrés, et entretenues en cet état pendant quatre heures : il ne s'est dégagé aucune espèce de gaz ; l'air atmosphérique contenu dans le cou de la cornue a fourni quelques bulles.

Dix pintes ont été successivement ajoutées dans la cornue. Dès les premières évaporations, il se formait à la superficie de l'eau une pellicule blanche, très-mince, qui se précipitait.

1.° Après avoir amené l'évaporation à douze onces, on agita la cornue, on filtra, et on recueillit sur le papier une *matière blanchâtre, terreuse, qui, séchée, pesait soixante-huit grains.*

Cette matière subit une ébullition d'une demi-henre, avec deux pintes d'eau distillée ; on filtra ensuite la liqueur, le résidu séché ne pesait plus que vingt grains, et l'eau, par les réactifs, annonçait la présence de l'acide sulfurique et de la chaux.

On fit digérer les vingt grains restés sur le filtre, avec six onces d'acide acéteux, et huit grains furent dissous. Par l'évaporation de l'acide acéteux, on obtint des cristaux dont la dissolution était précipitée par l'acide oxalique.

Le gaz ammoniaque n'a pas troublé cette solution ; et le carbonate de potasse liquide y forma aussi un précipité.

Les douze grains de terre jaunâtre qui restaient furent dissous par l'acide muriatique, et le prussiate de chaux y démontra la présence du fer.

2.° On continua l'évaporation du reste de l'eau jusqu'à siccité, dans une capsule de porcelaine, et on obtint *deux gros quarante-huit grains de petits cristaux soyeux, informes.*

Ce nouveau résidu séché fut mêlé avec trois onces d'alcool à trente degrés, et soumis pendant une heure à une digestion, à la température de trente-six degrés. L'alcool filtré alors, le résidu séché avait perdu deux grains ; et l'alcool, évaporé jusqu'à deux gros, avait acquis une légère amertume.

Quatre onces d'eau distillée, mise à froid sur ce résidu salin, en ont dissous la plus grande partie; il est resté seulement *six grains de substance soluble dans l'eau chaude*, que les réactifs ont fait reconnaître pour un sulfate de chaux. L'eau évaporée lentement a fourni deux gros quarante grains de cristaux aiguillés, reconnus pour le sulfate de magnésie. Ce sel redissous fut précipité par le muriate de baryte jusqu'à saturation. On filtra la liqueur, qu'on mêla partie avec du carbonate de potasse liquide, ce qui fit un magma fort abondant, et partie avec l'acide oxalique, qui n'opéra aucun précipité.

§ V. *Conclusions générales.*

Il résulte de cette analyse, que douze pintes d'eau minérale de Sermaize, prises à la fontaine, le 10 Thermidor an 13, ont fourni :

1.° Sulfate de magnésie (2 gros 42 grains)	186 grains.
2.° Sulfate de chaux	54 grains.
3.° Carbonate de chaux	8 grains.
4.° Alumine	12 grains.
5.° Fer	quantité inappréciable.

Ainsi chaque pinte contient :

1.° Sulfate de magnésie	15 grains 1/2.
2.° Sulfate de chaux	4 grains 1/2.
3.° Carbonate de chaux	2/3 de gra.
4.° Alumine	1 grain.
5.° Fer	quantité inappréciable.
Total	21 grains 2/3.

On voit donc que ces eaux contiennent une assez grande quantité de substances salino-terreuses, pour mériter quelque attention; qu'elles ne doivent point être regardées comme inertes;

et que, prises avec méthode, par les conseils du médecin, elles peuvent être très-efficaces dans beaucoup de maladies chroniques. Aussi serait-il à désirer que l'on fît au bassin de cette fontaine quelques réparations pour en conserver les eaux dans leur état, et prévenir leur altération par les différentes substances que quelquefois on y jette.

ÉTHER SULFURIQUE.

Acide sulfurique concentré. } de chaque, parties égales.
Alcool rectifié..... }

On met l'alcool dans une grande cornue de verre; on y verse peu-à-peu, et par partie, l'acide en l'agitant avec précaution, afin que les liqueurs se mêlent, ce qui ne se fait pas sans un dégagement très-remarquable de chaleur. Lorsque le mélange est fait, on place la cornue sur un bain de sable échauffé; on y adapte, on y lute une alonge et un grand récipient, et on procède à la distillation avec l'attention d'entretenir la liqueur dans une légère ébullition.

Il passe d'abord un alcool odorant, qui coule par stries oléiformes, et on continue la distillation jusqu'à ce qu'il commence à paraître une vapeur blanchâtre d'une odeur sulfureuse. Si on veut continuer l'opération, on adapte promptement un autre récipient, et on obtient ainsi un fluide aqueux, acide, sulfureux, et une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile éthérée*, et communément *huile douce de vin* ou *de vitriol*. Enfin, il reste dans la cornue la plus grande partie de l'acide sulfurique qui est devenu noir, et que l'on peut encore employer à une nouvelle préparation d'éther, mais en y ajoutant une moindre quantité d'alcool.

Pour obtenir l'éther pur, il faut rectifier le second produit

de l'opération, en y ajoutant un peu de carbonate de potasse ou d'oxide noir de manganèse, en le distillant à une très-douce chaleur, et en retirant seulement les quatre cinquièmes de la liqueur que l'on a employée.

ÉTHER SULFURIQUE MARTIAL DE TROMMSDORFF.

On a conseillé dans quelques dispensaires, pour former cette préparation, de verser dans un flacon quatre onces d'éther sulfurique rectifié, sur quatre gros d'oxide de fer rouge; mais comme, d'après divers essais, l'éther sulfurique n'a d'action sur l'oxide de fer, que lorsqu'il se trouve chargé d'une certaine quantité d'acide sulfureux, il faut donc, pour obtenir l'objet qu'on se propose dans cette préparation, mettre dans un flacon quatre gros d'oxide rouge de fer, y verser ensuite quatre onces d'éther sulfurique non rectifié; laisser infuser à la température de l'atmosphère, en ayant soin d'ouvrir de temps en temps et d'agiter le flacon; et après quelques jours d'infusion, lorsque la liqueur est saturée de fer, on la décante et on la conserve dans un flacon bien bouché.

OXIDE DE CUIVRE CARBONATÉ.

On fait dissoudre du sulfate de cuivre dans suffisante quantité d'eau distillée; on filtre, on l'étend d'une certaine quantité d'eau, et on y ajoute peu-à-peu du solutum de carbonate de potasse, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; on filtre, on recueille le précipité, on le lave dans plusieurs eaux, et après l'avoir desséché, on le conserve pour l'usage.

DISSOLUTUM AMMONIACAL DE CUIVRE.

Dans un flacon de la capacité de dix onces, on met quatre gros d'oxide de cuivre carbonaté et récemment préparé; on y verse quatre onces d'ammoniaque liquide, on bouche le flacon, on l'agite de temps en temps; et lorsque l'ammoniaque est saturée de cuivre, on décante et on conserve dans un flacon fermé avec un bouchon de cristal. En y versant de l'alcool, on obtient un précipité qui est de l'*oxide de cuivre ammoniacé*.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par Joseph-Augustin OLIVIER, *demeurant à Thiéblemont.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Pour réception de Pharmacien.

A CHAALONS,

De l'imprimerie de Bouchard et Martin, Imprimeurs du Jury médical, place du Marché, n.° 258.

Vendémiaire an XIV.

MEMBRES
DU
JURY MÉDICAL
DE LA MARNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Auger, Docteur en médecine, à Chaalons.

M. Nayler, Docteur en médecine, à Réims.

M. Dagonet..... } Pharmaciens, à Chaalons.
M. Tisset..... }

M. Perreau..... } Pharmaciens, à Reims.
M. Siret..... }

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

SIROP DE LIVÉCHE.

On prend quatre livres de feuilles et de tiges de livéche fraîche (*ligusticum levisticum*, Lin) ; on les met dans le bain-marie d'un alambic avec trois livres d'eau et deux livres de bon vin blanc, et on retire, par la distillation, douze onces d'une liqueur odorante dont on fait un sirop, en y faisant fondre au bain-marie vingt-une onces de sucre concassé.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic ; on y ajoute quantité suffisante de cassonade, on clarifie avec le blanc d'œuf, et on fait cuire en consistance convenable.

Enfin, lorsque les deux sirops sont faits et presque réfroidis, on les mêle et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

PASTILLES DE MENTHE POIVRÉE.

Sucre très-blanc	8 onces.
Eau distillée de menthe poivrée	2 onces.

Huile volatile de menthe poivrée..... 1/2 gros.

On met dans un poêlon à long bec et à manche court, que l'on place sur un feu doux, quatre onces de sucre avec l'eau distillée de menthe, et on fait cuire jusqu'en consistance d'électuaire mol; alors on retire du feu, on y ajoute quatre onces de sucre granulé, ou réduit en petits grains, et mêlé exactement avec l'huile volatile de menthe. On remue, on agite pour former le mélange; lorsqu'il est fait et encore fluide, on fait tomber la matière goutte à goutte par le bec du poêlon, et à l'aide d'une spatule d'argent, sur des plaques de fer blanc bien sèches et bien polies, ou sur une feuille de papier appliquée et étendue sur un marbre.

NITRATE DE POTASSE CAMPHRÉ.

Poudre tempérante du code pharmaceutique des hospices civils.

Nitrate de potasse purifié et en poudre..... 1 once.

Camphre divisé par l'alcool..... 2 gros.

On triture, on mêle selon l'art pour former une poudre que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

EXTRAIT D'ACONIT.

On prend une certaine quantité d'aconit frais et en pleine vigueur, on le pile dans un mortier de marbre en l'arrosant avec une petite quantité d'eau; on en exprime le suc à travers un linge fort et serré; et aussitôt, sans attendre la défécation, on fait évaporer ce suc au bain-marie, en l'agitant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de miel, et alors on mêle à la masse un quart de feuilles d'aconit en poudre très-fine.

On prépare de la même manière les extraits de *cigue*, de *belladone*, de *jusquiame*, d'*elaterium* ou *concombre sauvage*, de *cerfeuil* et de *stramonium*.

ONGUENT SYNAPISÉ,

ou *Épispastique sans cantharides.*

Semence de moutarde		4 gros.
Pyrêthre	de chaque	1 gros.
Staphisaigre		
Poivre long		
Euphorbe		16 grains.
Onguent de poix (*basilicum*)		4 onces.
Thérébentine		quantité suffisante.

Après avoir pulvérisé séparément les substances qui sont susceptibles de l'être, on les mêle, on les incorpore avec l'onguent de poix et suffisante quantité de thérébentine, pour donner au mélange une consistance convenable.

EMPLATRE ACÉTATÉ DE PLOMB,

Communément *Triapharmacum.*

Oxide de plomb rouge	de chaque	1 livre.
Vinaigre blanc		
Huile d'olives		2 livres.

On réduit en poudre impalpable l'oxide de plomb rouge, on le met dans une bassine avec l'huile et le vinaigre, que l'on place sur le feu et que l'on fait cuire jusqu'à ce que la combinaison ait acquis une couleur rouge-brun : alors on la retire du feu, on la laisse refroidir, on la malaxe et on en forme des magdaléons.

Souvent on y ajoute, lorsque l'emplâtre commence à se refroidir, une once et demie de camphre en poudre.

OXIDE GRIS ET OXIDE GRIS-BLANC D'ANTIMOINE,

Oxides sulfurés d'antimoine.

Pour obtenir ces oxides qui ne diffèrent que par la couleur et le degré d'oxidation, on prend le sulfure d'antimoine purifié, on le réduit en poudre grossière; on le met dans une chaudière de fer, et on le soumet à l'action d'un feu ménagé et très-doux, ayant l'attention de remuer continuellement avec une spatule de fer : il se volatilise ainsi une partie du soufre; l'antimoine passe au premier degré d'oxidation et devient *gris.*

En continuant l'action du feu sur le sulfure d'antimoine, il se volatilise une plus grande quantité de soufre; le métal passe à un second degré d'oxidation, et forme ainsi *l'oxide gris-blanc.*

OXIDE ROUGE D'ANTIMOINE.

Fleurs rouges d'antimoine.

Soufre d'antimoine...	de chaque.....	4 onces.
Muriate d'ammoniaque.		

Après avoir pulvérisé séparément ces deux subtances, on les met dans une cucurbite de terre que l'on couvre avec un chapiteau de verre, et à l'aide d'un feu modéré, on procède à la sublimation.

ALCOOL DE POTASSE,

Teinture alkaline, dissolution de potasse dans l'alcool.

On met dans un grand creuset que l'on place dans un fourneau au mileu des charbons allumés, 8 onces de nitrate de

potasse très-pur : lorsque le sel est liquéfié, on y projète une cuillerée de charbon en poudre; il se fait aussitôt une vive déflagration : lorsqu'elle est passée, on projète dans le creuset une nouvelle cuillerée de poudre de charbon, et on continue ces projections jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de déflagration; alors on couvre le creuset, on le laisse exposé à un feu vif pendant environ une heure, ou jusqu'à ce que la matière ait acquis une couleur bleuâtre ; alors on verse cette matière en fusion dans un mortier de fer bien chaud; on la pulvérise aussitôt; on l'introduit, lorsqu'elle est encore chaude, dans un matras que l'on aura fait chauffer, et on y verse 8 onces d'alcool rectifié; on bouche le matras, on le place sur un bain de sable chaud, et on fait digérer pendant quelques jours à une douce chaleur, et en agitant de temps en temps le mélange. Enfin lorsque l'alcool a acquis une belle couleur rouge, on décante la liqueur et on la conserve dans un flacon bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par JEAN-BAPTISTE-HUBERT-XAVIER DELAPIERRE, *demeurant à Sézanne.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Pour réception de Pharmacien.

A CHAALONS,

De l'imprimerie de Bouchard et Martin, Imprimeurs du Jury médical, place du Marché, n.° 258.

Vendémiaire an XIV.

JURY MÉDICAL

DE LA MARNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Auger, Docteur en médecine, à Chaalons.

M. Navier, Docteur en médecine, à Reims.

M. Dagonet..... } Pharmaciens, à Chaalons.
M. Tisset..... }

M. Perreau..... } Pharmaciens, à Reims.
M. Siret..... }

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

SIROP DE SENNÉ ET DE RHUBARBE.

(Pharmacopée d'Edimbourg.)

Senné	2 onces.
Rhubarbe concassée	1 once.
Gingembre concassé	2 gros.
Sucre	3 livres 1/2.
Raisins de Corinthe	2 onces.
Eau	4 livres.

On fait bouillir l'eau avec les raisins jusqu'à l'évaporation d'un quart, on met dans la décoction le senné, la rhubarbe, etc., que l'on laisse infuser pendant quelques heures; on passe, on laisse reposer la colature, on décante; enfin, on ajoute le sucre, que l'on fait cuire jusqu'à la consistance de sirop.

TABLETTES DE CANNELLE.

Sucre	1 livre.
Eau de canelle	4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces; et, tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ALOÈS COMPOSÉ.

Élixir aloès saponaceum. (Pharmacopée de Suède).

Aloès citrin (Succotrin)	de chaque.....	1 once.
Acetate de potasse.....		
Myrrhe.....		
Extrait de bile de bœuf. ..		
Safran.....		4 gros.
Alcool rectifié.....		12 onces.

On triture dans un mortier de verre l'aloès, la myrrhe, l'acetate de potasse et l'extrait de bile, on y ajoute le safran; et, lorsque ces substances sont intimement mêlées, on les introduit dans un ballon, on y verse la quantité d'alcool prescrite, et on fait infuser à une douce température, en agitant de temps en temps le vase. Après trois ou quatre jours d'infusion, on passe à travers un linge fin, et on conserve pour l'usage.

PILULES D'ALOÈS ET DE COLOQUINTE,

ou *Extrait de* Rudius.

Aloès citrin (Succotrin)	10 onces.
Coloquinte coupée.....	6 gros.

Scammonée d'Alep.....	de chaque.... 4 gros.
Agaric.....	
Racines de jalap.....	de chaque.... 4 gros.
Racines d'ellébore noir....	
Cannelle.....	de chaque.... 2 scrupules.
Girofle.....	
Macis.....	
Alcool rectifié.....	2 livres 1/2.

On met l'agaric, la coloquinte, les racines d'ellébore noir et de jalap dans un matras de verre avec l'alcool; on bouche le matras avec un vaisseau de rencontre; et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant quatre à cinq jours, en ayant soin d'agiter de temps en temps; on coule ensuite à travers un linge avec expression, on introduit cette colature dans le même matras, et on y ajoute la scammonée et l'aloès: lorsque ces substances sont dissoutes dans l'alcool, on filtre la liqueur, on la met dans le bain-marie d'un alambic, et on retire par la distillation la plus grande partie de l'alcool, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la portion restant dans l'alambic ait acquis une consistance de miel ou de sirop épais: alors on y mêle les poudres de macis, de girofles, et on agite à l'air libre jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance pilullaire.

ÉLECTUAIRE CARYO-COSTIN.

Costus.....	de chaque..... 2 gros.
Girofle.....	
Gingembre.....	
Cumin.....	
Scammonée.....	de chaque..... 4 gros.
Hermodattes.....	
Miel blanc.....	6 onces.

Après avoir pulvérisé séparément ces différentes substances; on les mêle, on les incorpore avec le miel, pour en former une masse molle, que l'on conserve pour l'usage.

EMPLATRE AGGLUTINATIF.

Diachilum piceatum.

Emplâtre diachilon simple..... 8 onces.
Poix blanche et molle..... 3 onces.

On fait liquéfier ces deux substances à une douce chaleur, on coule à travers un linge; et, lorsque le mélange est suffisamment refroidi, on en forme des magdaléons, que l'on couserve pour l'usage.

ACIDE MURIATIQUE OXIGÉNÉ.

Acide marin déphlogistiqué de SCHÉELE.

Muriate de soude décrépité et en poudre... 3 parties.
Oxide de manganèse en poudre..... 1 partie.
Acide sulfurique..... 2 parties.

Après avoir pulvérisé séparément le sel et l'oxide de manganèse, on les mélange, on les introduit dans une cornue tubulée, que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte une alonge, un ballon à deux tubulures, et une série de trois à quatre flacons qui contiennent chacun quelques onces d'eau distillée : lorsque l'appareil est monté, luté et bien sec, on verse peu à peu de l'acide sulfurique par la tubulure de la cornue, et on distille au bain de sable à une température graduée. Il faut dans cette opération, pour coercer plus surement le gaz acide muriatique oxigéné qui se dégage, que les flacons de l'appareil soient plongés dans de l'eau froide, ou environnés de glace.

On obtient ainsi un fluide d'une couleur jaune verdâtre, d'une saveur acerbe, d'une odeur vive, très-pénétrante, qu'il faut conserver à l'ombre, dans un flacon opaque et bien bouché.

Si dans les derniers flacons de l'appareil, on a mis au lieu d'eau une solution de potasse, le gaz acide muriatique oxigéné qui y parviendra, se combinera avec la potasse, et on obtiendra par une vaporation graduée, des cristaux de muriate oxigéné de potasse.

MURIATE SUR-OXIGÉNÉ DE MERCURE,

Préparé par l'acide muriatique sur-oxigéné.

On prend une dissolution nitrique de mercure bien saturée, on y verse de l'acide muriatique sur-oxigéné, et on obtient par une évaporation lente et le refroidissement, des cristaux de muriate sur-oxigéné de mercure.

SULFURE DE MAGNÉSIE.

Soufre pulverisé..... 3 parties.
Magnésie carbonatée..... 1 partie.

On fait fondre le soufre dans un creuset de terre; lorsqu'il sera liquéfié, on y ajoute par portions la magnésie, ayant soin de remuer le mélange avec une verge de fer, pour hâter la combinaison: on verse ensuite sur une plaque de métal, on laisse refroidir, et on conserve le sulfure dans un flacon bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par JEAN-PIERRE-EUSTACHE LECOINTE-DESCHAMPS, *demeurant à Épernay.*

JURY MÉDICAL

DE LA MARNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Auger, Docteur en médecine, à Chaalons.

M. Navier, Docteur en médecine, à Reims.

M. Daconet..... } Pharmaciens, à Chaalons.
M. Tisset..... }

M. Perreau..... } Pharmaciens, à Reims.
M. Siret..... }

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

SIROP D'ANGÉLIQUE PAR DISTILLATION.

On prend quatre livres de feuilles et tiges fraîches d'angélique, on les met dans le bain-marie d'un alambic, avec deux livres d'eau et deux livres de bon vin blanc; et on tire par la distillation seize onces d'une liqueur incolore, légèrement alcoolique et odorante, dont on fait un sirop au bain-marie, avec vingt-huit onces de beau sucre concassé.

EMPLATRE SIMPLE.

Sorte de Savon métallique, formé par la combinaison d'un Oxide de plomb avec une huile fixe.

Oxide de plomb demi-vitreux (litharge).	de chaq. 1 livr.
Huile d'olives.....	
Graisse de porc.....	
Eau.....	

Après avoir réduit l'oxide de plomb en poudre très-fine, on met toutes ces substances dans une bassine évasée et dont le fond

soit conoïde. On la place sur un fourneau, pour produire une ébullition modérée, et on agite la matière avec une spatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit parfaite, et qu'elle ait pris la consistance convenable. Alors on retire la bassine du feu, et lorsque la masse est presque refroidie, on la malaxe et on la réduit en magdaléons que l'on conserve pour l'usage.

On peut supprimer la graisse, et préparer cet emplâtre uniquement avec une livre de litharge et deux livres d'huile, comme l'indique la Pharmacopée de Suède.

Cet emplâtre sert de base à un grand nombre d'autres compositions emplastiques : ainsi, en y ajoutant les gommes ammonium et galbanum, et un peu de cire, on en forme l'emplâtre résino-gommeux, ou *diachilon gommé*.

EMPLATRE MERCURIEL.

Emplâtre simple	12 onces.
Cire jaune	3 onces.
Mercure coulant	4 onces.
Thérébentine	1 once.

On triture le mercure dans un mortier de fer avec la thérébentine; et, lorsqu'il est complétement éteint, on l'incorpore à l'emplâtre, que l'on aura fait liquéfier avec la cire, sur un feu très-doux, et dans un vaisseau de terre ou de fer.

PILULES MERCURIELLES.

Mercure purifié	1 once.
Muriate sur-oxigéné de mercure	1 scrupule.
Gomme adragant en poudre	12 grains.
Scammonée d'Alep } de chaque	5 gros.
Jalap } de chaque	5 gros.

Sirop de roses ou de coings..... 5 gros.

On met le mercure coulant, ainsi que le muriate sur-oxigéné, dans un mortier de verre ou d'agathe ; on triture avec un pilon de verre, on y ajoute la gomme adragant et un peu de sirop. Lorsque le mercure est bien éteint, alors on y mêle peu-à-peu les poudres de jalap, de scammonée, en y ajoutant quantité suffisante de sirop. Enfin on pile la masse jusqu'à ce qu'elle soit bien liée, bien unie, et on la conserve ainsi dans un pot ; on en forme des pilules du poids de quatre grains chacune.

SULFURE DE POTASSE.

On prend un poids égal de soufre et de potasse, ou potasse carbonatée ; on les mélange, on les met dans un creuset que l'on bouche avec un couvercle de terre. On fait d'abord un feu modéré, afin d'éviter l'inflammation du soufre ; et, lorsque le mélange est liquéfié et a acquis une consistance pâteuse, uniforme, on le coule sur un porphyre légèrement frotté d'huile ; on le brise ensuite en morceaux que l'on renferme dans un flacon à large ouverture, et qui doit être bien sec et bien bouché.

SULPHURE HYDRO-CARBONÉ D'ALUMINE,

Pyrophore d'Homberg.

On mêle trois parties de sulfate d'alumine en poudre et une de sucre ; on les met dans une poêle de fer que l'on place sur le feu, et on l'y maintient jusqu'à ce que le mélange soit sec et en partie charbonné. Alors on le retire du feu, on le réduit en poudre, on l'introduit dans un matras à cou étroit et long. On place ensuite ce matras dans un creuset que l'on remplit

de sable; on chauffe le creuset jusqu'au rouge, et on entretient le feu jusqu'à ce qu'il sorte du matras une flamme bleuâtre. Alors on retire le vase du feu, on bouche le matras pour suffoquer la flamme; et, lorsque les vases sont un peu refroidis, on verse le pyrophore dans un flacon sec, que l'on bouche bien.

DÉCOMPOSITION DU SULFATE DE SOUDE OU SEL DE GLAUBER.

Sulfate de soude.....	10 onces.
Craie ou carbonate de chaux.....	5 onces.
Charbon sec.....	3 onces.

On pulvérise ces différentes substances, on les mélange, on les met dans un creuset que l'on expose à l'action du feu, et que l'on soutient au moins pendant une heure, en remuant de temps en temps la masse avec une baguette de fer. Après ce temps, on lessive la masse dans une quantité suffisante d'eau, et on obtient du sulfure de chaux et du carbonate de soude.

On décompose également les diverses espèces de sulfates, en les traitant au feu avec un mélange de charbon et de carbonate calcaire.

SULFATE D'AMMONIAQUE,

Vitriol ammoniacal, Sel secret de Glauber.

On met dans un ballon du carbonate d'ammoniaque, on le fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau distillée; on verse desssus peu-à-peu de l'acide sulfurique étendu d'eau jusqu'à parfaite saturation. Alors on filtre la liqueur, on la fait évaporer

à une très-douce chaleur, jusqu'à une légère pellicule, et on obtient, par le refroidissement et le repos, un sel d'une saveur ammoniacale, qui cristallise en prismes comprimés, à six pans, dont deux plus larges que les autres.

DÉCOMPOSITION DU MURIATE DE SOUDE

PAR L'OXIDE DE PLOMB.

On mêle une partie de muriate de soude avec six parties de litharge ou oxide de plomb demi-vitreux, l'un et l'autre réduits en poudre très-fine; on en fait une bouillie avec de l'eau : peu-à-peu la litharge perd sa couleur. On a soin d'agiter le mélange pour en renouveler les surfaces, et faciliter l'action réciproque des molécules les unes sur les autres.

Insensiblement l'oxide devient blanc, la matière augmente de volume et acquiert de la consistance. On ajoute de l'eau à mesure qu'elle s'absorbe, pour conserver à la masse un état demi-liquide. Enfin, après quatre jours, on ajoute à la masse environ huit parties d'eau, et on filtre. La liqueur filtrée a une saveur alkaline; et, en l'évaporant, on obtient du carbonate de soude mêlé avec un peu de muriate de plomb.

Ce qui reste sur le filtre est du muriate de plomb avec excès d'oxide. Si on le traite dans un creuset entre des charbons ardens, on obtient un oxide muriaté de plomb, d'une belle couleur jaune, que l'on nomme communément *jaune minéral*, et que l'on emploie pour la peinture et dans les fabriques de papiers peints.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par Joseph *LECLERC, demeurant à Epernay.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHAALONS,

De l'imprimerie de Bouchard et Martin, Imprimeurs du Jury médical, place du Marché, n.° 258.

Vendémiaire an XIV.

MEMBRES
DU
JURY MÉDICAL
DE LA MARNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Auger, Docteur en médecine, à Chaalons.

M. Navier, Docteur en médecine, à Reims.

M. Dagonet..... } Pharmaciens, à Chaalons.
M. Tisset..... }

M. Perreau..... } Pharmaciens, à Reims.
M. Siret..... }

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

SIROP VINEUX DE MUSCADES.

Muscades rapées ..... 1 once.
Vin rouge, de Bourgogne ..... 20 onces.
Sucre blanc.. ..... 37 onces.

On met les muscades rapées dans un matras, on y verse le vin; on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant deux ou trois jours, dans le vase bien bouché; on coule avec expression, on laisse reposer, on décante; enfin, dans la liqueur décantée, on fait fondre le sucre.

PASTILLES DE RÉGLISSE A L'IRIS.

Trochisci bechici albi. (Pharmacopée de Suéde).

Racines de réglisse mondée de son épiderme, et pulvérisée ..... 5 gros.
Iris de Florence, en poudre..... 3 gros.
Amidon..... .... 4 gros.

Sucre blanc..... 8 onces.

On mélange ces différentes substances qui doivent être réduites en poudre très-fine, on les incorpore avec suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, pour former une pâte que l'on divise en tablettes.

Quelquefois on ajoute aux poudres ci-dessus marquées, deux scrupules de safran en poudre, et on forme ainsi les *trochisques béchiques jaunes*.

POUDRE DE CAMOMILLE COMPOSÉE.

Pulvis febrifugus de Fuller.

Fleurs de camomille romaine..... 5 gros.
Sel d'absynthe (potasse carbonatée)..... 1 gros.
Oxide potassé d'antimoine (antimoine diaphorétique)..... 2 gros.

On réduit séparément ces substances en poudre très-fine, on les mêle exactement, et on les conserve pour l'usage.

Si on incorpore cette poudre avec le mucilage de gomme adragant, ou mieux encore avec suffisante quantité de sirop de pêchers, on en forme des pilules ou un électuaire mol, dont la dose et le mode d'administration sont déterminés par la prescription du médecin.

ROB DE SUREAU,

ou *Extrait de baies de sureau.*

On prend une certaine quantité de baies de sureau mûres, on les pile dans un mortier de bois, on laisse le suc se défécer par le repos, on passe à travers un linge, et on fait évaporer selon l'art, jusqu'à consistance de miel épais.

EMPLATRE DE STYRAX.

Styrax liquide, purifié..... 4 onces.
Résine Elemi.. } de chaque..... 2 onces.
Cire jaune.... }
Colophone..... 4 onces.
Emplâtre simple (Diachilon)..... 1 once.

On purifie d'abord le styrax, en le faisant amollir au bain-marie, avec une très-petite quantité d'huile d'olives; ensuite on le passe à travers un tamis de crin renversé à la manière des pulpes.

D'autre part, on fait liquéfier la cire, la colophone; on ajoute sur le feu la résine élemi, on coule à travers un tamis de crin pour dépurer le mélange des corps étrangers. Alors on fait liquéfier l'emplâtre simple, on y mêle les résines, la cire; on retire le vase du feu, on ajoute le styrax liquide, on agite jusqu'à ce que la masse soit assez refroidie pour la malaxer et en former des magdaléons.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure..... 2 onces.
Acide nitrique..... 3 onces.

On met le mercure dans un matras de verre, on verse dessus l'acide; il s'excite un mouvement d'effervescence, jusqu'à ce que le mercure soit entièrement dissous, dissolution que l'on peut hâter, en exposant le matras à une douce chaleur.

Lorsque la dissolution du mercure est complète, on la conserve dans un flacon bien bouché.

Cette dissolution étendue d'une certaine quantité d'eau, forme *l'eau mercurielle*.

SULFURE NOIR DE MERCURE
PAR LA VOIE HUMIDE.

On prend un dissolutum de mercure par l'acide nitrique, qui soit pur et parfaitement saturé; on l'étend dans certaine quantité d'eau distillée, et on y verse peu-à-peu du sulfure de potasse en liqueur : il se forme un précipité noir, que l'on recueille sur le filtre; et il reste dans la liqueur un nitrate de potasse que l'on peut obtenir par l'évaporation et le refroidissement.

SULFURE NOIR DE MERCURE PAR TRITURATION,
ou *Ethiops minéral.*

Mercure très-pur..... 1 once.
Soufre sublimé..... 2 onces.

On triture ces deux substances dans un mortier de verre ou d'agathe, jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint, et que le mélange ait acquis une couleur noire intense.

POUDRE FUMIGATOIRE POUR PURIFIER L'AIR.

Muriate de soude (Sel marin ordinaire)..... 16 onces.
Oxide noir de manganèse..... 2 onces.

On pulvérise grossièrement le sel marin, on y mêle l'oxide de manganèse réduit en poudre très-fine, et on conserve ce mélange salin dans un lieu sec. Cette poudre est destinée à faire des fumigations pour détruire les miasmes putrides et contagieux, dont l'air peut être accidentellement chargé, soit par les émanations d'un cadavre, soit par les excrétions des malades;

dans les infirmeries, dans la chambre d'un malade, dans les prisons, dans les ateliers où sont rassemblés un grand nombre d'ouvriers; enfin dans tous les cas où l'air d'un appartement, d'un local quelconque est chargé d'effluves putrescens ou contagieux. Pour se servir de cette poudre, on en prend une ou deux fortes pincées que l'on met dans une soucoupe, ou petit vase de terre cuite en grès; on y verse ensuite par goutte et à diverses reprises, environ une petite cuillerée à café d'acide sulfurique, ou *huile de vitriol;* il s'élève aussitôt un gaz ou vapeur acide, très-pénétrante, qui se répand successivement dans toute l'étendue de l'appartement, détruit, décompose entièrement les miasmes putrides dont l'air est chargé : et s'il est nécessaire, on peut répéter ces fumigations plusieurs fois par jour, même dans les chambres des malades; car en se bornant à la petite dose qui a été indiquée, elles n'exciteront jamais la toux, et seront suffisantes pour corriger l'infection de l'air.

Ces fumigations seront également efficaces pour détruire l'odeur désagréable et souvent dangereuse, que laissent dans nos appartemens, dans les chambres d'un vaisseau, les peintures faites avec l'huile et les oxides métalliques. En faisant dans un appartement qui vient d'être peint deux ou trois fumigations successives, on le privera, en peu de jours, de l'odeur qu'il aurait conservée pendant plusieurs mois, si on l'eût abandonné à la seule action du temps.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Marne, par NICOLAS-ROCH *VANNESSON, demeurant à Reims.*

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

A LAON,

De l'Imprimerie d'A. P. COURTOIS, Imprimeur de la Préfecture, Place du Bourg, N.° 10.

AN XIV. ---- (1805.)

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. GEOFFROY, Docteur en Médecine, et Maire à Chery-Chartreuve.

M. BOILEAU, Docteur en Médecine, à Soissons.

M. BASTON. . . . . } Pharmaciens à Laon.
M. PETIT. . . . . }

M. DUPUIS, Pharmacien à La Fère.

M. GREVIN, Pharmacien à Soissons.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ.
ou antiscorbutique.

Racines de Raifort sauvage . . .	de chaque	8 onces.
Feuilles de Cochlearia		
de Becabunga		
de Cresson		
Oranges amères		
Canelle de Ceylan.		2 gros.
Vin blanc généreux		2 livres.
Sucre		5 livres.

Ce Sirop, ainsi que tous ceux qui doivent contenir en même temps un principe aromatique, fugace, volatil, et une substance extractive, doit se préparer en deux temps distincts de la manière suivante :

1.° On met d'abord dans le bain-marie d'un alambic le vin blanc ; on y ajoute les oranges amères coupées par tranches, la canelle concassée, les feuilles de cochlearia, de cresson, de becabunga qui doivent avoir été mondées et contusées, et enfin la racine de raifort qui doit avoir été nettoyée, ratissée, coupée par tranches minces, et écrasée dans un mortier de marbre ; puis, après avoir lutté les jointures de l'appareil, on procéde aussi-tôt à la distillation, et on retire à peu près le quart ou huit onces d'un fluide très-odorant et un peu laiteux.

On met ce premier produit dans un ballon avec une livre de sucre concassé ; on le plonge dans un bain-marie pour faire fondre le sucre, et former un premier sirop que l'on réserve.

2.° On passe à travers un linge ce qui reste dans le bain-marie de l'alambic, et après l'avoir laissé reposer, et décanté, on y ajoute deux livres de sucre que l'on clarifie avec les blancs d'œufs, et que l'on fait cuire en consistance de sirop.

Enfin, lorsque les deux sirops sont presque froids, on les mêle pour n'en former qu'un seul composé, que l'on conserve dans des bouteilles bien bouchées.

INFUSUM VINEUX DE QUINA COMPOSÉ,

tinctura ad stomachicos, de la Pharm. d'Edimbourg.

Quinquina		8 gros.
Calamus aromaticus	de chaque	6 gros.
Racines de Gentiane		
Orange séchée avant sa maturité.	de chaque	4 gros.
Sommités de petite Centaurée		
Graine de Chardon bénit		
Limaille de fer enfermée dans un nouet		12 gros.
Vin blanc		4 livres.

On met ces différentes substances dans un ballon, et on laisse infuser à la température ordinaire pendant trois ou quatre jours ; on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

INFUSUM VINEUX DE SENNÉ,

Elixir Sennæ. (Pharm. de Suède).

Feuilles de Senné		2 onces.
Semences de Coriandre	de chaque	1 gros.
de Fenouil		
Raisins de caisse		12 gros.
Vin d'Espagne		12 onces.

On pulvérise grossièrement le senné, le fenouil, la coriandre ; on les met dans un ballon avec la quantité de vin prescrite, et on laisse digérer pendant trois jours. Alors on ajoute les raisins, on laisse digérer de nouveau pendant un jour, on coule ensuite avec expression.

ELIXIR DE GARUS.

Aloës	10 gros.
Myrrhe	2 gros.

Safran de Gâtinais . . . . . 1 gros.
Canelle fine . . . . . } de chaque . . . . . 12 grains.
Gérofle. . . . . }
Alcool faible . . . . . 2 livres.

On met toutes ces substances dans un matras ; on les fait infuser pendant vingt-quatre heures ; alors on distille, au bain-marie, jusqu'à presque siccité.

On prend ensuite parties égales en poids de cet alcool distillé, et de sirop de capillaire ; on les mêle, et on conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE COLOQUINTE COMPOSÉ.

(Pharm. de Suède.)

Coloquinte séparée de ses graines . . . . . 2 onces.
Eau . . . . . 2 livres.

On fait bouillir, sur un feu doux, jusqu'à réduction de moitié ; on passe, on fait évaporer jusqu'à consistance de miel ; et alors on ajoute :

Aloës socotrin . . . . . 2 onces.
Scammonée d'Alep . . . . . 1 once.
Geroffle. . . . . 1 gros.

ÉLECTUAIRE ANTIMONIÉ DE QUINA.

Quina choisi, en poudre très-fine . . . . . 8 gros.
Tartrite de potasse antimonié. . . . . 12 grains.
Canelle en poudre . . . . . 18 grains.
Sirop de pêchers. . . . . quantité suffisante.

On met le tartrite de potasse antimonié dans un mortier de marbre ; on le pile, et lorsqu'il est réduit en poudre, on y ajoute une portion de quina, et une partie de sirop ; on triture, et on continue la trituration, en ajoutant successivement et par petites parties le quina, le sirop et la canelle, jusqu'à ce que le mêlange soit bien exact, et ait acquis la consistance d'un électuaire mol, que l'on divise en bols plus ou moins volumineux, suivant la prescription du médecin.

EMPLATRE DE PYRETHRE DE FULLER.

Racines de pyrethre . . .	de chaque	1 once.
Semences de moutarde . .		
Galbanum	de chaque	2 onces.
Sagapenum		
Ammonium.		
Cire jaune.		3 onces.
Térébenthine de Venise.		quantité suffisante.

On fait liquefier la cire avec la Térébenthine ; on y ajoute ensuite les gommes resines qui ont été purifiées par leur solution dans du vin, ou un alcool faible : enfin, lorsque la masse emplastique est à demi refroidie, on y mêle, on y incorpore la pyrethre et la moutarde qui ont été réduites en poudre très-fine.

GRAISSE OU POMMADE OXIGÉNÉE.

Graisse de porc.	24 onces.
Acide nitrique pur, à 32 degrés	12 gros.

On fait fondre la graisse sur un feu très-doux, dans un vase de fayence; on y ajoute l'acide nitrique, en remuant ce mélange sur le feu, jusqu'à ce qu'il se forme des bulles : on retire aussi-tôt le vase du feu, et l'effervescence commencée continue, jusqu'à ce que tout l'acide nitrique soit décomposé. Quand la graisse est entiérement refroidie, il convient, pour enlever les portions d'acide qui auraient pû échapper à la décomposition, de la laver dans de l'eau ; on la fait ensuite liquefier sur un feu doux, et on la coule dans des quarrés de papier.

CÉRAT D'OXIDE ROUGE DE MERCURE,

communément *Pommade ophtalmique.*

Beurre frais	4 onces.
Cire blanche	3 gros.
Oxide rouge de mercure	18 grains.
Sulfure rouge de mercure.	15 grains.
Camphre	2 gros.

On fait liquefier le beurre dans un vase de fayence sur un feu très-doux, on en sépare les impuretés qui surnagent ou se précipitent ; alors on ajoute la cire, et lorsqu'elle est liquefiée, et que le mélange commence à se refroidir, on y ajoute, peu-à-peu, l'oxide et le sulfure rouge qui ont été pulvérisés séparément ; enfin, on y mêle exactement le camphre qui a été réduit en poudre très-fine par l'affusion de quelques gouttes d'alcool.

ACIDE PYRO-TARTAREUX,

acidum tartari distillatum. (Pharm. de Suède.)

Après avoir choisi une grande cornue de terre, on l'enduit d'un lut d'argille, on y introduit une certaine quantité de tartre cru, ou acidule tartreux réduit en poudre grossiere, de manière qu'il y ait au moins la moitié de la cornue vuide ; on la place dans un fourneau de reverbere ; on y adapte ensuite un large ballon tubulé, que l'on a soin de bien lutter.

Lorsque l'appareil est ainsi préparé et bien assujetti, on allume le feu que l'on augmente par degrés, jusqu'à faire rougir la cornue ; il se dégage dans le cours de l'opération une grande quantité de gaz ; et il coule dans la cornue une huile et une liqueur acide que l'on sépare, lorsque l'opération est finie, et qu'il faut rectifier par une nouvelle distillation, qui doit se faire avec beaucoup de précaution.

La substance qui reste dans la cornue, est de la potasse carbonatée, noircie par une portion d'huile empyreumatique et du carbone : on la dépouillera de ces substances étrangères par la calcination à l'air, la solution dans l'eau, et l'évaporation.

SULFURE D'ÉTAIN.

Etain	8 parties.
Soufre sublimé	3 parties.

On met l'étain dans un creuset que l'on place au milieu des charbons ardents ; et lorsqu'il est fondu, on y porte le soufre que l'on mêle en agitant avec une spatule de fer ; et lorsque le mélange est intime, on coule dans une lingotière, et on obtient ainsi une masse cassante, friable, disposée en aiguilles larges, plates, réunies en faisceaux.

DISSOLUTION NITRIQUE DE CAMPHRE,

oleum causticum camphoræ.

Camphre	3 onces.
Acide nitrique.	6 onces.

On met le camphre émietté et concassé dans un flacon avec la quantité d'acide nitrique ; on fait digérer à une douce chaleur, jusqu'à parfaite solution du camphre, qui forme à la surface de la liqueur, une couche diaphane, oleiforme, que l'on peut séparer par le syphon ou la décantation.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Aisne, par NICOLAS-JOSEPH BUCQUOI, *demeurant à Vervins, et par* LOUIS-VICTORIN PENANT, *domicilié à Marle.*

PROGRAMME

DES OPERATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. CARON-BERQUIER, Imprimeur du Jury Médical, Rue des Sergens, N°. 6.

Vendémiaire an XIV.

JURY MÉDICAL
DE LA SOMME.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Rigollot, Docteur en Médecine à Amiens, et Juge en la Cour de Justice Criminelle.

M. Salleron, Docteur en Médecine à Amiens.

M. Lapostolle, Pharmacien à Amiens.

M. Goret, Pharmacien à Abbeville.

M. Coulon, Pharmacien à Roye.

M. Cochon, Pharmacien à Péronne.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL,
DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

SIROP DE BAUME DE TOLU PAR INFUSION,

Sirupus balsamicus tolutanus.

Baume de Tolu.	4 onces.
Eau de rivière	16 onces.
Sucre en poudre grossière.	30 onces.

On met le baume de Tolu avec la quantité d'eau prescrite, dans un ballon que l'on bouche, et que l'on place sur un bain de sable chaud ; et après 12 à 15 heures d'infusion, on décante la liqueur dans un autre ballon, on y ajoute la quantité de sucre prescrite, on plonge le ballon dans de l'eau chaude, et lorsque le sucre est fondu, et l'appareil réfroidi, on transvase le sirop dans des bouteilles que l'on bouche bien.

SIROP DE CIGUE.

Suc de racine de Cigue	1 partie.
Sucre blanc.	1 partie 1/2.

Après avoir mondé et nettoyé les racines de Cigue, on les coupe en tranches, on les pile dans un mortier de

marbre en les arrosant avec la plus petite quantité possible d'eau distillée ; on en exprime le suc, on le met dans un poëlon d'argent avec le sucre, et un blanc d'œuf, et après l'avoir clarifié, on le cuit à consistance de sirop.

CONSERVE DE CIGUE.

On prend des racines fraiches de Cigue, on les nettoie, on les monde bien, on les coupe par tranches très-minces, et on les pile dans un mortier, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte ; alors on y ajoute deux parties de beau sucre blanc et on continue de piler et de pister jusqu'à ce que le mêlange soit intime.

Ce sirop de Cigue, ainsi que sa conserve, dont les effets, suivant quelques praticiens, bien supérieurs à l'extrait ordinaire des pharmacies, ne doivent se préparer qu'en petite quantité, parceque le tems et la formentation en détruisent facilement les propriétés.

PULPE ET CONSERVE DE CYNORRHODON,

Ou fruits d'Églantier.

On cueille le Cynorrhodon, lorsqu'il a acquis une couleur rouge, et qu'il conserve cependant de la fermeté, on en coupe les deux extrémités, c, a, d, le pédicule et la sommité du calice, on le fend selon sa longueur, et on enlève exactement les semences et le duvet qui se trouvent dans son intérieur. On met le fruit ainsi préparé dans une terrine vernissée ; on l'arrose de vin blanc, et on le laisse ainsi pendant 2 ou 3 jours à la cave, jusqu'à ce

Pour bien faire cette préparation, on met dans un grand ballon l'alcool, on y ajoute peu-à-peu l'acide sulfurique, et lorsque le mêlange est fait, et que la chaleur est diminuée, on y met les différentes plantes qui ont été réduites en poudre grossière, on bouche le matras avec un parchemin, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère pendant 2 ou 3 jours, en ayant soin de remuer plusieurs fois le vase : ensuite on tire au clair, on y met le sucre concassé, et lorsqu'il est fondu, on décante la liqueur que l'on conserve pour l'usage.

Quelques Pharmacopées ont prescrit de verser d'abord l'acide sulfurique sur les plantes ; mais ce procédé est vicieux, parce qu'il déterminerait la carbonisation des plantes. On pourrait aussi sans inconvéniens supprimer de cette formule le sucre et même quelques-unes des plantes, comme l'ont fait quelques Pharmacopées.

SULFATE DE ZINC PURIFIÉ,

Gilla vitrioli, des anciennes Pharmacopées.

Ce sel qui se prépare en grand dans quelques fabriques, et qui se trouve dans le Commerce sous le nom de *Couperose blanche* ou *Vitriol blanc*, est souvent avec excès d'acide, souvent altéré par quelques portions de fer et même de cuivre. Pour l'employer en Pharmacie, il faut le purifier, et on y parvient en le faisant dissoudre dans de l'eau distillée, en y tenant plongés quelques morceaux de zinc en grenaille, qui servent à saturer l'acide libre, et déterminent en même-tems la précipitation du fer et

du cuivre, qui pourraient se trouver accidentellement dans ce sel : enfin lorsque la solution est complettement saturée, on filtre, on fait évaporer jusqu'à une légère pelicule, et on obtient partie par le réfroidissement et le repos, le sulfate de zinc cristallisé qu'il faut faire égoutter et conserver dans un bocal.

ANALYSE DE LA FARINE DE FROMENT.

L'objet de cette analyse est de séparer les différentes substances qui composent le grain de froment, d'en reconnaître la nature, d'en déterminer les propriétés, les proportions respectives, et pour y parvenir, il faut employer une série de procédés:

1°. On prend une livre de farine de froment récemment moulue, on la passe à travers deux tamis à mailles successivement plus fines et plus serrées, pour en séparer *le son* ou partie corticale du bled : et pour obtenir la plus grande précision dans les résultats, on lave le son avec de l'eau distillée, on passe à travers un tamis serré, on fait sécher le son, on en détermine le poids, et on examine l'eau du lavage.

2°. On fait avec la farine tamisée et de l'eau, une pâte ferme, dont on forme une pelotte que l'on puisse facilement tenir et comprimer avec les mains ; alors on soumet ce peloton pâteux, à un petit filet d'eau qui sort par le robinet d'une fontaine, sous laquelle on a placé un grand vase ou bassine ; on serre, on comprime continuement entre ses mains la masse pâteuse que l'on tient, et on continue ainsi cette lotion, jusqu'à ce qu'il ne reste plus

qu'il soit suffisamment ramolli ; alors on le pile légérement dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, on en tire la pulpe en passant au travers d'un tamis de crin ; et pour avoir cette pulpe plus unie, plus fine, on la passe une seconde fois à travers un autre tamis plus serré.

Pulpe de Cynorrhodon.	6 onces.
Sucre blanc en poudre	36 onces.

On met dans un mortier de marbre, la pulpe, et le sucre réduit en poudre très-fine, on les pile, on les piste jusqu'à ce que le mêlange soit intime et exact.

On prépare aussi cette conserve en délayant la pulpe avec le sucre cuit à la plume, et en faisant chauffer un instant le mêlange, pour l'obtenir plus exact ; mais le premier procédé est préférable, parcequ'il fournit une conserve plus unie, plus homogène, et d'un rouge plus clair.

INFUSUM HUILEUX DE JUSQUIAME,

Ou Huile de Jusquiame.

Feuilles de Jusquiame fraiches.	de chaque 1 livre.
Huile d'olives..	

Après avoir mondé les feuilles, on les contuse, on les pile dans un mortier de marbre, et on les presse légérement pour en exprimer le suc, ou la partie la plus fluide que l'on rejette ou que l'on reserve pour d'autres usages; et l'on met le marc ou la masse restant des plantes dans un vase de fayence ou de verre, on y ajoute l'huile et on laisse infuser à la température de l'atmophère : après

3 ou 4 jours de cette infusion, on passe à travers un linge, on laisse reposer la colature, on décante ensuite et on conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de même l'infusum huileux de *Stramonium*, de *Cigue*, de *Morelle*, avec ses baies, en faisant infuser dans l'huile d'olives les plantes fraîches, contusées, et dont on aura exprimé la partie la plus aqueuse, procédé préférable à la coction avec la plante entière, parce que l'huile ne peut se charger de sucs aqueux, qu'elle n'exerce aucune action sur la partie extractive et qu'elle se charge plus immédiatement de l'arome et de la partie colorante des plantes.

INFUSUM ALCOOLIQUE ACIDE AROMATIQUE,

Elixirium vitrioli Mynsicht.

Racines de galanga	. . de chaque 4 gros.
——— d'acorus vrai . . .	
Fleurs de camomille romaine	de chaque . . 2 gros.
Feuilles de sauge	
——— d'absinthe petite . .	
——— de menthe crépue .	
Giroffles.	de chaque . . 1 gros 1/2.
Canelle	
Cubebes.	
Muscade	
Gingembre	
Bois d'aloës	de chaque. 1/2 gros.
Ecorce de citron	
Sucre blanc	12 gros.
Alcool rectifié	16 onces.
Acide sulfurique	8 onces.

dans les mains qu'une masse tenace, élastique, *glutineuse*, et que l'eau qui l'arrose n'entraîne plus aucune substance et reste diaphane, incolore.

3°. Après quelque tems de repos, on décante l'eau qui a servi à la lotion de la farine, on trouve dans le fond du vase un précipité blanc, dont les molecules, affectent un arrangement symétrique; c'est de l'*Amidon*, on le recueille sur un papier gris, on le fait sécher et on en détermine le poids.

4°. On met dans une bassine de cuivre l'eau qui a servi à la lotion, et que l'on a retiree de dessus l'amidon, on place cette bassine sur un fourneau bien allumé, et lorsque la liqueur est parvenue à l'ébullition, il se forme à sa surface un eouenne écumeuse, flocconeuse, qui devient concrette, c'est de l'*albumine*, que l'on sépare en l'écumant.

5°. Enfin, en continuant l'évaporation de la liqueur, on en obtient une *substance mucoso sucrée*, que l'on peut rapprocher jusqu'à consistance de miel.

Ainsi la farine de froment est composée:

1°. Du son ou partie corticale du grain.

2°. Du gluten ou partie glutineuse, qui par ses propriétés se rapproche des matières animales, et paraît former le tissu ou parenchyme du grain.

3°, De l'amidon ou matière amilacée qui est insoluble dans l'eau froide, et paraît contenue dans les aréoles du tissu parenchymateux du grain.

4°. D'une petite quantité d'albumine, qui devient concrette par la chaleur de l'eau bouillante.

5°. D'une substance mucoso sucrée.

Ces cinq substances si distinctes par leurs propriétés, ne se trouvent que dans le froment parvenu à sa maturité : leurs proportions respectives varient suivant quelques circonstances ; ainsi quelques espèces de bled fournissent une plus grande quantité de partie corticale le gluten paraît aussi un peu plus abondant dans quelques années que dans d'autres ; enfin on observe que le gluten se détruit presqu'en totalité dans les bleds qui sont avariés, qui ont été mouillés ou altérés par la vétusté, la germination, etc.

ANALYSE DU PAIN.

La fermentation, la cuisson, que l'on fait subir à la farine pour en former le pain, réunit, combine dans un ordre nouveau les différentes substances dont elle était composée : ainsi l'analyse du pain n'a point pour objet de séparer, de retrouver les substances constitutives de la farine ; mais seulement de reconnaître, si, dans la fabrication du pain, on n'y a pas introduit quelque substance étrangère ; ou si, comme cela est arrivé quelquefois, on n'a pas diminué la quantité de la fleur de la farine, et augmenté la quantité du son ; ce qui est important à déterminer dans quelques cas, sur-tout lorsque le pain doit être fabriqué avec la farine, telle qu'elle sort du moulin, sans en séparer le son, ou en n'en séparant qu'une petite portion.

Pour y parvenir, on prend une livre de la mie du pain que l'on doit examiner, on la partage en divers morceaux que l'on fait sécher à une douce chaleur entre deux feuilles

de papier ; lorsqu'elle est convenablement desséchée, on la pulvérise, on la pese, pour connaître la quantité d'eau qu'elle a perdu : alors on le fait bouillir pendant une heure dans 10 à 12 livres d'eau, et on passe au travers d'un tamis de crin à mailles serrées ; on ramasse le résidu qui se trouve sur le tamis, on la fait bouillir dans une nouvelle quantité d'eau ; on passe ensuite, et on réitère l'ébullition, et le coulage à travers le tamis, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le son ou la partie corticale, dont on peut facilement déterminer le poids et la proportion sur les autres parties du pain, on pourra aussi par la forme du son, reconnaître la nature du grain qui a été employé ; enfin en examinant les eaux qui ont servi à l'ébullition, on pourra reconnaître, si elles contiennent quelque sel étranger, ou s'il s'y forme un dépôt terreux pulverulent.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de la Somme, par JACQUES-HONORÉ DEGUERVILLE, *demeurant à Abbeville.*

PROGRAMME

DES OPERATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. CARON-BERQUIER, Imprimeur du Jury Médical, Rue des Sergens, N°. 6.

Vendémiaire an XIV.

JURY MÉDICAL
DE LA SOMME.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Rigollot, Docteur en Médecine à Amiens, et Juge en la Cour de Justice Criminelle.

M. Salleron, Docteur en Médecine à Amiens.

M. Lapostolle, Pharmacien à Amiens.

M. Goret, Pharmacien à Abbeville.

M. Coulon, Pharmacien à Roye.

M. Cochon, Pharmacien à Péronne.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL,

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

SIROP DE QUINQUINA A L'EAU.

Quinquina concassé	4 onces.
Eau distillée.	4 livres.
Sucre.	1 livre.

On met le Quinquina dans l'eau froide, on le laisse infuser pendant 2 ou 3 jours à la température de l'atmosphère, ayant soin de l'agiter souvent : on passe la liqueur au travers d'un linge, on la filtre ensuite sur un papier gris, enfin on ajoute le sucre et on fait cuire jusqu'à consistance de sirop.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine.	6 gros.
Sucre en poudre.	4 onces.
Mucilage de gomme adragant. .	suffisante quantité.

On mêle selon l'art pour former une pâte ferme, que l'on étend également, que l'on partage en tablettes rondes ou carrées du poids du 8 à 10 grains.

INFUSUM VINEUX DE RAIFORT COMPOSÉ.

Vin Antiscorbutique de DUMORETTE.

Racines de Raifort sauvage		2 onces.
------- de Bardanne		9 gros.
Feuilles de Cochlearia.	de chaque	1 once.
------- de Cresson		
------- de Becabunga.		
------- de Fumeterre.		
Semences de Moutarde.		
Muriate d'ammoniaque		4 gros.
Vin blanc genereux		4 livres.

On nettoie les racines, on les coupe par tranches, on épluche les feuilles, on les coupe menues, on concasse la semence de moutarde et le muriate d'ammoniaque; on met toutes ces substances dans un matras avec le vin, on laisse infuser à la température de l'atmophère, avec l'attention de tenir le matras bien bouché, et de l'agiter de tems en tems; après 7 ou 8 jours d'infusion, on coule avec expression, on filtre le vin, et on le conserve à la cave dans des bouteilles bien bouchées.

INFUSUM HUILEUX DE RHUBARBE,

Oleum Rhubarbari, FULLER.

On met dans un vase de verre une certaine quantité de Rhubarbe, on verse dessus de l'huile d'amandes douces, et on laisse infuser à une chaleur douce; après 12 ou 15 heures d'infusion, on exprime fortement, on soumet la masse restante à la presse, pour en tirer une huile colorée que l'on conserve pour l'usage.

SAVON SULFURIQUE,

Balsamum Arthriticum, FULLER.

Huile d'Olives.	4 onces.
Acide sulfurique concentré	1 once.

On met l'huile d'olives dans un ballon de verre, on y verse l'acide sulfurique par parties, en agitant continuellement; il se forme ainsi une sorte de savon tenace, d'une couleur rougeatre, et que FULLER indique spécialement pour servir à des frictions.

EMPLATRE DE TACAMAHACA,

ou *Emplatre Stomacal.*

Resine de tacamahaca		1 once.
Mastich	de chaque	2 gros.
Labdanum purifié		
Styrax calamite		
Benjoin	de chaque	1 gros.
Giroffles		
Muscades		
Opium		1/2 gros.
Cire jaune		1 once 1/2.
Thérébentine		1 once.
Huile volatile de menthe	de chaque	3 gouttes.
---------- de genièvre		
---------- d'absynthe		

Après avoir réduit en poudre toutes les substances qui sont susceptibles d'être pulvérisées, et après les avoir mêlangées, on fait liquefier la cire et la thérébentine; on coule à travers un linge; et lorsque le mêlange commence à se réfroidir, on y mêle peu-à-peu les poudres, en remuant continuellement; enfin on y ajoute sur la fin les huiles volatiles; on malaxe la masse et on en forme des magdaleons.

ONGUENT ALOETIQUE,

Unguentum Aloeticum de FULLER.

Aloës		2 gros.
Scammonée	de chaque	16 onces.
Trochisques alhandal.		
Bile de bœuf		2 gros.
Beurre	quantité suffisante pour faire un onguent.	

PILULES ALOETIQUES DE CAMBOGE,

on *Hydragogues* de BONTIUS.

Camboge (gomme gutte	de chaque parties égales.
Aloës citrin (succotrin) . . .	
Ammonium (gomme ammoniaque)	
Vinaigre blanc.	quantité suffisante.

On pulverise séparément chaque substance, on mêle les poudres, et on en forme une masse pilullaire avec suffisante quantité de vinaigre blanc de la meilleure qualité.

THERIAQUE DIATESSARON.

Racine de gentiane . .	de chaque.. . 4 onces.
------ d'aristoloche ronde	
Bayes de laurier . . .	
Mirrhe.	de chaque. . 12 onces.
Miel blanc	
Extrait de genièvre . . .	

On met dans une bassine le miel et l'extrait de genièvre, on les fait liquefier et on y ajoute les poudres que l'on mêle exactement avec un bistortier, et on conserve cet électuaire dans un pot bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de la Somme, par NICOLAS DUFLOS, *demeurant à Abbeville.*

PILULES ALOÉTIQUES DE CAMBOGE,

ou Hydragogues de Bontius.

Camboge (gomme gutte		de chaque parties égales.
Aloès citrin (succotrin)		
Ammonium (gomme ammoniaque)		
Vinaigre blanc.	quantité suffisante.	

On pulverise séparément chaque substance, on mêle les poudres, et on en forme une masse pilulaire avec suffisante quantité de vinaigre blanc de la meilleure qualité.

THÉRIAQUE DIATESSARON.

Racine de gentiane . .	de chaque. .	4 onces.
——— d'aristoloche ronde		
Baies de laurier		
Myrrhe.	de chaque. .	12 onces.
Miel blanc		
Extrait de genièvre . . .		

On met dans une bassine le miel et l'extrait de genièvre, on les fait liquéfier et on y ajoute les poudres que l'on mêle exactement avec un bistortier, et on conserve cet électuaire dans un pot bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de la Somme, par NICOLAS DUTILOS, demeurant à Abbeville.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

Pour réception de Pharmacien.

BIBLIOTHÈQUE

A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. CARON-BERQUIER, Imprimeur du Jury Médical, Rue des Sergens, N°. 6.

Vendémiaire an XIV.

MEMBRES
DU
JURY MÉDICAL
DE LA SOMME.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Rigollot, Docteur en Médecine à Amiens, et Juge en la Cour de Justice Criminelle.

M. Salleron, Docteur en Médecine à Amiens.

M. Lapostolle, Pharmacien à Amiens.

M. Goret, Pharmacien à Abbeville.

M. Coulon, Pharmacien à Roye.

M. Cochon, Pharmacien à Péronne.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL,

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CANELLE.

Teinture de Canelle.

Canelle de Ceylan concassée . . . . . 2 onces.
Alcool faible . . . . . 12 onces.

On met ces deux substances dans un ballon de verre que l'on bouche avec un parchemin, on laisse infuser pendant quelques jours à la température de l'atmosphère, on tire au clair et on conserve dans un flacon bien bouché.

EAU DE CANELLE.

Aqua cinnamomi.

Canelle de Ceylan fine et choisie. . . . . 8 onces.
Eau de rivière . . . . . 6 livres.

On casse, on brise la canelle en petits morceaux, on la met dans le bain-marie d'un alambic, avec la quantité d'eau prescrite, et après 24 ou 36 heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procéde à la distillation, et on retire à-peu-près trois livres d'une odeur odorante,

légérement laiteuse, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

SIROP DE CANELLE

Eau de canelle simple. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc . . . . . 15 onces.

On met l'eau de canelle et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés, et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même manière les sirops, avec *l'eau de roses*, *l'eau de fleurs d'orange*, *de menthe*, ou les autres eaux distillées aromatiques.

INFUSUM HUILEUX DE MASTICH.

Huile de Mastich.

Mastich en larmes . . . . , ... 3 onces.
Huile d'Olives . . . . . , . . 13 onces.

On réduit le mastich en poudre, on le fait infuser dans l'huile à une douce température jusqu'à parfaite dissolution, on laisse reposer, on décante, et on conserve pour l'usage.

Le plus grand nombre des pharmacopées prescrit de faire tiédir l'huile dans une bassine, d'y ajouter le mastich

en poudre grossière, et d'entretenir la chaleur jusqu'à la dissolution du mastich ; mais le tems et la température de l'atmosphère suffisent pour cet objet.

On prépare de même manière l'infusum huileux de *Castoreum*, de *Scamonée*, *d'Euphorbe*, de *Coloquinte*, des *Résines pures* et des *Gommes résines*, avec cette différence que les gommes résines ne se dissolvant pas en entier, la partie gommeuse se précipite, et il faut séparer ce dépôt d'avec l'huile.

On préparait autrefois de ces infusum huileux, avec des substances purgatives, comme la coloquinte, etc. on les appliquait sur l'abdomen à dessein de purger; mais on a supprimé presque généralement ces préparations, parce-qu'on s'est apperçu qu'elles ne purgeaient pas constamment, et qu'elles occasionnaient par fois des rougeurs, des irritations inflammatoires à la peau de l'abdomen.

INFUSUM HUILEUX DE FENU-GREC,

Communément *Huile de mucilages.*

Semences de Fenu-grec		12 onces.
Huile d'Olives récente.	de chaque . . .	16 onces.
Huile de Lin, récente.		

On concasse les semences de fenu-grec, on les met dans une grande bouteille de verre, avec la quantité d'huile prescrite; et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems le vase pour renouveller les surfaces et faciliter la dissolution du principe odorant du fenu-grec; après 8 ou 10 jours d'infusion, on tire l'huile au clair et on conserve pour l'usage.

Le plus grand nombres des Pharmaciens prescrit pour préparer cette huile, de faire infuser pendant 24 heures dans l'eau bouillante des racines fraîches de guimauve, avec des semences de lin et de fenu-grec ; d'exprimer cette infusion, d'ajouter à la colature de l'huile d'olive, et de faire évaporer sur un feu doux presque toute l'humidité ; mais ainsi preparée, cette huile est chargée d'un mucilage visqueux, épais, et ne tarde pas à rancir : la chaleur prolongée qu'on lui a fait subir pour évaporer l'humidité, favorise aussi beaucoup la rancidité.

EMPLATRE RÉSINEUX DE FENU-GREC.

Emplatre de mucilage.

Infusum huileux de fenu-grec.	30 gros.
Poix-résine	12 gros.
Thérébentine	4 gros.
Cire jaune	16 onces.
Ammonium, (gomme ammoniaque)	de chaque 2 gros.
Galbanum.	
Sagapenum	
Opopanax	
Saffran du Gatinais..	1 gros.

On fait d'abord liquefier sur un feu très-doux la résine, la thérébentine avec l'huile, on y ajoute la cire coupée par morceaux, lorsqu'elle est liquefiée, on coule à travers un linge, on agite ce mêlange jusqu'à ce qu'il commence à se réfroidir ; et alors on y mêle exactement les gommes résines et le saffran réduit en poudre très-fine ; enfin on malaxe la masse et on en forme des Magdaléons.

CÉRAT DE TUTIE CAMPHRÉ.

Beurre frais non salé.	4 onces.
Cire blanche.	3 gros.
Tutie (ou mieux oxide de zinc sublimé)	1 once.
Camphre	3 gros.

On fait liquefier sur un feu très-doux la cire avec le beurre, on y ajoute ensuite l'oxide de zinc, en agitant continuellement ; et lorsque ce mêlange commence à s'épaissir, on y incorpore le camphre que l'on a réduit en poudre, en le triturant dans un mortier de marbre avec 4 ou 5 gouttes d'alcool : on conserve ce cérat dans des pots bien bouchés.

PILULES BALSAMIQUES DE MORTON.

Acide benzoique sublimé.	2 gros.
Baume sec du Pérou. . . . . } Saffran du Gatinais. . . . . }	de chaque 1 scrupule
Cloportes	6 gros.
Ammonium (gomme ammoniaque) . . .	3 gros.
Baume de soufre anisé	quantité suffisante.

On pulvérise séparement chacune des substances, on mêle ensuite toutes les poudres, et on les incorpore par la trituration avec suffisante quantité de baume de soufre anisé, pour en former une masse pilulaire.

PIERRE DIVINE OU OPHTALMIQUE,

Du Codex Parisiensis.

Sulfate de cuivre.	de chaque 6 onces.
Sulfate acide d'alumine.	
Nitrate de potasse	
Camphre	2 gros.

Après avoir réduit les sels en poudre, on les mêle, on les met dans un ballon que l'on place dans un bain de sable sur les charbons; et lorsque les sels sont liquefiés, on y ajoute le camphre pulvérisé, et on retire le vase du feu : la masse étant réfroidie, on la retire du vase, et on la conserve dans une bouteille bien bouchée.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de la Somme, par Furcy-François-Mathieu DESMASIER, demeurant à Péronne.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A AMIENS,

De l'Imprimerie de Fr. CARON-BERQUIER, Imprimeur du Jury Médical, Rue des Sergens, N°. 6.

Vendémiaire an XIV.

MEMBRES
DU
JURY MÉDICAL
DE LA SOMME.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Rigollot, Docteur en Médecine à Amiens, et Juge en la Cour de Justice Criminelle.

M. Salleron, Docteur en Médecine à Amiens.

M. Lapostolle, Pharmacien à Amiens.

M. Goret, Pharmacien à Abbeville.

M. Coulon, Pharmacien à Roye.

M. Cochon, Pharmacien à Péronne.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL,
DU DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

SIROP DE LIVÉCHE PAR INFUSION.

Feuilles fraîches de livéche.	12 onces.
Eau	18 onces.
Sucre	30 onces.

On met dans le bain-marie d'un alambic les feuilles de livéche, que l'on a légérement brisées; on verse dessus l'eau que l'on aura chauffé à 30 ou 35 dégrés: on couvre le vase et on laisse infuser à la température de l'athmosphère: après 24 ou 30 heures d'infusion, on passe la liqueur à travers un linge, on laisse reposer, on décante, et sur 16 onces de la colature, on fait fondre au bain-marie 30 onces de sucre.

INFUSUM ALCOOLIQUE D'ASARUM COMPOSÉ,
Elixir anti-astmatique de Boerrhave.

Racines d'asarum.		18 grains.
Calamus aromaticus . . .	de chaque .	72 grains.
Racines d'Emula campana.		
Iris de Florence.		36 grains.
Réglisse		48 grains.
Semences d'Anis		36 grains.
Camphre		6 grains.
Alcool rectifié		8 onces.

On met dans un ballon le camphre et les différentes plantes concassées ou grossièrement pilées, on verse par-dessus l'acool, et on laisse infuser à la température de l'athmosphère pendant quelques jours; ensuite on coule avec expression, on filtre la liqueur, et on la conserve pour l'usage.

ALCOOL DE CANELLE.

Aqua cinnamomi spirituosa.

Canelle de Ceylan fine et concassée . . . . . 8 onces.
Alcool faible. . . . . 2 livres.

On met ces deux substances dans le bain-marie d'une alambic, et après un jour ou deux d'infusion à la température de l'athmosphère, on procéde à la distillation, en se bornant à retirer 16 à 20 onces de liqueur.

PRUSSIATE DE CHAUX.

On met dans un ballon de verre, trois onces de prussiate de fer pulvérisé, ou bleu de prusse, avec 10 onces d'eau de chaux, on le place sur un bain de sable légérement échauffé; et après 10 à 12 heures d'une infusion prolongée à une douce température, on décante la liqueur, on la filtre, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

On prépare de même les prussiates de potasse et de soude, en faisant infuser une douce chaleur, ou simplement à la température de l'athmosphère, un solutum de potasse ou de soude sur du prussiate de fer, et ces combinaisons servent principalement dans l'analyse pour reconnaître la présence des métaux, et sur-tout du fer.

NITRATE DE CUIVRE.

Dissolution de Cuivre par l'Acide nitrique.

Cuivre en limaille. . . . . 6 onces.
Acide nitrique pur . . . . . 6 onces.

On met l'acide dans un grand matras, et on y ajoute successivement et par parties la limaille de cuivre ; il se fait une grande effervescence, un dégagement de gaz nitreux, jusqu'à ce que la solution soit complettement saturée ; alors on la laisse reposer, on la filtre pour en séparer un petit dépôt brunatre qui s'y forme ordinairement.

En évaporant avec précaution cette dissolution, on obtient des crystaux allongés d'une belle couleur bleue, qui sont très-caustiques, très-déliquescens, et qu'il faut parconséquent conserver à part et dans un flacon bien bouché.

CARBONATE DE CUIVRE CALCAIRE.

Terre bleue, ou plus ordinairement *Cendres bleues.*

Pour faire cette préparation qui intéresse plus les arts que la pharmacie, on prend le dissolutum nitrique de cuivre, on l'étend dans certaine quantité d'eau, et on ajoute de la chaux en poudre ; il se forme aussitôt un précipité d'une couleur verdâtre, qui est un oxide de cuivre ; et la chaux se combinant à l'acide nitrique, reste en dissolution dans la liqueur : mais, en faisant cette opération, il importe, 1°. de bien agiter la masse pour faciliter la décomposition du intrate de cuivre, et la dissolution complette de la chaux ; 2°. de ne point employer la chaux en excès, il faut au contraire, que la liqueur reste chargée d'une petite quantité de intrate de cuivre, afin que le précipité soit entièrement métallique.

Après quelques heures de repos, le précipité est entièrement formé, on décante la liqueur, on le lave à plusieurs reprises, on le met sur un linge pour s'égoutter.

Alors on prend ce précipité cuivreux, on le met sur une pierre à broyer, ou dans un grand mortier, on y ajoute un peu de chaux vive en poudre, et le mêlange prend aussitôt par la trituration une couleur bleue très-vive.

La quantité de chaux que l'on emploie dans cette seconde opération, est de 7 à 10 pour 100 du précipité cuivreux, et lorsqu'on fait la trituration, on y ajoute une petite quantite d'eau, afin que le mêlange forme une espèce de pâte molle, facile à broyer; on fait ensuite secher le tout, que l'on débite dans le commerce sous le nom de *cendres bleues*.

ARSENIATE DE CUIVRE VERT DE SCHECLE.

Pour obtenir cette combinaison, on forme d'abord un arseniate de potasse, en faisant dissoudre de la potasse carbonatée dans l'eau bouillante, et à laquelle ou ajoute peu-à-peu de l'oxide de blanc d'arsenic, on a cide arsenieux, jusqu'au point de saturation, et alors on filtre la liqueur.

D'autre part, ou dissout du sulfate de cuivre dans l'eau chaude, et on en verse dans l'arseniate de potasse avec l'attention, 1°. d'en mettre peu à la fois ; 2°. de remuer continuellement, avec une tige de verre : la liqueur se trouble aussitôt, et en la laissant reposer, il se forme un précipité d'un beau verd, qui est un arseniate de cuivre, ou la combinaison du cuivre avec l'acide arseniaux, et la liqueur tient en dissolution un sulfate de potasse.

Lorsque le précipité est bien formé, on décante la liqueur, on le délaye dans de l'eau chaude, et après quelque tems de repos, on décante la liqueur, on lave de nouveau le précipité dans de l'eau chaude, enfin on jette le tout sur un filtre, et on recueille le précipité, après l'avoir laissé sécher.

ACETATE AMMONIACAL DE CUIVRE.

Suivant le procédé de M. Coulon, *Membre du Juri.*

Acetate de cuivre crystallisé (crystaux de Venus) 12 gros.
Ammoniaque Fluor. . . . . 36 gros.

On pulvérise l'acetate de cuivre dans un mortier de verre, on le met dans un balon, et on y verse peu-à-peu l'ammoniaque : lorsque la dissolution de l'acetate de cuivre est complette, on décante la liqueur, on la met dans un évaporatoire de verre, dont l'ouverture soit peu large ; et par une chaleur très-douce, une évaporation lente, on obtient des petits crystaux d'une belle couleur bleue, qui tombent en déliquescence, lorsqu'on les laisse quelque tems à l'air, et qu'il faut par conséquent conserver dans un flacon bien bouché.

MOYENS DE RECONNAITRE LES OXIDES ET LES SELS CUIVREUX.

Le cuivre étant d'un usage très-commun, soit dans les arts, soit dans l'économie domestique, et ses oxides, ainsi que les sels qui en sont formés ; pouvant devenir des poisons violens, il importe au Pharmacien et Chimiste de connoître les moyens propres à s'assurer de l'existence de ce métal dans les différentes substances.

L'ammoniaque ou *alkali volatil fluor*, a généralement été regardé comme le réactif le plus propre à faire reconnaître le cuivre ; il est en effet bien certain, que l'effusion de quelques goûtes d'ammoniaque dans une eau, une huile qui contient quelques sels ou oxides cuivreux en dissolution, y produit sur le champ une belle couleur bleue.

Mais ce moyen ne peut pas également être employé, si comme il arrive quelquefois, l'oxide de cuivre se trouvait unis à des pulpes de fruits, à des confitures ; il serait aussi peu efficace, si un sel cuivreux se trouvait dissous dans une liqueur animale, telle que l'urine, ou une préparation faite avec une substance animale, telle qu'un bouillon à la viande : il faut dans ce cas employer un hydrosulfure, prumiate, ou bien on prend une lame de fer bien décapée que l'on plonge dans la substance, et que l'on y laisse plus ou moins long-tems.

On peut aussi faire évaporer jusqu'à siccité le fluide que l'on soupçonnerait tenir du cuivre, on y verserait ensuite sur le résidu desséché ou même charbonné, un acide propre à dissoudre le cuivre, et en l'étendant d'eau, en y versant de l'ammoniaque, on retrouverait ainsi le cuivre.

Pour constater ces faits qui intéressent la médecine légale, le Récipiendaire mettra dans de l'urine, dans du bouillon à la viande, dans une dissolution de colle forte, quelques gouttes d'une dissolution cuivreuse, et il repétera devant le Jury l'essais de différens réactifs indiqués et en donnera la théorie.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées du Jury Médical du Département de la Somme, par Louis-Augustin-Joseph PREVOST, natif de Bapaume, demeurant à Péronne, Département de la Somme.

ERRATA.

Page 3, ligne 12, athmosphère, *lisez* atmosphère.

Page 3, ligne 21, émula, *lisez* énula.

Page 4, ligne 3, l'acool, *lisez* l'alcool.

Page 4, lignes 4 et 13, athmosphère, *lisez* atmosphère.

Page 4, ligne 11, d'une, *lisez* d'un.

Page 4, ligne 23, infuser une, *lisez* infuser à une.

Page 6, ligne 16, Schecle, *lisez* Scheele.

Page 6, ligne 19, ou ajoute, *lisez* on ajoute.

Page 6, ligne 20, oxide de blanc d'arsenic, on, *lisez* oxide de blanc d'arsenic, ou.

Page 6, ligne 29, arseniaux, *lisez* arsenieux.

Page 7, ligne 17, aprés couleur bleue, *lisez* d'une odeur aceteuse.

Page 8, ligne 3, l'effusion, *lisez* l'affusion.

Page 8, ligne 9, unis, *lisez* uni,

Page 8, ligne 14, prumiate, *lisez* un prussiate.

Page 8, ligne 26, l'essais, *lisez* l'essai.

PROGRAMME

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A VERSAILLES,

De l'Imprimerie de Ph.-D. PIERRES, Imprimeur de la Préfecture, rue St.-Honoré, N°. 23.

Brumaire an XIV.

JURY MÉDICAL

DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. LAMAYRAN, Docteur en médecine, à Versailles.

M. TEXIER, Docteur en médecine, à Versailles.

M. ROBERT. . . .
M. CIZOS. . . . .
M. COLOMBOT . . } Pharmaciens, à Versailles.

M. LE GROS, Pharmacien, à St.-Germain.

A MONSIEUR

MONSIEUR DE MONTALIVET,

CONSEILLER-D'ÉTAT, COMMANDANT DE LA LÉGION D'HONNEUR,
PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

HOMMAGE PUBLIC

DE RECONNOISSANCE ET DE RESPECT,

Pour la Sagesse, la Justice qu'il porte dans toutes les branches de l'Administration du Département;

Pour l'intérêt qu'il prend aux progrès des Arts, des Sciences, de l'Instruction, et à tous les objets d'utilité publique.

Les Membres du Jury Médical.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

ANALYSE de l'Eau d'une Fontaine située à Bièvres, dans un Jardin appartenant à M. ALLAIN, faite le 6 Brumaire an 14, par les Membres du Jury Médical.

LE Jury Médical se proposant d'examiner successivement les diverses eaux minérales du Département, a arrêté que cette année, l'analyse des *Eaux de Bièvres* seroit répétée publiquement dans une de ses séances, par un des récipiendaires.

BIÈVRES, village situé au Sud-Est et à deux lieues de Versailles, sur le penchant d'une montagne très-élevée, composée d'un sable de différentes couleurs, dans lequel on trouve des masses irrégulières et éparses de silex enveloppé de craie, est le lieu où cette fontaine est située. La source en est assez abondante, et est renfermée dans une grotte carrée, dont le bassin peut avoir trois pieds de profondeur, entouré et garni dans son fond de pierre calcaire. Il s'échappe par intervalle d'un des coins de la fontaine, des bulles assez abondantes d'un gaz dont la nature n'a point été suffisamment déterminée, mais qui paroît être le gaz carbonique.

Cette eau est très-limpide à sa source, et non irrisée; sa saveur est légèrement ferrugineuse; sa pesanteur spécifique a près d'un degré au-dessous de zéro.

La température atmosphérique auprès de la fontaine, donnoit quatorze dégrés et demi au thermomètre de Réaumur. Le thermomètre plongé

dans cette eau est descendu à onze dégrés et demi ; elle ne dissout pas le savon.

La couleur du syrop de violettes n'a pas été altérée par sa présence.

Cette eau, exposée à l'air pendant plusieurs jours, n'a point formé de dépôt.

Une grande quantité de cette eau puisée à la source même, a été transportée à Versailles dans notre laboratoire, dans des vases bouchés exactement.

1.° Mélée au prussiate de potasse, elle n'a nullement manifesté la présence du fer ; le mélange est resté limpide.

2.° Avec le nitrate de mercure, il y a eu un précipité jaunâtre.

3.° L'eau de chaux y a occasionné un précipité blanc.

4.° Le muriate de Baryte a aussi déterminé un précipité blanc.

5.° Le carbonate de potasse a fourni un précipité blanc.

6.° L'oxalate acidule de potasse a laissé déposer un précipité blanc, qui a disparu par l'addition de quelques gouttes d'acide sulfurique.

7.° Le carbonate d'ammoniaque n'y a produit aucun changement.

8.° L'ammoniaque pure a donné un précipité blanc.

9.° Cette eau mêlée à l'infusion filtrée de noix de galle, s'est troublée et s'est couverte à sa surface d'une pellicule irisée. Quelques gouttes d'acide sulfurique versées sur ce mélange, lui ont rendu sa transparence.

Deux livres de cette eau mises dans une bouteille, à laquelle on avoit adapté une vessie plongée dans un bain-marie bouillant, n'ont manifesté qu'un très-foible dégagement de gaz acide carbonique. Cette eau est devenue trouble, quelques gouttes d'acide sulfurique lui ont rendu sa transparence.

L'effet de ces réactifs indique, dans cette eau, la présence d'une terre magnésiène, d'un sulfate, d'un carbonate, et d'un muriate de magnésie.

DISTILLATION ET EVAPORATION.

Soixante-quatre livres de cette eau, soumises à une évaporation lente, ont produit un résidu qui, desséché, pesoit deux cent seize grains. L'eau, pendant l'évaporation, s'est troublée et a laissé déposer beaucoup de molécules salino-terreuses, qui avant de se précipiter au fond du vase, se présentoient à la surface sous une forme cristalline. Le vaisseau qui a servi à l'évaporation, ainsi que la spatule d'argent qui y ont séjourné, n'ont pris aucune teinte qui annonçât la présence du soufre.

Les deux cent seize grains de résidu, mis dans une phiole avec quatre onces d'alkool qu'on a eu soin d'agiter à plusieurs reprises, filtrés et évaporés jusqu'à siccité, ont donné pour résultat quarante-huit grains de matière salino-terreuse, d'une nature déliquescente, et parconséquent muriatique.

L'acide sulfurique versé sur ce dépôt salin, a dégagé sur-le-champ l'acide muriatique et fourni avec sa base un sulfate de magnésie, dont la décomposition par la potasse carbonatée, a donné lieu à un précipité très-marqué de carbonate de magnésie.

Vingt parties d'eau froide distillée, versées sur le résidu, sur lequel on avoit déjà passé l'alkool, après y avoir séjourné pendant douze heures, filtrées et réduites par l'évaporation, à un très-petit volume, n'a fourni aucuns cristaux; mais le carbonate de potasse, ajouté à cette dissolution, a donné lieu à un précipité blanc très-léger.

Le muriate de baryte y a été décomposé, ce qui indique, par la première expérience, la présence de la magnésie, et par la seconde, celle de l'acide sulfurique, parconséquent l'existence du sulfate de magnésie à la quantité de quarante-huit grains, qui est celle que le résidu a perdu par son séjour dans l'eau distillée.

Le résidu, après cette opération, a été soumis à l'ébullition pendant une demi-heure dans huit cent parties de son poids d'eau distillée. La liqueur filtrée et refroidie a conservé sa transparence, le savon alors s'y est parfaitement dissout.

Le carbonate d'ammoniaque n'y a produit aucun changement. Le carbonate de potasse et l'eau de chaux y ont occasionné un nuage blanchâtre qui paroît provenir de la séparation d'une très-petite quantité de magnésie; le résidu dans cette opération n'avoit perdu que cinq à six grains de son poids.

Ce qui restoit de résidu a été mis dans une phiole avec quatre onces d'acide acéteux distillé et chauffé au bain-marie pendant un quart-d'heure. Cet acide l'a dissout presque complettement et avec effervescense. Cette dissolution saturée de carbonate de potasse a produit un précipité de carbonate de magnésie très-abondant.

Le résidu qui a résisté à toutes les opérations précédentes, étoit du poids de douze grains. L'acide muriatique pur qu'on y a ajouté en a fait disparoître les trois quarts. Le prussiate de potasse mis dans cette dissolution a manifesté une couleur bleue, ce qui prouve l'existence du fer.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES.

Il résulte de cette analyse, que trente-deux pintes d'eau prises à la fontaine en question, ont fourni,

1.° Muriate de magnésie.	48 grains.
2.° Sulfate de magnésie.	48 grains.
3.° Carbonate de magnésie.	96 grains.
4.° Carbonate de fer.	16 grains.
5.° Terre siliceuse.	4 grains.
Perte.	4 grains.
	216 grains.

Et par suite, chaque pinte contient,

Sulfate de magnésie.	1 grain	$\frac{1}{2}$.
Muriate de magnésie.	1 grain	$\frac{1}{2}$.
Carbonate de magnésie.	3 grains.	
Carbonate de fer.	"	$\frac{1}{6}$.
Silice.	"	$\frac{1}{4}$.
	6	$\frac{1}{3}$.

Une quantité de limon prise au fond de la fontaine, desséchée et soumise à l'action de l'acide muriatique pur, a développé une odeur de gaz *hépatique* ou hydrogène sulfuré très-prononcée; la dissolution fut faite avec effervescence, et a donné, par l'addition du prussiate de potasse, une très-belle couleur bleue, ce qui annonce la présence du fer et du souffre, que nous présumons être en grande partie du sulfure de fer.

Ainsi cette eau, qui a été recommandée par *Lieutaud* et plusieurs autres médecins, peut encore être employée très-utilement dans plusieurs maladies chroniques, sur-tout si les malades en faisoient usage sur le lieu même.

SIROP DE RHUBARBE SIMPLE,

Par infusion et décoction.

Rhubarbe. . . . . 3 onces.
Sucre blanc. . . . . 3 livres.
Eau de rivière. . . . . 36 onces.

Après avoir déchiré la rhubarbe avec les tenailles, et l'avoir réduit en morceaux, on la met dans un ballon, on verse dessus seize onces d'eau, chauffée au 50e. ou 60e. dégré, et on laisse infuser pendant douze heures à une douce température; après ce temps, on tire la liqueur au clair, on la filtre, on y ajoute le double de son poids de sucre, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, pour en former un premier sirop.

D'autre part, on prend le résidu de l'infusion, on le fait bouillir quelques minutes avec vingt onces d'eau, on passe le décoctum avec légère expression, on y ajoute le restant du sucre, que l'on clarifie avec un blanc d'œuf et que l'on fait cuire à consistance convenable; enfin, lorsque les deux sirops sont presque réfroidis, on les mêle exactement, et on conserve dans une bouteille.

POUDRE D'ÉPONGE CHARBONNÉE,

ou Sachet pour le Goëtre.

Eponges charbonnées,
Muriate d'ammoniaque,
Muriate de soude décrépité, } de chaque, parties égales.

Après avoir choisi des éponges, en avoir séparé les portions pierreuses qui s'y trouvent souvent; on les coupe en petits morceaux, on les met dans un creuset que l'on recouvre de son couvercle, et que l'on lutte avec de l'argile; on place le creuset dans un fourneau, on allume le feu, que l'on augmente par dégrés, et on l'entretient environ une demie-heure, ou jusqu'à ce qu'il ne sorte plus de vapeurs par les gersures du lut. Lorsque les éponges sont réduites en charbon, on les met en poudre très-fine; d'autre part, on fait décrépiter le muriate de soude, on dessèche le muriate d'ammoniaque, on réduit l'un et l'autre en poudre très-fine, on

les mêle exactement par parties égales avec la poudre d'éponges, et on conserve cette poudre dans une bouteille bien bouchée, pour en faire des espèces de sachets, ou de coliers plus ou moins larges, suivant la prescription du Médecin.

INFUSUM ALCOOLIQUE DE CASTOREUM COMPOSÉ,

Elixir fœtidum (pharm. de Suède).

Castoreum	4 gros.
Asa fœtida	2 gros.
Opium (extrait aqueux)	½ gros.
Carbonate d'ammoniaque	1 gros.
Alcool rectifié	4 onces.

On fait infuser ces différentes substances à une douce température pendant quatre jours, on passe ensuite à travers un linge fin, et on conserve dans un flacon bien bouché.

INFUSUM HUILEUX DE ROSES,

ou *Huile rosat.*

Roses rouges mondées de leurs onglets, et bien séchées	4 onces.
Huile d'olives, de bonne qualité	16 onces.

On met les roses avec l'huile dans un vase de verre ou de fayance que l'on bouche bien, et on laisse infuser pendant huit ou dix jours, à une température qui n'excède pas dix dégrés; on coule ensuite à travers un linge, on laisse reposer, on décante, et l'on conserve cette huile dans des bouteilles de verre qui soient simplement bouchées avec un papier, ou un couvercle de carton.

Comme cette huile est peu colorée, on est dans l'usage, pour la rendre plus agréable, de la colorer en faisant infuser dans l'huile avec les fleurs de roses, un peu d'écorces de racines d'orcanette.

On prépare de même les huiles d'*absynthe*, de *marjolaine*, de *myrthe*, de *nicotiaire*, de *menthe*, de *rhue d'anet*, de fleurs de camomille romaine, de *mélilot*, de *sureau*, de *mille-pertuis*, etc., en prenant les plantes sèches que l'on fait infuser dans de l'huile, à la température de l'atmosphère,

ou à une chaleur très-douce, et que l'on prolonge plus ou moins suivant la nature de la plante.

N. B. On peut, dans le temps de la floraison des roses, préparer cette huile en prenant des roses fraîches, que l'on pile dans un mortier de marbre, dont on exprime le suc, et dont on met le marc infuser dans de l'huile; après quelques jours d'infusion, on tire l'huile au clair, on y met de nouvelles roses préparées comme il a été dit, et on réitère plusieurs fois cette infusion, de manière à obtenir une huile bien chargée de l'arome des fleurs.

EMPLATRE DE CANTHARIDES,

ou *Vésicatoire de Charas.*

Cantharides en poudre.		8 gros.
Poix blanche.	de chaque.	4 gros.
Cire jaune.		
Thérébentine.		
Myrrhe.	de chaque.	1 gros.
Mastic.		

On pile séparément les cantharides, la myrrhe et le mastic; on les mêle ensuite pour en former une poudre; alors on met dans un vase, sur un feu très-doux, la cire, la poix, la thérébentine : lorsque ces substances sont liquefiées, on retire le vase du feu, et lorsqu'elles sont à demi-refroidies, on y ajoute la poudre, que l'on mêle exactement.

ACIDE SULFUREUX, autrefois *esprit de souffre*, SULFITE, DE SOUDE et SULFATE DE MERCURE.

Pour obtenir en même temps, et par une seule opération ces trois produits si différens par leurs propriétés, on prépare une cornue de verre, à laquelle on adapte un ballon d'où part un tube recourbé, qui doit plonger dans un flacon à moitié rempli d'eau distillée : de ce premier flacon part un autre tube qui plonge dans un second, également à moitié rempli d'eau distillée; enfin de ce second flacon part aussi un autre tube qui doit être plongé dans un troisième flacon, dans lequel on a mis deux parties d'eau dis-

tillée, et une partie de carbonate de soude crystallisée. Ces objets ainsi disposés, on porte la cornue sous un bain de sable, on y introduit une partie de mercure et deux d'acide sulfurique concentré; on lutte les différentes pièces de l'appareil, et on allume le feu dans le fourneau, avec l'attention de le conduire lentement dans les commencemens; peu à peu il s'excite dans la cornue une vive effervescence, la surface du mercure devient bulleuse, blanche; il se dégage en même-temps une grande quantité de gaz acide sulfureux, qui se dissout dans l'eau du premier flacon, la sature, en forme l'acide sulfureux liquide; lorsque l'eau du premier flacon est saturée, le gaz passe dans le second, et successivement dans le troisième; mais comme celui-ci contient du carbonate de soude, le gaz acide sulfureux qui y parvient déplace peu-à-peu l'acide carbonique, se combine avec la soude, et constitue le sulfite de soude. Lorsque la saturation de la soude est complette, et si on n'a pas mis une trop grande quantité d'eau, le sulfite de soude se crystallise au fond de la liqueur en prismes à quatre pans, dont deux très-grands, et deux petits qui sont terminés par des pyramides dihèdres. Mais si la crystallisation n'est pas suffisante, on expose cette liqueur à une douce évaporation, et on obtient ainsi le sel qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché et à l'abri de la lumière.

En continuant le feu sous la cornue, il passe dans le ballon un peu d'acide sulfurique; enfin lorsque par la distillation, il ne sort plus rien, il reste dans la cornue une masse blanche, opaque, saline, diliquescente, très-caustique; c'est le *sulfate acide de mercure*. Si on lave ce sel avec des petites doses d'eau froide, jusqu'à ce qu'elle n'altère plus la couleur du papier de tournesol, il reste un sel blanc, sans acidité sensible, moins âcre, moins caustique; c'est le *sulfate de mercure neutre*: mais si après avoir chauffé long-temps le sulfate acide de mercure, on lave la masse avec de l'eau chaude, il se forme un précipité jaune peu soluble dans l'eau; c'est le *sulfate jaune de mercure*, ou *sulfate avec excès d'oxide*, que l'on nommoit autrefois *turbith mineral*, *mercurius corrosivus flavus*.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury Médical du département de Seine et Oise, par LOUIS-AUGUSTIN ENAULT, *demeurant à Versailles.*

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES
PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A VERSAILLES;
Chez J.-P. JACOB, Imprimeur de la Cour de Justice Criminelle du Département de Seine et Oise, place d'Armes, N.° 8.

20 Brumaire an XIV, = 11 Novembre 1805.

JURY MÉDICAL
DE SEINE ET OISE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. LAMAYRAN, *Docteur en Médecine*, à Versailles.

M. TEXIER, *Docteur en Médecine*, à Versailles.

M. ROBERT. . . . . .
M. CIZOS. . . . . .
M. COLOMBOT. . . . . } *Pharmaciens*, à Versailles.

M. LEGROS, *Pharmacien*, à Saint-Germain.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES;

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE SEINE ET OISE.

SIROP DE FOUGÈRE COMPOSÉ, *ou* VERMIFUGE.

Racines de fougère mâle.	de chaque, 1 once et demie.
Coralline de Corse. . .	
Feuilles de pêcher. . .	
Ecorces récentes de citron.	1 once, 2 gros.
Pétales de fleurs d'orange. . . . ,	1 once.
Séné de la palte.	2 onces.
Vin blanc.	1 livre.
Eau.	3 livres.
Sucre.	4 livres.

On met dans le bain-marie d'un alambic les racines de fougère, la coralline de Corse, les feuilles de pêcher, les écorces de citron, et les pétales d'orange, que l'on a incisées, comminuées, suivant leur nature; on verse dessus le vin blanc avec deux livres d'eau bouillante; et après dix ou douze heures d'infusion, on procède à la distillation pour obtenir seulement neuf à dix onces d'un fluide odorant,

dont on fait un premier sirop en y ajoutant le double de son poids de sucre, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie.

D'autre part, on met le séné dans un vaisseau d'infusion, on verse dessus une livre d'eau bouillante, on couvre le vaisseau, on le place sur des cendres chaudes, et après trois heures d'infusion on coule avec expression; alors on prend ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic, on coule avec forte expression, on mêle cette colature à l'infusion de séné, et après avoir laissé reposer ces liqueurs pour en séparer une sorte de fécule, ou décante, on ajoute le restant du sucre, et on en forme un sirop que l'on clarifie avec le blanc d'œuf. Enfin, lorsque ce second sirop est cuit et à demi refroidi, on le mêle au premier, et on le conserve dans des bouteilles bien bouchées.

ELECTUAIRE DE CORALLINE,

communément *Opiat vermifuge.*

Coralline de Corse . . .	de chaque, parties égales.
Tanaisie.	
Semen-contra.	
Rhubarbe.	
Muriate de mercure doux.	
Sirop de fougère composé. . . .	suffisante quantité.

On pulvérise séparément chacune de ces substances; on les mêle ensuite exactement; on y ajoute peu à peu le sirop, en agitant le mélange dans un mortier de verre ou de marbre, avec un bistortier, jusqu'à ce qu'il soit uniforme et ait acquis la consistance convenable à ces compositions.

ELECTUAIRE DE SCAMMONÉE,

ou *Cholagogue de* SYLVIUS-DELBOÉ.

Scammonée d'Alep. .	de chaque. . . .	2 onces.
Acidule tartareux. .		
Rhubarbe.		1 gros.
Canelle de Ceylan.		4 gros.
Santal citrin.		2 gros.
Pulpe de prunes de Damas..		10 onces.
Sucre blanc.		16 onces.

Pour faire cet électuaire, on prend des pruneaux de Damas que l'on fait bouillir dans suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'ils soient bien amolis; alors on en tire la pulpe, en pressant à travers un tamis de crin renversé : d'autre part, on fait fondre le sucre dans le décoctum des pruneaux; et, lorsque le sirop a acquis la consistance de miel, on le retire du feu, on y délaye peu-à-peu la pulpe de pruneaux, puis on y incorpore les autres substances qui, préalablement, ont été réduites en poudre très-fine; et, lorsque le mélange est exact, on rassemble la masse que l'on conserve dans un pot.

POUDRE DE POTASSE ANTIMONIÉE.

Poudre anglaise de James (Annales de Chimie, tom. 55.)

Sulfure d'antimoine.	2 parties.
Phosphate de chaux calcinée . . .	1 partie et demie.
Nitrate de potasse.	1 partie.

On pulvérise, on mêle et l'on triture ces trois substances,

on les met ensuite dans un creuset que l'on couvre et que l'on chauffe fortement; et, après une heure d'un feu soutenu, il reste une masse blanchâtre que l'on réduit en poudre, et que l'on conserve pour l'usage. Dans cette opération, l'oxigène qui fait partie constituante de l'acide nitrique, se porte sur le soufre du sulfure d'antimoine, le convertit en acide sulfurique, qui s'unit avec une portion de la potasse, et forme du sulfate de potasse, et le reste de la potasse retient de l'antimoine oxidé au *minimum* : ainsi, cette préparation se rapproche de *l'oxide d'antimoine potassé*, ou *diaphorétique minéral non lavé*, que l'on a encore désigné sous le nom de *fondant de Rotrou*.

HUILE SULFURÉE.

Baume de Soufre de RULAND.

Huile d'olives	8 onces.
Soufre sublimé et lavé.	2 onces.

On met ces deux substances dans un matras que l'on place sur un bain de sable, à une température capable de liquéfier le soufre, et on laisse digérer jusqu'à ce que l'huile ait acquis une couleur rouge; on retire alors le vaisseau de dessus le feu, on laisse refroidir, on tire l'huile au clair, et on la conserve dans une phiole.

NITRATE DE PLOMB.

On verse dans un matras deux parties d'acide nitrique faible, sur une de plomb réduit en limaille; on place le

matras sur un bain de sable chaud, et on entretient une douce chaleur, jusqu'à parfaite dissolution du métal; alors on filtre la liqueur, on la fait évaporer lentement jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, le nitrate de plomb cristallisé qu'il faut égoutter, et conserver dans un flacon.

ACIDE SUCCINIQUE,

ou *Sel volatil de Succin.*

On prend une certaine quantité de succin que l'on pulvérise grossièrement, on le met dans une cornue de verre à laquelle on adapte un ballon d'où part un tube qui plonge dans un flacon à moitié rempli d'eau, pour pouvoir donner issue aux gaz qui doivent se dégager dans le cours de l'opération. Après avoir assujéti et lutté l'appareil, on procède à la distilation, en conduisant le feu par degrés; il passe d'abord un fluide aqueux légèrement acidule; vient ensuite l'acide qui s'élève sous forme concrète, et s'attache au col de la cornue; enfin, en continuant le feu, il se dégage beaucoup de gaz, il passe une huile brunâtre, d'une odeur aromatique très-forte, et il reste dans la cornue une masse noire charbonnée.

Comme l'acide succinique est toujours sali par un peu de l'huile qui a distilé, on le dissout dans suffisante quantité d'eau bouillante, on filtre la dissolution, on la fait évaporer aux deux tiers : par le repos et le refroidissement, l'acide se cristallise en prismes triangulaires, dont les pointes sont tronquées; on décante la liqueur qui surnage ces cristaux, on la fait évaporer de nouveau aux deux tiers, et on obtient une

deuxième quantité de cristaux, qui sont un peu moins blancs et réguliers que les premiers, mais qui ont les mêmes propriétés; on met égoutter ces cristaux sur du papier gris, et aussitôt qu'ils sont secs, on les renferme dans un flacon que l'on bouche avec soin, et que l'on conserve dans un lieu sec.

FUMIGATIONS D'ACIDE MURIATIQUE.

Ces fumigations, dont on doit la théorie et le procédé à M. *Guyton-Morveau*, et dont l'objet est de purifier l'air infecté par des miasmes putrides, contagieux, peuvent s'exécuter de différentes manières, qui sont également simples, faciles, peu dispendieuses; mais qui doivent varier selon les circonstances.

1.° Si l'on a à purifier une salle, un cachot, ou un autre local qui n'est pas habité, on place au milieu de la pièce un réchaud avec des charbons allumés, sur lesquels on pose une capsule, ou large vase de terre cuite en grès : on y met trois onces de muriate de soude, ou sel marin ordinaire en poudre grossière; puis on y verse en une seule fois deux onces d'acide sulfurique, ou huile de vitriol du commerce: il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz ou vapeur acide très-expansible, qui se répand avec rapidité dans toutes les parties du local, et produirait de la toux, de l'irritation aux yeux, à la gorge, si on y restait exposé: il faut donc, après avoir versé l'acide sulfurique sur le sel, se retirer aussitôt, fermer les portes et fenêtres du local, et n'y rentrer qu'après quelques heures; on réitère une ou deux fois cette fumigation; on augmente les doses des substances indiquées, si le local est très-vaste.

2.° S'il s'agit de purifier les salles d'un hospice, d'une infirmerie, d'une caserne, d'une prison qui est habitée, il faut faire les fumigations d'une manière plus douce et plus lente; ainsi on prend un petit réchaud portatif, sur lequel on place une capsule de terre cuite en grès; on y met, comme dans l'opération précédente, du muriate de soude ou sel marin; mais on n'y verse que peu à peu et par petites portions de l'acide sulfurique, afin de n'avoir pas tout-à-coup un grand dégagement de gaz muriatique, et on transporte ce petit appareil dans les différentes parties du local; ce que l'on réitère plus ou moins souvent, suivant le besoin.

3.° On augmente l'énergie et l'efficacité de ces fumigations, en mélangeant à la quantité de sel marin indiquée deux gros d'oxide noir de manganèse en poudre fine.

4.° On obtient le même résultat sans employer de feu, en mettant dans une capsule, ou un grand flacon de verre ou de terre cuite en grès :

Acide muriatique (acide marin ou esprit de sel)	4 onces.
Oxide noir de manganèse en poudre. . .	2 gros.
Acide nitrique, ou eau forte du commerce .	½ gros.

Il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz volatil très-expansible, très-pénétrant, dont on arrête l'expansion et le dégagement, en bouchant exactement le vase, ou le flacon qui contient ce mélange.

On prépare ainsi de petits flaçons portatifs désinfectans, ou d'autres appareils auxquels on donne une forme, un volume proportionnés à l'objet qu'on se propose.

5.° Enfin (ce que préfère le professeur *Chaussier*, parce que le manuel en est plus simple, plus facile, plus à la portée de tout le monde) on peut, pour le service journalier d'un

hospice, d'une prison, d'une infirmerie, d'un dépôt, préparer d'avance, dans les proportions indiquées, un mélange de sel marin et de manganèse, et avoir, dans un flacon séparé, l'acide sulfurique : toutes les fois qu'il sera nécessaire de faire la fumigation, il s'agira uniquement de mettre dans un vase de terre quelques pincées de la poudre ou mélange salin, et d'y verser successivement, par gouttes, une petite cuillerée de l'acide.

Pour comprendre quel est le mode d'action de ces fumigations, combien elles sont efficaces pour détruire tous les miasmes infects et contagieux dont l'air peut être chargé, il suffit d'observer que le gaz acide muriatique est non-seulement le plus expansible, le plus pénétrant de tous les gaz, mais encore qu'il est très-avide de combinaisons. Lors donc que ce gaz se dégage, qu'il est disséminé dans l'air, retenu, coercé dans l'intérieur d'un local, il s'empare aussitôt des miasmes qu'il y rencontre, et par conséquent il détruit leurs propriétés délétères, en formant des composés nouveaux: mais, outre cet effet chimique bien démontré par l'observation et l'expérience, comme après ces fumigations l'air du local reste toujours, pendant un temps plus ou moins long, imprégné d'une certaine quantité de gaz acide muriatique, bien reconnaissable par l'odeur particulière qu'il conserve, il devient, pour ceux qui le respirent, un stimulant énergique propre à exciter l'action des organes, augmenter l'énergie vitale des solides, changer la composition des fluides. Ainsi, ces fumigations doivent être considérées non-seulement comme un moyen préservatif, désinfectant, propre à dépouiller l'air des miasmes contagieux dont il peut être chargé, mais encore, employées avec art et avec les précautions convenables, elles deviennent,

comme l'a indiqué le Professeur *Chaussier*, un moyen curatif, précieux et très-important dans plusieurs cas.

D'après ces considérations générales, on sent que les fumigations d'acide muriatique sont applicables dans tous les cas où l'air se trouve altéré par des miasmes ou émanations putrides ; ainsi on les employera avec le plus grand avantage pendant la vidange des fosses d'aisances, pour décomposer le gaz fétide qui s'en dégage, se répand dans l'intérieur des maisons, et attaque si souvent la vie et la santé des ouvriers qui se livrent à ce genre de travail. On les employera avec le même avantage dans les laboratoires d'anatomie, dans les diverses fabriques, manufactures où l'on travaille sur des substances animales ou végétales qui passent à la putréfaction. dans les étables, les âteliers de vers-à-soie ; enfin dans tous les endroits où l'air se trouve infecté par le rassemblement des animaux, par les excrétions qui s'élèvent de leurs corps, ou par la vaporisation des différentes substances qui servent à nos arts, à nos fabriques, ou sont employées dans l'intérieur de nos appartemens. Ces fumigations seront également efficaces pour détruire l'odeur désagréable et souvent dangereuse, que laissent, dans nos appartemens, dans les chambres d'un vaisseau, les peintures faites avec l'huile et les oxides métalliques. En faisant, dans un appartement qui vient d'être peint, deux ou trois fumigations successives, on le privera en peu de jours de l'odeur qu'il aurait conservé pendant plusieurs mois, si on l'eut abandonné à la seule action du temps.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de Seine et Oise, par VALERY GUENÉE, *demeurant à Etampes.*

RECUEIL

DES PROGRAMMES

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

QUI ONT ÉTÉ EXÉCUTÉES AUX JURYS MÉDICAUX

Pendant l'année 1806, *sous la présidence du Professeur*

Chaussier.

PROGRAMME N°. I.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN;

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

INFUSUM ACÉTEUX DE QUINQUINA.

Quinquina choisi . . . . . 6 onces.
Serpentaire de virginie . . . . . 6 gros.
Ecorces d'oranges amères . . . . . 6 gros.
Vinaigre blanc très-fort . . . . . 4 lires.

Après avoir pulvérisé grossièrement le quina et la serpentaire, coupé en petits morceaux l'écorce d'oranges, on les met avec la quantité prescrite de vinaigre dans un ballon de verre, que l'on bouche bien et que l'on agite de temps en temps ; après quelques jours d'infusion, qui doit être plus ou moins prolongée suivant la température de la saison, on filtre et on conserve la liqueur dans un flacon bien bouché.

SIROP ACÉTEUX DE QUINQUINA.

Infusum acéteux de quinquina . . . 16 onces.
Sucre blanc . . . . . 28 onces.

On met l'infusum acéteux de quina dans un matras de

verre, avec le sucre concassé ; on met ensuite le matras dans un vase rempli d'eau que l'on chauffe par dégrés jusqu'à ce que le sucre soit complettement fondu ; et lorsque le sirop est refroidi, on le met dans des bouteilles que l'on bouche bien, et que l'on conserve dans un endroit frais.

EAU DE CAMOMILLE.

Fleurs de camomille romaine . . . . 2 livres.
Eau de rivière . . . . . 8 livres.

On met les fleurs de camomille, avec l'eau, dans le bain-marie d'un alambic ; et après vingt-quatre heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procède, selon les règles de l'art, à la distillation, de manière à retirer seulement 32 onces d'eau, que l'on conserve, ainsi que toutes les eaux distillées, dans un flacon bien bouché.

Après avoir retiré cette quantité d'eau, on passe, à travers un linge, ce qui reste dans l'alambic, et on procède, selon l'art, à l'évaporation, et on obtient un extrait amer que l'on conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE CHICORÉE.

On prend la quantité de chicorée sauvage que l'on veut ; on la lave, on la pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, en y ajoutant une petite quantité d'eau de pluie ou de rivière ; on l'exprime ensuite, dans une toile forte, sous la presse pour en tirer le suc que l'on clarifie avec quelques blancs d'œufs, et, après quelques bouillons, on le passe au travers d'un blanchet ; enfin, on fait évaporer au bain-marie jusqu'à consistance de miel épais.

On prépare de la même manière, avec le suc exprimé et clarifié des plantes, les extraits de *bourrache*, de *buglosse*, de *cochlearia*, de *cresson*, d'*ortie*, de *grande cigue*, de *concombre sauvage*, etc.

ELECTUAIRE DE PÉCHURIM.

Ou Electuaire de scordium de la Pharmacopée de SUÈDE.

Feuilles de scordium . . . . . 3 onces.
Cachou.
Péchurim.
Racine de tormentille, de chaque 2 onces.
Opium choisi . . . . . 1 gros et demi.
Miel . . . . . 28 onces.

Après avoir pulvérisé et passé à travers un tamis très-fin, le scordium, le cachou, le péchurim et la tormentille, on fait dissoudre l'opium dans un peu de vin d'Espagne; on fait liquefier le miel, en le chauffant un peu, et alors on y mêle exactement les poudres que l'on a préparées.

Si, par le temps, l'électuaire se dessèche, on y ajoute un peu de vin d'Espagne; et on le pile dans un mortier jusqu'à ce qu'il ait repris une consistance convenable.

EMPLATRE D'AMMONIUM SAPONACÉ,

Ou *Emplâtre* de SMUCKER.

Ammonium (gomme ammoniaque) . . . . . 12 onces.
Asa-fœtida . . . . . 4 onces.
Savon . . . . . 2 onces.

On fait dissoudre les gommes-résines dans suffisante quantité de vinaigre ; et, après avoir passé la solution à travers un linge, on y ajoute le savon rapé ; puis on fait évaporer sur un feu doux, jusqu'à consistance d'emplâtre, en ayant soin de remuer continuellement.

TARTRITE DE CHAUX. *Pharm. Bat.*

Tartrite acidule de potasse en poudre. . . . . 36 onces.
Eau de pluie . . . . . 191 onces.
Carbonate de chaux purifié et en poudre, suffisante quantité pour saturer l'acide.

On met dans un grand vase détain ou de cuivre bien étamé les quantités indiquées d'eau et de tartrite acidule de potasse ; on place le vase sur un fourneau allumé, et on porte la liqueur à l'ébullition ; alors on y projette par parties, et en remuant continuellement, du carbonate de chaux jusqu'à ce que l'effervescence soit passée et que la liqueur ne rougisse plus le papier de tournesol qu'on y plonge.

Lorsqu'on s'est ainsi assuré que l'acide tartareux est saturé, on retire le vase du feu ; on laisse refroidir la liqueur qui s'éclaircit par le repos et forme un dépôt blanc et terreux qui est le tartrite de chaux. Pour recueillir ce sel insoluble dans l'eau, on décante la liqueur avec précaution ; on le lave avec de l'eau de pluie, pour entraîner toutes les parties solubles ; puis on le fait sécher et on le conserve pour l'usage.

En faisant évaporer la liqueur que l'on a décantée, ainsi que celle qui a servi à la lotion du tartrite de chaux, on obtient, par le repos et la cristallisation, *le tartrite de potasse* ;

ou bien, si l'on veut augmenter la quantité de *tartrite de chaux*, on prend la liqueur décantée, on y ajoute peu-à-peu du muriate de chaux, ce qui produit un nouveau précépité qui est du tartrite de chaux que l'on recueille par le repos, que l'on édulcore par la lotion ; et la liqueur surnageante contient un nouveau sel qui est le muriate de potasse.

ACIDE TARTAREUX. *Pharm. Bat.*

On prend du tartrite de chaux lavé et édulcoré ; on verse dessus un mélange de 12 onces d'acide sulfurique et de 120 onces d'eau de pluie ; on agite souvent avec une spatule de bois ; on laisse digérer pendant 36 heures, et il se forme un sédiment qui est du sulfate de chaux. Pour reconnaître la nature de la liqueur surnageante, on en prend une petite quantité sur laquelle on verse une solution d'acetate de plomb ; il se forme aussitôt un précépité, dont la dissolution, par l'affusion d'un peu d'acide nitrique, indique que l'acide sulfurique est complettement saturé.

Si, par cet essai, on s'est assuré qu'il n'y a point d'acide sulfurique, on y en ajoute quelques gouttes pour favoriser la cristallisation de l'acide tartareux ; on laissé alors reposer la liqueur, et lorsque le dépôt est fait on la décante ; on lave bien le dépôt pour en extraire tout l'acide ; on réunit la liqueur décantée avec celle des lotions ; on les fait évaporer dans un vase de verre jusqu'à ce qu'elles aient acquis une sorte de viscosité. Alors on arrête le feu ; on laisse reposer la liqueur qui forme un nouveau dépôt que l'on sépare par le filtre ; on met la liqueur filtrée dans une capsule de verre ou de porcelaine à large surface ; on la fait évaporer par un feu doux

jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistance syrupeuse, et l'acide tartareux se cristallise par le repos et le refroidissement. On recueille les cristaux qu'il forme ; on les lave promptement avec de l'eau froide distillée, afin d'enlever la portion d'acide sulfurique qui pourrait y adhérer. Enfin, on met ces cristaux sur un papier gris pour les sécher, et on les conserve dans un vase de verre bien bouché.

FUMIGATIONS D'ACIDE MURIATIQUE.

Ces fumigations, dont on doit la théorie et le procédé à M. *Guyton-Morveau*, et dont l'objet est de purifier l'air infecté par des miasmes putrides, contagieux, peuvent s'exécuter de différentes manières, qui sont également simples, faciles, peu dispendieuses; mais qui doivent varier selon les circonstances.

1° Si l'on a à purifier une salle, un cachot, ou un autre local qui n'est pas habité, on place au milieu de la pièce un réchaud avec des charbons allumés, sur lesquels on pose une capsule, ou large vase de terre cuite en grès : on y met trois onces de muriate de soude, ou sel marin ordinaire en poudre grossière ; puis on y verse en une seule fois deux onces d'acide sulfurique ou huile de vitriol du commerce: il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz ou vapeur acide très-expansible, qui se repand avec rapidité dans toutes les parties du local, et produirait de la toux, de l'irritation aux yeux, à la gorge, si on y restait exposé : il faut donc, après avoir versé l'acide sulfurique sur le sel, se retirer aussitôt, fermer les portes et fenêtres du local, et n'y rentrer qu'après quelques heures ; on réitère une ou deux fois cette fumigation ; on

augmente les doses des substances indiquées, si le local est très-vaste.

2° S'il s'agit de purifier les salles d'un hospice, d'une infirmerie, d'une caserne, d'une prison qui est habitée, il faut faire les fumigations d'une manière plus douce et plus lente; ainsi on prend un petit réchaud portatif, sur lequel on place une capsule de terre cuite en grès; on y met, comme dans l'opération précédente, du muriate de soude ou sel marin; mais on n'y verse que peu à peu et par petites portions de l'acide sulfurique, afin de n'avoir pas tout-à-coup un grand dégagement de gaz muriatique, et on transporte ce petit appareil dans les différentes parties du local; ce que l'on réitère plus ou moins souvent, suivant le besoin.

3° On augmente l'énergie et l'efficacité de ces fumigations, en mélangeant à la quantité de sel marin indiquée deux gros d'oxide noir de manganèse en poudre fine.

4° On obtient le même résultat sans employer de feu, en mettant dans une capsule, ou un grand flacon de verre ou de terre cuite en grès:

Acide muriatique (acide marin ou esprit de sel) 4 onces.
Oxide noir de manganèse en poudre . . . . 2 gros.
Acide nitrique, ou eau-forte du commerce . . ½ gros.

Il s'élève aussitôt de ce mélange un gaz volatil très-expansible, très-pénétrant, dont on arrête l'expansion et le dégagement, en bouchant exactement le vase, ou le flacon qui contient ce mélange.

On prépare ainsi de petits flacons portatifs désinfectants, ou d'autres appareils auxquels on donne une forme, un volume proportionnés à l'objet qu'on se propose.

5° Enfin (ce que préfère le professeur *Chaussier*, parce que le manuel en est plus simple, plus facile, plus à la portée de tout le monde) on peut, pour le service journalier d'un

hospice, d'une prison, d'une infirmerie, d'un dépôt, préparer d'avance, dans les proportions indiquées, un mélange de sel marin et de manganèse, et avoir, dans un flacon séparé, l'acide sulfurique : toutes les fois qu'il sera nécessaire de faire la fumigation, il s'agira uniquement de mettre dans un vase de terre quelques pincées de la poudre ou mélange salin, et d'y verser successivement, par gouttes, une petite cuillerée de l'acide.

Pour comprendre quel est le mode d'action de ces fumigations, combien elles sont efficaces pour détruire tous les miasmes infects et contagieux dont l'air peut être chargé, il suffit d'observer que le gaz acide muriatique est non-seulement le plus expansible, le plus pénétrant de tous les gaz, mais encore qu'il est très-avide de combinaisons. Lors donc que ce gaz se dégage, qu'il est disséminé dans l'air, retenu, coercé dans l'intérieur d'un local, il s'empare aussitôt des miasmes qu'il y rencontre, et par conséquent il détruit leurs propriétés délétères, en formant des composés nouveaux : mais, outre cet effet chimique bien démontré par l'observation et l'expérience, comme après ces fumigations l'air du local reste toujours, pendant un temps plus ou moins long, imprégné d'une certaine quantité de gaz acide muriatique, bien reconnaissable par l'odeur particulière qu'il conserve, il devient, pour ceux qui le respirent, un stimulant énergique propre à exciter l'action des organes, augmenter l'énergie vitale des solides, changer la composition des fluides. Ainsi, ces fumigations doivent être considérées non-seulement comme un moyen préservatif, désinfectant, propre à dépouiller l'air des miasmes contagieux dont il peut être chargé, mais encore, employées avec art et avec les précautions convenables, elles deviennent, comme l'a indiqué le professeur *Chaussier*, un moyen curatif, précieux et très-important dans plusieurs cas.

D'après ces considérations générales, on sent que les fumigations d'acide muriatique sont applicables dans tous les cas où l'air se trouve altéré par des miasmes ou émanations putrides; ainsi, on les emploiera avec le plus grand avantage pendant la vidange des fosses d'aisances, pour décomposer le gaz fétide qui s'en dégage, se répand dans l'intérieur des maisons, et attaque si souvent la vie et la santé des ouvriers qui se livrent à ce genre de travail. On les emploiera avec le même avantage dans les laboratoires d'anatomie, dans les diverses fabriques, manufactures où l'on travaille sur des substances animales ou végétales qui passent à la putréfaction; dans les étables, les ateliers de vers à soie; enfin dans tous les endroits où l'air se trouve infecté par le rassemblement des animaux, par les excrétions qui s'élèvent de leurs corps, ou par la vaporisation des différentes substances qui servent à nos arts, à nos fabriques, ou sont employées dans l'intérieur de nos appartements. Ces fumigations seront également efficaces pour détruire l'odeur désagréable, et souvent dangereuse, que laissent dans nos appartemements, dans les chambres d'un vaisseau, les peintures faites avec l'huile et les oxides métalliques. En faisant, dans un appartement qui vient d'être peint, deux ou trois fumigations successives, on le privera en peu de jours de l'odeur qu'il aurait conservé pendant plusieurs mois, si on l'eût abandonné à la seule action du temps.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par JEAN-ETIENNE-DOMINIQUE DESGENETAIS, *natif de Fécamp, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME

N° 2.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

AOUST 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE CAFÉ.

Pour faire ce sirop de manière à réunir toutes les qualités que l'on désire, savoir, l'arome, la saveur et la couleur, il faut le préparer par distillation et par infusion. Pour cela, on choisit un café sec qui ne soit pas mariné, qui n'ait aucun goût de moisi ; on en concasse huit onces que l'on met dans le bain-marie d'un alambic d'étain, avec quatre livres d'eau de rivière, et on laisse infuser pendant 12 à 15 heures, à la température de l'atmosphère.

D'autre part, on met, dans un ballon de verre à long goulot, six onces de café légèrement torréfié et pulvérisé, avec deux autres onces de café plus fortement torréfié et également pulvérisé. On adapte le ballon au bec du chapiteau de l'alambic, et on procède à la distillation, de manière à retirer 25 à 26 onces de liqueur. Quand on a obtenu cette quantité, on arrête la distillation ; on sépare le ballon dont on ferme l'ouverture, et après douze à quinze heures de repos, on tire au clair la liqueur qui y est contenue ; on la verse par inclinaison dans un autre ballon ; on y met le double de son poids de sucre blanc concassé que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie. Lorsque la solution du sucre est complette et le sirop refroidi, on la verse dans des flacons secs et qui puissent bien boucher.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE KINO.

Tinctura Kino.

Kino. . . . . 12 gros.
Alkool faible. . . . . 8 onces.
Eau de canelle. . . . . 4 onces.

Après avoir pulvérisé grossièrement le kino, on le met dans un matras avec l'alkool et l'eau de canelle ; on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant le vase de temps en temps ; et lorsque la solution est faite, on tire la liqueur au clair et on la conserve pour l'usage.

On prépare, de la même manière, l'infusum aqueux de cachou, *tinctura catechu*, seu *japonica*.

EXTRAIT DE SAULE BLANC. *Pharm. Bat.*

Ecorce fraîche de saule blanc. . . . . 1 liv.
Eau bouillante. . . . . 10 liv.

On met dans le bain-marie d'un alambic l'écorce de saule avec l'eau bouillante ; on couvre le vase, et après vingt-quatre heures d'infusion, à une température modérée, on procède à l'ébullition que l'on entretient pendant deux heures ; alors on décante la liqueur chaude ; on verse sur le résidu huit livres d'eau, et on procède à une seconde ébullition pendant deux heures ; on coule la liqueur ; on exprime le résidu ; on mêle les colatures et on procède à l'évaporation jusqu'à consistance convenable.

On prépare, de la même manière, les extraits de *bardane*, de *gentiane*, d'*enula campana*, d'*hellébore noir*, de *salsepareille*, de *tormentille*, de *valériane*, avec les racines sèches de ces plantes ; celui de *chiendent*, avec les racines fraîches ; ceux d'*angustura*, de *cascarille*, avec l'écorce grossièrement pulvérisée ; celui de *douce-amère*, avec les tiges séchées.

POUDRE AROMATIQUE. *Pharm. Bat.* et *d'Edimbourg.*

Ecorces de canelle.

Semences de petit cardamome.

Racines de gingembre, de chaque . . . . 2 onces.

On réduit ces différentes substances en une poudre très-fine qu'il faut conserver dans un vase bien bouché.

ELECTUAIRE OPIACÉ. *Phar. Bat.*

Poudre aromatique . . . . . 6 onces.

Racine de serpentaire de virginie en poudre 3 onces.

Opium purifié dissous dans s. q. de vin blanc d'Espagne . . . . . 4 gros.

Miel écumé . . . . . 12 onces.

On mêle selon l'art, pour former un électuaire que quelques Pharmacologistes ont décrit sous le nom d'ELECTUARIUM THEBAICUM, *loco* THERIACÆ ANDROMACHI.

SAVON AVEC LE JALAP. *Pharm. Bat.* *Sapo Jalappinus.*

Savon blanc.

Résine de Jalap, de chaque . . . . . 2 onces.

Alkool ordinaire (à 20 dégrés) . . . suffisante quantité.

On rape le savon ; on concasse la résine de jalap ; on les met dans un matras, avec une quantité d'alkool assez grande pour former la solution de ces deux substances ; et pour l'obtenir, on expose le matras à une douce chaleur. Lorsque la solution est achevée, on fait évaporer le fluide, jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance pilullaire.

PILULES D'ALOËS ET DE COLOQUINTE. *Pharm. Bat.* *Pilulæ cochiæ.*

Aloës citrin (ou socotrin).

Scammonée préparée, de chaque . . . . . 16 gros.

Sulfate de potasse sulfureux. . . . . 2 gros.
Coloquinte . . . . . 8 gros.
Huile de gérofle. . . . . 2 gros.
Mucilage de gomme arabique. . . . . s. q.

Après avoir pulvérisé séparément l'aloës, la scammonée, le sel et la coloquinte, on mêle ces substances ; on y ajoute l'huile et une quantité suffisante de mucilage, pour former une masse pilullaire.

EAU DISTILLÉE DE CLÉMATITE.

Clematis Vitalba.

Sommités fraîches et fleuries de clématite. . 2 livres.
Eau de rivière . . . . . 9 livres.

On met la plante fraîche et odorante avec la quantité d'eau prescrite, dans le bain-marie d'un alambic que l'on couvre aussitôt de son chapiteau. On laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant quelques heures ; puis on procède à la distillation que l'on arrête, après avoir retiré quatre livres d'eau.

Alors on enlève le chapiteau de l'alambic ; on retire la plante qui reste dans la cucurbite ; on en exprime le suc à travers un linge ; puis on met dans la cucurbite deux autres livres de sommités fleuries de clématite, sur lesquelles on verse l'eau distillée ainsi que le suc que l'on a exprimé du marc, et on procède à une nouvelle distillation, en se bornant à retirer seulement deux livres d'eau que l'on conserve dans un flacon, comme toutes les eaux distillées.

On passe ensuite, à travers un linge serré, ce qui reste dans la cucurbite de l'alambic, et on procède, selon l'art, à l'évaporation, pour obtenir l'extrait de clématite.

NOTE DES PRINCIPAUX RÉACTIFS. *Pharm. Bat.*

Pour reconnaître

1° Les alkalis. . .
- 1° L'infusum aqueux des fleurs bleues, et spécialement de la violette, de la mauve, de l'iris, du chou rouge.
- 2° Le papier jaune coloré avec l'infusum de curcuma, ou, comme le préfère le professeur *Chaussier*, les pétales frais des fleurs bleues purpurines, rosacées, le suc de quelques fruits.
- 3° Le papier coloré en rouge avec l'infusum de bois de Fernambouc.
- 4° Le muriate de mercure dissous dans l'eau.

2° Les acides libres.
- 5° L'infusum aqueux de tournesol et des fleurs bleues.
- 6° Le papier bleu de tournesol, ou celui qui est coloré avec les végétaux frais.
- 7° Le solutum aqueux de carbonate de potasse.

3° Les différents acides libres ou combinés. . . .
- 8° Le muriate de Baryte, } Pour l'acide sulfurique libre ou combiné.
- 9° Le nitrate de Baryte, }
- 10° Le nitrate d'argent, } Pour l'acide muriatique libre ou combiné.
- 11° Le nitrate de plomb, }
- 12° L'acide nitrique très-pur, *pour distinguer, dans les composés salins terreux et les précipités métalliques, les acides phosphoriques et tartareux, de l'acide sulfurique.*
- 13° L'eau de chaux, *pour le gaz acide carbonique, spécialement dans les eaux minérales.*

4° Les sels terreux et métalliques, sur-tout dans l'analyse des eaux minérales. . . .	14° Le savon blanc dissous dans partie égale d'eau distillée et d'alkool. 15° La potasse pure liquide et le n° 7. 16° L'oxalate acidule de potasse et l'acide oxalique, pour reconnaître la chaux.
5° Le gaz oxigène dissous dans l'eau.	17° Le sulfate de fer verd récemment préparé et dissous dans l'eau distillée.
6° Le gaz hydrogène sulfuré. . .	18° Les solutions métalliques, une lame d'argent, mais spécialement le nitrate d'argent.
7° L'acide gallique et le tannin, ou principe astringent végétal.	19° Le sulfate de fer verd, dissous dans l'eau, le solutum de gelatine.
8° Le principe extractif et mucilagineux des végétaux.	20° Le solutum de nitrate de mercure.
9° Le fer.	21° L'infusum aqueux ou alkoolique des noix de galle. 22° Le solutum de prussiate de potasse.
10° Le plomb, l'arsenic et les autres métaux. .	23° L'eau d'hydrogène sulfuré ainsi que les hydro-sulfures terreux, alkalins. 24° L'eau hydro-sulfurée acide, ou liqueur d'essai d'*Hausmann*.
11° Le cuivre. . .	25° L'ammoniaque liquide, et aussi les prussiates, sur-tout si le sel cuivreux est dissous dans des liqueurs animales.
12° L'arsenic. . .	26° Outre l'eau d'hydrogène sulfuré, la solution saturée d'oxide de cuivre dans l'ammoniaque liquide.
13° Les sels neutres et moyens. .	27° L'alkool très-pur.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par PIERRE-LOUIS *HUARD, natif de Fécamp, Département de la Seine-Inférieure.*

N° 3.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

ANALYSE DE L'EAU DES FONTAINES DE LA MARÉQUERIE,

Situées dans la ville de Rouen.

Le jury médical se proposant d'examiner successivement les diverses eaux minérales du département, a arrêté que l'analyse des eaux de *la Maréquerie*, qui a été faite précédemment par M. *Dubuc*, membre du jury médical, serait repétée publiquement, dans une de ses séances, par un des récipiendaires.

Les fontaines dites de *la Maréquerie* sont situées à l'*est* du quartier de Martainville, dans un jardin trop renfermé et trop circonscrit pour le genre de dissipation et l'air dont doivent jouir les personnes qui font usage de ces eaux minérales. Elles sont au nombre de trois et sourdent perpendiculairement dans la vallée de Darnétal, dans un lieu autrefois marécageux, où la terre est noire et empreinte de débris de végétaux. L'eau, qui semble venir de dessous la coupe occidentale de la montagne dite de Sainte-Catherine, est limpide et inodore; sa pesanteur spécifique est presque égale à celle de l'eau distillée, parce qu'elle tient en dissolution

des sels avec une substance gazeuse ; sa saveur est fraîche, mais *atramentaire*, ce qui empêche de reconnaître celle des autres substances qu'elle tient en dissolution. Le thermomètre de Réaumur plongé, pendant quinze minutes, dans chacune des trois sources, s'est, dans toutes, également arrêté entre huit et dix dégrés au-dessus de O, la température de l'atmosphère marquant dix à douze dégrés au même thermomètre.

A la même température, cette eau enfermée dans des bouteilles ne peut se conserver plus de vingt-quatre heures sans s'altérer ; elle devient louche ; on y voit nager des flocons ou filaments qui, bientôt, se précipitent avec une poudre jaune qui est le carbonate de fer.

Soumise à l'action des réactifs, elle verdit l'infusum aqueux des pétales de violette, et rougit celui de tournesol ; la teinture alkoolique de noix de galle la fait virer au rouge violet, et y occasionne, par le repos, un précépité noirâtre. La baryte, la chaux, l'acide oxalique, y décèlent à l'instant l'acide carbonique libre, et la terre *calcaire*. Les nitrates d'argent et de mercure y déterminent aussi un précipité blanc formé par des *muriates*.

L'effet produit par ces réactifs annonce, dans cette eau, du fer, de l'acide carbonique, de la chaux et de l'acide muriatique ; elle contient en outre une petite portion de matière extractive dont la présence sera démontrée par la suite. Mais pour préciser la quantité de chacune de ces substances dans une quantité déterminée de ce fluide, on en mit quatre pintes (4 kilogrammes) sortant des sources, dans un ballon à col étroit et recourbé ; on y ajusta un appareil convenable pour recevoir les fluides élastiques qu'elle pouvait contenir ; le feu fut poussé graduellement jusqu'à soixante dégrés. Bientôt il se dégagea une petite quantité d'un fluide gazeux qui fut

reconnu être de l'acide carbonique ; il blanchissait l'eau de chaux, et formait des cristaux en se combinant avec l'ammoniaque caustique, etc.

Ainsi privé de son acide carbonique, ce fluide devient jaune-opale et laisse précipiter complètement, en vingt-quatre heures, des carbonates de fer et de chaux. Après l'avoir décanté et filtré, le résidu fut desséché au bain-marie ; il pesait sept grains et était composé de quatre parties de carbonate de fer et de trois parties de carbonate de chaux. Il verdissait la teinture des pétales de violette, mais n'altérait plus celle de tournesol.

On enleva à ce résidu le carbonate de chaux par l'acide acétique qui s'empara de la terre calcaire, en déplaçant l'acide carbonique ; le carbonate de fer resta à nud. Il fut impossible d'y découvrir aucune autre substance saline, et on fut convaincu que ce résidu ne contenait que ces deux sels.

Cette eau, privée de son acide carbonique et des deux carbonates dont on vient de parler, n'est plus colorée par l'acide gallique, ni par les prussiates de potasse et de chaux ; il n'en est pas de même des nitrates d'argent et de mercure qui y décèlent l'acide muriatique, en formant des muriates métalliques insolubles, etc. Les alkalis y occasionnent aussi un précipité blanc. Enfin, elle conserva une légère teinte qui y fit soupçonner une substance extractive. On s'en assura ainsi que de la quantité et de la nature de muriate qu'elle contenait, en en faisant évaporer 2 kilogrammes (4 livres). Le résidu, desséché avec soin, avait une couleur roussâtre, pesait 9 grains et demi, et était composé de six parties de muriate de chaux, et de trois parties et demie d'extractif végétal qu'on lui enleva par de l'alkool très-rectifié. Le surplus du résidu avait une saveur très-salée, échauffait la langue et s'humectait à *l'air*. Tous ces phénomènes, ainsi

que les résultats produits par les réactifs, indiquaient que ce sel était un muriate calcaire. On en est convaincu, en les dissolvant dans une petite quantité d'eau distillée à laquelle on ajoute quelques gouttes d'alkali minéral bien pur, qui précipite la chaux. On obtient ainsi, par l'évaporation, un muriate de soude.

Sur une quantité de ce même sel ainsi privé d'extractif, on versa, goutte à goutte, de l'acide sulfurique à 40 dégrés qui déplaça l'acide muriatique, et forma, avec la base terreuse, du sulfate de chaux très-facile à reconnaître par son insolubilité, etc.

On a fait un grand nombre d'autres expériences qu'il est inutile de rapporter, mais qui toutes ont présenté les mêmes résultats.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

Il résulte de cette analyse, que l'eau minérale de la *Maréquerie* contient, par kilogramme, ou par pinte,

1° Un grain de carbonate de fer, ou environ un demi-grain de fer.

2° Trois grains de muriate de chaux, ou acide muriatique et chaux, de chaque, un grain et demi.

3° Trois quarts de grain faible de carbonate de chaux.

4° Depuis un jusqu'à deux grains d'extractif végétal.

5° Enfin, environ un 30e de son volume d'acide carbonique *interposé*.

Avec ces substances, on peut, à une température moyenne, faire une eau minérale très-analogue à celle de la Maréquerie.

Cette eau s'altérant, comme il a été dit, en peu de temps, il vaut beaucoup mieux la prendre à la source même, si

l'on veut qu'elle possède toutes ses vertus fondantes, etc.

L'eau de la fontaine qui sourd au *sud* de la *Maréquerie*, contient les mêmes principes que celle ci-dessus, mais en plus grande quantité. On n'en a point déterminé les proportions, parce qu'elle est presque abandonnée.

EAU DE CANELLE.

Aqua Cinnamomi.

Canelle de Ceylan, fine et choisie . . . . . 8 onces.
Eau de rivière . . . . . 6 livres.

On casse, on brise la canelle en petits morceaux; on la met dans le bain-marie d'un alambic, avec la quantité d'eau prescrite, et après 24 ou 36 heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, et on retire, peu-à-peu, trois livres d'une eau odorante, légèrement laiteuse, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

SIROP DE CANELLE. *Pharm. Bat.*

Canelle en poudre . . . . . 2 onces.
Eau de rivière . . . . . 9 onces.
Eau de canelle distillée . . . . . 9 onces.
Sucre blanc . . . . . 18 onces.

On met la canelle en poudre, avec l'eau de rivière, dans un matras dont on ferme l'orifice avec un morceau de parchemin, et on laisse infuser, à une douce température, en remuant de temps en temps. Après deux ou trois jours, on tire au clair la liqueur de l'infusion; on la met dans un au-

tre matras, en y ajoutant l'eau de canelle distillée et le sucre concassé ; et on forme du tout un sirop, à la chaleur du bain-marie.

MELLITUM ACÉTEUX DE CUIVRE. *Pharm. Bat.*

Unguentum acetitis cupricum melle, oximel æruginis, unguentum ægiptiacum.

Acétate de cuivre cristallisé . . . . . 1 partie.
Tartrite acidule de potasse purifié . . . . . 3 parties.
Miel . . . . . 12 parties.
Eau . . . . . s. q.

Après avoir pulvérisé l'acétate de cuivre et le tartrite de potasse, on met ces deux substances dans un vase, ou poêlon de cuivre, avec une certaine quantité d'eau, et on fait bouillir pendant quelques minutes. Lorsque la solution des sels est complette, on passe la liqueur ; on la fait évaporer à un feu doux, jusqu'à siccité ; alors on prend la masse saline qui se trouve au fond du vase ; on la met dans un endroit frais où bientôt elle se résout en liqueur ; enfin, on recueille cette liqueur que l'on mêle avec la quantité de miel prescrite.

HUILE D'AMANDES DOUCES.

On prend une certaine quantité d'amandes ; on les pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'elles soient réduites en une pâte fine et homogène ; alors on enferme cette pâte dans un sac de toile forte, et on le soumet à l'action de la presse qui en fait sortir l'huile,

qu'il faut laisser dépurer par le repos, la filtration, conserver dans un endroit frais et renouveller souvent.

On prépare, de la même manière, par expression, *l'huile de jusquiame*, avec les graines mures de cette plante ; *l'huile de ricin*, avec les graines du ricin ordinaire ; mais pour obtenir cette huile, avec toutes les qualités que l'on désire en pharmacie, il faut avoir soin de monder la graine, de son germe, qui contient une huile âcre, et de la pellicule qui la recouvre.

SOUDE CAUSTIQUE.

Soude du commerce,
Chaux vive . . . . de chaque . . . . . parties égales.

On fait chauffer de l'eau, dans une marmitte de fer, jusqu'à-peu-près 60 dégrés ; on y ajoute la chaux vive, puis successivement la soude grossièrement pulvérisée. On agite la matière avec une spatule de fer, et on laisse bouillir pendant une heure ; puis on passe à travers un linge serré.

On remet le marc dans la bassine, avec une certaine quantité d'eau, et on fait bouillir, à peu près autant que la première fois, en agitant avec une spatule, et on passe de même à travers un linge.

Après avoir laissé reposer, pendant quelques heures, les deux liqueurs, on les décante, on les réunit, on les remet dans la marmitte, on les fait évaporer jusqu'à peu près moitié, puis on laisse refroidir, et on passe à travers le papier gris.

Enfin, on rassemble la liqueur filtrée que l'on fait évaporer de nouveau jusqu'à ce que sa pesanteur soit à celle de l'eau comme 4 est à 3, ou qu'elle donne 35 dégrés au pese-liqueur. Parvenue à cet état, on la retire de dessus

le feu ; on la conserve dans des bouteilles bien bouchées, et on la connaît ordinairement sous le nom de *Lessive des Savonniers*, parce qu'elle est employée à la fabrication du savon.

Si on continue l'évaporation jusqu'à siccité, et si on met la matière sèche dans un creuset, placé sur un fourneau bien allumé, elle se liquéfie de nouveau et prend bientôt une fluidité huileuse. Dans cet état, on la coule sur une plaque de cuivre, ou sur un porphyre légèrement huilé ; elle devient solide en se refroidissant, et on obtient ainsi la *Soude concrète* ou *Pierre à cautère*, qu'il faut casser en petits morceaux et serrer aussitôt dans un flacon bien bouché.

En traitant de la même manière la potasse, on obtient la lessive caustique de potasse et la *potasse concrète*, qui est également employée, soit comme escharotique, soit pour former, dans les arts, quelques espèces particulières de savon.

CÉRAT SAVONEUX.

Huile d'olives . . . . . 6 onces.
Cire jaune.
Blanc de baleine, de chaque . . . . . 3 gros.
Soude caustique (lessive des savonniers) . 3 gros 1/2.

On fait liquéfier, sur un feu très-doux, la cire et le blanc de baleine avec l'huile ; alors on retire du feu et on y ajoute par partie la soude caustique, en remuant continuellement jusqu'à ce que la combinaison soit intime. Quelquefois, on y ajoute du camphre ou une huile volatile aromatique, suivant la prescription du médecin.

ÉTHER SULFURIQUE.

Acide sulfurique concentré. } de chaque, parties égales.
Alkool rectifié, ... }

On met l'alkool dans une grande cornue de verre ; on y verse, peu à peu et par parties, l'acide, en agitant avec précaution, afin que les liqueurs se mêlent, ce qui ne se fait pas sans un dégagement très-remarquable de chaleur. Lorsque le mélange est fait, on place la cornue sur un bain de sable échauffé ; on y adapte, on y lute une allonge et un grand récipient, et on procède à la distillation, avec l'attention d'entretenir la liqueur dans une légère ébullition.

Il passe d'abord un alkool odorant que l'on peut séparer, si l'on veut, en adaptant sur-le-champ un autre ballon. L'éther s'élève ensuite et coule par stries oléiformes, et on continue la distillation jusqu'à ce qu'il commence à paraître une vapeur blanchâtre, d'une odeur sulfureuse. Si on veut continuer l'opération, on adapte promptement un autre récipient, et on obtient ainsi un fluide âqueux, acide, sulfureux, et une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile éthérée*, et communément *huile douce de vin ou de vitriol*. Enfin, il reste, dans la cornue, la plus grande partie de l'acide sulfurique qui est devenu noir, et que l'on peut encore employer à une nouvelle préparation d'éther, mais en y ajoutant une moindre quantité d'alkool.

Pour obtenir l'éther pur, il faut le rectifier, en y ajoutant quelque substance propre à le priver de l'acide sulfureux et de la portion d'huile éthérée dont il se trouve chargé. *Dizé* avait proposé l'oxide noir de manganèse ; d'autres la chaux, la magnésie, les carbonates terreux ou alkalins ;

mais, comme les vapeurs blanches qui se dégagent à la fin de l'opération sont unies à une portion d'huile éthérée et d'eau en expansion, qui accompagnent l'acide sulfureux, le meilleur moyen, pour bien rectifier l'éther et le dépouiller de ces substances étrangères, est de mêler avec ce fluide un peu de soude ou de potasse, et de le distiller à une très-douce chaleur, en retirant seulement les quatre cinquièmes de la liqueur que l'on a employée.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par JEAN-ÉTIENNE THOREL, *natif de la Commune des Authieux-sur-Calonne, Département du Calvados.*

PROGRAMME

N° 1.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE BIBLIOTHÈQUE PARIS

A ROUEN,

CHEZ P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

AOUST 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

SIROP DE GINGEMBRE. *Pharm. Bat.*

Gingembre . . . . . 2 gros.
Sucre blanc . . . . . 16 onces.
Eau bouillante . . . . . 8 onces.

On met le gingembre pulvérisé, dans un matras; on verse dessus l'eau bouillante; on ferme le vase, et on laisse infuser pendant 24 heures; on décante ensuite la liqueur, et on y ajoute le sucre que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie.

INFUSUM ACÉTEUX DE SCILLE,
Ou Vinaigre Scillitique.

On prend squammes de scille sechées . . . . 2 onces.
Acide acéteux, ou bon vinaigre rouge . 24 onces.

On coupe les squammes de scille; on les met avec l'acide acéteux dans un matras que l'on bouche avec un parchemin,

et on laisse infuser au soleil, ou à une douce chaleur, pendant 15 à 20 jours, en agitant le vaisseau de temps en temps; on filtre ensuite, et on conserve la liqueur filtrée dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de même l'infusum acéteux de colchique, avec

Oignons de colchique d'automne frais et mondés . 1 once.
Acide acéteux ou bon vinaigre rouge . . . . . 1 livre.

On prépare aussi pour la table, ou pour la toilette, un grand nombre d'infusum acéteux, ou vinaigres aromatiques de différentes sortes.

INFUSUM HUILEUX DE CAMOMILLE. *Pharm. Bat.*

Oleum Chamæmeli infusum.

Fleurs de camomille ordinaire, récemment séchées, ... 3 onces.
Huile d'olives. . . . . 12 onces.

Après avoir mondé les fleurs de camomille dont on rejette les pétales blancs, pour ne conserver que le disque des fleurs jaunes, on les met dans un matras avec l'huile, et on laisse infuser, pendant 8 à 10 heures, à la chaleur du bain-marie. Lorsque l'huile est refroidie, on exprime la masse des fleurs; on laisse reposer la colature, et on verse, par inclinaison, l'huile claire et limpide que l'on conserve dans un vase bien bouché.

On prépare de la même manière l'infusum huileux d'*absinthe*, avec les sommités séchées de la plante; celui de *jusquiame*, avec la plante récente; celui d'*hypericum*, avec les sommités séchées de la plante; celui de *lis-blanc*, avec les pétales frais.

CÉRAT DE BISMUTH.

Unguentum Bismuthi.

Huile d'amandes douces. . . . . 2 onces.
Blanc de baleine. . . . . 2 gros.
Cire blanche. . . . . 1 gros.
Oxide de Bismuth. . . . . 1 gros.

Après avoir fait liquéfier la cire et le blanc de baleine avec l'huile, on coule le mélange dans un mortier de marbre ; on l'agite jusqu'à ce qu'il soit refroidi et qu'il ne paraisse plus de grumeaux ; puis on y incorpore l'oxide de Bismuth.

CONSERVE DE COCHLÉARIA. *Pharm. Bat.*

On prend une certaine quantité de feuilles fraîches de cochléaria, et après les avoir mondées, nétoyées, lavées avec une petite quantité d'eau fraîche, on les coupe, on les pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et lorsqu'elles sont réduites en pulpe très-fine, on y ajoute, peu à peu, une triple dose de sucre blanc pulvérisé, en continuant la trituration jusqu'à ce que la masse soit homogène, égale. Alors on la retire du mortier, et on la met dans des vases de faïence qui doivent être bien bouchés et placés dans un endroit frais.

On prépare, de la même manière, la conserve de *menthe poivrée*, avec les feuilles de la plante ; celle de *romarin*, avec les fleurs et les calices ; celle de *roses rouges*, avec les pétales dont on a ôté les onglets ; mais pour ces préparations, une dose double de sucre suffit.

SAVON D'AMMONIAQUE. *Pharm. Bat.*

Linimentum volatile fortius.

Ammoniaque pure fluide . . . . . 1 once.
Huile d'olives . . . . . 2 onces.

On met ces deux substances dans une fiole que l'on bouche bien, et que l'on agite pendant quelques minutes, pour en déterminer le mélange et la combinaison ultérieure.

On prépare un savon ammoniacal plus faible, en agitant, dans une fiole, une demi-once de carbonate d'ammoniaque liquide, avec une once et demie d'huile d'olives.

EXTRAIT GOMMO-RÉSINEUX DE QUINA.

Extrait de Quina par l'Alkool faible.

Quina concassé . . . . . 1 livre.
Alkool faible (eau-de-vie à 18 dégrés . . . 6 livres.

On met le quina dans le bain-marie d'un alambic; on verse dessus la moitié de l'alkool; et après avoir bouché le vase, on fait infuser pendant 10 à 12 heures, à une température de 40 à 50 dégrés; on décante la liqueur; on verse sur le marc le restant de l'alkool, et on fait infuser 12 à 15 heures au même dégré de température indiqué; on coule, on réunit les deux colatures que l'on filtre; on les met dans le bain-marie d'un alambic, et on procède à la distillation pour extraire la portion alkoolique que l'on réserve pour servir par la suite. Lorsqu'on a extrait la portion alkoolique, on

enlève le chapiteau de l'alambic ; on transvase le résidu de la distillation, dans une capsule de porcelaine, et on procède à l'évaporation, jusqu'à consistance convenable. On obtient ainsi, par livre de quina, 8 à 10 gros d'extrait sec que l'on conserve dans un pot bien bouché.

ACIDE OXALIQUE.

Sucre . . . . . 1 partie.
Acide nitrique (à 36 dégrés) . . . . . 8 parties.

On met ces deux substances dans une cornue de verre que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte un récipient avec l'appareil hydro-pneumatique. On procède ensuite à la distillation par une chaleur modérée, et on la continue jusqu'à ce que la liqueur contenue dans la cornue ait acquis une sorte de viscosité. Alors, on arrête le feu, et, par le refroidissement, l'acide prend une forme cristalline ; ou bien, lorsque la distillation a été poussée assez loin, on verse la liqueur de la cornue dans une capsule de verre, et il se forme des cristaux que l'on sépare par décantation. Après les avoir fait égoutter, on les dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle cristallisation.

MURIATE DE BARYTE,

Suivant le procédé de M. Résat. Annal. de Chim., *tome* 55.

On mêle exactement 16 onces de sulfate de baryte, 4 onces de charbon pulvérisé, et 1 once 2 gros 48 grains de

soufre sublimé ; on met ce mélange dans un creuset muni de son couvercle, et bien luté, que l'on place dans un fourneau de réverbère et que l'on chauffe pendant trois à quatre heures. Après ce temps, on retire le creuset du feu, et lorsqu'il est refroidi, on le délute et on délaie la matière qu'il contient dans douze fois son poids d'eau pure et chaude ; on filtre ensuite la liqueur, et, lorsqu'elle est entièrement filtrée, on y ajoute de l'acide muriatique, jusqu'à ce qu'il y ait un leger excès. On filtre de nouveau la liqueur, pour en séparer une certaine quantité de soufre qui se précipite ; puis on la fait chauffer, tant pour dégager l'hydrogène sulfuré, que pour évaporer une partie du fluide ; et s'il s'est formé un précipité de soufre, on la filtre de nouveau ; on la remet sur le feu pour la faire évaporer jusqu'à légère pellicule. Alors, on laisse éteindre le feu, et on obtient, par le repos et le refroidissement, 3 à 4 onces de muriate de baryte très-pur. Après avoir séparé ce sel, de la liqueur, on procède à une nouvelle évaporation, et on obtient une nouvelle quantité de muriate de baryte cristallisé, mais un peu moins blanc que le premier.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par DÉSIRÉ-JOSEPH-AUGUSTE HOUSEZ, *natif de Nord libre, Département du Nord.*

PROGRAMME

N° 5.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE.

SIROP.

Préparation officinale ; solution de sucre dans un fluide aqueux, et dans une proportion telle que la composition puisse se conserver, sans éprouver de fermentation, de moisissure, ni se candir.

On a distingué les sirops en *altérants* et en *purgatifs*, en *simples* et en *composés* ; mais ces distinctions ne peuvent pas comprendre toutes les espèces de sirops. En effet, la nature de l'excipient et le mode de préparation varient beaucoup. Ainsi, on prépare des sirops avec l'eau simple, avec des eaux distillées aromatiques, des sucs de plantes dépurés ou légèrement fermentés, du vinaigre ; on en prépare avec des infusum, des décoctum aqueux, vineux ou acéteux d'une ou de plusieurs plantes. Quelquefois on en forme, en mélangeant deux sirops préparés par quelqu'un des procédés précédemment indiqués. La quantité de sucre pour former un sirop est généralement, à peu près, le double de la quantité du fluide, 29 à 30 onces de sucre sur 16 onces de ce dernier ; elle est cependant un peu moindre, si l'excipient est acide, vineux ou légèrement alkoolique.

La quantité de sucre doit aussi varier suivant la nature du sirop. Quelquefois, il faut employer un sucre blanc bien cristallisé ; d'autres fois, on doit préférer la cassonade.

SIROP DE MENTHE CRÈPUE. *Pharm. Bat.*

Menthe récemment sechée	10 onces.
Eau de rivière	48 onces.
Sucre blanc	36 onces.

On met la menthe dans le bain-marie d'un alambic avec la quantité d'eau prescrite, et après vingt-quatre heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on retire, par la distillation, trois onces d'une liqueur aromatique à laquelle on ajoute six onces de sucre, et dont on fait un sirop, à la chaleur du bain-marie. Alors on prend le résidu qui se trouve dans la cucurbite, on le coule, on l'exprime, et après avoir laissé reposer la colature, que l'on tire au clair, on y ajoute le restant du sucre, et, par une douce chaleur, on en forme un sirop qui, lorsqu'il est à demi refroidi, doit être mêlé au premier, et conservé dans des bouteilles bien bouchées.

On prépare, de la même manière, le sirop de *menthe poivrée*, avec la plante récemment sechée; celui *décorces d'oranges*, avec le zeste frais de ce fruit. On doit aussi préparer, par le même procédé, c'est-à-dire, par distillation et décoction, tous les sirops dans lesquels il importe de conserver, en même-temps, le principe odorant et extractif des végétaux.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE QUINA ET DE SERPENTAIRE,

*Ou Teinture alexipharmaque d'*Huxham.

Quina en poudre	2 onces.
Serpentaire de virginie	3 gros.
Écorces d'oranges amères	12 gros.
Safran	4 scrupules.
Cochenille	2 scrupules.
Alkool ordinaire.	20 onces.

Infuser à chaud pendant quelques jours; filtrer ensuite et

conserver pour l'usage. Quelques-uns, au lieu d'alkool, préfèrent, pour excipient, le vin d'Espagne; d'autres ont conseillé le vinaigre.

EXTRAIT DE BENOITE. *(Geum urbanum. L.)*

On prend huit onces de racines de benoite ; on les met dans un vase d'infusion ; on verse par-dessus de l'eau bouillante jusqu'à la hauteur de quatre doigts ; on prolonge l'infusion pendant 12 heures, et on coule avec expression ; on verse ensuite de nouvelle eau bouillante sur les racines ; on fait infuser de nouveau ; on passe cet infusum à travers un blanchet, et on réunit les deux liqueurs que l'on passe à travers un blanchet.

EMPLATRE DE POIX. *Pharm. Bat.*

Poix noire . . . . . 14 onces.
Résine jaune. . . . . 4 onces.
Cire jaune. . . . . 10 onces.

On fait liquéfier ensemble ces différentes substances ; on passe ensuite à travers un linge, et on agite ce mélange emplastique, jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance épaisse et qu'on puisse en former une masse solide.

RESINE DE JALAP.

Jalap concassé . . . . . 1 livre.
Alkool ordinaire (à 20 dégrés) . . . . . 3 livres.

On fait infuser, à une douce chaleur, pendant vingt-quatre heures ; on filtre ensuite et on verse sur le marc une nouvelle quantité d'alkool qu'on laisse également infuser ; on répète la même opération avec du nouvel alkool jusqu'à ce qu'il ne prenne plus de couleur ; alors on met toutes ces liqueurs dans un alambic ; on en retire la moitié par la distillation, puis on verse dans la cucurbite de l'alambic quinze ou vingt

livres d'eau ; la liqueur devient aussitôt laiteuse, et laisse déposer la résine sous forme d'une matière visqueuse, tenace, filante, qu'il faut recueillir, laver dans plusieurs eaux. On la met ensuite dans une capsule de verre ; on l'expose à la chaleur d'une étuve, ou sur un bain-marie, jusqu'à ce qu'étant refroidie, elle soit sèche et friable.

On obtient, par le même procédé, les résines d'*agaric*, de *coloquinte*, de *gayac*, de *scammonée*, d'*aloës*, de *turbith*, de *mechoacan*, de *zédoaire*, etc.

GRAISSE OXYGÉNÉE. *Pharm. Bat.*

Axungia oxigenata (1).

Graisse de porc purifiée . . . . . 16 parties.
Acide nitrique . . . . . 1 partie.

On met la graisse dans une grande capsule de porcelaine, sur un feu très-doux ; lorsqu'elle est liquéfiée, on y ajoute l'acide, en remuant continuellement avec une baguette de verre, et on entretient la liquéfaction jusqu'à ce que la graisse ne rougisse plus le papier de tournesol que l'on y plonge.

Ainsi préparée, cette graisse est sans acide, très-blanche, et on doit la conserver dans un vase de faïence bien bouché, et à l'abri de la lumière.

SOUFRE PURIFIÉ. *Pharm. Bat.*

Flores sulphuris loti.

On prend une certaine quantité de soufre sublimé ; on

(1) *Axungia* ; en français, *axonge*. Ce mot, comme *Pline* le dit expressément, est composé du latin *axium*, *unguen*, et signifie strictement la graisse pour oindre les essieux ; et c'est très-improprement qu'on l'a admis en pharmacie pour désigner la graisse que l'on emploie dans les compositions pharmaceutiques, graisse qui généralement doit être fraîche, sans rancidité.

verse dessus de l'eau chaude ; on l'agite avec une spatule de bois pour le laver et en détacher l'acide qui y est adhérent. Lorsque la masse est déposée, on décante l'eau que l'on rejette ; on étend le soufre sur des papiers ; on le laisse sécher à l'ombre, et on le conserve dans un flacon.

ALKOOL DE MELISSE COMPOSÉ. *Pharm. Bat.*

Spiritus seu aqua melissæ magistralis.

Feuilles de melisse légèrement sechées . . 4 onces.
Ecorces de citron fraîches.
Muscade.
Coriandre, de chaque . . . . . 1 once.
Gérofle.
Canelle, de chaque. . . . . 4 gros.
Alkool faible . . . . . 5 livres.

Après avoir coupé, concassé les différentes plantes, on les met dans le bain-marie d'un alambic, avec l'alkool ; on laisse infuser le tout pendant trois jours ; on procède ensuite à la distillation, avec l'attention de ne retirer que trois livres de liqueur.

AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit volatil de sel ammoniac, alkali volatil fluor ou caustique.

Chaux vive. . . . . 3 livres.
Muriate d'ammoniaque . . . . . 2 livres.

On pulvérise séparément ces deux substances ; on les mêle ensuite, et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès, dont la surface extérieure a été soigneusement lutée ; on la place dans un fourneau de réverbère ; on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de *Woulf*, composé d'une série de trois flacons, dont le premier contient 16 onces d'eau distillée, le second 8 onces, et le troisième 6 onces. Après avoir luté exatement toutes les

jointures et tubulures, on met le feu au fourneau, et on le conduit par dégrés successifs jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de gaz qui se dissout successivement dans l'eau des flacons, ce que l'on reconnaît facilement par les bulles qui s'y montrent et la chaleur qu'ils acquièrent. Lorsque l'opération est achevée et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse refroidir les vaisseaux ; on délute avec précaution ; on verse, dans des flacons bouchés à l'émeril, l'ammoniaque qui est contenue dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve, pour des opérations particulières, l'eau du troisième flacon qui est ordinairement faible.

La masse qui reste dans la cornue est un muriate de chaux avec excès de base.

Nota. Il importe, dans cette opération, de purifier d'abord le muriate d'ammoniaque qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charbonneuses et empyreumatiques.

AMMONIAQUE SUCCINÉE. (*Communément eau de Luce.*)

Alkali ammoniacum succinatum.

Alkool très-rectifié . . . . . 1 once.
Huile de succin rectifié . . . . . 1 scrupule.
Savon blanc . . . . . 2 grains.

On met ces trois substances dans un flacon de cristal que l'on agite de temps en temps ; et lorsque la solution est bien faite et homogène, on y ajoute

Ammoniaque caustique. . . . . 3 onces.

On remue bien le flacon et on conserve pour l'usage.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par PIERRE-LOUIS GUERBE, *natif de Dieppe, Département de la Seine-Inférieure.*

PROGRAMME

N° 6.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. GOSSEAUME, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. LAUMONIER, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. REMY-TAILLEFESSE,
M. MESAIZE,
M. LECHANDELIER,
M. DUBUC,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE.

SIROP DE MOU DE VEAU.

Mou de veau.		2 livres.
Dattes.		5 onces.
Jujubes.	de chaque. . .	2 onces et demie.
Raisins de corinthe.		
Racine de réglise.	de chaque. . . .	1 once.
——— consoude.		
Feuille de pulmonaire.		2 onces et demie.
Sucre cristallisé		4 livres.
Eau de rivière.		4 livres.

On coupe d'abord le mou de veau en petits morceaux; on le lave dans une certaine quantité d'eau froide pour en détacher le sang et les mucosités, puis on le met avec une nouvelle quantité d'eau, dans une marmitte bien étamée, ou dans un pot de terre bien vernissé; on le bouche et on fait bouillir doucement, jusqu'à ce que le mou soit cuit, ce qui réduit la liqueur à peu près à deux livres et demie; alors on y ajoute les racines que l'on fait bouillir un instant, puis les fruits mondés, et enfin les feuilles qui sont grossièrement coupées et qu'on laisse infuser pendant demi-heure; on passe ensuite la li-

queur chaude ; on la laisse reposer ; on la décante ; enfin on la met dans une bassine avec le sucre concassé, et on en fait, selon l'art, un sirop qu'il faut avoir soin de clarifier avec quelques blancs d'œufs.

Quelques-uns font entrer dans la composition de ce sirop le *liken* d'Islande, le lierre terrestre, les fleurs pectorales, la racine de guimauve et même la gomme arabique ; souvent aussi on le colore, en ajoutant à l'infusion une certaine quantité de fleurs de pavots rouges ; enfin on l'aromatise, en y faisant entrer un peu de fenouil.

PASTILLES DE KINO.

Kino réduit en poudre très-fine. . . .	12 gros.
Sucre.	7 onces.
Mucilage de gomme adragant . . .	q. s.

Pour former, selon l'art, des pastilles du poids de 6 grains chacune.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE QUINA ET DE SCILLE.

Teinture de Quinquina.

Quinquina choisi et concassé. . . .		3 onces.
Squammes de scilles	de chaque. . .	1 once.
Ecorces d'oranges. .		
——— de citron. .		
Alkool.		24 onces.

On dispose convenablement chacune de ces substances ; on les met dans un matras avec l'alkool, et on laisse infuser pendant dix à douze jours ; on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

Nota. Quelques-uns ajoutent à cette composition les racines d'angélique, les baies de génièvre.

ALKOOL ÉTHÉRÉ AROMATIQUE. *Pharm. Bat.*

Alkool ordinaire (à 20 dégrés). . . . 10 onces.
Ether sulfurique acide (non rectifié). . 2 onces.
Canelle . . . } de chaque. . . . . 2 gros.
Gimgembre. }

On met les deux liqueurs dans un matras; on y ajoute ensuite les subtances aromatiques, qui ont été grossièrement pulvérisées; on ferme exactement le vase, et on laisse infuser, à la température de l'atmosphère, en remuant de temps en temps. Après huit jours d'infusion, on filtre la liqueur et on la conservé dans un flacon bien bouché.

ONGUENT MERCURIEL. *Pharm. Bat.*

Unguentum oxiduli hydrargiri, unguentum Neapolitanum, hydrargiri semplex, cœruleum seu griseum.

Mercure coulant. . . . . 2 parties.
Graisse oxigénée. . . . . 1 partie.
Graisse de porc purifiée. . . . . 6 parties.
Suif de mouton. . . . . 1 partie.

On met le mercure avec la graisse oxigénée dans un mortier de marbre, et on l'agite avec un pilon de bois, jusqu'à parfaite extinction du mercure; alors on y ajoute peu à peu, en continuant la trituration, la graisse de porc, et enfin le suif que l'on a liquéfié à une très-douce chaleur.

EMPLATRE DE CUMIN.

Cumin en poudre.	de chaque	3 onces.
Bol oriental. . . .		
Fleurs de camomille romaine.	de chaque. . . .	1 once.
——— mélilot.		
——— roses rouges. . . .		
Myrtiles		
Sang dragon.		
Huile d'olives ou rosat.	de chaque . . .	5 onces.
Résine		
Térébenthine.		3 onces.
Cire jaune		2 livres.

On pile d'abord le cumin, les myrtiles, les roses, la camomille et le mélilot ; on pile séparément le bol oriental et le sang dragon ; et lorsque ces substances sont réduites en poudre très-fine, on les mélange pour en former une poudre uniforme ; alors on fait fondre, sur un feu très-doux, la cire, la résine avec l'huile. En retirant le vase du feu, on y ajoute la térébenthine ; et lorsque ces matières sont liquéfiées, on passe à travers un linge serré, et on y ajoute, peu à peu, les poudres que l'on y incorpore, en agitant le mélange.

EXTRAIT DE MENIANTHE.

On prend une certaine quantité de menianthe ; on la pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois ; on la met dans une bassine, avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante ; on fait bouillir pendant demi-heure, et on passe avec expression. On remet ensuite le

marc dans la bassine, avec une nouvelle quantité d'eau ; on fait bouillir de nouveau et on passe, comme la première fois ; puis on mêle les deux liqueurs ; on les clarifie avec les blancs d'œufs ; on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilullaire, ayant soin, dans le cours de l'opération, et surtout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare, de la même manière, les extraits d'*absinthe*, d'*armoise*, de *bourrache*, de *buglosse*, de *chicorée sauvage*, de *cochlearia*, de *cresson*, d'*ortie*, d'*énula-campana*, de *centaurée*, de *fumeterre*, de *gentiane*, de *rhubarbe*, de *safran*, de *senné*, de *valeriane*, et du plus grand nombre des végétaux.

ÉLECTUAIRE DE SENNÉ AVEC LES PULPES,

Electuarium Lenitivum. Pharm. Bat.

Feuilles de senné		8 onces.
Semences de coriandre		4 onces.
Racines de réglisse		3 onces.
Figues grasses		12 onces.
Pulpe de tamarins.	de chaque	6 onces.
Casse		
Pruneaux de damas.		
Sucre blanc		30 onces.
Eau de rivière		48 onces.

On pile d'abord le senné avec la coriandre, et on passe à travers un tamis, de manière à obtenir 10 onces de poudre très-fine ; alors on prend le résidu grossier de la poudre que l'on fait bouillir avec les figues et la réglisse dans la

quantité d'eau prescrite, jusqu'à réduction de plus de moitié; alors on passe, on exprime, et, après avoir décanté la colature, on y ajoute le sucre et on fait cuire jusqu'à consistance de sirop; puis on y délaye peu-à-peu les pulpes : enfin, on y ajoute la poudre que l'on a préparée, et on la mélange exactement, en l'agitant avec un bistortier.

TARTRITE DE SOUDE POTASSÉ.

Sel de seignette, sel polychreste de la Rochelle, tartre de soude.

Carbonate de soude cristallisé . . . . à volonté.

Dissolvez dans suffisante quantité d'eau bouillante; alors ajoutez, peu à peu, tartrite acidule de potasse pulvérisé, quantité suffisante; filtrez la liqueur; faites ensuite évaporer à une douce chaleur jusqu'au point de cristallisation; on obtient, par le repos et le refroidissement, le tartrite de soude potassé, en beaux cristaux prismatiques, à huit pans et sans sommet, que l'on serre pour l'usage après les avoir laissé égoutter.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par FERDINAND DELACOUDRE, *natif de Neufchâtel, Département de la Seine-Inférieure.*

N° 7.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE.

SIROP A L'EAU DE CANELLE
Ou *Alexandrin.*

Eau de canelle simple . . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de canelle et le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare, de la même manière, les sirops avec l'*eau de roses*, l'*eau de fleurs d'oranges*, de *menthe* et avec les autres eaux distillées aromatiques.

PASTILLES DE MENTHE POIVRÉE.

Sucre très-blanc. . . . . 16 onces.
Eau distillée de menthe poivrée. . . . . 4 onces.
Huile volatile de menthe poivrée . . . . . 1 gros.

On met, dans un poëlon à long bec et à manche court, que l'on place sur un feu doux, huit onces de sucre avec l'eau distillée de menthe, et on fait cuire jusqu'en consis-

tance d'électuaire mol; alors on retire du feu; on y ajoute huit onces de sucre granulé ou réduit en petits grains, et mêlé exactement avec l'huile volatile de menthe; on remue, on agite pour former le mélange; lorsqu'il est fait et encore fluide, on fait tomber la matière goutte à goutte par le bec du poêlon, et à l'aide d'une spatule d'argent, sur des plaques de fer-blanc bien sèches et bien polies, ou sur une feuille de papier appliquée et étendue sur un marbre.

EMPLATRE D'OXIDE DE PLOMB DEMI-VITREUX.

Pharm. Bat.

Emplastrum commune, seu diapalma.

Huile d'olives.	de chaque . . 18 onces.
Oxide de plomb demi-vîtreux.	
Graisse de porc	12 onces.
Eau	12 onces.

On met toutes ces substances dans un large poêlon conoïde, et on entretient une légère ébullition, en remuant continuellement et en ajoutant, s'il est nécessaire, un peu d'eau chaude jusqu'à complette solution de l'oxide, et jusqu'à ce que le mélange ait acquis une consistance emplastique. Alors on verse toute cette masse dans un vase plein d'eau fraîche; on la rassemble; on en exprime l'eau qui pourrait y être interposée, et on en forme des magdaléons.

EMPLATRE D'OXIDE DE PLOMB GOMMÉ. *Pharm. Bat.*

Ou *Diachilon gommé.*

Emplâtre simple.	12 onces.
Cire jaune.	de chaque 12 gros.
Ammonium (gomme ammoniaque)	
Galbanum.	
Térébenthine de Venise.	8 gros.

On fait liquéfier la cire et l'emplâtre ; et lorsque ces substances sont à demi-refroidies, on y ajoute, on y mêle exactement l'ammonium et le galbanum que l'on fait dissoudre dans la térébenthine, en les exposant à une douce chaleur.

ACIDE NITRIQUE.

Eau forte du commerce ou Esprit de nitre.

On prend quatre parties de nitrate de potasse purifié et desséché ; on les introduit dans une cornue tubulée que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte une allonge, un ballon et l'appareil de *Woulf*, dont le premier flacon doit contenir deux parties d'eau distillée, et les autres une moindre quantité.

Après avoir disposé et luté l'appareil, on verse, par la tubulure de la cornue, et à différentes reprises, une partie en poids d'acide sulfurique concentré. Il se fait, à chaque affusion, une effervescence considérable. L'acide nitrique se dégage sous forme de gaz qui remplit la capacité du ballon et se dissout successivement dans l'eau des flacons.

Lorsque l'acide sulfurique a été introduit dans la cornue, on échauffe celle-ci peu à peu, et on procède à la distillation jusqu'à ce qu'il ne s'élève plus de gaz, ce que l'on reconnaît lorsqu'il ne se manifeste plus de bulles dans l'eau des flacons. Alors on arrête le feu ; on laisse refroidir les vaisseaux et on conserve, dans des flacons, l'acide nitrique contenu dans l'appareil de *Woulf*. Il reste dans la cornue une masse saline qui est le sulfate de potasse.

Nota. Au lieu de l'appareil de *Woulf*, qui est généralement adopté, on peut très-bien se contenter d'adapter à la cornue un seul ballon, sans y ajouter de l'eau. L'acide nitrique se condensera dans le ballon, si l'on a soin de l'entourer de linges mouillés, et si on conduit le feu avec beau-

coup de modération. L'acide que l'on obtiendra sera plus fort et également pur.

ACIDE NITRIQUE PURIFIÉ.

Comme cet acide peut être coloré par du gaz nitreux qui y est dissous, ou altéré par une certaine quantité d'acide sulfurique ou muriatique, il faut, pour l'obtenir dans sa plus grande pureté, mettre, dans une cornue, du nitrate de potasse très-pur; on y verse ensuite l'acide nitrique qu'il faut purifier; on place la cornue sur un bain de sable; on y adapte un ballon dans lequel on a mis un peu d'eau, et on distille à une chaleur modérée.

Le gaz nitreux se dégage d'abord, passe dans le récipient; la portion d'acide sulfurique se porte sur le nitrate de potasse, et l'acide nitrique qui reste dans la cornue est entièrement diaphane et incolore.

Pour en séparer l'acide muriatique qui peut s'y trouver mélangé, on y verse, par gouttes, du dissolutum nitrique d'argent, jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité, et on le sépare par décantation.

DISSOLUTUM NITRIQUE D'ARGENT.

Ou *Nitrate d'argent liquide.*

On met dans un ballon 4 gros d'argent de coupelle en grenailles, et on y verse six à huit gros d'acide nitrique pur. La dissolution commence aussisôt par une effervescence plus ou moins vive, continue et s'achève peu-à-peu, avec le temps; mais, s'il est nécessaire de l'obtenir promptement, on place le ballon sur un bain de sable, à une douce température, et lorsqu'elle est achevée, on verse la liqueur dans un flacon bien bouché que l'on place à l'abri de la lumière.

NITRATE D'ARGENT CRISTALLISÉ,

Autrefois *cristaux de lune*, *nitre lunaire*.

On met, dans une capsule de verre, du dissolutum nitrique d'argent; on fait évaporer une partie du fluide, à une douce chaleur, et on obtient ainsi, par le refroidissement et le repos, des lames cristallines qui sont hexagonales, et qui paraissent formées d'un grand nombre d'aiguilles appliquées les unes sur les autres.

On décante la liqueur qui surnage ces cristaux; on les lave avec un peu d'eau distillée, et, après les avoir fait égoutter, on les conserve pour l'usage.

NITRATE D'ARGENT FONDU,

Ou *Pierre infernale*.

On fait évaporer, jusqu'à siccité, le dissolutum nitrique d'argent; on prend ensuite la matière concrète que l'on met dans un creuset de porcelaine, d'argent, de platine, ou tout simplement dans une fiole à médecine que l'on place au milieu d'un fourneau, entre les charbons ardents; la matière se liquéfie, se boursouffle, puis entre dans une fusion complette, et prend une consistance huileuse. Parvenue à cet état, on la coule aussitôt dans une lingotière échauffée et légèrement huilée, avec l'attention de frapper légèrement les parois de la lingotière, pour faciliter le rapprochement et le tassement des molécules du sel métallique. Lorsque la lingotière est refroidie, on en détache la matière qui s'y est moulée, et on l'enferme dans un flacon bien bouché.

ALKOOL NITRIQUE RECTIFIÉ.

Esprit de nitre dulcifié et rectifié.

Alkool rectifié. . . . . 10 onces.
Acide nitrique concentré. . . . . 2 onces.

On met l'alkool dans un grand matras ; on verse dessus, et peu à peu, l'acide nitrique, en agitant le mélange chaque fois ; et on le laisse digérer à froid pendant quelque temps.

Pour rendre cette préparation plus efficace, il faut mettre cette liqueur dans une cornue, et la distiller à un feu très-doux. On la désigne alors sous le nom d'*alkool nitrique rectifié*, ou *esprit de nitre dulcifié et rectifié*.

On prépare, de la même manière, 1° l'ALKOOL MURIATIQUE ou *esprit de sel dulcifié* avec

Alkool rectifié . . . . . 8 onces.
Acide muriatique concentré . . . . . 8 onces.

2° L'ALKOOL SULFURIQUE ou *eau de rabel*, avec

Alkool rectifié. . . . . 12 onces.
Acide sulfurique concentré. . . . . 4 onces.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par JEAN-NICOLAS NOUVILLE, natif de Goderville, Département de la Seine-Inférieure.

N° 8.

PROGRAMME
DES OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE,
POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A ROUEN,

Chez P. PERIAUX, Imprimeur-Libraire, rue de la Vicomté, n° 30, et rue Herbière, n° 9.

Aoust 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Gosseaume, *Docteur en Médecine*, à Rouen.

M. Laumonier, *Docteur et Professeur d'Anatomie de l'Hospice d'Humanité*, à Rouen.

M. Remy-Taillefesse,
M. Mesaize,
M. Lechandelier,
M. Dubuc,
} *Pharmaciens*, à Rouen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFERIEURE.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Eau de roses très-odorante . . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc . . . . . 15 onces.

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

SUCRE ROSAT.

Sucre . . . . . 1 livre.
Eau de roses très-odorante . . . . . 4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces; et, tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

SUCRE A L'EAU DE FLEURS D'ORANGES.

Sucre très-blanc . . . . . 1 livre.
Eau de fleurs d'oranges très-odorante . . 4 onces.

On fait cuire en consistance d'électuaire solide ; on coule ensuite sur un marbre pour former des tablettes.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE CANELLE. *Pharm. Bat.*

Tinctura cinnamomi.

Canelle concassée . . . . . 1 once.
Alkool faible (à 20 dégrés) . . . . . 8 onces.

Infuser à la température atmosphérique, pendant 6 à 8 jours.

On prépare de même, par infusion à froid,

LA TEINTURE D'ABSYNTHE, avec sommités d'absynthe desséchées . . . . . 1 once.
Alkool faible (à 15 dégrés) . . . . 6 onces.

L'INFUSUM ALKOOLIQUE D'ORANGES, avec écorces d'oranges . . . . . 1 once.
Alkool faible (à 15 dégrés) . . . 6 onces.

CELUI DE BENJOIN, avec benjoin. . . . . 1 once.
Alkool faible (à 20 dégrés) . . . . 8 onces.

CELUI DE CAMPHRE, avec camphre. . . . . 1 once.
Alkool faible (à 20 dégrés) . . . . 12 onces.

CELUI DE CANTHARIDES, avec cantharides . . . . 1 once.
Alkool (à 20 dégrés) . . . . . 8 onces.

CELUI DE CASTOREUM, avec castoreum. . . . . 1 once.
Alkool ordinaire (à 20 dégrés) . 8onces.

CELUI DE SAFRAN, avec safran. . . . . 1 once.
Alkool faible (à 15 dégrés) . . . 3 onces.

Celui de rhubarbe, avec rhubarbe concassée . . 1 once.
Alkool (à 15 dégrés). . . . . 8 onces.
Celui de serpentaire, avec serpentaire concassée. 1 once.
Alkool faible (à 15 dégrés). . . . 6 onces.
Celui de tolu, avec baume de tolu. . . . . 1 once.
Alkool ordinaire . . . . . 8 onces.

EAU DE LAURIER-CERISE.

Aqua lauro-cerasi.

Feuilles de laurier-cerise fraîches . . . 16 onces.
Eau de rivière . . . . . 36 onces.

On incise menu les feuilles; on les met dans une cornue de verre avec la quantité d'eau prescrite; et après avoir laissé infuser, à une douce température, pendant 24 heures, on procède à la distillation, de manière à retirer seulement 16 onces de liqueur que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

MUCILAGE DE GOMME ARABIQUE. *Pharm. Bat.*

Gomme arabique en poudre . } de chaque, parties égales.
Eau chaude. . . . . }

On met, dans un mortier de marbre, la gomme pulvérisée, et on verse peu-à-peu l'eau chaude, en triturant jusqu'à ce que la solution soit complette.

MUCILAGE DE GOMME ADRAGANT. *Pharm. Bat.*

Gomme adragant en poudre . . . . . 1 partie.
Eau chaude . . . . . 14 parties.

On met dans un mortier de marbre, la gomme pulvérisée ; on y verse peu à peu l'eau chaude, en triturant continuellement jusqu'à ce que la solution soit égale et homogène.

EXTRAIT DE FUMETERRE. *Pharm. Bat.*

On prend une certaine quantité de fumeterre fraîche et avant sa floraison ; on la pile dans un mortier de marbre ; on en remplit un sac de toile forte que l'on soumet à la presse ; on recueille le suc que l'on fait épaissir sur un feu très doux, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance visqueuse d'un sirop un peu cuit. Alors on retire le vase du feu ; et lorsque la liqueur est refroidie, on y ajoute, pour lui donner la consistance convenable, peu à peu, en remuant continuellement, une quatrième partie de la plante que l'on a fait sécher et réduite en poudre très-fine. Lorsque le mélange est exact, on retire la composition, et on la conserve dans des pots de faïence que l'on a soin de bien boucher.

On prépare, de la même manière, les extraits d'*aconit*, de *belladona*, de *grande chelidoine*, de *ciguë*, de *Stramonium*, de *jusquiame*, de *trefle aquatique*.

GELÉE DE LICHEN D'ISLANDE. *Pharm. Bat.*

Lichen d'Islande. . . . . 12 gros.
Eau de rivière . . . . . 24 onces.
Sucre blanc . . . . . 4 onces.

On fait cuire le lichen, à un feu doux, dans une bouilloire, jusqu'à ce qu'après l'expression, il ne reste plus que six onces de la liqueur ; on y ajoute ensuite le sucre que

l'on fait cuire jusqu'en consistance de sirop. Alors, on passe la liqueur; on la verse dans des vases de verre; et par le repos et le refroidissement, elle se coagule en gélatine.

ONGUENT TÉRÉBENTHINÉ.

Unguentum terebentinaceum, *Balsamum* LOCATELLI.

Cire jaune	4 onces.
Huile d'olives	6 onces.
Térébenthine	6 onces.
Santal rouge	demi-once.
Baume du Pérou	2 gros.

On fait d'abord liquéfier, à un feu très-doux, la cire avec l'huile d'olives; puis on ajoute la térébenthine et le santal qui a été réduit en poudre très-fine; on laisse, par le repos, éclaircir le mélange; on coule ensuite et on mêle à la colature le baume du Pérou, en agitant jusqu'à refroidissement de la masse.

CARBONATE DE MAGNÉSIE.

On prend du sulfate de magnésie, communement *sel d'epsom* ou de *sedlitz*; on le fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau distillée; puis on ajoute un solutum de carbonate de potasse jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de précipité; on décante la liqueur qui contient en solution du sulfate de potasse; on rassemble le précipité que l'on fait sécher, et que l'on conserve dans un bocal.

Si on veut obtenir la magnésie pure, on met le carbonate de magnésie dans un creuset placé au milieu des charbons ardents, et que l'on chauffe, jusqu'à ce que l'acide carbo-

nique soit entièrement dégagé. On tire alors le creuset du feu ; et après avoir laissé refroidir, on enferme sur le champ la magnésie dans un flacon bien bouché.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de la Seine-Inférieure, par JEAN-FRANÇOIS *AUBÉ, natif d'Illeville-sur-Montfort, Département de l'Eure.*

PROGRAMME, N.° 9.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août 1806.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien*, à Louviers.

M. Letellier, M. Delarue, } *Pharmaciens*, à Evreux.

OPERATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SYROP VINEUX DE QUINQUINA.

Quinquina Concassé.	1 once.
Vin rouge de Bourgogne.	20 onces
Sucre concassé.	37 onces

On fait infuser le Quinquina dans le vin, pendant quelques jours, ayant soin d'agiter souvent le vaisseau; on filtre ensuite la liqueur au travers d'un papier; et on met cet infusum vineux de quinquina, dans un matras avec le sucre concassé; on le fait chauffer médiocrement, au bain-marie, pour fondre le sucre.

PASTILLES DE MENTHE POIVRÉE.

Sucre très-blanc.	16 onces.
Eau distillée de Menthe poivrée.	4 onces.
Huile volatile de Menthe poivrée.	1 gros.

On met, dans un poëlon à long bec et à manche court, que l'on place sur un feu doux, huit onces de sucre avec l'eau distillée de Menthe, et on fait cuire jusqu'en consistance d'électuaire mol; alors on retire du feu; on y ajoute huit onces de

sucre granulé ou réduit en petits grains et mêlé exactement avec l'huile volatile de Menthe. On remue, on agite pour former le mélange. Lorsqu'il est fait, et encore fluide, on fait tomber la matière, goutte à goutte, par le bec du poëlon, et à l'aide d'une spatule d'argent, sur des plaques de fer blanc bien sèches et bien polies ou sur une feuille de papier appliquée et étendue sur un marbre.

ALKOOL DE GENIÈVRE COMPOSÉ. *(Pharm. Bat.)*

Spiritus Juiperi compositus.

Bayes de Genièvre.		6 onces.
Semences de Carvi. . .	de chaque. . .	3 onces.
——————— Fenouil. .		
Alkool faible (à 16 degrés).		5 livres.

Après avoir écrasé les Bayes de genièvre, concassé les semences de Carvi, de Fenouil, on les met dans un bain-marie avec l'alkool et une certaine quantité d'eau. On laisse infuser le tout pendant deux jours, à la température de l'atmosphère; on procède ensuite à la distillation, en se bornant à retirer seulement quatre livres de liqueur.

MELLITUM ACETEUX DE CUIVRE.

Communément Onguent Egyptiac, Oxymel-æruginis.

Miel.	4 onces.
Vinaigre	6 onces.
Oxide verd de cuivre (verd-de-gris). . . .	3 onces.

Après avoir réduit l'Oxide de cuivre en poudre très-fine, on met ces trois substances dans une bassine de cuivre, sur un feu doux, en agitant sans interruption, jusqu'à ce que le mélange cesse de se gonfler, et qu'il ait acquis une belle couleur rouge.

On retire alors la bassine du feu, et on met la préparation dans un pot.

EMPLATRE EXTRACTO-RESINEUX DE PLOMB.

Connu, dans plusieurs endroits, sous le nom d'*emplâtre de Bailleul.*

Racines de Consoude sèche. . .	de chaque 1 poignée.
Ecorce moyenne d'Aulne. . . .	
Feuilles de Noyers.	
Balaustes	
Sumach.	
Roses de Provins.	1 once et demie.
Racines d'Althea.	3 onces.
Huile d'olives.	3 livres.
Suif.	2 livres.
Oxide de plomb demi-vitreux (litharge).	2 livres 4 onces.
Cire jaune.	10 onces.
Térébenthine.	6 onces.
Bol d'Arménie	de chaq. 8 onces.
Terre sigillée.	
Roses rouges.	3 onces.
Oliban.	de chaq. 2 onces 2 gros.
Myrrhe.	
Mastich	
Sang-dragon.	2 onces.
Ecorces de grenades. . .	de chaq. 1 once et demie.
Balaustes pulvérisées. . .	

Pour former cet emplâtre, dont on a fait un secret, et qui par cela même est encore merveilleux, il faut, suivant l'ancienne formule qui a été communiquée, commencer par faire plusieurs décoctions successives, auxquelles on associe ensuite les diverses substances, et on y procède de la manière suivante :

On prend d'abord les racines de consoude, l'écorce moyenne

de saule, les feuilles de noyer, les balaustes, le sumach et les roses de Provins, et, après les avoir incisés, concassés, on les fait bouillir avec douze ou quinze livres d'*eau ferrée*, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que six livres d'eau. Alors on coule la décoction; on verse sur le marc des plantes une livre de vinaigre, quelques livres d'eau de rivière, et on forme une seconde décoction que l'on coule ensuite et que l'on mêle à la première.

Puis, on prend les racines d'althea, et, avec une suffisante quantité d'eau, on en fait une décoction que l'on coule, et que l'on mêle aux deux précédentes.

Après avoir laissé reposer, pendant quelques heures, ces décoctions de plantes, on les décante, pour en séparer un dépôt féculent qui s'y forme; on met la liqueur décantée dans une bassine de cuivre avec l'huile d'olives, le suif et l'oxide de plomb demi-vitreux qui a été réduit en poudre très-fine; et on fait cuire, selon l'art, ces différentes substances, en remuant continuellement, pour faciliter la combinaison de l'oxide de plomb et procurer la vaporisation du fluide aqueux.

Lorsque la masse a acquis une consistance emplastique un peu molle, on y ajoute la cire qui a été cassée en petits morceaux, puis la térébenthine; enfin lorsque la liquéfaction est complette et la matière homogène, on retire la bassine du feu, et on y incorpore, en agitant continuellement, une poudre préparée avec le bol d'Arménie, la terre sigillée, le sang-dragon, les balaustes, l'écorce de grenade, les roses rouges, l'oliban, la myrrhe et le mastich : lorsque cette poudre est bien mêlée à la masse emplastique, et qu'elle est suffisamment refroidie, on en forme des magdaléons que l'on conserve pour l'usage.

Cet emplâtre qui doit être d'une couleur rouge-brun, est fort vanté dans quelques pays. Lemery, dans sa Pharmacopée universelle, a donné, sous le titre d'*emplastrum catagmaticum* seu *pro fracturis*, une formule analogue, et il ajoute que cet

emplâtre ressemble en couleur, en odeur et en qualité, à celui dont on use en Normandie, sous le titre d'emplâtre de Bailleul, de sorte, dit-il, que si ce n'est pas tout-à-fait le même, on peut le substituer à sa place.

POUDRE AMÈRE VERMIFUGE *Baumé.*

Coralline préparée.	de chaque. . . . . 1 once.
Semen contra	
Semences d'absinthe. . . .	
——— de tanaisie. . . .	
——— de pourpier . . .	
——— de citron	
Feuilles de scordium. . . .	
Senné	
Rhubarbe.	

On réduit ces substances en poudre fine, chacune séparément, à l'exception de la semence de citron qui doit être mondée de son écorce ligneuse, et ensuite réduite en pâte dans un mortier. On y ajoute les autres substances pulvérisées.

PILULES ALOËTIQUES MERCURIELLES *Baumé.*

Scammonée	5 onces.
Aloës	1 once.
Coloquinte.	4 onces.
Mercure doux.	demi-once.
Crême de tartre.	1 once et demie.
Gomme gutte.	demi-once.
Jalap.	2 onces.
Myrrhe.	2 gros.
Mercure crud.	6 onces.
Baume de copahu.	1 once.
Sirop de nerprun.	1 livre.

On met, dans un mortier de fer, le mercure avec la crême de tartre et un peu de sirop; on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint; alors on ajoute les poudres et le reste du sirop, et on pile le mélange, jusqu'à ce qu'il soit exact.

ALUMINE PAR PRÉCIPITATION.

On fait dissoudre du sulfate d'alumine, (alun) dans de l'eau de rivière; on filtre ce solutum; puis, au moyen d'un solutum de potasse carbonatée, on précipite la terre que l'on recueille sur le filtre; on la lave, on la fait ensuite sécher, et il reste dans la liqueur un sulfate de potasse, que l'on peut obtenir cristallisé par l'évaporation.

ACÉTATE DE SOUDE.

communément *terre foliée minérale.*

On sature avec de l'acide acetique faible, anciennement distillé, du carbonate de soude; lorsque la saturation est parfaite, on filtre la liqueur; on la fait évaporer à une douce chaleur, et on obtient, par le repos et le refroidissement, un sel qui cristallise en longs prismes striés.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées, au Jury Médical du Département de l'Eure, par Jean-Baptiste Leclerc, *natif de la Trinité-Mesnil Lorry, département du Calvados, demeurant à Thiberville, département de l'Eure.*

PROGRAMME N.° 10.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.J.L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août. 1806.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien à Louviers.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens*, à Evreux.
M. Delarue. . . . . }

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP ACÉTEUX DE QUINQUINA.

Quinquina concassé. . . . . 4 onces.
Vinaigre rouge. . . . . 21 onces.
Sucre concassé. . . . . 37 onces.

On fait infuser le quinquina dans le vinaigre, pendant quelques jours, ayant soin d'agiter souvent le vaisseau ; on filtre ensuite la liqueur au travers d'un papier ; on met cet infusum vineux de quinquina dans un matras avec le sucre concassé ; on le fait chauffer médiocrement au bain-marie, pour fondre le sucre.

TABLETTES A L'EAU DE ROSES, ou SUCRE ROSAT.

Sucre. . . . . 1 livre.
Eau de roses très-odorante. . . . 4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces ; et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boëte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

POUDRE DE CORAIL OPIACÉE,

ou *Poudre de Corail anodine d'*Helvetius. *Baumé.*

Opium.	4 onces.
Mirrhe.	1 livre et demie.
Cascarille.	1 livre.
Bol d'Arménie.	4 onces.
Canelle géroflée.	1 livre.
Corail rouge préparé. . . .	4 onces.

On pulvérise ces substances chacune séparément ; on les mêle ensuite, et on conserve la poudre dans une bouteille que l'on bouche bien.

PILULES MERCURIELLES, dites de BELOSTE.

Mercure revivifié du sulfure de Mercure. .	1 once.
Crême de tartre.	4 onces
Diagrède. . . . . } de chaque. .	1 once.
Jalap. . . . . }	

On met, dans un mortier de marbre, le mercure et la crême de tartre, avec un peu de sirop de capillaire ; on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint, ce que l'on reconnaît, lorsqu'en le frottant sur le dos de la main avec le bout du doigt, il n'en paraît aucuns globules, même à l'aide d'une bonne loupe. Alors, on ajoute les poudres, et on les incorpore avec une suffisante quantité de sirop de capillaire : on forme une masse que l'on divise par pilules de quatre grains.

TAFFETAS ADHÉSIF ; EMPLATRE D'ICTHIOCOLLE,

communément *Taffetas d'Angleterre.*

Colle de poisson. . . . . 2 onces.
Eau. . . . . 2 livres.

On coupe menu la colle de poisson ; on la met dans un poëlon d'argent avec deux livres d'eau bouillante ; on laisse ce mélange en digestion pendant dix à douze heures, pour donner à la colle le tems de se bien ramollir ; alors on fait chauffer le mélange jusqu'à ce que la colle soit parfaitement dissoute ; on le passe au travers d'un linge, avec expression.

D'autre part, on fait coudre un ruban de fil autour d'une aune de taffetas clair ; on étend ce taffetas sur un chassis quarré, et on l'assujétit avec des clous d'épingles qu'on attache sur le ruban de fil que l'on a cousu tout autour, en ayant soin de bien tendre ce taffetas. Alors, avec un pinceau, ou plutôt avec une grosse brosse de peintre, on applique une couche de colle de poisson qu'on a bien fait chauffer auparavant, et on la fait sécher devant un feu clair ; lorsqu'elle l'est suffisamment, on applique une nouvelle couche de colle également chauffée, et on la fait secher de même ; et ainsi de suite, jusqu'à ce que la totalité de la colle soit appliquée sur le taffetas. Ensuite, on applique deux couches d'infusum ou teinture alkoolique de baume du Pérou en coque ; lorsque le taffetas est sec, on le coupe par petits morceaux de trois pouces et demi de large et de cinq pouces et demi de long, et on le dispose en petits rouleaux.

ACETATE POTASSÉ DE CUIVRE.

Acetate de cuivre cristallisé. . . .	1 partie.
Tartrite acidule de potasse purifié. .	3 parties
Eau de rivière.	suffisante quantité.

On pulvérise séparément l'acetate de cuivre et le tartrite acidule de potasse ; on les met dans un vase ou poëlon de cuivre avec une certaine quantité d'eau, et on fait bouillir pendant quelques minutes. Lorsque la solution des sels est complette, et qu'il s'est fait une nouvelle combinaison, on filtre la liqueur, puis on la met dans une capsule sur un bain de sable, et on fait évaporer jusqu'à siccité. Ce sel concret que l'on doit nommer *Acetate potassé de cuivre*, doit être conservé dans un flacon de cristal bien bouché.

Si on le laisse exposé à l'air dans un endroit frais et humide, il se résout promptement en une liqueur d'une belle couleur verte, d'une saveur âcre, caustique, que l'on distinguera sous le nom de *Solutum d'acetate potassé de cuivre.*

MELLITUM ACETEUX DE CUIVRE. Pharm. Bat.

Unguentum acetitis cupri cum melle, oxymel æruginis, unguentum ægyptiacum.

Acetate de cuivre cristallisé.	1 partie.
Tartrite acidule de potasse purifié. .	3 parties
Miel. . . . . , ...	12 parties.
Eau.	suffisante quantité.

Après avoir pulvérisé l'acetate de cuivre et le tartrite de po-

tasse, on met ces deux substances dans un vase ou poëlon de cuivre avec une certaine quantité d'eau, et on fait bouillir pendant quelques minutes. Lorsque la solution des sels est complette, on passe la liqueur ; on la fait évaporer à un feu doux, jusqu'à siccité : alors on prend la masse saline qui se trouve au fond du vase ; on la met dans un endroit frais, où bientôt elle se résout en liqueur ; enfin, on recueille cette liqueur que l'on mêle avec la quantité de miel prescrite.

SULFATE DE SOUDE.

Sel de Glauber, vitriol de soude.

On fait dissoudre dans de l'eau, du carbonate de soude ; on y ajoute peu à peu de l'acide sulfurique, jusqu'à parfaite saturation ; on fait évaporer une partie du fluide ; puis on obtient, par le refroidissement et le repos, un sel en longs prismes hexaèdres, cannelés sur leurs faces et terminés en biseau. Ce sel, qui s'effleurit facilement, contient dans son état de cristallisation, 27 parties d'acide sulfurique, 15 de soude et 58 d'eau.

NITRATE DE PLOMB.

On verse, dans un matras, deux parties d'acide nitrique faible, sur une de plomb réduite en limaille ; on place le matras sur un bain de sable chaud, et on entretient une douce chaleur, jusqu'à parfaite dissolution du métal. Alors on filtre la liqueur ; on la fait évaporer lentement jusqu'à

pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, le nitrate de plomb cristallisé, qu'il faut égoutter et conserver dans un flacon.

Ces différentes opérations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Eure, par Charles BAUDOUIN, *demeurant à Bourg-achard.*

PROGRAMME N.° 11.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.J.L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août. 1806.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien à Louviers.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens*, à Evreux.
M. Delarue. . . . . .

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP A L'EAU DE FLEURS D'ORANGES.

Eau de fleurs d'oranges double. . . . 8 onces.
Sucre très blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de fleurs d'oranges et le sucre concassé, dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On fait ensuite fondre le sucre, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

TABLETTES OU SUCRE A L'EAU DE FLEURS D'ORANGES.

Sucre très-blanc. . . . . 16 onces.
Eau de fleurs d'oranges très-odorante. 6 onces.

On met ces deux substances dans une bassine; on fait cuire en consistance d'électuaire solide, alors on coule la matière sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces, et tandis qu'elle est encore chaude, on la divise en tablettes

que l'on renferme dans une boëte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

On prépare, de la même manière, le *sucre rosat*, ou *tablettes à l'eau de roses*.

INFUSUM VINEUX DE GENTIANE COMPOSÉ. *Pharm. Bat.*

Infusum amarum cum spiritu vini.

Racines de gentiane.	4 gros.
Quina.	8 gros.
Ecorces d'oranges seches. . . .	2 gros.
Canelle blanche.	1 gros.
Alkool.	4 onces.
Vin blanc d'Espagne.	24 onces.

Infuser à la température de l'atmosphère, pendant trois jours; en remuant de tems en tems; filtrer ensuite et conserver dans un flacon bien bouché.

POUDRE POUR LES DENTS. *Baumé.*

Pierre ponce préparée, Terre sigillée préparée, Corail rouge préparé, de chaque.	1 once.
Sang de dragon.	4 gros.
Crême de tartre.	1 once et demie
Canelle.	2 gros.
Gérofles.	24 grains.

On forme du tout une poudre que l'on mêle exactement.

EXTRAIT D'ABSYNTHE. *Pharm. Bat.*

Sommités d'absinthe. . . . 2 livres.
Eau bouillante. . . . . 10 livres.

On met dans le bain-marie d'un alambic, les sommités d'absinthe, récemment séchées et coupées menu, avec l'eau bouillante : on couvre le vase et on prolonge l'infusion pendant 24 heures. On fait ensuite bouillir pendant une heure, puis on laisse refroidir : alors on tire la liqueur au clair, on exprime le résidu ; et lorqu'après quelques heures de repos, la désiccation est faite, on filtre la liqueur, et on la fait évaporer jusqu'à consistance requise.

On prépare, de la même manière, l'extrait de *petite centaurée*, avec les sommités et les fleurs récentes ; celui de *camomille*, avec les fleurs ; celui de *cochléaria*, avec la plante fraîche ; celui de *dent de lion*, avec la plante et les racines fraîches.

CERAT OPIACÉ. *Pharm. Bat.*

Unguentum opiaceum, anodynum.

Huile d'olives. . . . . 20 gros.
Cire jaune. . . . . 8 gros.
Opium pulvérisé. . . . . 1 gros.

On fait liquefier, sur un feu doux, la cire dans l'huile ; lorsque la liquefaction est faite, on retire du feu, et lorsque le mélange commence à se refroidir, on y met peu à peu, en agitant continuellement, l'opium qui a été réduit en poudre très-fine.

ONGUENT DE STYRAX.

Huile de noix.	11 onces.
Colophone.	15 onces.
Elemi..	de chaque 7 onces.
Cire jaune..	
Styrax liquide..	

On fait liquefier ensemble ces substances, à l'exception du styrax que l'on ne met que sur la fin : on coule alors cet onguent au travers d'un linge, et on le laisse figer tranquillement, afin qu'il dépose une matière grenue et noirâtre qui vient du styrax : alors on enlève, en ratissant, toute la partie supérieure de la masse, et on l'agite avec un bistortier.

EMPLATRE RESINEUX DE VERDET.

ou *Cire verte* de Baumé.

Cire jaune.	2 livres.
Poix resine.	12 onces.
Thérébentine	6 onces.
Verd-de-gris en poudre. .	3 onces.

On fait liquefier la cire, la poix résine et la thérébentine; on ajoute le verd-de-gris en poudre fine, en le faisant passer au travers d'un tamis; on agite le mélange avec un bistortier, afin de méler le verd-de-gris; on continue d'agiter jusqu'à ce que le mélange soit suffisamment refroidi; puis on met la masse en magdaléons.

Lorsque le médecin le prescrit, afin de rendre l'emplâtre plus actif, on y ajoute, ainsi que l'ont indiqué quelques dispensaires, trois autres onces d'acetate de cuivre.

INFUSUM HUILEUX DE CASTOREUM.

ou *huile de Castor*, de Baumé.

Castor.	2 onces.
Vin rouge.	3 onces.
Huile d'olives.	12 onces.

On prend du castor nouveau, et qui soit encore bien mou ; on le coupe très menu ; on le met dans une cucurbite de verre avec l'huile d'olive et le vin ; on couvre le vaisseau ; on fait digérer le mélange au bain-marie, pendant 24 heures, en l'agitant de tems en tems. Alors on fait évaporer l'humidité, au même degré de chaleur ; on passe l'huile avec expression, ou, on la conserve sur son marc dans une bouteille qu'on bouche bien.

Dans cette préparation, l'huile qui a dissout un principe résineux, acquiert une couleur rouge brune, et a bien l'odeur du Castor.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par Joseph Thibault, *demeurant à Conches.*

PROGRAMME N.° 12.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.J.L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août. 1806.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien à Louviers.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens*, à Evreux.
M. Delarue. . . . . .

BIBLIOTHÈQUE

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP DE CANELLE.
ou *Alexandrin*.

Eau de canelle simple. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de canelle et le sucre concassé, dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on fait fondre le sucre en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés. Lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe au travers d'une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare, de la même manière, les sirops avec *l'eau de roses*, *l'eau de fleurs d'oranges*, de *menthe* et avec les autres eaux distillées aromatiques.

TABLETTES *ou* SUCRE A L'EAU DE CANELLE.

Sucre. . . . . 1 livre.
Eau de canelle. . . . . 4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre

légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces ; et, tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boëte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

INFUSUM VINEUX DE RHUBARBE.

Rhubarbe concassée.	2 onces.
Canelle blanche.	1 gros.
Alkool.	2 onces.
Vin blanc d'Espagne.	12 onces.

Infuser pendant quelques jours, à la température de l'atmosphère ; couler ensuite, et conserver dans un flacon bien bouché.

EXTRAIT DE MATRICAIRE.

On prend une certaine quantité de sommités fleuries de matricaire ; on les pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois ; on les met dans une bassine avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante ; on fait bouillir pendant demie-heure, et on passe avec expression. On remet ensuite le marc dans la bassine, avec une nouvelle quantité d'eau ; on fait bouillir de nouveau et on passe comme la première fois. Puis on mêle les deux liqueurs ; on les clarifie avec les blancs d'œufs ; on passe au travers d'un blanchet, et on fait évaporer, à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et surtout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare de la même manière, les extraits d'*absinthe*, d'*armoise*, de *bourrache*, de *buglosse*, d'*enula campana*, de *centaurée*, de *fumeterre*, de *gentiane*, de *rhubarbe*, de *safran*, de *senné*, de *trèfle des marais*, de *valeriane*, et du plus grand nombre des végétaux.

POUDRE DE QUINQUINA ET DE CENTAURÉE,

Ou *Remède de Chantilly*, *contre la fièvre*. BAUMÉ.

Cloportes en poudre,	de chaque. . .	demi gros.
Petite centaurée . . .		
Quinquina en poudre.		1 gros.

On forme du tout une poudre, pour une prise que l'on met infuser pendant six heures, dans du vin vieux, rouge ou blanc, et qu'on administre trouble au malade, lorsqu'il commence à sentir les avant-coureurs du frisson.

LOOCH BLANC PECTORAL. *Baumé.*

Réglisse concassée.		24 grains.
Eau.		4 onces.
Amandes douces.		n.° 20
Gomme adragant en poudre fine. .		16 grains.
Sirop d'iacode. . . .	de chaque. .	demie-once.
—— de guimauve. .		
Huile d'amandes douces.		1 once.
Eau de fleurs d'oranges.		deux gros.

On met la réglisse dans une phiole à médecine, et l'on verse

par dessus, de l'eau bouillante. Pendant le tems de l'infusion, on pèle les amandes, après les avoir fait tremper un instant dans l'eau bouillante, et on les lave dans de l'eau froide. On les pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, en les arrosant avec l'infusion de réglisse ci-dessus. On forme une émulsion que l'on passe au travers d'une étamine. Ensuite, on nétoye le mortier et son pilon; on met la gomme adragant dans le mortier; on la délaye avec une cuillerée de lait d'amandes, et on l'agite avec le pilon jusqu'à ce qu'elle soit réduite en mucilage. Alors on y incorpore, peu à peu, l'huile d'amandes douces et le sirop qu'on a pesés et mis dans la même bouteille; on agite le mélange jusqu'à ce qu'il devienne fort épais, bien uni et qu'il ne paraisse plus de grumeaux. Ensuite on délaye ce mélange avec le reste de l'émulsion, en l'agitant avec le pilon; et sur la fin, on ajoute l'eau de fleurs d'oranges. On met ce Looch dans une bouteille.

CERAT D'ACETATE DE CUIVRE. *Pharm. Bat.*

Cerat olivin . . . . . 12 parties.
Acetate de cuivre cristallisé. . 1 partie.

On fait liquefier le cerat; on ajoute, en triturant, l'acetate de cuivre réduit en poudre très-fine, et on continue la trituration jusqu'à l'entier refroidissement de la masse et un mélange parfait.

EMPLATRE GRAS DE PLOMB.

communément, *onguent de la mère.*

Graisse de porc.	de chaque. .	8 onces.
Beurre frais.		
Suif de mouton.		
Cire.		
Oxide de plomb demi-vitreux		
Huile d'olives.		15 onces.

On met dans une bassine, sur le feu, la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on y laisse ces substances jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer, c'est-à-dire, jusqu'à ce que par la chaleur, elles éprouvent un commencement de décomposition. Alors on y ajoute, peu à peu et par parties, l'oxide de plomb qui doit être réduit en poudre très-fine : on agite continuellement la matière jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune noirâtre ; puis on retire la bassine du feu ; on y met la cire coupée en petits morceaux ; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquefiée ; enfin on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE CUIVRE.

Cuivre pur et réduit en grenailles. .	1 once.
Acide nitrique.	2 onces.

On met ces deux substances dans un matras, et lorsque

l'effervescence est passée, et que la dissolution est complette, on verse la liqueur dans un flacon que l'on bouche, et on la conserve pour l'usage.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département de l'Eure, par Louis-Charles-Etienne CARPENTIER, *demeurant à* BOURNEVILLE.

PROGRAMME, N.° 13.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août 1806.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. BROUARD, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. DELZEUZES, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. MONTON, *Pharmacien*, à Louviers.

M. LETELLIER, } *Pharmaciens*, à Evreux.
M. DELARUE, }

OPERATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

EAU DE FLEURS DE SUREAU.

Fleurs de sureau séchées	2 livres.
Eau de rivière.	9 livres.

On met les fleurs de sureau avec l'eau, dans le bain-marie d'un alambic; et, après quelques heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement quatre livres d'eau, qu'il faut cohober, selon l'art, sur une nouvelle quantité de fleurs, pour obtenir une eau très-chargée de l'odeur aromatique de la plante.

SIROP DE FLEURS DE SUREAU.

Eau distillée de sureau.	8 onces.
Sucre blanc.	15 onces.

On met l'eau de sureau et le sucre concassé dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; puis on fait fondre le sucre, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés. Lorsque le sucre est bien fondu et le sirop re-

froidi, on le passe à travers une étamine et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE SUCCIN. *(Pharm. Bat.)*

Tinctura Succini.

Succin pulvérisé.	1 once.
Alkool rectifié (à 32 degrés). . . .	8 onces.

Infuser avec chaleur, pendant huit ou dix jours; filtrer ensuite pour conserver dans un flacon bien bouché.

On prépare, de la même manière, c'est-à-dire, à l'aide de la chaleur, les infusum suivants, savoir : celui

d'Aloës,	avec aloës citrin.	1 once.
	Alkool faible (à 15 degrés). .	8 onces.
d'Angustura,	avec écorce d'angustura concassée.	1 once.
	alkool ordinaire (à 20 degrés). .	8 onces.
d'Asa foetida,	avec asa fœtida.	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
de Cascarille,	avec écorce de cascarille concassée.	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
de Cachou,	avec cachou.	1 once.
	alkool faible.	6 onces.
de Contra-Hierva,	avec racines de *Contra-Hierva* concassée.	1 once.
	alkool faible..	6 onces.
de Quinquina,	avec quinquina concassé. .	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
de Quinquina rouge,	avec quina rouge. . .	1 once.
	alkool ordinaire. . .	8 onces.
de Galanga,	avec racines de galanga. . .	1 once.
	alkool faible.	6 onces.
de Gentiane,	avec racines de gentiane. . .	1 once.
	alkool faible.	6 onces.

de Gayac,	avec gayac rapé.	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
d'Enula-Campana,	avec racines d'enula-campana.	1 once.
	alkool faible.	6 onces.
de Jalap,	avec racines de jalap concassées. .	1 once.
	alkool ordinaire..	8 onces.
de Mastich,	avec mastich.	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
de Mirrhe,	avec mirrhe.	1 once.
	alkool ordinaire.	8 onces.
de Quassia,	avec écorces de bois de quassia.	1 once.
	alkool faible.	6 onces.
de Tormentille,	avec racines de tormentille. .	1 once.
	alkool faible.	8 onces.
de Valeriane,	avec racines de valériane. . .	1 once.
	alkool faible.	6 onces.

PATE DE GUIMAUVE.

Racines de Guimauve mondées de leur écorce.	2 onces.
Gomme arabique choisie et très-blanche. } Sucre très-blanc. . . . . }	de chaq. 20 onces.
Eau de rivière.	18 onces.

On fait bouillir la guimauve pendant cinq ou six minutes dans l'eau; on passe le décoctum; on y ajoute la gomme arabique concassée; on remet la bassine sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme. On coule à travers un linge blanc; et, après avoir nétoyé la bassine, on y remet la liqueur, on y ajoute le sucre concassé, et on fait évaporer, à une douce chaleur, en agitant continuellement, jusqu'à ce que la matière ait

pris la consistance de miel. Alors on y ajoute, peu à peu, 2 ou 3 blancs d'œufs mêlés avec deux ou trois gros d'eau de fleurs d'oranges, et que l'on réduit en mousse écumeuse, en les fouettant avec quelques brins de bouleau. Pendant ce tems, on agite fortement et vivement avec la spatule, la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur, et qu'elle se détache facilement de la spatule. On retire alors la bassine du feu; on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon; on l'unit avec un rouleau de bois également saupoudré d'amidon; enfin lorsqu'elle est refroidie, on la coupe, avec des ciseaux, en tablettes que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhèrent pas les unes aux autres.

EXTRAIT DE GENTIANE.

On prend des racines de Gentiane sèches et coupées en lames bien minces; on les fait infuser dans de l'eau bouillante, en prolongeant l'infusion, jusqu'à ce que les racines aient fourni tout leur principe extractif; on passe ensuite l'infusum; on le laisse dépurer par le repos; on décante et on fait vaporer jusqu'à consistance convenable.

On prépare, de la même manière, par infusion et décoction, les extraits avec les racines de *Valeriane*, d'*Enula-campana*, de *Patience*, de *Salsepareille*.

PILULES D'ALOËS ET DE GENTIANE. *(Pharm. Bat.)*

Aloës citrin (Socotrin) en poudre.	de chaq. parties égales.
Extrait de gentiane. . . .	

On mêle, selon l'art, avec suffisante quantité de sirop simple, pour former une masse pilulaire.

CERAT OLIVIN. (*Pharm. Bat.*)

Huile d'olives.	5 onces.
Cire blanche.	2 onces.

On fait liquéfier sur un feu très doux, et on conserve dans un pot bien bouché.

ONGUENT D'ÉLÉMI.

communément *Baume d'Arceus.*

Suif de mouton.		16 onces.
Térébenthine.	de chaque. . .	12 onces.
Résine élémi.		
Graisse de porc récente.		8 onces.

On fait liquéfier toutes ces substances sur un feu doux ; on passe ensuite au travers d'un linge serré, et on agite cet onguent dans une terrine vernissée, ou dans un mortier de marbre, jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

EMPLATRE DE CANTHARIDES. *Pharm. Bat.*

Cire jaune.		4 onces.
Résine jaune	de chaque	2 onces.
Poix noire		
Graisse de porc.		1 once et demie.
Cantharides.		4 onces.

On met, dans un poëlon, sur un feu très-doux, la cire avec la graisse, la résine et la poix. Lorsque ces substances sont liquéfiées, on passe au travers d'un linge un peu serré, et lorsque le mélange commence à se refroidir, on y mêle exactement la poudre des cantharides.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par Louis Leloup, *demeurant à Epaigne.*

PROGRAMME N.° 14.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.J.L. Ancelle, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août. 1806.

JURY MÉDICAL

DU

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien à Louviers.*

M. Letellier. . . . . } *Pharmaciens*, à Evreux.
M. Delarue. . . . . .

Recueil des programmes des opérations chimiques et pharmaceutiques qui ont ... - page 396 sur 598

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

INFUSUM VINEUX D'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha concassé. . . . . 1 once.
Vin blanc généreux. . . . . 15 onces.

Infuser pendant trois jours, à la température de l'amosphère, en remuant de tems en tems ; filtrer ensuite et conserver dans un flacon bien bouché.

EMPLATRE DE CIGUE. *Pharmac. Bat.*

Emplastrum conii.

Emplâtre d'oxide de plomb demi-vitreux	de chaque.	8 onces.
Cire jaune..		
Huile d'olives.		3 onces.
Cigue en poudre très-fine..		8 onces.

On fait liquefier, sur un feu très-doux, l'emplâtre et la cire avec l'huile. Lorsque le mélange est à demi refroidi, on y mêle exactement, en agitant continuellement, la poudre de cigue. On conserve cet emplâtre dans un vase bien fermé.

On prépare, de la même manière, l'emplâtre de *jusquiame* ; ceux de *melilot*, de *cumin*.

INFUSUM ACETEUX DES PLANTES AROMATIQUES. Ou VINAIGRE AROMATIQUE *de la Pharmacopée de Suède*; communément *Vinaigre des 4 Voleurs.*

Sommités de romarin..	de chaque. .	4 onces.
Feuilles de sauge.		
Fleurs de Lavande.		2 onces.
Gerofle.		2 gros.
Vinaigre.		8 livres.

Infuser à froid, pendant 4 jours; exprimer ensuite et filtrer.

SIROP DE TUSSILAGE. *Baumé.*

Fleurs de tussilage récentes. . .	1 livre.
Eau bouillante.	3 livres.
Castonade.	2 livres et demie.

On fait du tout un sirop que l'on clarifie et que l'on fait cuire convenablement.

EXTRAIT DE MARRUBE BLANC.

On prend une certaine quantité de marrube blanc; on la pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; on la met dans une bassine avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante; on fait bouillir pendant demie-heure et on passe avec expression. On remet ensuite le marc dans la bassine avec une nouvelle quantité d'eau; on fait bouillir de nouveau, et on passe, comme la première fois; puis on mêle les deux liqueurs; on les clarifie avec les blancs

d'œufs ; on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et sur-tout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare de la même manière, les extraits d'*absinthe*, d'*armoise*, de *bourrache*, de *buglosse*, de *chicorée sauvage*, de *cochléaria*, de *cresson*, d'*ortie*, d'*enula campana*, de *centaurée*, de *fumeterre*, de *gentiane*, de *rhubarbe*, de *safran*, de *senné*, de *trèfle des marais*, de *valeriane*, et du plus grand nombre des végétaux.

DECOCTUM ou DISSOLUTUM ACETEUX DE PLOMB.

Communément *Vinaigre de plomb*, *Extrait de Saturne*, ou *de* GOULARD.

Oxide de plomb demi-vitreux (litharge) réduit en poudre fine. 1 l.
Acide aceteux ordinaire, ou bon vinaigre. . . . . 4 l.

On fait bouillir ensemble ces deux substances, dans une terrine vernissée, en agitant continuellement jusqu'à ce que le vinaigre ait perdu la saveur acide, et ne rougisse plus le papier bleu. On filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

Cette liqueur est un dissolutum de plomb avec excès d'oxide, et diffère ainsi essentiellement de la dissolution d'acetate de plomb ou sel de saturne, dans l'eau, qui est toujours avec excès d'acide, et dont les effets sont très-différens, pour l'usage médical.

Le marc ou résidu du decoctum aceteux de plomb, est un oxide carbonaté, qui peut être employé avec avantage pour la préparation de divers emplâtres.

POUDRE D'ARUM COMPOSÉE. *Baumé.*

ou *Poudre stomachique de* BIRCKMAN.

Racines d'arum..		2 onces.
——— de calamus aromaticus.	de chaque.	1 once.
——— Saxifrage..		
Yeux d'écrevisses préparés.		demie-once.
Canelle..		3 gros.
Sel de duobus..		2 gros.
Sel ammoniac..		48 grains.

On forme du tout une poudre, suivant les règles de l'art.

EMPLATRE DE MINIUM. *Baumé.*

Huile d'olives.	20 onces.
Minium..	1 gros.
Eau.	1 livre.
Cire jaune.	3 onces.

On fait cuire ensemble l'huile et le minium ; on agite ce mélange sans discontinuer, jusqu'à ce que la combinaison soit parfaite ; alors, on y fait liquefier la cire, et l'on en forme des magdaléons, lorsqu'il est suffisamment refroidi.

MELLITUM.

Préparation officinale sirupiforme dont le miel fait la base, et dont on distingue un grand nombre d'epèces.

MELLITUM ACETEUX SIMPLE, ou *Oxymel simple.*

Miel de Narbonne ou de Gâtinais. . 1 livre.
Vinaigre blanc. . . . . 8 onces.

On met ces deux substances dans une bassine d'argent, ou dans un vase de terre cuite en grès ; on en fait, selon l'art, une sorte de sirop que l'on écume et que l'on passe tout bouillant à travers un blanchet.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par Charles BRUNET, *natif d'Essay, département de l'Orne, demeurant à Cormeilles, département de l'Eure.*

PROGRAMME N.° 15.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.J.L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août. 1806.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien*, à Louviers.

M. Letellier, M. Delarue, } *Pharmaciens*, à Evreux.

BIBLIOTHÈQUE

OPERATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Eau de roses très-odorante. . . . . 8 onces.
Sucre très blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de roses et le sucre concassé, dans un matras à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On fait fondre le sucre, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 dégrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE GENTIANE COMPOSÉ. *Pharm. Bat.*

Tinctura amara composita, elixir stomachicum.

Racines de gentiane. . . . . 2 onces.
Ecorces d'orange sèches. . . . . 1 once.
Alkool faible (à 15 degrés). . . . . 24 onces.

Infuser, pendant quelques jours, à la température de l'atmos-

phère, en agitant de tems en tems. Filtrer ensuite et conserver pour l'usage.

ALKOOL AROMATIQUE. *Pharm. Bat.*

Spiritus aromaticus, loco *Spiritûs carminativi* SYLVII.

Sommités de marjolaine.	de chaque.	4 gros.
Canelle		
Muscade		
Gérofle		
Coriandre		8 gros.
Alkool faible (à 20 degrés)		32 onces.
Eau de pluie		6 onces.

On met toutes ces substances dans le bain-marie d'un alambic; on laisse infuser pendant deux jours, à la température ordinaire. On procède ensuite à la distillation, en se bornant à retirer vingt onces d'un fluide diaphane et odorant qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché.

POUDRE FEBRIFUGE ET PURGATIVE D'*HELVÉTIUS*,

Suivant Baumé.

Quinquina		6 gros.
Sel de duobus		1 once.
Nitre purifié		1 gros.
Safran	de chaque	12 grains.
Gomme gutte		
Diagrede		demi once.
Crême de tartre		1 once 6 gros.

Sel de seignette.	3 onces.
Tartre émétique.	2 gros.
Cinnabre préparé.	6 grains.
Jalap.	2 onces.
Suc d'ail.	1 once.

On forme du tout une poudre exactement mêlée.

Helvétius faisait entrer dans cette poudre une bien plus grande quantité de gomme gutte, ce qui la rendait bien plus violente et occasionnait des superpurgations. Par prise de dix-huit grains, il y a un peu moins que les trois quarts d'un grain de tartre émétique.

EXTRAIT DE CHARDON BENI.

On prend une certaine quantité de chardon béni; on la pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois; on la met dans une bassine avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante; on fait bouillir pendant demi-heure, et on passe avec expression. On remet ensuite le marc dans la bassine avec une nouvelle quantité d'eau; on fait bouillir de nouveau, et on passe comme la première fois. Puis on mêle les deux liqueurs, on les clarifie avec les blancs d'œufs, on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer, à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et surtout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare, de la même manière, les extraits d'*Absinthe*, d'*Armoise*, de *Bourrache*, de *Buglosse*, de *Chicorée sauvage*, de *Cochléaria*, de *Cresson*, d'*Ortie*, d'*Enula-Campana*, de

de *Centaurée*, de *Fumeterre*, de *Gentiane*, de *Rhubarbe*, de *Safran*, de *Senné*, de *Trefle des marais*, de *Valériane* et du plus grand nombre de végétaux.

INFUSUM HUILEUX DE MORELLE.

Morelle récente et en fruits.	de chaque. . . .	2 livres.
Huile d'olives. . . .		

On amortit la morelle, en lui donnant quelques coups de pilon de bois, dans un mortier de marbre; on la met dans une bassine avec l'huile d'olives; on place le vaisseau sur les cendres chaudes, et on fait évaporer une grande partie de l'humidité; on passe le mélange, au travers d'un linge, en exprimant bien le marc; on met déposer l'huile dans une bouteille, et on la tire au clair pour la séparer des feces.

On prépare, de la même manière, l'infusum huileux de *Stramonium*, de *Pomme d'amour*, de *Jusquiame*, de *Ciguë*, de *Nicotiane*, de *Pomme de merveille*, et de toutes les plantes aqueuses qui ne fournissent point d'huile essentielle par la distillation ordinaire, et qui contiennent beaucoup de principes résineux colorants.

CERAT D'ACETATE DE PLOMB. *Pharm. Bat.*

Cérat olivin.	20 parties.
Acétate de plomb.	1

On mêle, en triturant, dans un mortier de marbre.

ONGUENT DE POIX.

Communément Basilicum, Tetrapharmacum, ou *suppuratif.*

Résine de pin ou poix-Résine. .	de chaque 6 onces.
Poix navale.	
Cire jaune.	
Huile d'olives	24 onces.

On fait liquéfier ensemble toutes ces substances dans une bassine, à une très-douce chaleur. On coule ensuite à travers un linge serré et on agite le mélange jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi; ou comme le préfèrent quelques-uns, et comme on doit le faire, si l'onguent contient quelques parties grumelées, floconneuses, après l'avoir coulé, on le laisse refroidir sans l'agiter, et on le ratisse, couche par couche, que l'on sépare et que l'on agite avec un bistortier; attention essentielle, surtout pour les onguens d'*Elémi*, de *Styrax*, et tout autre composé de substances qui, par la coction, peuvent se grumeler et rester en suspension dans les huiles chaudes.

EMPLATRE RÉSINEUX. *Pharm. Bat.*

Emplastrum adhesivum.

Emplâtre d'oxide de plomb (diachilon) . .	18 onces.
Résine jaune	3 onces.

Liquéfier ensemble ces deux substances, à une douce chaleur, pour opérer un mélange exact, dont on formera des magdaléons.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées, au Jury Médical du Département de l'Eure, par Jacques Lottour, *demeurant à Appeville*, dit *Annebault.*

PROGRAMME, N.° 16.

DES OPERATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'EURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A EVREUX,

Chez J.-J.-L. ANCELLE, Imprimeur de la Préfecture, et de la Société de Médecine du Département de l'Eure.

Août 1806.

JURY MÉDICAL
DU
DÉPARTEMENT DE L'EURE.

M. Chaussier, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris; Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. Brouard, *Docteur en Médecine, et Médecin de l'Hôpital*, à Evreux.

M. Delzeuzes, *Docteur en Médecine*, à Evreux.

M. Monton, *Pharmacien*, à Louviers.

M. Letellier, M. Delarue, } *Pharmaciens*, à Evreux.

OPERATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE.

SIROP DE RHUBARBE. *Pharm. Bat.*

Rhubarbe		3 onces.
Sucre.	de chaque. .	24 onces.
Eau		

On casse la rhubarbe en morceaux un peu gros ; on la fait infuser pendant 12 heures ; on donne ensuite un léger bouillon ; puis on passe la liqueur, on exprime le résidu, et lorsque la colature est defecée, on la mêle avec le sucre, et on en fait un sirop, à un feu très-doux.

EAU DISTILLÉE D'HYSSOPE.

On met, dans le bain-marie d'un alambic, deux livres de sommités fleuries d'hyssope ; on y verse de l'eau de rivière en assez grande quantité pour recouvrir la plante, et après quelques heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement six à huit livres d'eau.

On exprime le marc qui reste dans l'alambic, on y met une nouvelle quantité d'hyssope sur laquelle on verse la colature ainsi que la première eau distillée, et on procède à une nouvelle distillation, en retirant seulement quatre à cinq livres d'eau que l'on conserve dans des flacons, pour l'usage.

EXTRAIT D'HYSSOPE.

Après avoir retiré par distillation l'eau d'hyssope, on enlève le chapiteau de l'alambic ; on verse, sur un tamis, ce qui reste dans la cucurbite ; on en exprime bien le marc, et on laisse reposer la colature pendant quelques heures, pour en séparer un dépôt féculent qui se forme. On décante la partie claire ; on y ajoute un ou deux blancs d'œufs pour le clarifier ; on filtre et on procède, sur un feu doux, à l'évaporation, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et sur-tout à la fin, de remuer souvent la matière

INFUSUM AQUEUX D'OPIUM.

Opium choisi.	2 gros.
Eau distillée.	2 onces.

On met l'opium concassé dans une phiole ; on verse dessus l'eau froide, et on laisse infuser à froid pendant 36 ou 48 heures, ayant soin d'agiter de tems en tems la phiole. Après ce tems, lorsque la liqueur est chargée de toute la partie saluble de l'opium, on filtre à travers un papier et on y ajoute,

Alkool rectifié.	1 gros.

Nota. 1.° L'addition de l'alkool, qui forme à peu-près la 25.e partie du fluide, ne sert qu'à prévenir l'altération et la moisissure de la préparation. Cette addition devient inutile, si, dans le courant d'un mois, on employe la quantité préparée.

2.° Au lieu d'une infusion prolongée pendant deux à trois jours, on peut faire la préparation sur-le-champ, en triturant, dans un mortier de marbre, l'opium avec l'eau distillée qui toujours doit être employée froide.

3.° Comme l'opium contient toujours moitié de substance glutineuse insoluble dans l'eau froide, cet infusum ne contient

réellement que 1 gros d'opium ; l'autre partie reste sur le filtre. Ainsi sur 16 à 18 gouttes de cet infusum, il n'y a que cinq centigrammes, ou un grain d'opium.

4.° Cet infusum se prescrit dans les potions, par gouttes, depuis 16 à 36, et au-delà. On y ajoute, suivant le besoin, des eaux alkooliques aromatiques.

On l'emploie aussi avec succès, comme topique, dans toutes les affections locales accompagnées de douleurs vives qu'il est nécessaire de calmer. Ainsi, dans quelques cas d'odontalgie, on trempe dans cet infusum un morceau de coton que l'on introduit dans la cavité de la carie, et dont on environne la gencive de la dent affectée. Dans quelques cas d'inflammation de l'œil, on le fait entrer dans les collyres à la dose de deux, trois ou quatre grammes sur cent ou cent cinquante grammes d'eau de roses, ou d'*un infusum* de mauves. On l'a aussi employé de cette manière, et avec le plus grand avantage, dans des tuméfactions ou altérations douloureuses des ganglions lymphatiques.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE QUINA COMPOSÉ.

Quina concassé.	8 onces.
Ecorces d'oranges sèches.	1 once.
Alkool faible.	25 onces.

On met le quina et les écorces d'oranges dans un ballon ; on y verse la moitié de l'alkool indiqué, et on laisse infuser, pendant six jours, au soleil ou sur un bain de sable, en agitant le ballon de tems en tems. Après six à huit jours de cette infusion, on décante ; on verse, sur le marc, le restant de l'alkool, et on procède à une nouvelle digestion. Enfin, après quelques jours, on décante, et on réunit les deux liqueurs pour l'usage.

Quelques-uns suppriment, dans cette préparation, l'écorce d'oranges, et y ajoutent suffisante quantité de sucre, pour en faire une sorte de ratafiat. D'autres y ajoutent différentes substances aromatiques.

CERAT DE BLANC DE BALEINE.

CERATUM ALBUM. (*Pharmacopée de Suède.*)

Huile d'olives.	8 onces.
Blanc de baleine.	3 onces.
Cire blanche.	2 onces et dem.

On fait liquéfier sur un feu doux; on retire ensuite, et on remue avec une spatule de bois, jusqu'à parfait refroidissement.

Lorsqu'on destine ce cérat pour les lèvres, on le colore avec la racine d'orcanette, et on y ajoute souvent un peu d'alkool aromatique.

POUDRE FUMIGATOIRE POUR PURIFIER L'AIR.

Muriate de soude (Sel marin ordinaire). .	16 onces.
Oxide noir de Manganèse.	2 onces.

On pulvérise grossièrement le sel marin; on y mêle l'oxide de manganèse réduit en poudre très-fine, et on conserve ce mélange salin dans un lieu sec. Cette poudre est destinée à faire des fumigations pour détruire les miasmes putrides et contagieux, dont l'air peut être accidentellement chargé, soit par les émanations d'un cadavre, soit par les excrétions des malades; dans les infirmeries, dans la chambre d'un malade, dans les prisons, dans les atteliers où sont rassemblés un grand nombre d'ouvriers; enfin dans tous les cas où l'air d'un appartement, d'un local quelconque est chargé d'effluves putrescens ou contagieux. Pour se servir de cette poudre, on en prend

une ou deux fortes pincées que l'on met dans une soucoupe, ou petit vase de terre cuite en grès; on y verse ensuite par goutte et à diverses reprises, environ une cuillerée à café d'acide sulfurique, ou *huile de vitriol;* il s'élève aussitôt un gaz ou vapeur acide, très-pénétrante, qui se répand successivement dans toute l'étendue de l'appartement, détruit, décompose entièrement les miasmes putrides dont l'air est chargé: et s'il est nécessaire, on peut répéter ces fumigations plusieurs fois par jour, même dans les chambres des malades; car en se bornant à la petite dose qui a été indiquée, elles n'exciteront jamais la toux, et seront suffisantes pour corriger l'infection de l'air.

Ces fumigations seront également efficaces pour détruire l'odeur désagréable et souvent dangereuse, que laissent dans nos appartemens, dans les chambres d'un vaisseau, les peintures faites avec l'huile et les oxides métalliques. En faisant dans un appartement qui vient d'être peint, deux ou trois fumigations successives, on le privera, en peu de jours, de l'odeur qu'il aurait conservée pendant plusieurs mois, si on l'eût abandonné à la seule action du temps.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure	2 onces.
Acide nitrique.	3 onces.

On met le mercure dans un matras de verre; on verse dessus l'acide; il s'excite un mouvement d'effervescence, jusqu'à ce que le mercure soit entièrement dissous, dissolution que l'on peut hâter, en exposant le matras à une douce chaleur.

Lorsque la dissolution du mercure est complette, on conserve le dissolutum dans un flacon bien bouché.

Etendu d'une certaine quantité d'eau, ce dissolutum forme l'*eau mercurielle.*

NITRATE DE MERCURE CRISTALLISÉ.

On prend le dissolutum nitrique de mercure ; on l'expose dans une capsule de verre, à une douce chaleur, pour faire évaporer seulement une portion du fluide; on laisse ensuite refroidir, et il se forme une cristallisation saline qui est le nitrate de mercure que l'on sépare du fluide restant.

Pour obtenir ce sel parfaitement neutre et dans sa plus grande pureté, la dissolution doit avoir été faite à froid, lentement, et avec un acide nitrique pur et affaibli par une petite quantité d'eau; et lorsque ce sel a été cristallisé, on le dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle évaporation et cristallisation.

Lorsque la dissolution a été faite à chaud, elle contient un excès d'oxide de mercure, et fournit un précipité jaunâtre, lorsqu'on y verse de l'eau distillée.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury Médical du Département de l'Eure, par Charles-Balthazar Duval, *demeurant à Bourg-achard.*

PROGRAMME N°. 17.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CAEN,

Chez F. POISSON, Imprimeur de la Société de Médecine, rue Froide-Rue.

Septembre 1806.

MEMBRES

DU JURY MÉDICAL

DU CALVADOS.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Hersan, Docteur en médecine, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, à Caen.

M. Nicolas, Docteur en médecine, Professeur de chimie appliquée aux Arts, à Caen.

M. Thierry. . . . . .
M. Degrenthe . . . .
M. Baudry fils . . . .
M. Julien. . . . . .
} Pharmaciens, à Caen.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

SIROP DE QUINQUINA AVEC LA MAGNESIE.

Quinquina grossièrement pulvérisé	3 onces.
Magnésie pure ou calcinée	4 gros.
Eau bouillante	24 onces.
Sucre concassé	42 onces.

On met dans un matras le quinquina avec la magnésie ; on verse dessus l'eau bouillante, et on fait infuser vingt-quatre heures, en ayant soin d'agiter souvent le vaisseau pour renouveller les points de contact. On filtre ensuite la liqueur à travers un papier ; on la verse dans un matras avec le sucre concassé, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, pour former un sirop.

MAGNÉSIE PURE ET CARBONATÉE.

On prépare d'abord le *carbonate de magnésie*, ou magnésie carbonatée, en faisant dissoudre, dans une grande quantité d'eau, du sulfate de magnésie ou sel de Sedlitz. On filtre la solution ; puis on y verse peu à peu du carbonate de potasse liquide, jusqu'à ce que la décomposition du sulfate soit complette, ce que l'on reconnoît facilement, parce qu'il ne se précipitera plus de flocons blancs par l'affusion de l'alkali. On filtre

ensuite, et il reste sur le filtre le carbonate de magnésie qu'il faut laver à plusieurs eaux chaudes pour enlever le sulfate de potasse qui s'est formé : on fait sécher avec soin, et on conserve pour l'usage.

Pour obtenir la magnésie *pure* ou *calcinée*, on prend le carbonate de magnésie; on le met dans un creuset que l'on ferme avec son couvercle bien bouché. On le place dans un fourneau au milieu des charbons, et on l'entretient rouge pendant deux heures. L'acide carbonique se dégage de la magnésie qui est alors pure, non effervescente, très-blanche, très-légère; mais il faut avoir l'attention de la retirer promptement du creuset, et de la tenir dans un flacon bien bouché, sans quoi elle ne tarderoit pas à répandre l'acide carbonique dont elle avoit été privée par la calcination.

POUDRE DE MAGNESIE NITRÉE. PARMENTIER.

Magnésie pure ou calcinée.	1 once.
Nitrate de potasse (Nitre purifié)	2 gros.
Sucre	4 gros.

Ces substances étant séparément pulvérisées, on en forme par la trituration une poudre homogène que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

EAU, HUILE VOLATILE ET EXTRAIT DE LAURIER-CERISE. (Lauro-cerasus.)

On prend 16 onces de feuilles fraîches de laurier-cerise; on les incise; on les met avec 48 onces d'eau de rivière, dans une cornue de verre à laquelle on adapte un récipient ou ballon approprié, et après vingt-quatre heures d'infusion, à une douce température. On procède à la distillation en se bornant à retirer 20 onces de liqueur.

On retire ce qui reste dans la cornue; on en exprime fortement le

marc que l'on rejette comme inutile ; on introduit dans la cornue 16 onces de nouvelles feuilles fraîches de laurier-cerise sur lesquelles on verse la liqueur que l'on a obtenue par la distillation, ainsi que celle que l'on a retirée par l'expression du marc, et après quelques heures d'infusion, on procède à une nouvelle distillation, en se bornant à retirer seulement 16 onces de liqueur.

Ainsi préparée par cohobation, cette eau a une odeur aromatique très-forte, elle est amère, légèrement laiteuse, et fournit, après quelques heures de repos, une huile diaphane, jaunâtre, qui s'amasse au fond du vase, et qu'il faut séparer pour la conserver ainsi que l'eau, dans un flacon bien bouché.

Pour obtenir l'extrait de laurier-cerise, on prend ce qui reste dans la cornue ; on exprime le marc pour en tirer toute l'eau qui est chargée des principes extractifs de la plante. On laisse déposer la colature pour en séparer un dépôt féculent qui s'y forme ; on tire au clair la liqueur, et on la fait évaporer à un feu doux, et avec les attentions requises, jusqu'à consistance pilulaire.

INFUSUM ALKOOLIQUE,

Ou *Teinture d'angustura.*

Écorce d'angustura grossièrement pulvérisée. . .	1 once.
Alkool ordinaire (à 20 degrés.)	16 onces.

Infuser à la température de l'atmosphère, pendant trois jours, en remuant de temps en temps. Filtrer ensuite et conserver dans un flacon bien bouché.

ELECTUAIRE D'ANGUSTURA. WILKINSON.

Ecorce d'angustura pulvérisée.	1 once.
Canelle	2 gros.
Sirop d'écorces d'oranges	s. q.

Après avoir pulvérisé séparément l'écorce d'angustura et la canelle, on les mêle, on les incorpore avec suffisante quantité de sirop d'écorces d'oranges pour former extemporanément un électuaire mol que l'on partage en doses, suivant la prescription du médecin.

EXTRAIT D'ANGUSTURA.

On prend huit onces d'écorces d'angustura que l'on pulvérise grossièrement; on verse dessus deux livres d'alkool foible (à 18 degrés); et après une infusion prolongée, pendant vingt-quatre heures, à la température de l'atmosphère, on tire au clair ce premier infusum que l'on conserve à part; on verse sur le résidu deux livres d'eau bouillante, qu'on laisse infuser pendant douze heures, à la température de l'atmosphère; on tire au clair ce second infusum aqueux, pour épuiser complettement l'écorce d'angustura; on verse dessus deux autres livres d'eau chaude, dont on entretient la chaleur en plaçant le vase d'infusion sur un bain de sable médiocrement échauffé: après ce terme, on décante la liqueur; on la mêle aux deux premiers infusum, et on procède, selon l'art, à l'évaporation, pour obtenir un extrait de consistance pilulaire.

EMPLATRE AROMATIQUE. Pharm. Bat.

Emplastrum aromaticum, loco *emplastri de Labdano*, *emplastrum stomachicum*.

Cire jaune.	4 onces.
Suif de mouton.	3 onces.
Oliban.	2 onces.
Gerofle.	1 once.
Huile de muscade.	6 gros.
Huile de menthe poivrée.	1 gros.

On fait d'abord liquéfier la cire et l'huile; puis, lorsque ces subs-

tances sont refroidies, on y met exactement l'oliban et les gérofles, qui doivent avoir été réduits en poudre très-fine; enfin, on y ajoute l'huile de muscade et de menthe; lorsque le mélange est bien fait, on forme du tout une masse que l'on conserve dans un vase bien fermé.

NITRATE DE CUIVRE.

On met, dans un ballon, de l'acide nitrique, et on y projette, par parties, du cuivre en grenailles. Il se fait une dissolution avec effervescence, dégagement de gaz nitreux qui s'arrête, lorsque la dissolution est complette.

On filtre cette dissolution, et en l'évaporant, avec précaution, on obtient des cristaux d'une belle couleur bleue, très-déliquescents, qui fusent, détonnent avec une belle flamme verte, lorsqu'on les projette sur des charbons ardens, et qui ont la forme de prismes allongés, tétrahèdres ou hexaèdres.

Ce sel, facilement décomposable, fournit lorsqu'on le traite avec une suffisante quantité d'ammoniaque, un nouveau sel triple, que, d'après sa composition, on a distingué sous le nom de *Nitrate ammoniacal de cuivre.*

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par LOUIS DUBOIS, *de la paroisse de St-Georges, canton d'Aulnay, département du Calvados.*

PROGRAMME N°. 18.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DU CALVADOS,

Pour réception de Pharmacien.

A CAEN,

Chez F. POISSON, Imprimeur de la Société de Médecine, rue Froide-Rue.

Septembre 1806.

MEMBRES
DU JURY MÉDICAL
DU CALVADOS.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Hersan, Docteur en médecine, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, à Caen.

M. Nicolas, Docteur en médecine, Professeur de chimie appliquée aux Arts, à Caen.

M. Thierry. . . . . .
M. Degrenthe . . . .
M. Baudry fils . . . .
M. Julien . . . . . .
} Pharmaciens, à Caen.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

SIROP DE QUINA AVEC LE CARBONATE DE POTASSE.

Quinquina grossièrement pulvérisé.	3 onces.
Carbonate de Potasse.	1 gros et demi.
Eau bouillante.	24 onces.
Sucre concassé.	42 onces.

On met dans un matras le quina avec le carbonate de potasse; on verse dessus l'eau bouillante, et on fait infuser pendant 24 heures, en ayant soin d'agiter souvent le vaisseau, pour renouveller les points de contact. On filtre ensuite la liqueur à travers un papier; on la verse dans un matras avec le sucre concassé, que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie, pour former un sirop.

INFUSUM VINEUX DE VALÉRIANE.

Tinctura cephalica de la Pharmacopée D'EDIMBOURG.

Racines de valeriane sauvage.	2 onces.
Serpentaire de Virginie.	4 gros.
Sommités de romarin.	2 gros.
Vin blanc.	3 livres.

On laisse en digestion à une douce température, en agitant de temps en temps le vase ; on filtre et on conserve pour l'usage.

La pharmacopée d'Edimbourg prescrit, sous le titre de *Tinctura cephalica purgans*, d'ajouter aux substances précédentes :

Senné. . . . . 1 once.
Racine d'hellebore noir. . . 4 gros.

EXTRAIT DE PETITE CENTAURÉE.

On prend les sommités de petite centaurée ; on les met dans un vase d'infusion ; on verse par dessus de l'eau bouillante, jusqu'à la hauteur de quatre doigts ; on prolonge l'infusion pendant 12 heures, et on coule avec expression ; on verse ensuite de nouvelle eau bouillante sur les sommités ; on fait infuser de nouveau ; on passe l'infusum à travers un blanchet, et on réunit les deux liqueurs, que l'on fait évaporer jusqu'à consistance pilulaire.

EXTRAIT GOMMEUX D'ALOÈS,

Suivant le procédé de M. Nicolas, membre du jury médical.

Pour obtenir l'extrait d'aloès entièrement dépouillé de toute partie résineuse, il faut d'abord faire une solution de l'aloès dans suffisante quantité d'alkool à 30 degrés. Lorsque l'alkool est saturé autant qu'il peut l'être, on filtre pour séparer les féces et la portion qui n'auroit pas été dissoute, puis, on met dans un alambic la liqueur filtrée. On procède à la distillation, en se bornant à retirer au plus les deux tiers de l'alkool : alors, on verse sur le résidu de la distillation une quantité sextuple d'eau pure. La liqueur se trouble aussitôt, et la portion résineuse se précipite peu à peu ; pour la séparer, on filtre la liqueur, puis on la met dans un bain-marie, et on la fait évaporer environ à moitié ; alors on la laisse refroidir, et il se forme un nouveau dépôt que l'on sépare

par décantation ; puis on met la liqueur décantée dans une capsule, et on procède, selon l'art, à l'évaporation jusqu'à consistance pilulaire.

POUDRE INCISIVE ET FONDANTE. PARMENTIER.

Iris de Florence	de chaque. . . 3 gros.
Racines d'enula campana . . .	
——— de jalap	
Sucre	

On réduit séparément en poudre chacune de ces substances ; on en fait ensuite un mêlange exact, en les triturant dans un mortier de marbre.

EMPLATRE D'ASA FÆTIDA. *Pharm. Bat.*

Emplastrum fœtidum, resolvens, anti-hystericum.

Emplâtre d'oxide de plomb demi-vitreux . .	2 onces.
Cire jaune	1 once.
Asa fætida	2 onces.
Galbanum.	1 once.

On fait liquéfier sur un feu doux la cire avec l'emplâtre ; puis on ajoute l'asa fætida et le galbanum qu'il faut avoir eu soin de purifier : on agite jusqu'à ce que le mêlange soit parfaitement refroidi.

NITRATE DE SOUDE,

Anciennement *Nitre quadrangulaire.*

On fait dissoudre du carbonate de soude dans suffisante quantité d'eau chaude ; puis, on y verse peu à peu de l'acide nitrique, jus-

qu'à parfaite saturation, et après avoir filtré la liqueur saturée, on procède à l'évaporation, et on obtient par le repos et le refroidissement un sel qui cristallise en prismes rhomboïdaux; il est composé de vingt-neuf parties, sur cent d'acide nitrique; de cinquante de soude, et de vingt-un d'eau.

POTASSE CARBONATÉE.

Sel de tartre, alkali fixe végétal.

Cette substance, que l'on fabrique dans quelques endroits par l'incinération des bois, et que l'on trouve dans le commerce sous différentes formes, se prépare pour l'usage pharmaceutique, de différentes manières; ainsi,

1°. On prend une quantité quelconque de potasse du commerce; on l'humecte avec une petite quantité d'eau distillée; on l'expose à l'air humide et bientôt elle se résout en une liqueur diaphane, incolore, qui a une sorte d'onctuosité et que l'on connoît communément sous le nom d'*huile de tartre par défaillance*. On filtre cette liqueur; on la fait évaporer jusqu'à siccité, et on obtient aussi une matière blanche, avide d'humidité, qui est la potasse combinée avec une certaine quantité de carbone et d'acide carbonique.

2°. On obtient de même *la potasse carbonatée*, en brûlant, soit dans un creuset, soit dans un fourneau, au milieu des charbons, le tartre du vin ou tartrite acidule de potasse, (crême de tartre du commerce) en lessivant le résidu de cette combustion que l'on fait ensuite évaporer jusqu'à siccité et que l'on conserve pour l'usage, dans un flacon bien bouché.

3°. On obtient aussi la potasse carbonatée plus pure et d'une manière plus prompte, en brûlant le nitre ou nitrate de potasse avec du charbon ou des substances extrêmement combustibles. Ainsi, on prend une livre de nitrate de potasse très-pur; on le fait liquéfier dans un creuset

placé au milieu d'un fourneau allumé ; on y projette ensuite une cuillerée de charbon en poudre, et il se fait aussitôt une vive déflagration. Lorsqu'elle est passée, on y projette de même une autre cuillerée de charbon, et on continue ainsi jusqu'à ce qu'il ne se fasse plus de déflagration Alors on retire la matière du creuset ; on la fait dissoudre dans de l'eau chaude ; on filtre ; on fait évaporer jusqu'à siccité, et on obtient ainsi une masse blanche, pulvérulente, très-avide d'humidité, que l'on nommoit autrefois nitre fixe par les charbons.

4°. Enfin, ce qui est plus prompt et plus facile encore et plus économique, on prend parties égales de nitrate de potasse et de tartre, ou tartrite acidule de potasse ; on les pulvérise ; on les mêle exactement ; on les met dans une large capsule ; puis on y porte un charbon allumé. Aussitôt la matière s'enflame, fuse, brûle, et lorsque la combustion est achevée, on fait dissoudre la masse restante dans suffisante quantité d'eau froide. On la filtre ; on la fait évaporer jusqu'à siccité : c'est ce qu'on nomme *Nitre fixé par le tartre.*

OXIDE D'ANTIMOINE HYDRO-SULFURÉ ROUGE,

Ou *Kermès minéral.*

Potasse carbonatée	6 livres.
Sulfure d'antimoine cassé en petits morceaux.	1 livre.
Eau de pluie ou de rivière	30 livres.

On fait bouillir le tout dans une marmite de fer bien propre, en agitant continuellement avec une spatule de bois, pendant environ 20 à 25 minutes, ou jusqu'à ce qu'une cuillerée de la liqueur produise, en se refroidissant, un dépôt briqueté ; on verse alors la liqueur bouillante sur un filtre de papier soutenu par une toile médiocrement serrée : la liqueur passe d'abord très-claire, mais en se refroidissant, elle dépose peu à peu une poudre rouge que l'on recueille, que l'on fait

secher à l'ombre, et que l'on conserve dans un vase opaque, à l'abri de la lumière.

On peut, par l'addition de la potasse carbonatée, et de nouvelles ébullitions avec le restant du sulfure d'antimoine, obtenir une plus grande quantité d'oxide sulfuré rouge, et lorsque la liqueur cesse de fournir, *par le refroidissement*, un précipité rouge; on obtient, en y ajoutant un acide quelconque, un nouveau précipité moins coloré, que l'on connoît sous le nom *d'oxide d'antimoine hydro-sulfuré jaune*, et anciennement *soufre doré d'antimoine.*

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par ALEXANDRE-CHARLES-JACQUES-THOMAS-MARIE *DUPRAY, natif de St-Pierre-sur-Dives, et y demeurant.*

PROGRAMME N°. 19.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DEPARTEMENT DU CALVADOS,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CAEN,

Chez F. POISSON, Imprimeur de la Société de Médecine, rue Froide-Rue.

Septembre 1806.

MEMBRES
DU JURY MÉDICAL
DU CALVADOS.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Hersan, Docteur en médecine, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, à Caen.

M. Nicolas, Docteur en médecine, Professeur de chimie appliquée aux Arts, à Caen.

M. Thierry. . . . . .
M. Degrenthe . . . .
M. Baudry fils . . . .
M. Julien . . . . . .
} Pharmaciens, à Caen.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

SIROP DE CAFÉ.

Pour faire ce sirop de manière à réunir toutes les qualités que l'on désire, savoir, l'arome, la saveur et la couleur, il faut le préparer par distillation et par infusion. Pour cela, on choisit un café sec qui ne soit pas mariné, qui n'ait aucun goût de moisi; on en concasse huit onces que l'on met dans le bain-marie d'un alambic d'étain, avec quatre livres d'eau de rivière, et on laisse infuser pendant 12 à 15 heures, à la température de l'atmosphère.

D'autre part, on met, dans un ballon de verre à long goulot, six onces de café légèrement torréfié et pulvérisé, avec deux autres onces de café plus fortement torréfié et également pulvérisé. On adapte le ballon au bec du chapiteau de l'alambic, et on procède à la distillation, de manière à retirer 25 à 26 onces de liqueur. Quand on a obtenu cette quantité, on arrête la distillation; on sépare le ballon dont on ferme l'ouverture avec un parchemin que l'on perce avec une épingle. On place ce ballon sur un bain de sable assez chaud pour entretenir la liqueur à 80 degrés du thermomètre; c'est-à-dire, près le terme de lébullition, et après une infusion prolongée pendant 18 à 20 heures, lorsque l'eau est fortement chargée de toute la portion soluble et odorante du café, on la passe plusieurs fois à travers un filtre

dans lequel on a mis quatre onces de café torréfié ; puis on la met dans un autre ballon, avec le double de son poids de sucre, et après douze à quinze heures de repos, on tire au clair la liqueur qui y est contenue ; on la verse par inclinaison dans un autre ballon ; on y met le double de son poids de sucre blanc concassé que l'on fait fondre à la chaleur du bain-marie. Lorsque la solution du sucre est complette et refroidie, on la verse dans des flacons secs et qui puissent bien boucher.

TABLETTES DE CAFÉ.

Sucre	1 livre.
Infusum de café fortement chargé	4 onces.

On fait cuire à la plume, et en retirant du feu, on y mêle exactement deux onces de café en poudre très-fine ; puis on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces ; et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

INFUSUM CITRATÉ DE CASTOREUM,

Ou *Liqueur anti-spasmodique de M. NICOLAS, membre du jury médical.*

Suc de citrons		9 onces.
Carbonate d'ammoniaque concret		q. s.
Castoreum		4 gros.
Racines de serpentaire	de chaque	1 gros.
Musc.	de chaque	1 gros.
Extrait muqueux ou gommeux d'opium	de chaque	1 gros.

Après avoir exprimé le suc de citrons, et l'avoir passé à travers un linge fin pour séparer les flocons ou filamens qui pourroient s'y trouver, on y ajoute peu à peu du carbonate d'ammoniaque concret, jusqu'à

parfaite saturation ; ce dont on s'assure par l'immersion du papier tournesol : alors, on y ajoute le castoreum incisé en petits morceaux, la racine de serpentaire concassée, le musc, l'opium, et on laisse infuser, dans un vase fermé, pendant quelques jours, à la température de l'atmosphère, en ayant soin d'agiter de temps en temps le vase d'infusion : on filtre ensuite, et on conserve cette liqueur dans un flacon bien bouché.

ELECTUAIRE D'ALOÈS AVEC LE FER.

Opiate mésentérique du codex de Paris.

Limaille de fer très-pure et très-fine		4 gros.
Aloès citrin (socotrin). . .	de chaque. .	2 gros.
Muriate de mercure doux, lavé.		
Racines d'arum		
Rhubarbe	de chaque. .	3 gros.
Poudre de scammonée composée, ou cornachine . . .		
Ammonium (gomme ammoniaq.)	de chaque. .	4 gros.
Senné		

Après avoir pulvérisé convenablement chacune de ces substances, on les mêle et on les incorpore avec suffisante quantité de sirop de rhubarbe composé (chicorée composé), pour former un électuaire mol, que l'on prépare suivant le besoin, parce qu'en peu de temps il devient extrêmement dur.

EMPLATRE DE SAVON CAMPHRÉ. Pharm. Bat.

Emplâtre d'oxide de plomb demi-vitreux (diachilon).	18 onces.
Cire jaune	4 onces.

Savon râpé . . . . . 12 gros.
Camphre . . . . . 2 gros.

On liquéfie à un feu très-doux l'emplâtre et la cire avec le savon râpé ; puis, lorsque le mélange liquéfié est à demi refroidi, on y ajoute le camphre, qu'il faut avoir dissout auparavant dans une petite quantité d'huile d'olives.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure. . . . . 2 onces.
Acide nitrique. . . . . 3 onces.

On met le mercure dans un matras de verre ; on verse dessus l'acide et il s'excite un mouvement d'effervescence jusqu'à ce que le mercure soit entièrement dissout ; dissolution que l'on peut hâter, en exposant le matras à une chaleur douce.

Lorsque la dissolution du mercure est complette, on conserve le dissolutum dans un flacon bien bouché.

Ce dissolutum, étendu d'une certaine quantité d'eau, forme *l'eau mercurielle.*

NITRATE DE MERCURE CRISTALLISÉ.

On prend le dissolutum nitrique de mercure ; on l'expose dans une capsule de verre, à une douce chaleur, pour faire évaporer seulement une portion du fluide. On laisse ensuite refroidir, et il se forme une cristallisation saline qui est le nitrate du mercure que l'on sépare du fluide restant.

Pour obtenir ce sel parfaitement neutre et dans sa plus grande pureté, la dissolution doit avoir été faite à froid, lentement et avec un acide nitrique pur et affoibli par une petite quantité d'eau ; et lorsque ce sel a été cristallisé, on le dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle évaporation et cristallisation.

Lorsque la dissolution a été faite à chaud, elle contient un excès d'oxide de mercure et fournit un précipité jaunâtre, lorsqu'on y verse de l'eau distillée.

OXIDE ROUGE NITRATÉ DE MERCURE.

Oxide rouge de mercure par l'acide nitrique, ou *Précipité rouge.*

Pour faire cette opération, on fait évaporer jusqu'à siccité le dissolutum nitrique de mercure; on pulvérise la masse restante dans un mortier de verre; on la met dans un ou plusieurs matras ou phioles à médecine, que l'on place sur un bain de sable, et que l'on chauffe par degrés, jusqu'à ce que la matière devienne d'une couleur jaune orangée en dessus. On pulvérise ensuite la masse rouge que l'on conserve pour l'usage.

AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit volatil de sel ammoniac, alkali fluor ou caustique.

Muriate d'ammoniaque purifié. . . . . 1 livre.
Oxide de plomb rouge *ou* minium. . . . . 2 livres.

On pulvérise séparément ces deux substances; on les mêle ensuite, et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès dont la surface extérieure a été soigneusement lutée On la place dans un fourneau de reverbère; on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de *Woulf*, composé d'une série de trois flacons dont le premier contient 10 onces d'eau distillée, le second 8 onces et le troisième 6 onces. Après avoir luté exactement toutes les jointures et tubulures, on met le feu au fourneau; on le conduit par degrés successifs, jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de

gaz qui se dissout successivement dans l'eau des flacons de l'appareil de *Woulf*, ce que l'on reconnoît facilement par les bulles qui s'y montrent, et la chaleur qu'ils acquèrent. Lorsque l'opération est achevée et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse refroidir les vaisseaux, on délute avec précaution, et on verse, dans un flacon bouché à l'émeril, l'ammoniaque contenue dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve, pour des opérations particulières, l'eau du troisième flacon, qui est ordinairement foible.

La masse qui reste dans la cornue est un muriate de plomb, qui est susceptible d'être fondu, coulé en moule, de prendre une forme régulière, et qui, par un certain degré de feu, peut être amené à former une couleur jaune foncée, très-vive, qui peut devenir d'un usage important dans quelques arts.

Nota. Il importe dans cette opération de purifier d'abord le muriate d'ammoniaque qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charbonneuses et empyreumatiques.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par THÉODORE HEBERT, *natif de Donnay, département du Calvados.*

PROGRAMME

N° 20.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A CAEN,

Chez F. POISSON, Imprimeur de la Société de Médecine, rue Froide-Rue.

Septembre 1806.

MEMBRES
DU JURY MÉDICAL
DU CALVADOS.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Hersan, Docteur en médecine, Médecin des Hôpitaux civils et militaires, à Caen.

M. Nicolas, Docteur en médecine, Professeur de chimie appliquée aux Arts, à Caen.

M. Thierry. . . . . .
M. Degrenthe . . . .
M. Baudry fils . . . .
M. Julien . . . . . .
} Pharmaciens, à Caen.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MEDICAL
DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

SIROP DE QUINQUINA AVEC LE MURIATE D'AMMONIAC.

Quinquina grossièrement pulvérisé. . . . . 3 onces.
Muriate d'ammoniac. . . . . 1 gros et demi.

On met dans un matras le quinquina avec le muriate d'ammoniac; on verse dessus l'eau bouillante, et on fait infuser 24 heures, en ayant soin d'agiter souvent le vaisseau, pour renouveller les points de contact. On filtre ensuite la liqueur à travers un papier; on la verse dans un matras avec le sucre concassé, que l'on met en solution à la chaleur du bain marie, pour former un sirop.

PURIFICATION DU MURIATE D'AMMONIAQUE DU COMMERCE.

On prend muriate d'ammoniaque du commerce; on le fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau distillée; on filtre le *solutum*, et on fait évaporer pour obtenir des cristaux purs et diaphanes.

On purifie, de la même manière, par dissolution et cristallisation répétée, les sels dont la surface est salie par quelque substance terreuse et extractive.

INFUSUM VINEUX D'OPIUM.

Laudanum liquide de SYDENHAM, *ou vin d'opium composé.*
PARMENTIER.

Opium choisi et coupé en petites tranches. . . .	2 onces.
Canelle de Ceylan concassée. } de chaque	2 gros.
Girofles. . . . . }	
Safran du Gatinais incisé.	4 gros.
Vin de liqueur d'Espagne.	1 livre.

On met toutes ces substances dans un matras, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant 7 à 8 jours, en agitant de temps en temps le mélange. On passe d'abord à travers un linge avec expression, puis à travers une étamine que l'on place sur un entonnoir de verre, et que l'on enfonce un peu dans son col, car si l'on filtroit cet infusum vineux à travers le papier, il pourroit déposer sur le filtre une partie de la matière extractive dont il est très-chargé et ses effets varieront nécessairement. Il faut donc se borner à la seule filtration au blanchet.

Cet infusum vineux d'opium contient par once 36 grains d'opium, ou à-peu-près un grain sur vingt gouttes. On a dans cette formule diminué de moitié la quantité de safran prescrite par Sydenham, parce que l'expérience a démontré que la proportion de vin indiquée est insuffisante pour extraire du safran tout ce qui est soluble.

Au défaut de vin d'Espagne, on peut employer un bon vin blanc auquel on ajoutera, sur 14 onces,

Sucre.	1 once.
Alkool (à 35 degrés).	1 once.

POUDRE D'IPÉCACUANHA OPIACÉE,

Ou poudre de Dower. *Parmentier.*

Sulfate de potasse } de chaque.	. . . . .	3 gros.
Nitrate de potasse }		
Ipécacuanha.	. . . . .	demi gros.
Extrait d'opium sec.	. . . . .	8 grains.

On réduit séparément, en poudre très-fine, chacune de ces substances; on les mêle ensuite, en triturant, pour former une poudre homogène.

EXTRAIT GOMMO-RESINEUX D'HELLEBORE. Parmentier.

On prend une livre d'hellebore noir de Suisse, qui doit avoir été cueilli dans le mois de septembre; après l'avoir grossièrement pulvérisé, on le met dans un vase de terre vernissé ou de faïence, avec quatre livres et demie d'alkool ordinaire (à 22 degrés), dans lequel on aura préalablement dissout quatre gros de potasse carbonatée, et après avoir bien recouvert le vase d'infusion, on laisse infuser à la température de l'atmosphère, pendant dix à douze heures; ensuite on passe, on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'alkool, dans lequel on a également dissout de la potasse carbonatée; et après une infusion prolongée pendant dix à douze heures, on passe, et on réunit les deux colatures que l'on conserve séparément.

Pour épuiser entièrement l'hellebore de tout ce qu'il contient de principes solubles, on versera sur le marc du bon vin blanc (de Grave ou du Rhin), jusqu'à ce qu'il en soit recouvert de cinq à six travers de doigt, et on laissera infuser à la température de l'atmosphère, pendant vingt-quatre heures. On passera ensuite pour faire, avec du vin blanc,

une nouvelle infusion, que l'on prolongera pendant vingt-quatre heures ; alors on versera sur le marc le premier infusum vineux que l'on avoit séparé, et on fera bouillir doucement pendant trente à quarante minutes seulement ; après quoi on passera avec expression : alors, à ce decoctum vineux, on ajoute les deux infusum alkooliques, et on procède, selon l'art, à leur évaporation dans une bassine d'argent.

Lorsque la matière sera rapprochée en consistance de sirop épais, on y mêlera, en agitant beaucoup, un neuvième en poids d'alkool à 22 degrés, ce qui donnera de l'homogénéité à l'extrait ; puis, on procédera de nouveau à l'évaporation, jusqu'à ce que la masse ait acquis une consistance convenable.

EXTRAIT DE MIRRHE A L'EAU.

On choisit de la belle mirrhe que l'on dessèche en l'exposant à la chaleur d'une étuve ou d'un bain de sable ; on la réduit ensuite en poudre, que l'on dissout dans suffisante quantité d'eau distillée. On passe ensuite le solutum, et on procède à l'évaporation, que l'on continue jusqu'à ce que la matière ait acquis la consistance d'extrait molasse.

PILULES HELLEBORÉES,

ou *Toniques de* BACHER.

Extrait d'hellebore noir, de Suisse. . .	de chaque... 1 once.
——— de mirrhe à l'eau.	
Poudre de feuilles de chardon bénit.	3 gros.

Après avoir pulvérisé les feuilles de chardon bénit, on les incorpore exactement avec les extraits indiqués pour former une masse pilulaire qu'on laisse quelques temps à l'air, afin de le dessécher et de lui donner la consistance convenable.

POMMADE DE SOUFRE,

ou *Onguent anti-psorique.* PARMENTIER.

Soufre sublimé.	4 onces.
Muriate de soude décrépité.	2 onces.
Graisse de porc.	1 livre.

On fait du tout un mélange exact dans un vase de grès, de verre ou de faïence, et on le conserve dans un pot bien bouché, à l'abri de la lumière et de la chaleur.

OXIDE DE FER NOIR. PARMENTIER.

ou *Ethiops martial.*

Fer en poudre très-fine.	2 parties.
Oxige rouge de fer (Colcothar lavé.)	1 partie.

On met ces deux substances bien mélangées, dans un creuset couvert, et on chauffe fortement pendant 2 heures.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département du Calvados, par PHILIPPE-JOSEPH DREUX, *natif de St-Jean-de-Bezans, demeurant au Bény-Bocage.*

PROGRAMME

N°. 21.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Neuf-bourg,
N°. 5, près l'Hôtel du Soleil-Levant.

Septembre 1806.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Pontas-Dumesnil, Docteur en Médecine, Médecin de l'hospice civil et militaire de Valognes.

M. Quenault, Chirurgien en chef de l'hospice civil de Coutances.

M. Labonde, Pharmacien à Cherbourg.

M. Desalleurs, l'aîné, ——— à Avranches.

M. Jehan-Dumesnil, ——— à Saint-Lo.

M. Dameme, ——— à Coutances.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SIROP A L'EAU DE FLEURS D'ORANGES.

Eau de Fleurs d'Oranges double. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 15 onces.

On met l'Eau de Fleurs d'Oranges et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec du parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On fait ensuite fondre le sucre, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE SCAMMONÉE,
ou *Teinture de Scammonée.*

Scammonée d'Alep. . . . . 3 onces.
Coriandre. . . . . 1 gros.
Alkool ordinaire (à 20 degrés). . . . . 16 onces.

Après avoir pulvérisé grossièrement la Scammonée et la Coriandre, on les met dans un balon avec l'alkool, et on laisse

infuser, pendant quelques jours, à la température de l'atmosphère, en ayant soin d'agiter de tems en tems. On filtre ensuite, et on conserve la liqueur pour l'usage.

SIROP DE SCAMMONÉE,

ou *Sirop anti-goutteux de quelques-uns.*

On prend des fleurs sèches de Mauves, de Violettes, de Camomille romaine et de Sureau, de chaque un gros. On verse dessus dix onces d'eau bouillante, et après une heure ou deux d'infusion, on tire la liqueur au clair; on la filtre, et sur huit onces de cet Infusum, on met 16 onces de sucre, dont on opère la solution, à la chaleur du bain-marie: alors on retire le vase du feu, et tandis que le Sirop est encore chaud, on y ajoute trois onces d'Infusum alkoolique de Scammonée que l'on mêle exactement, en agitant avec une spatule de verre ou d'ivoire, ce qui, en facilitant le mélange de l'Infusum alkoolique, procure en même tems la vaporisation de la plus grande partie de l'alkool, et produit ainsi un sirop qui, par once, contient à-peu-près 13 grains de Scammonée.

POUDRE ANTHELMINTIQUE. *PARMENTIER.*

Coralline de Corse mondée. }
Semen contrà. . . . . } de chaque, parties égales.

Il faut d'abord mettre à l'étuve ces deux substances pour les dessécher, et après leur refroidissement, on les mêle et on procède aussitôt à leur pulvérisation, en les pilant dans un mortier de fer, et en les passant à travers un tamis, à mailles serrées.

MELLITUM ACÉTEUX DE MIRRHE,

Oleum Mirrhæ. PLENK.

Mirrhe choisie. . . . . 2 onces.
Mellitum acéteux simple (oxymel simple). . 3 onces.

Après avoir réduit la Mirrhe en poudre très-fine, on la met dans un mortier de marbre ; on y verse peu à peu, et en triturant, le Mellitum acéteux, et on continue la trituration jusqu'à ce que la Mirrhe soit dissoute, et que la composition ait une consistance visqueuse et onguentacée.

EXTRAIT DE COLOQUINTE. *PARMENTIER.*

On prend l'extrait de Coloquinte, on le coupe, on l'incise en petits morceaux, en ayant l'attention d'en séparer et de rejetter toutes les graines. On verse dessus une certaine quantité d'eau bouillante, et après quelques heures d'infusion, on tire la liqneur et on verse sur le marc une nouvelle quantité d'eau chaude, pour extraire le restant des principes solubles. Après quelques heures d'infusion, on tire la liqueur au clair ; on réunit les deux colatures, et on procède, selon l'art, pour obtenir un extrait sec.

Mais comme cet extrait contient toujours des parties résineuses dont il faut le dépouiller pour le rendre plus doux, moins susceptible de causer des tranchées, on le fait dissoudre à froid dans de l'eau distillée ; on filtre à travers un papier qui retient la résine, et on procède à une nouvelle évaporation. Pour l'avoir complettement dépouillé de sa résine âcre, on répète trois fois la même opération.

POMMADE DE CANTHARIDES,

Onguent Epispastique. PARMENTIER.

Graisse de porc. . . . . 1 livre.
Cantharides entières. . . . . 2 onces.

On met la graisse et les Cantharides dans un ballon de verre à large goulot; on le place sur un bain de sable que l'on chauffe de manière à entretenir la graisse liquide, au moins pendant vingt-quatre heures, et avec la précaution d'agiter le vase de tems en tems; on passe ensuite à travers un linge, et on conserve cette pommade pour l'usage : ou bien, comme l'indique le même auteur, on prend quatre onces de Cantharides en poudre, une livre d'eau distillée, une livre d'onguent d'althea; on fait d'abord bouillir les Cantharides dans l'eau, jusqu'à réduction de moitié; on passe le decoctum, on y ajoute l'onguent; on met le mélange au bain-marie, et on poursuit l'évaporation pour enlever tout le fluide aqueux, et former une sorte d'onguent mollet, facile à étendre.

EMPLATRE DE BLANC DE CÉRUSE. *BAUMÉ.*

Blanc de Céruse pulvérisé.. . . . . 1 livre.
Huile d'olives. . . . . 2 livres.
Eau. . . . . *Q. S.*

On fait cuire ce mélange jusqu'en consistance d'emplâtre, en ayant soin de l'agiter, sans discontinuer, avec une spatule de bois. Lorsqu'il est suffisamment cuit, on y fait liquéfier,

Cire blanche. . . . . 3 onces.

on fait un emplâtre que l'on réduit en magdaléons.

ACÉTATE AMMONIACAL DE CUIVRE.

Acétate de cuivre cristallisé (cristaux de Vénus). 12 gros.
Ammoniaque fluor. . . . . 36 gros.

On pulvérise l'Acétate de cuivre dans un mortier de verre ; on le met dans un ballon, et on y verse peu à peu l'Ammoniaque. Lorsque la dissolution de l'Acétate de cuivre est complette, on décante la liqueur, on la met dans un évaporatoire de verre dont l'ouverture soit peu large, et par une chaleur très-douce, une évaporation lente, on obtient des petits cristaux d'une belle couleur bleue, qui tombent en déliquescence lorsqu'on les laisse quelque tems à l'air, et qu'il faut par conséquent conserver dans un flacon bien bouché.

ACÉTATE DE POTASSE,

Communément *Terre foliée de Tartre.*

On sature de la potasse carbonatée avec suffisante quantité de vinaigre distillé, ou acide acétique faible; on laisse reposer la dissolution pendant quelque tems ; on la filtre ensuite et on la fait évaporer dans une bassine d'argent ou dans un vase de verre ou de terre cuite en grès, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance sirupeuse, et qu'il se forme à sa surface des pellicules qu'il faut rompre successivement pour faciliter l'évaporation complette du fluide, et obtenir une masse feuilletée, blanche, et très-facilement déliquescente. Aussi, dès que ce sel est sec, on l'enferme promptement dans un flacon bien bouché.

Quelques-uns conseillent, lorsque la liqueur à acquis, par l'évaporation, la consistance d'un sirop un peu cuit, de placer la capsule dans un lieu frais, pour obtenir par le repos et le refroidissement *l'Acétate de Potasse cristallisé.*

Pour donner à ce sel une grande blancheur, il faut le mettre dans un flacon avec l'alkool rectifié. Après l'avoir bien agité, on décante la liqueur; on dissout ce sel dans de l'eau distillée; on filtre le solutum, et on fait ensuite évaporer comme la première fois, avec l'attention de ne pas porter la chaleur au-delà de 50 degrés.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Manche, par Antoine DELAROCHE, *natif de la commune de* DUCEY.

PROGRAMME

N°. 22.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

Pour réception de Pharmacien.

A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Neuf-bourg, N°. 5, près l'Hôtel du Soleil-Levant.

Septembre 1806.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Pontas-Dumeril, Docteur en Médecine, Médecin de l'hospice civil et militaire de Valognes.

M. Quenault, Chirurgien en chef de l'hospice civil de Coutances.

M. Labonde, Pharmacien à Cherbourg.

M. Desalleurs, l'aîné, ——— à Avranches.

M. Jehan-Dumesnil, ——— à Saint-Lo.

M. Dameme, ——— à Coutances.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Essai d'analyse de deux Eaux minérales qui se trouvent près de Coutances, département de la Manche.

Le Récipiendaire ayant présenté l'Essai d'analyse qu'il a faite de deux Eaux minérales du département, le Jury a arrêté que le précis de cette analyse serait imprimé dans ses Programmes, et que les principales expériences seraient répétées dans une de ses séances.

De ces deux Eaux, l'une appelée *Fontaine du Parc*, plus généralement connue dans le pays, plus recommandée, et fréquentée, depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août, est renfermée dans un bassin cimenté, et construit depuis longtems, situé au nord-est, et à un quart de lieue de la ville de Coutances, dans un vallon, entre des côteaux dont le sol est argilleux. Au nord et au midi, sont de belles prairies, au milieu desquelles coule un ruisseau limpide qui, près du bassin, se partage en deux branches, dans lesquelles va se rendre l'eau surabondante qui en sort. Ce bassin est ombragé par un bouquet d'arbres qui le mettent à l'abri des rayons du soleil.

Lorsque je me transportai sur les lieux, on venait de le nétoyer, comme on le fait chaque matin dans la saison des eaux. Depuis plusieurs jours le tems était très-sec.

L'eau était limpide, inodore; elle avait uu goût ferrugineux très-prononcé. Celle qui était sortie du bassin était couverte d'une couche irisée; elle ne rougissait point la teinture de tournesol; elle troublait l'eau de chaux. Pour déterminer, d'une manière précise, si elle contenait du gaz acide carbonique, je mis deux livres de cette eau dans une cornue, que je plaçai sur un bain de sable, et à laquelle j'adaptai un tube recourbé, dont l'extrémité plongeait dans une cloche remplie d'eau de chaux. Après avoir luté, je chauffai doucement, et l'eau de chaux ne s'étant point troublée, j'en conclus qu'il n'y avait point de gaz acide carbonique. Cependant l'eau qui restait dans la cornue étant devenue louche, je la mis dans une capsule de porcelaine couverte d'une gaze, et je fis évaporer jusqu'à siccité. J'obtins un résidu pulvérulent, jaunâtre, adhérent aux parois de la capsule, qui pesait cinq grains et demi.

Je mis ce résidu dans une petite fiole, et je versai dessus de l'alkool très-rectifié. Après six heures d'infusion, je chauffai légèrement; je filtrai; je fis ensuite évaporer, et j'obtins un sel blanchâtre, pesant un grain et demi. Pour reconnaître la nature de ce sel, j'en opérai la solution dans un peu d'eau distillée; je versai sur une portion de ce solutum quelques goutes d'ammoniaque, et il n'y eut point précipitation, ce qui me fit présumer que ce sel n'était point à base de magnésie, mais à base calcaire. Pour reconnaître le caractère de l'acide combiné avec la chaux, je versai sur le reste du solutum une goutte de nitrate de mercure, et il se forma un précipité blanc, qui m'annonça que ce sel était un muriate de chaux. Ainsi, par cette première infusion sur le résidu, l'alkool s'était chargé d'un grain de muriate calcaire.

Après m'être convaincu que cette Eau ne contenait point de soufre, ni de gaz acide carbonique, j'eus la preuve qu'elle

ne contenait point non plus du nitrate de chaux ou de magnésie, ni du muriate de magnésie.

Il était resté sur le filtre une matière qui pesait 4 grains et demi ; je versai dessus de l'eau distillée froide ; je fis chauffer, je filtrai et procédai à l'évaporation, sans rien obtenir. J'en conclus qu'il n'y avait non-plus, dans l'eau minérale, aucun des sels suivans : *Nitrate de potasse*, *Muriate de soude*, *Carbonate de soude* ; *Sulfate de magnésie*, *de soude et de fer*. Il ne devait y rester qu'un ou plusieurs des suivans : *Carbonate de chaux*, *de Magnésie*, *de fer*, *Sulfate de chaux*. Pour m'en assurer, je versai, par gouttes, de l'acide muriatique sur le résidu, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus d'effervescence ; j'ajoutai ensuite de l'eau distillée, qui le dissout entierement, ce qui m'annonça qu'il n'y avait point de sulfate de chaux, mais un ou tous les carbonates décomposés. Je fis évaporer jusqu'à siccité ; je traitai par l'alkool pour séparer la muriate de chaux ou de magnésie, du muriate de fer, et j'obtins par la filtration un muriate qui pesait un peu moins de 4 grains ; je le mis en solution dans l'Eau, et le précipitai par le prussiate de potasse.

Ayant pris une portion de l'alkool, j'y versai une goutelette d'ammoniaque qui n'y détermina aucun précipité, ce qui me fit conclure que l'Eau minérale ne contenait point de carbonate de magnésie. L'acide oxalique qui le troubla légèrement indiquait la présence de la chaux ; mais il me fut impossible de déterminer en quelle quantité s'y trouvait le carbonate de chaux, puisqu'au bout de quelques jours, il n'y avait point encore de précipité formé.

Les mêmes expériences répétées plusieurs fois sur une quantité égale de cette Eau minérale, ont constamment procuré les mêmes résultats, et elles autorisent à conclure que deux livres ou une pinte de cette eau, contiennent, *Muriate de*

chaux, un grain et demi; *Carbonate de fer*, un peu moins de 4 grains, et *Carbonate de chaux*, au-dessous d'un demi-grain.

La seconde espèce d'Eau, que l'on nomme la *Fontaine de la Masse*, est renfermée, de même que la première, dans un bassin cimenté et construit en pierre. Ce bassin est situé à un quart de lieue de la ville de Coutances, sur le bord d'une prairie, entourée de paysages dont la beauté et la variété flatent agréablement l'œil : le sol est de nature sabloneuse.

Cette Eau, limpide, inodore comme la première, a également une saveur ferrugineuse, mais moins prononcée. Celle qui sort du bassin m'a paru moins déposer. Ayant traité cette Eau comme celle de la fontaine du Parc, je me suis convaincu qu'elle contient les mêmes substances, mais dans une proportion moindre ; deux livres ont fourni *Muriate de chaux*, un grain, *Carbonate de fer*, 2 grains et demi, *Carbonate de chaux*, quantité trop petite pour être déterminée d'une manière précise.

EAU DE CANELLE,

Aqua Cinnamomi.

Canelle de Ceylan, fine et choisie. . . . . 8 onces.
Eau de rivière. . . . . 6 livres.

On casse, on brise la canelle en petits morceaux, on la met dans le bain-marie d'un alambic, avec la quantité d'eau prescrite, et après vingt-quatre ou trente-six heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, et on retire, peu à peu, trois livres d'une Eau odorante, légèrement laiteuse, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

SIROP DE CANELLE.

Eau de Canelle simple. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de Canelle et le sucre concassé dans un matras

à long col que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on met le sucre en solution, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

On prépare, de la même manière, les sirops avec *l'Eau de Roses*, *l'Eau de Fleurs d'Oranges*, *de Menthe*, et les autres Eaux distillées, aromatiques.

TABLETTES A L'EAU DE CANELLE.

Sucre. . . . . 1 livre.
Eau de Canelle simple. . . . . 4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces; et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

POUDRE INCISIVE. *PARMENTIER.*

Soufre sublimé et lavé. . . . . 3 gros.
Poudre de Scille. . . . . 1 gros et demi.
Sucre. . . . . 6 gros.

Ces substances étant réduites séparément en poudre, on en fait un mélange exact, en les triturant long-tems, dans un mortier de marbre.

TROCHISQUES DE MURIATE MERCURIEL CORROSIF. *BAUMÉ.*

Sublimé corrosif. . . . . 1 once.
Amidon. . . . . 2 onces.

Avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, on forme une masse que l'on divise par petits trochisques, en forme de grains d'avoine. On ajoute de l'opium

à ces trochisques, dans quelques circonstances, suivant la prescription du médecin.

TROCHISQUES DE MURIATE MERCURIEL AVEC LE MINIUM,

ou *Trochisques scarotiques de Minium.* BAUMÉ

Minium.	4 gros.
Sublimé corrosif.	1 once.
Mie de pain tendre	6 onces.

Avec une suffisante quantité d'Eau de rose, on forme une masse que l'on divise par petits trochisques, en grains d'avoine et par petites plaquettes, comme des lentilles.

SPARADRAP. *PARMENTIER.*

On prend de l'emplâtre simple ou autre analogue, et quantité suffisante de térébentine, pour l'amollir. On fait liquéfier l'emplâtre sur un feu très-doux, et on y ajoute la térébentine; alors, on attache sur les bords d'une table des bandes de toile fine; on verse l'emplâtre sur la toile; on l'étend uniformément à l'aide d'un couteau de fer légèrement chauffé: ensuite on lisse la toile avec un cylindre de bois bien uni.

On ne doit préparer le sparadrap qu'à mesure des besoins, non-seulement parce que l'emplâtre étendu et réduit tout en surface, se sèche avec promptitude, mais aussi qu'en s'oxygenant, il change nécessairement de propriété.

Souvent on prépare le sparadrap avec l'emplâtre rouge de minium, ou oxide de plomb rouge, ou le diachilon gommé; et au lieu de toile, on emploie un papier fort et épais, sur lequel on l'étend.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Manche, par Gabriel-François PITON, *natif de* COUTANCES.

PROGRAMME

N°. 23.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Neuf-bourg,
N°. 5, près l'Hôtel du Soleil-Levant.

Septembre 1806.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Pontas-Dumeril, Docteur en Médecine, Médecin de l'hospice civil et militaire de Valognes.

M. Quenault, Chirurgien en chef de l'hospice civil de Coutances.

M. Labonde, Pharmacien à Cherbourg.

M. Desalleurs, l'aîné, ——— à Avranches.

M. Jehan-Dumesnil, ——— à Saint-Lo.

M. Dameme, ——— à Coutances.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SIROP DE FLEURS DE MAUVES.

Fleurs de Mauves sèches et mondées. . . . . 4 onces.
Eau bouillante. . . . . 20 onces.
Sucre. . . . . 36 onces

On met dans un vaisseau d'étain, les Fleurs de Mauves; on verse par-dessus l'eau bouillante; on couvre le vaisseau, et on laisse infuser, à une douce température, pendant 24 heures; on passe ensuite avec forte expression; on fait fondre le sucre dans la colature; on clarifie avec deux ou trois blancs d'œufs, et on cuit le sirop jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance convenable. Alors on passe à travers un blanchet, et lorsqu'il est refroidi, on le conserve dans des bouteilles que l'on bouche bien.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Eau de Roses très-odorante. . . . . 8 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 15 onces.

On met l'eau de Roses et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier; on met

le sucre en solution, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés ; et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

TABLETTES A L'EAU DE ROSES,
ou *Sucre Rosat.*

Sucre.	1 livre.
Eau de Roses très-odorante.	4 onces.

On fait cuire à la grande plume, et on coule sur un marbre légèrement frotté avec de l'huile d'amandes douces, et tandis que la matière est encore chaude, on la divise en petites tablettes, que l'on renferme dans une boîte, et que l'on conserve dans un lieu sec.

INFUSUM VINEUX DE GENTIANE COMPOSÉ.
Infusum amarum cum spiritu vini. PHARM. BAT.

Racine de Gentiane.	4 gros.
Quina.	8 gros.
Écorces d'oranges sèches.	2 gros.
Canelle blanche.	1 gros.
Alkool	4 onces.
Vin blanc d'Espagne.	24 onces.

On incise, on concasse les racines et les écorces ; on les met dans un matras ; on y verse l'alkool, et après 24 heures d'infusion, on y ajoute le vin blanc, et on laisse infuser de nouveau, pendant deux ou trois jours ; après quoi on décante la liqueur, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

INFUSUM ACÉTEUX DE ROSES,

ou *Vinaigre Rosat. PHARM. DE SUÈDE.*

Fleurs de Roses rouges sèches . . . . . 1 once.
Vinaigre. . . . . 12 onces.

Infuser pendant 4 jours; exprimer et couler.

On prépare de même le vinaigre de Sureau; celui de Scille; mais, pour ce dernier, l'infusion doit être continuée pendant huit jours.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE MIRRHE,

ou *Teinture de Mirrhe.*

Mirrhe concassée. . . . . 3 onces.
Alkool ordinaire (à 20 degrés). . . . . 1 livre.

On met la Mirrhe dans un petit matras; on verse par dessus l'alkool; on bouche le vaisseau, et on laisse infuser pendant plusieurs jours, à la chaleur du soleil ou d'un bain de sable, en ayant soin d'agiter de tems en tems; on coule et on exprime le marc; on filtre la liqueur au travers d'un papier Joseph, et on la conserve dans une bouteille que l'on bouche bien.

DISSOLUTUM ACÉTEUX DE PLOMB,

ou *Acétate de Plomb liquide, extrait de Saturne. PARMENTIER.*

Oxide de Plomb demi-vitreux (litharge) en poudre. 1 livre.
Vinaigre blanc. . . . . 4 livres.

On fait bouillir légèrement dans un vase de terre vernissée, en agitant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à réduction de moitié; on filtre ensuite la liqueur, lorsqu'elle est refroidie, et on la conserve dans un vaisseau bien bouché.

Il reste au fond du vase une portion de l'oxide de Plomb dont on peut encore tirer parti, en le faisant servir avec de nouveau vinaigre, pour en former un nouvel extrait de Saturne, ainsi que cela se pratique dans les hôpitaux militaires; ou mieux encore, *pour servir à former les différens emplâtres dans lesquels entre un oxide de Plomb.*

POUDRE DE SCAMMONÉE COMPOSÉE,

communément *Poudre Cornachine, de Tribus, du comte de WARWICK.*

Scammonée d'Alep.
Tartrite acidule de potasse (Crême de tartre).
Oxide blanc d'antimoine (Antimoine diaphorétique).

De chaque, parties égales, pour réduire, selon l'art, en poudre très-fine.

EXTRAIT D'ARMOISE.

On prend une certaine quantité d'Armoise; on la pile dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois; on la met dans une bassine avec une quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante; on fait bouillir pendant demi-heure, et on passe avec expression. On remet ensuite le marc dans la bassine, avec une nouvelle quantité d'eau; on fait bouillir de nouveau, et on passe, comme la première fois : puis on mêle les deux liqueurs; on les clarifie avec les blancs d'œufs; on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et sur-tout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare de la même manière, les extraits d'*Absynthe*, de *Bourrache*, de *Buglosse*, et du plus grand nombre des végétaux.

PILULES MERCURIELLES, *dites de* BELLOSTE.

Mercure revivifié du sulfure de Mercure. .		1 once.
Crême de Tartre		4 onces.
Diagrède.	de chaque. . . . . , .	1 once.
Jalap. . .		

On met, dans un mortier de marbre, le mercure et la crême de tartre, avec un peu de sirop de capillaire; on triture ce mélange jusqu'à ce que le mercure soit parfaitement éteint; ce que l'on reconnaît lorsqu'en le frottant sur le dos de la main, avec le bout du doigt, il n'en paraît aucun globule, même à l'aide d'une bonne loupe. Alors on ajoute les poudres; on les incorpore avec une suffisante quantité de sirop de capillaire, et on forme une masse, que l'on divise par pilules de quatre grains.

POMMADE MERCURIELLE.

Onguent mercuriel ou *Napolitain.*

Mercure purifié. . .	de chaque.	1 livre.
Graisse de porc . .		
Pommade mercurielle ancienne.		3 livres.

On met le mercure et l'ancienne pommade dans un mortier de marbre, de forme plate à son fond; on y ajoute un quart de la graisse; on triture avec un bistortier large et un peu aplati à son extrémité inférieure, jusqu'à ce que le mercure soit entièrement divisé, et qu'en l'étendant sur du papier gris, ou sur la paume de la main, on n'en aperçoive plus au-

cun globule, même à l'aide d'une loupe. Alors on y ajoute le restant de la graisse ; on agite ; on mêle très-exactement, et on conserve la préparation dans un pot de fayence.

EMPLATRE D'OXIDE DE PLOMB,

Communément *Emplâtre simple* ou *Diachilon.* PARMENTIER.

Oxide de plomb demi-vitreux (litharge).	2 livres.
Huile d'olives	4 livres.
Eau.	quantité suffisante.

On fait cuire à la grande eau, jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute, et que la masse emplastique ne s'attache plus aux doigts.

Il peut servir d'excipient pour toutes les substances avec lesquelles on désirerait augmenter l'action des emplâtres.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Manche, par Louis LE FOULON, *et* Charles-François DELAUNAY, *demeurant à Torigny.*

PROGRAMME

N°. 24.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A SAINT-LO,

De l'Imprimerie de J. MARAIS, rue du Neuf-bourg, N°. 5, près l'Hôtel du Soleil-Levant.

Septembre 1806.

JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT
DE LA MANCHE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Pontas-Dumeril, Docteur en Médecine, Médecin de l'hospice civil et militaire de Valognes.

M. Quenault, Chirurgien en chef de l'hospice civil de Coutances.

M. Labonde, Pharmacien à Cherbourg.

M. Desalleurs, l'aîné, ——— à Avranches.

M. Jehan-Dumesnil, ——— à Saint-Lo.

M. Dameme, ——— à Coutances.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

SIROP D'IPÉCACUANHA. *PARMENTIER.*

Ipécacuanha choisi.	2 onces.
Sucre.	4 livres.
Eau bouillante.	2 livres.

On concasse l'ipécacuanha ; on le met avec l'eau bouillante dans un vase d'infusion, que l'on couvre, et dont on entretient la chaleur pendant quelques heures ; puis, lorsque l'infusion est refroidie, on passe la liqueur à travers une étamine, et on y fait dissoudre le sucre à la chaleur du bain-marie.

Chaque once de Sirop, préparé par ce procédé, contient l'extrait d'environ 16 grains d'ipécacuanha.

SIROP DE SENNÉ. *PHARM. BAT.*

Senné mondé..	4 onces.
Eau bouillante..	24 onces.
Sucre blanc.	18 onces.

On fait infuser le Senné pendant deux heures, dans l'eau bouillante ; on coule, on exprime, et après avoir laissé clarifier la colature par le repos, on la décante ; on y ajoute le sucre, et on en forme un sirop par un feu très-doux.

INFUSUM VINEUX D'ALOÈS,

Tinctura Sacra, de la PHARMAC. D'EDIMBOURG.

Aloès citrin (Soccotrin).	1 once.
Gingembre. . . . . } de chaque. . .	1 gros.
Serpentaire de Virginie. . . . }	
Cochenille.	1 scrupule.
Vin blanc d'Espagne.	1 livre et demie.

On met ces différentes substances dans un ballon; on fait infuser à une douce chaleur pendant deux ou trois jours, et on passe.

La pharmacopée prescrit simplement de faire infuser une once d'Aloès avec deux gros de canelle blanche, dans dix-huit onces de vin blanc.

PÂTE DE GUIMAUVE.

Racines de Guimauve, mondées de leur écorce.	4 onces.
Gomme arabique, choisie et très-blanche. } de chaque	2 liv.
Sucre très-blanc. . . . . }	
Eau.	4 livres.

On fait bouillir la Guimauve, pendant cinq ou six minutes, dans l'eau; on passe le décoctum; on y ajoute la gomme arabique concassée; on remet la bassine sur le feu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, jusqu'à l'entière solution de la gomme. On coule à travers un linge blanc; et après avoir nétoyé la bassine, on y met la liqueur; on y ajoute le sucre concassé, et on fait évaporer à une douce chaleur, en agitant continuellement, jusqu'à ce que la matière ait pris la consistance de miel. Alors on y ajoute, peu à peu, deux ou trois blancs d'œufs mêlés avec deux ou trois gros d'eau de fleurs

d'orange, et que l'on réduit en mousse écumeuse, en les fouettant avec quelques brins de bouleau. Pendant ce tems, on agite fortement et vivement avec la spatule, la matière contenue dans la bassine, jusqu'à ce qu'elle ait une grande blancheur, et qu'elle se détache facilement de la spatule. Alors on retire la bassine du feu; on coule aussitôt la pâte sur un porphyre saupoudré d'amidon; on l'unit avec un rouleau de bois également saupoudré; enfin, lorsqu'elle est refroidie, on la coupe, avec des ciseaux, en tablettes, que l'on saupoudre aussi avec de l'amidon, pour qu'elles n'adhèrent pas les unes aux autres.

POUDRE AMÈRE POUR LA GOUTTE. PARMENTIER.

Racine de Gentiane.	de chaque. . . . 1 once.
——— grande Centaurée. .	
——— d'Aristoloche ronde.	
Sommités de Chamædrys. . . .	
——— Chamæpitys.. . .	
——— petite Centaurée.	

On forme une poudre composée avec toutes ces substances, pulvérisées chacune séparément.

POUDRE ARSENICALE COMPOSÉE. *PARMENTIER.*

Sulfure de mercure rouge. (Cinnabre artificiel.)	2 gros.
Cendres de cuir.	8 grains.
Sang dragon.	12 grains.
Arsenic blanc. (Oxide arsenieux)	40 grains.

On réduit en poudre impalpable, séparément, chacune de ces substances, et on en fait un mélange exact, dans un mortier de verre.

Cette poudre, dont on trouve l'indication et l'usage dans les anciens Écrivains, et que l'on connaît communément sous le nom de *Topique du Frère Côme*, doit être conservée sous clef, dans un endroit sec, et séparé des autres préparations médicamenteuses.

TARTRITE ACIDULE DE POTASSE SOLUBLE. PARMENTIER.

(*Crême de Tartre.*)

Acide boracique. (Sel sédatif.). . . . . 3 onces.
Tartrite acidule de Potasse (Crême de Tartre). 1 liv. 8 onc.
Eau bouillante. . . . . 6 onces.

On fait du tout une pâte, et on agite sur le feu, dans une bassine d'argent, jusqu'à siccité. On pulvérise, et on conserve pour l'usage.

EXTRAIT DE CACHOU. *BAUMÉ.*

On prend la quantité que l'on veut de Cachou concassé; on le fait bouillir dans une suffisante quantité d'eau : lorsqu'il est entièrement dissous, on passe la liqueur au travers d'un blanchet; on la fait évaporer dans un bain-marie, jusqu'à consistance très-solide, afin qu'on puisse le réduire en poudre.

EXTRAIT DE BILE OU FIEL DE BŒUF DESSÉCHÉ. *BAUMÉ.*

On prend la quantité que l'on veut de fiels de taureau ou de bœuf bien récens; on les ouvre, et on fait couler la bile

qui y est contenue, dans une bassine d'argent; on fait évaporer jusqu'à consistance d'extrait propre à faire des pilules.

Si l'on emploie quatre livres de fiel, on obtient ordinairement quatorze onces et demie d'extrait.

CÉRAT D'ACÉTATE DE PLOMB,

Communément *Cérat de Saturne ou de Goulard. BAUMÉ.*

Huile d'olives.	16 onces.
Cire blanche.	4 onces.
Eau.	12 onces.
Extrait de Saturne.	demi-once.

On fait fondre la cire dans l'huile; on coule le mélange dans un mortier de marbre; lorsqu'il est figé, on le triture avec un pilon de bois, pour le bien ramollir, en observant qu'il ne reste aucuns grumeaux. Alors on ajoute, peu à peu, l'eau et l'extrait de Saturne, que l'on a auparavant mêlés dans une bouteille, et on continue à triturer jusqu'à parfaite mixtion. On conserve ce Cérat dans un pot de fayence, et dans un endroit frais.

EMPLATRE GRAS DE PLOMB,

Communément *Onguent brun, ou de la Mère.*

Graisse de porc.	de chaque. . . 8 onces.
Beurre frais.	
Suif de mouton.	
Cire.	
Oxide de plomb demi-vitreux.	
Huile d'olives.	15 onces.

On met sur le feu, dans une bassine, la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles com-

mencent à fumer, c'est-à-dire, jusqu'à ce que, par la chaleur, elles éprouvent un commencement de décompotion. Alors, on y ajoute peu à peu et par parties, l'oxide de plomb qui doit être réduit en poudre très-fine. On agite continuellement la matière, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune noirâtre; puis on retire la bassine du feu; on y met la cire coupée en petits morceaux; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquéfiée; enfin, on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

EMPLATRE MERCURIEL. *PARMENTIER.*

Emplâtre simple.	2 livres.
Cire jaune.	5 onces.
Mercure.	8 onces.

On éteint le mercure dans suffisante quantité de thérébenthine; on incorpore le tout à l'emplâtre, qu'on aura fait liquéfier avec la cire sur un feu très-doux, et dans un vaisseau de terre ou de fer.

Au lieu d'éteindre le mercure dans la thérébentine, ce qui est toujours fort long, on pourrait employer l'onguent mercuriel.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du département de la Manche, par Vincent-Félix Gruel, *demeurant à Mortain, et* Pierre le Pailleur, *domicilié à St.-Hilaire-du-Harcouet.*

PROGRAMME

No 23.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A Rennes,

Chez J. FROUT, Imprimeur-Libraire, rue de la Convention, n° 10.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. CRESPIN, *Docteur en Médecine, Médecin de l'hôpital militaire à Rennes, remplacé, pour cause de maladie, par* M. BERTIN, *Docteur en Médecine, Médecin des hôpitaux civils* de Rennes.

M. GALLÉE, *Chirurgien en chef des Armées, remplacé, pour cause d'absence, par* M. DUVAL, *Chirurgien en chef des hôpitaux civils* de Rennes.

M. EON-DUVAL,
M. LACROIX-HERPIN,
M. PETEL,
} *Pharmaciens*, à Rennes.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES ;
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL,

SIROP DE BAUME DE TOLU,

Par trituration et infusion.

Baume de Tolu.	2 onces.
Sucre blanc en poudre.	16 onces.
Eau de rivière.	9 onces.

On triture dans un mortier de marbre, le baume de Tolu, avec une partie de sucre. Lorsqu'il est bien divisé, on y ajoute un peu de l'eau prescrite, pour en former une pâte demi-liquide, que l'on verse dans un bain marie d'étain, garni de son couvercle.

D'autre part, on bat un blanc d'œuf, que l'on ajoute au mêlange. On y met le reste du sucre et de l'eau, et on fait fondre le sucre au bain marie, en tenant le vase d'infusion bien bouché. Lorsqu'on présume que le sucre est bien fondu, on laisse le feu s'éteindre; et après un jour ou deux de repos, on délute le vase; on coule le sirop à travers une étamine, et on trouve dans le fond de la cucurbite, le restant du baume de Tolu, réuni en une masse plate, que l'on conserve pour servir à d'autres usages.

PASTILLES DE VANILLE.

Vanille en poudre très-fine. . . . . 6 gros.
Sucre en poudre. . . . . 4 onces.
Mucilage de gomme adragant. . . . . suffisanse quantité.

On mêle, selon l'art, pour former une pâte que l'on étend également, que l'on partage en tablettes rondes ou carrées, du poids de 8 à 10 grains.

ELECTUAIRE DE CACHOU. *Pharm. Bat.*

Electuarium catechu, *Confectio Japonica*, loco *diascordii fracastorii.*

Cachou purifié. . . . . 16 gros.
Kino. . . . . 12 gros.
Canelle. . } de chaque. . . . . 2 gros.
Muscade. }
Opium (extrait à l'eau). . . . . 27 grains.
Sirop de roses rouges. . . . . 7 onces.
Vin blanc d'Espagne. . . . . suffisante quantité.

Après avoir pulvérisé séparément le cachou, le kino, la canelle et la muscade, et fait dissoudre l'opium dans suffisante quantité de vin, on met ces substances dans un mortier de marbre; on y verse, peu à peu, le sirop qui doit avoir été cuit en consistance de miel, et on agite la masse avec un bistortier, jusqu'à ce que le mélange soit égal et homogène.

EMPLATRE GRAS DE PLOMB,

Communément *Onguent brun*, ou *de la Mere.*

Graisse de porc.	de chaque. . . .	10 onces.
Beurre frais.		
Suif de mouton.		
Cire.		
Oxide de plomb demi-vitreux.		
Huile d'olives.		30 onces.

On met sur le feu, dans une bassine, la graisse, le beurre, le suif, l'huile, et on y laisse ces substances jusqu'à ce qu'elles commencent à fumer ; c'est-à-dire, jusqu'à ce que par la chaleur, elles éprouvent un commencement de décomposition ; alors on y ajoute peu à peu, et par parties, l'oxide de plomb qui doit être réduit en poudre très-fine. On agite continuellement la matière, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur brune-noirâtre ; puis on retire la bassine du feu : on y met la cire coupée en petits morceaux ; on agite jusqu'à ce qu'elle soit liquéfiée ; enfin, on coule cet emplâtre dans des carrés de fort papier.

EMPLATRE DE PLOMB AVEC L'OXIDE DE FER ROUGE,

Emplastrum defensivum rubrum, roborans. Pharm. Bat.

Emplâtre d'oxide de plomb (diachilon simple).		12 onces.
Résine ordinaire.		6 onces.
Cire jaune. .	de chaque.	1 onc. et demie.
Huile d'olives		
Oxide de fer rouge (colcothar lavé). . . .		4 onces.

On fait liquéfier, sur un feu doux, l'emplâtre de plomb, la

résine ; puis on y ajoute le sulfate de fer réduit en poudre très-fine, et que l'on a trituré avec l'huile, et on agite continuellement ce mélange jusqu'à refroidissement. On réunit ensuite cette masse emplastique en billes plus ou moins volumineuses.

SULFURE DE MAGNÉSIE, Parmentier.

Magnésie carbonatée. . . . . 2 onces.
Soufre en canon pulvérisé. . . . . 6 onces.

On fait fondre le soufre dans un creuset de terre ; lorsqu'il est liquéfié, on ajoute par portions la magnésie, en ayant soin de remuer le mélange avec une verge de fer, afin de hâter la combinaison. On verse sur une plaque de métal ; on laisse refroidir, et on conserve le sulfure dans un vase bien bouché.

TARTRITE DE POTASSE ANTIMONIÉ.

Communément *Émétique*. Parmentier.

Tartrite acidule de potasse en poudre fine . . . . 16 onces.
Oxide vitreux d'antimoine (*ou verre d'antimoine*) transparent et porphyrisé. . . . . 8 onces.

On fait du tout un mélange que l'on projette peu à peu dans suffisante quantité d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence. Au bout de quelques minutes d'ébullition, on retire le vase du feu et on laisse refroidir. On filtre ensuite la liqueur, et on fait évaporer, à une douce chaleur, jusqu'au point de cristallisation. Si les cristaux n'étaient pas purs, on les ferait dissoudre dans une nouvelle quantité d'eau distillée, pour procéder ensuite à leur purification et à leur désiccation.

Pour cette préparation, il faut se servir de vaisseaux de grès;

de faïence, ou de porcelaine, ou de tout autre vaisseau de terre dont la couverte ne serait pas faite avec un oxide de plomb. En général, comme il est peu soluble, il ne faut l'employer que lorsqu'il a été exactement porphyrisé, et cette opération ne doit être exécutée que dans un endroit séparé de la Pharmacie.

AMMONIAQUE LIQUIDE.

Esprit volatil de sel ammoniac, alkali volatil fluor, ou caustique.

Chaux vive. . . . . 3 livres.
Muriate d'ammoniaque. . . . . 2 livres.

On pulvérise séparément ces deux substances ; on les mêle ensuite, et on les introduit promptement dans une cornue de verre ou de grès, dont la surface extérieure a été soigneusement lutée. On la place dans un fourneau de reverbère ; on y adapte un ballon tubulé et l'appareil de Woulf, composé d'une série de trois flacons, dont le premier contient 16 onces d'eau distillée ; le second, 8 onces, et le troisième, 6 onces. Après avoir luté exactement toutes les jointures et tubulures, on met le feu au fourneau, et on le conduit par degrés successifs, jusqu'à faire rougir le fond de la cornue.

Pendant cette opération, l'ammoniaque se dégage sous la forme de gaz, qui se dissout successivement dans l'eau des flacons ; ce que l'on reconnaît facilement par les bulles qui s'y montrent et la chaleur qu'ils acquièrent. Lorsque l'opération est achevée, et qu'il ne passe plus de gaz, on laisse refroidir les vaisseaux ; on délute avec précaution ; on verse dans un flacon bouché à l'émeri, l'ammoniaque qui est contenue dans les deux premiers flacons de l'appareil, et on réserve, pour des opéra-

tion particulières, l'eau du troisième flacon, qui est ordinairement faible.

La masse qui reste dans la cornue, est un muriate de chaux avec excès de base.

Nota. Il importe dans cette opération, de purifier d'abord le muriate d'ammoniaque, qui, dans le commerce, est presque toujours sali par des substances charbonneuses et empyreumatiques.

ACÉTATE AMMONIACAL DE CUIVRE.

Acétate de cuivre critallisé (cristaux de vénus).	12 gros.
Ammoniaque fluor.	36 gros.

On pulverise l'acétate de cuivre dans un mortier de verre; on le met dans un ballon, et on y verse, peu à peu, l'ammoniaque. Lorsque la dissolution de l'acétate de cuivre est complette, on décante la liqueur, on la met dans un évaporatoire de verre, dont l'ouverture soit peu large; et par une chaleur très-douce, une évaporation lente, on obtient des petits cristaux, d'une belle couleur bleue, qui tombent en déliquescence, lorsqu'on les laisse quelque temps à l'air, et qu'il faut parconséquent conserver dans un flacon bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical du Département d'Ille-et-Vilaine, par JEAN BARCE, *natif de Riom, Département du Puy-de-Dôme, demeurant à Lorient, Département du Morbihan.*

PROGRAMME N.° 26.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire,
place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . . }

M. HAUTBOIS. }
M. DABIT. . . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. HECTOT. . }
M. GODEFROY. }

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE INFÉRIEURE.

SIROP A L'EAU DE FLEURS D'ORANGES.

Eau de fleurs d'oranges double	8 onces.
Sucre très-blanc.	15 onces.

On met l'eau de fleurs d'oranges et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On fait ensuite fondre le sucre, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés, et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE GAYAC ET DE PYRÈTHRE,

ou Elixir odontalgique de M. Le R. de la F. BAUMÉ.

Gayac.	4 gros.
Pyrèthre.	1 gros.
Muscade.	1 gros.
Girofle.	demi-gros.
Huile essentielle de romarin.	gouttes x.
Huile essentielle de bergamotte.	gouttes IV.
Eau-de-vie à 26 degrés.	3 onces.

On concasse ce qui doit l'être; on met toutes ces substances dans un matras avec l'eau-de-vie, et on laisse infuser à froid, pendant quelques jours; puis on filtre la liqueur, et on la met dans une bouteille de grandeur double de celles qui servent à l'eau de mélisse.

MAGNÉSIE PURE ET CARBONATÉE.

Le procédé le plus ordinaire et le plus simple pour obtenir la magnésie carbonatée, ou carbonate de magnésie, est de décomposer le sulfate de magnésie ou sel de sedlitz par le carbonate de soude ou de potasse.

Pour cela, d'un côté, on met en solution du sulfate de magnésie dans une grande quantité d'eau de rivière; d'autre part, on dissout, dans de l'eau, du carbonate de soude. Ces deux solutions étant faites, on filtre; on verse peu à peu sur le sulfate de magnésie et jusqu'à sa décomposition complète, le solutum de carbonate de soude; ce que l'on reconnaît facilement, parce qu'il ne se précipite plus de flocons blancs par l'affusion de l'alkali. On filtre ensuite, et il reste, sur le filtre, le carbonate de magnésie qu'il faut laver à plusieurs eaux chaudes, pour en tirer toutes les portions salines. On fait sécher avec soin, et on conserve pour l'usage.

Si, dans cette préparation, on a employé le carbonate de soude, la magnésie est plus légère, plus blanche, et l'eau qui reste de la précipitation contient du sulfate de soude que l'on obtient par l'évaporation et la cristallisation.

Pour obtenir *la magnésie pure* ou *calcinée*, on prend le carbonate de magnésie; on le met dans un creuset que l'on couvre avec son couvercle; on le place dans un fourneau, au milieu des charbons, et on l'entretient rouge pendant deux heures. L'acide carbonique se dégage de la magnésie qui est alors pure, non effervescente, très-blanche, très-légère; mais il faut avoir l'attention de la retirer promptement du creuset, et de la tenir dans un flacon bien bouché, sans quoi, elle ne tarderait pas à reprendre l'acide carbonique dont elle avait été privée par la calcination.

SULFURE DE BARYTE.

Ce sulfure s'obtient en décomposant par le charbon et à l'aide de la chaleur, le sulfate natif de baryte, et on y procède de la manière suivante:

sulfate de baryte pulvérisé.	8 onces.
Charbon en poudre.	2 onces.

On mêle ces deux substances; on les met dans un creuset que l'on couvre et que l'on tient au feu pendant deux ou trois heures, jusqu'à ce que la masse soit parfaitement rouge. Lorsque le creuset est refroidi, on en retire la matière, on la dissout dans de l'eau distillée; on filtre, on fait évaporer la plus grande partie du liquide, et on obtient, par le repos et le refroidissement, une cristallisation abondante, souvent confuse, qui est le sulfure, ou pour parler plus exactement, l'hydro-sulfure de baryte concret ou cristallisé. La liqueur qui reste, et que l'on peut séparer de la masse concrète, est un sulfure liquide de baryte qui, comme tous les autres sulfures dissous, contient une partie d'hydrogène sulfuré.

NITRATE DE BARYTE.

Ce sel peut se préparer directement, en versant, jusqu'à saturation complète, de l'acide nitrique pur sur de la baryte pure, ou sur du carbonate de baryte, et en procédant ensuite, selon l'art, à la cristallisation ; mais on obtient le meme produit, d'une manière également sûre, par le procédé suivant :

On dissout dans de l'eau distillée du sulfure de baryte ; on y verse de l'acide nitrique pur : il se dégage, par cette affusion du gaz hydrogène sulfuré, du gaz nitreux ; le soufre se précipite successivement, et on ajoute peu à peu de l'acide nitrique, jusqu'à ce que la liqueur donne des signes sensibles d'acidité. Alors on filtre ; on fait évaporer une partie de la liqueur ; et on obtient, par le repos et le refroidissement, le nitrate de baryte.

Ce sel qui cristallise en octaèdres, est composé, sur 100 parties, de 38 parties d'acide nitrique, 50 de baryte, et 12 d'eau.

BARYTE PURE.

Pour obtenir la baryte pure, on prend du nitrate de baryte cristallisé ; on l'expose à l'action du feu dans une cornue de porcelaine, ou plus simplement encore, dans un creuset d'argent ou de platine. Ce sel se fond, se boursouffle, donne beaucoup de gaz oxigène, de gaz azote et de vapeurs nitreuses. Lorsqu'il ne se dégage plus de fluides élastiques, il reste, dans la cornue, une masse grisâtre, solide, caverneuse, d'une saveur très-âcre. C'est la baryte pure qu'il faut détacher et conserver dans un flacon bien bouché, ou dissoudre dans de l'eau distillée, pour former l'eau de baryte.

PRUSSIATE DE CHAUX.

On met dans un ballon de verre trois onces de prussiate de fer pulvérisé, ou bleu de Prusse, avec 10 onces d'eau de chaux; on le place sur un bain de sable légèrement échauffé, et après 10 à 12 heures d'une infusion prolongée, à une douce température, on décante la liqueur; on la filtre, et on la conserve dans un flacon bien bouché.

On prépare de même les prussiates de potasse et de soude, en faisant infuser à une douce chaleur, ou simplement à la température de l'atmosphère, un solutum de potasse ou de soude sur du prussiate de fer, et ces combinaisons servent principalement, dans l'analyse, pour reconnaître la présence des métaux et sur-tout du fer.

ETHER MURIATIQUE,

communément *Ether marin.*

Oxide noir de manganèse.	8 onces.
Muriate de soude décrépité	24 onces.
Acide sulfurique.	12 onces.
Alkool rectifié.	8 onces.

Après avoir réduit en poudre séparément le muriate de soude et l'oxide de manganèse, on les mêle, on les introduit dans une cornue tubulée, que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte un ballon; on lutte cet appareil, et lorsqu'il est sec, on verse par la tubulure et peu à peu, l'alkool et l'acide sulfurique, et on procède à la distillation par une chaleur très-douce. On obtient ainsi l'ether muriatique, et pour l'avoir très-pur, on le rectifie par une nouvelle distillation sur de la potasse caustique.

Lorsque, dans la préparation de cet éther, on prolonge la distillation, et qu'on pousse un peu le feu, on obtient avec l'éther une huile éthérée, qui se précipite au fond de la liqueur, et qui, par la rectification, devient diaphane, et acquiert une odeur, une saveur très-agréable, sur-tout lorsqu'on la dissout dans l'eau avec une suffisante quantité de sucre.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE INFÉRIEURE, *par* Jean-Marie-Nicolas DURAND, *natif de Nantes, y demeurant.*

PROGRAMME N.° 27.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE NANTES BIBLIOTHÈQUE

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire, place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA LOIRE-INFERIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . .

M. HAUTBOIS . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. DABIT . . .
M. HECTOT . .
M. GODEFROY.

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL, DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP DE FEUILLES DE PÊCHERS.

Ce sirop, ainsi que tous ceux qui doivent contenir, en même-tems, une substance extractive et un principe odorant volatil, doit se préparer en deux portions séparées, que l'on réunit ensuite.

Ainsi, on prend quatre livres de feuilles de pêchers fraîches; on les met dans le bain-marie d'un alambic, avec quatre livres d'eau, et on retire, par la distillation, huit onces d'une liqueur odorante, d'une saveur légèrement amère, dont on fait un sirop au bain-marie, avec une livre de sucre.

D'autre part, on passe à travers un linge ce qui reste dans

la cucurbite de l'alambic ; on y ajoute quatre livres de sucre ; on clarifie avec les blancs d'œufs, et on fait cuire jusqu'à consistance convenable.

Enfin, lorsque ces deux sirops sont faits et presque refroidis, on les réunit, on les mêle, et on les conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM VINEUX DES EXTRAITS AMERS.

Elixir viscerale Hoffmanni. PHARM. BAT.

Écorces d'oranges récentes.	4 gros.
Extrait de Chardon béni . .	de chaque, 2 gros.
——— Cascarille.	
——— Petite centaurée . .	
——— Gentiane	
——— Mirrhe à l'eau . . .	
Vin d'Espagne	24 onces.

On fait d'abord infuser les écorces d'oranges dans le vin blanc. Deux jours après, on coule, on exprime le résidu, et on ajoute à la colature les extraits qui s'y dissolvent.

PURIFICATION DU GALBANUM,

Et autres Gommes-Résines, que l'on ne peut pas réduire facilement en poudre.

On prend la quantité que l'on veut de galbanum ; on le met avec deux ou trois fois son poids d'alkool faible, à seize degrés, dans un ballon, que l'on place sur un bain de sable. Après quelques heures d'infusion, on passe à travers un linge, en exprimant fortement ; et s'il reste quelque portion qui ne soit point dissoute, on la remet dans le ballon avec une nouvelle quan-

tité d'alkool faible, et après un tems d'infusion plus ou moins long, on passe à travers un linge : on met les colatures dans une capsule ou dans le bain-marie de l'alambic, et on procède à l'évaporation, jusqu'à ce que la masse qui en résulte ait acquis une consistance emplastique.

Le plus ordinairement, on emploie le vinaigre pour purifier les gommes-résines ; mais ce procédé est défectueux. Le vinaigre ne dissout pas mieux que le vin les gommes-résines. La portion gommeuse seule est dissoute, et la portion résineuse est seulement divisée, suspendue dans la liqueur ; et, lorsqu'on la passe, cette portion résineuse, fluidifiée par la chaleur, resterait sur le linge, y formerait une masse visqueuse et tenace, si on n'exprimait pas fortement. On pourrait même séparer ainsi, des gommes-résines, la plus grande portion de résine qu'elles contiennent. D'ailleurs, comme, dans ce procedé, il faut employer une assez grande quantité de vinaigre, la chaleur nécessaire pour ramener les gommes-résines à une consistance emplastique, si elle n'est pas très-ménagée, les altère, en vaporisant une portion plus ou moins considérable de leur huile volatile ; ou bien, une portion de leur résine se précipite, s'attache au fond du vase, et y brûle, lorsqu'on n'a pas soin de remuer continuellement avec une spatule de bois.

La solution des gommes-résines avec l'alkool faible est bien préférable, et on peut l'employer pour purifier l'*ammonium*, ou communément *gomme ammoniaque*, le *bdellium*, le *sagapenum*, *la mirrhe*, l'*euphorbe*, l'*asa-fœtida*, et les autres gommes-résines : cependant cette méthode a encore quelques inconvéniens. Lemery les avait bien remarqués ; aussi il recommande expressément de choisir les plus belles portions de gommes-résines, et de les faire sécher, entre deux papiers, au soleil, ou dans une étuve, pour procéder ensuite à leur pulvérisation ; et cette méthode, fondée sur la raison, doit être suivie. Cepen-

dant, si les gommes-résines sont si molles qu'on ne puisse les réduire en poudre, et en séparer, par la trituration, les portions terreuses ou ligneuses qui s'y trouveraient mêlées, il faut, pour les purifier, en faire la solution, ainsi qu'il a été indiqué.

ONGUENT DE BRYONE, OU D'AGRIPPA.

Racines récentes de Bryone	8 onces.
——— Glayeul.	6 gros.
——— Ieble. . . .	de chaque, demi-once.
——— Fougère. . :	
——— Arum . . .	
Feuilles récentes de concombre sauvage .	3 onces.
Scille récente.	1 once et demie.
Huile d'olives	1 l. et demie.
Cire jaune.	4 onces et demie.

On pile, dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois, toutes les racines, ensuite les feuilles de concombre sauvage et la scille. On met toutes ces substances dans une bassine, avec l'huile; on fait chauffer ce mélange à petit feu, pour faire dissiper environ les trois quarts de l'humidité; on le passe, avec expression; on dépure l'huile; on y fait fondre la cire; on remue cet onguent jusqu'à ce qu'il soit refroidi, et on le serre dans un pot.

EXTRAIT DE CONCOMBRES SAUVAGES, OU ELATERIUM.

On prend les fruits de concombres sauvages, lorsqu'ils approchent de leur maturité; on les écrase dans un mortier de marbre, en y versant une petite quantité d'eau fraîche; on en tire le suc par expression; on le laisse reposer pendant vingt-quatre heures, et il se clarifie spontanément. Alors on le dé-

cante, on le filtre, on le fait évaporer à la chaleur du bain-marie, jusqu'à consistance d'extrait mol, qu'il faut conserver dans un endroit sec, parce qu'il se moisit facilement.

CARBONATE DE CHAUX PURIFIÉ. Ph. Bat.

Creta alba preparata. Carbonas calcis depuratæ.

On prend une certaine quantité de craie blanche ou carbonate de chaux natif; on le pulvérise; puis on le délaye dans une grande quantité d'eau pure; on l'agite avec une spatule de bois, et après une minute, on met la liqueur trouble et lactescente dans un autre vase : on verse sur le restant de la craie une nouvelle quantité d'eau; on l'agite avec une spatule, et lorsque les parties les plus pesantes sont déposées, on transvase la liqueur lactescente, que l'on mêle avec la première; on laisse les liqueurs s'éclaircir, par le repos; on jette l'eau qui surnage, et on recueille le dépôt qui s'est formé. On le fait sécher; on le divise par la trituration, et on le conserve pour l'usage.

TARTRITE DE FER DESSÉCHÉ. Parmentier.

Communément *Boules de mars de Nancy.*

Tartrite rouge acidulé de potasse, en poudre fine, 1 livre.
Limaille de fer passée au tamis de soie. . . . . demi-liv.

On met ce mélange dans une chaudière de fer; on l'humecte avec de l'eau et de l'alkool à vingt-cinq degrés, dans les proportions de deux parties d'eau et d'une d'alkool; on place la chaudière sur un fourneau, à une chaleur douce, en ayant soin de remuer de tems en tems, et lorsque la matière commence à se dessécher, on ajoute une nouvelle quantité d'eau et d'alkool, pour faire encore une pâte liquide. On dessèche, comme la première fois; on ajoute, pour la troisième fois, de l'eau et de l'alkool; on fait alors évaporer, en remuant toujours, jus-

qu'à ce que la matière ait la consistance d'une bouillie très-épaisse. On retire le vaisseau du feu, et on abandonne la matière à elle-même pendant environ huit ou douze heures; après quoi, on achève de dessécher, et on roule promptement les boules.

Si on veut que les boules soient bien faites, la matière doit être très-chaude. Elles sont d'abord peu foncées en couleur; mais, au bout de quelques jours, elles noircissent.

ACIDE ACÉTIQUE CONCENTRÉ.

Esprit de Vénus, vinaigre radical.

On introduit dans une cornue de grès bien lutée, de l'acetate de cuivre en cristaux; on place la cornue dans un fourneau de réverbère; on y adapte une alonge et un récipient. L'appareil étant bien monté et sec, on chauffe la cornue par degrés. Il passe d'abord un fluide aqueux, d'une faible acidité, qu'il convient de séparer. En continuant la distillation, et en augmentant le feu, l'acide qui distille est fort pénétrant, et prend une couleur verdâtre. Lorsque la distillation cesse, on laisse refroidir l'appareil; on trouve, dans la cornue, un oxide de cuivre de couleur brune foncée, et dans le récipient, l'acide acétique qu'il faut rectifier, en le distillant de nouveau dans une cornue, à la chaleur du bain de sable. L'acide que l'on obtient par cette rectification est incolore, transparent, d'une odeur très-vive; et si l'on plonge dans un bain de glace le flacon qui le contient, il devient concret et prend une forme cristalline.

ETHER ACÉTIQUE.

Acide acétique concentré.	de chaque, 1 livre.
Alkool très-rectifié. . .	

On introduit l'alkool dans une cornue; on verse par-dessus l'acide acétique à diverses reprises; et, en agitant la cornue,

il s'opère un dégagement de calorique assez considérable. Lorsque le mélange est fait, on pose la cornue sur un bain de sable légèrement échauffé; on adapte à ce vase une alonge et un ballon d'une grande capacité. On fait plonger le ballon dans de l'eau; on lute exactement les jointures, et on procède à la distillation que l'on pousse jusqu'à ce que la matière qui reste dans la cornue ait acquis une consistance demi-fluide et une couleur brune.

On prend le produit de la première distillation, que l'on verse sur la portion qui reste dans la cornue, et on procède à une nouvelle distillation, opération que l'on réitère trois fois; mais avant chaque cohobation, il importe de verser, dans une capsule, le fluide qui reste dans la cornue, de l'exposer sur un feu doux, pour vaporiser une portion d'eau qui s'est formée dans le cours de l'operation, et qui diminue l'action de l'acide acétique sur l'alkool; et, après trois cohobations successives, on met le dernier produit dans un flacon avec de la potasse carbonatée. Après quelques heures de repos, on décante la liqueur surnageante; on la distille de nouveau à une température très-douce, et on obtient ainsi l'éther acétique.

On peut aussi l'obtenir, en mettant dans une cornue tubulée de l'acétate de cuivre, et en y versant, peu à peu, un mélange d'acide sulfurique et d'alkool. Le produit que l'on obtient par cette distillation fournit ordinairement, par une seule rectification, l'éther acétique.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE INFÉRIEURE, *par* Michel-Auguste HERAULT, *natif de Saint-Barthelemi, département de la Seine-Inférieure, demeurant à Hennebon, département du Morbihan.*

PROGRAMME

N.° 28.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire, place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . . }

M. HAUTBOIS. }
M. DABIT. . . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. HECTOT. . }
M. GODEFROY. }

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP D'OPIUM.

Extrait d'opium à l'eau.	27 grains.
Eau de rivière.	10 onces.
Cassonnade blanche	16 onces.

On dissout l'opium dans l'eau ; on y ajoute la cassonnade que l'on clarifie avec les blancs d'œufs ; on fait cuire en consistance de sirop, et on passe au travers d'un blanchet.

Ou bien, comme le préfèrent quelques pharmaciens, on ajoute, dans du sirop de sucre bouillant, de l'extrait aqueux d'opium (à la dose d'un grain par chaque once de sirop), dissous dans la moindre quantité d'eau possible.

PULPE ET CONSERVE DE CYNORRHODON,

ou de fruits d'églantier.

On cueille le cynorrhodon, lorsqu'il a acquis une couleur rouge, et lorsqu'il conserve cependant de la fermeté ; on en coupe les deux extrémités, c'est-à-dire, le pédicule et la sommité du calice ; on le fend selon sa longueur, et on en enlève exactement les semences et le duvet qui se trouvent dans son intérieur. On met le fruit ainsi préparé, dans une terrine vernissée ; on l'arrose de vin blanc, et on le laisse ainsi, pendant deux ou trois jours, à la cave, jusqu'à ce qu'il soit suffisamment ramolli. Alors on le pile légèrement dans un mortier de marbre, avec un pilon de bois ; on en tire la pulpe en passant à travers un tamis de crin, et pour avoir cette pulpe plus unie, plus fine, on la passe une seconde fois à travers un tamis plus serré.

Pulpe de cynorrhodon. . . . . 6 onces.
Sucre blanc, en poudre. . . . . 36 onces.

On met, dans un mortier de marbre, la pulpe et le sucre réduit en poudre très-fine ; on les pile, on les piste jusqu'à ce que le mélange soit intime et exact.

On prépare aussi cette conserve, en délayant la pulpe avec le sucre cuit à la plume, et en faisant chauffer un instant le mélange, pour l'obtenir plus exact. Mais le premier procédé est préférable, parce qu'il fournit une conserve plus unie et plus homogène, et d'un rouge plus clair.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE MUSCADES,

communément Essence céphalique *ou* Bon ferme.

Noix muscades . } de chaque. . . . . 4 gros.
Girofles. . . . . }

Canelle.	de chaque.	3 gros.
Fleurs de grenades		
Alkool ordinaire. (à 20 degrés)		8 onces.

On concasse les muscades, les girofles, la canelle, les fleurs de grenades; on les met dans un matras avec l'alkool; on fait infuser à une douce chaleur; et, après quelques jours d'infusion, on passe avec forte expression, à travers un linge; on filtre et on conserve la liqueur dans un flacon.

PILULES D'ALOËS ET DE COLOQUINTE,
ou *Extrait de* RUDIUS.

Chair de coloquinte		6 gros.
Agaric	de chaque	4 gros.
Scammonée		
Racines d'hellébore noir . . .		
Jalap.		
Aloës. . . . . , ...		1 once.
Canelle. . .	de chaque.	24 grains.
Macis. . . .		
Girofle. . . .		
Esprit de vin.		1 livre.

On met dans un matras la coloquinte, l'agaric, les racines d'hellébore, le jalap et les aromates; on verse, par dessus, l'esprit de vin; on bouche le matras avec un morceau de vessie mouillée; on fait digérer ce mélange pendant 4 ou 5 jours, à une douce chaleur; au bout de ce tems, on passe avec expression; on met la liqueur dans le matras avec l'aloës et la scammonée pulvérisés grossièrement. On fait digérer de nouveau, jusqu'à ce que l'aloës soit entièrement dissous. Alors on filtre la liqueur; on la met dans un alambic de verre, et on fait distiller l'esprit de vin au bain-marie, jusqu'à ce qu'il reste une matière mielleuse qu'on fait dessécher à l'air libre, pour qu'elle acquière la consistance pilulaire.

DISSOLUTUM NITRIQUE DE MERCURE.

Mercure. . . . . 2 onces.
Acide nitrique . . . . . 3 onces.

On met le mercure dans un matras de verre ; on verse dessus l'acide. Il s'excite un mouvement d'effervescence jusqu'à l'entière dissolution du mercure, dissolution que l'on peut hâter, en exposant le matras à une douce chaleur.

Lorsque la dissolution du mercure est complète, on la conserve dans un flacon bien bouché.

Mais, lorsque cette préparation est destinée à de nouvelles combinaisons, il faut employer un acide nitrique pur, affaibli par une petite quantité d'eau, et faire la dissolution à froid et très-lentement.

Étendu d'une certaine quantité d'eau, ce dissolutum forme *l'eau mercurielle.*

NITRATE DE MERCURE CRISTALLISÉ.

On prend le dissolutum nitrique de mercure ; on l'expose dans une capsule de verre, à une douce chaleur, pour faire évaporer seulement une portion du fluide. On laisse ensuite refroidir, et il se forme une cristallisation saline, qui est le nitrate de mercure que l'on sépare du fluide restant.

Pour obtenir ce sel parfaitement neutre et dans sa plus grande pureté, la dissolution doit avoir été faite à froid, lentement et avec un acide nitrique pur et affaibli par une petite quantité d'eau. Lorsque ce sel est cristallisé, on le dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle évaporation et cristallisation.

Lorsque la dissolution a été faite à chaud, elle contient un excès d'oxide de mercure, et fournit un précipité jaunâtre, lorsqu'on y verse de l'eau distillée.

PRUSSIATE DE MERCURE.

Prussiate de fer (bleu de Prusse) . . . . 3 onces.
Oxide rouge de mercure par l'acide nitrique. 12 gros.
Eau distillée. . . . . 9 onces.

Après avoir pulvérisé le prussiate de fer et l'oxide rouge de mercure, on les met dans une capsule de verre, avec la quantité d'eau prescrite, et on fait bouillir ce mélange pendant une demi-heure, en remuant continuellement jusqu'à ce qu'il ait acquis une couleur jaune tirant au vert. Alors on filtre; on verse sur le résidu 18 onces d'eau bouillante; on réunit ces liqueurs, on les fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, le prussiate de mercure, qui cristallise en longs prismes tétrahèdres.

NITRATE AMMONIACAL DE MERCURE.

On prend un dissolutum de mercure fait à froid, et complètement saturé; on y verse peu à peu de l'ammoniaque qui y produit d'abord un précipité grisâtre; mais en y ajoutant peu à peu une nouvelle quantité d'ammoniaque, et en agitant le mélange avec une baguette de verre, le précipité se redissout complètement, et la liqueur devient diaphane: alors, en l'exposant à une évaporation graduée et très-lente, on obtient, par le refroidissement et le repos, un sel triple composé de mercure, d'acide nitrique et d'ammoniaque, comme on peut le démontrer par la déflagration, lorsqu'on le projette sur des charbons, et par l'odeur ammoniacale qu'il donne, lorsqu'on letriture avec la chaux ou la potasse.

ETHER SULFURIQUE.

Acide sulfurique concentré } de chaque, parties égales.
Alkool rectifié. . . . . }

On met l'alkool dans une grande cornue de verre; on y verse peu à peu et par parties, l'acide, en agitant avec précaution,

afin que les liqueurs se mêlent, ce qui ne se fait pas sans un dégagement très-remarquable de chaleur. Lorsque le mélange est fait, on place la cornue sur un bain de sable échauffé; on y adapte, on y lute une alonge et un grand récipient, et on procède à la distillation, avec l'attention d'entretenir la liqueur dans une légère ébullition.

Il passe d'abord un alkool odorant, que l'on peut séparer, si l'on veut, en adaptant sur le champ un autre ballon. L'éther s'élève ensuite et coule par stries oléiformes, et on continue la distillation, jusqu'à ce qu'il commence à paraître une vapeur blanchâtre, d'une odeur sulfureuse. Si on veut continuer l'opération, on adapte promptement un autre récipient, et on obtient ainsi un fluide aqueux acide, sulfureux, et une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile étherée*, et communément *huile douce de vin* ou de *vitriol*. Enfin, il reste dans la cornue la plus grande partie de l'acide sulfurique, qui est devenu noir, et que l'on peut encore employer à une nouvelle préparation d'éther, mais en y ajoutant une moindre quantité d'alkool.

Pour obtenir l'éther pur, il faut le rectifier, en y ajoutant quelque substance propre à le priver de l'acide sulfureux, et de la portion d'huile éthérée dont il se trouve chargé. *Dizé* avait proposé l'oxide noir de manganèse; d'autres, la chaux, la magnésie, les carbonnates terreux ou alkalins; mais, comme les vapeurs blanches qui se dégagent à la fin de l'opération, sont unies à une portion d'huile éthérée et d'eau en expansion, qui accompagnent l'acide sulfureux, le meilleur moyen, pour bien purifier l'éther et le dépouiller de ces substances étrangères, est de mêler, avec ce fluide, un peu de soude ou de potasse, et de le distiller à une très-douce chaleur, en retirant seulement les quatre cinquièmes de la liqueur que l'on a employée.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au JURY MÉDICAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, *par* Pierre-Jean MALHERBE, *natif de* RENNES, *domicilié à* NANTES.

PROGRAMME N.° 29.

DES OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire,
place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA LOIRE-INFERIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . . }

M. HAUTBOIS . }
M. DABIT . . . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. HECTOT . . }
M. GODEFROY. }

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL, DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP DE MENTHE POIVRÉE.

Eau distillée de menthe poivrée. . .	8 onces.
Sucre.	16 onces.
Huile volatile de menthe poivrée. . .	2 gouttes.

On met, dans un mortier de verre, deux ou trois gros de sucre que l'on triture avec l'huile volatile de menthe poivrée, pour en former un oleo-saccharum ; on le met ensuite dans un ballon de verre, avec le restant du sucre et la quantité d'eau de menthe prescrite. On bouche ce ballon, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier ; on le plonge, afin de faire fondre le sucre dans de l'eau

chaude dont la température n'excède pas 60 degrés, et lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

Nota. Si la chaleur avait été assez élevée pour vaporiser l'huile volatile, on ajouterait au sirop, lorsqu'il serait à demi-refroidi, une ou deux gouttes de la même huile incorporée avec un peu de sucre, ou mieux encore, quelques gouttes d'*alkool* ou *esprit de menthe.*

EAU DISTILLÉE ET EXTRAIT DE NOIX VOMIQUE.

On mettra dans une cornue de verre, suffisamment grande, huit onces de noix vomique rapée, ou grossièrement pulvérisée, avec quarante onces d'eau pure. On adaptera au bec de la cornue un ballon, et après 24 heures d'infusion à la température de l'atmosphère, on procédera à la distillation, avec l'attention de ne retirer que 12 onces de liqueur.

On passera ensuite, à travers un linge, ce qui reste dans la cornue; et, après avoir laissé reposer la colature, on la filtrera; on la mettra dans une capsule, sur un bain de sable, et on procédera, selon l'art, à l'évaporation, jusqu'à consistance pilulaire.

INFUSUM ALKOOLIQUE ACIDE DE CANTHARIDES.

Tinctura Cantharidum. FULLER.

Cantharides en poudre. . . . . demi-once.
Acide nitrique. . . . . 1 once.

On fait digérer, pendant 24 heures; on ajoute ensuite

Alkool camphré. . . . . 3 onces.

On fait digérer de nouveau pendant quelques heures; on filtre ensuite, et on conserve pour l'usage.

ELECTUAIRE DE SAFRAN COMPOSÉ,

communément *confection d'hyacinthe.*

Safran en poudre.		4 gros.
Cannelle.		8 gros
Santal citrin.	de chaque.	3 gros.
Feuilles de dictame de Crète.		
Mirrhe choisie.		2 gros.
Terre sigillée.	de chaque.	24 gros.
Pierre d'écrevisse.		
Sirop de limons.		2 livres.
Miel de Narbonne.		3 onces.

Après avoir pulvérisé séparément et avec soin les substances végétales et terreuses qui entrent dans cette composition, on met le safran dans un mortier de verre; on le délaye avec le sirop de limons, en se servant d'un pilon de bois; et, après avoir laissé ce mélange pendant trois ou quatre heures, on y ajoute les autres substances qui ont été pulvérisées et mêlées; puis on y met le miel de Narbonne qui a été liquéfié, écumé, et on agite sans discontinuer, jusqu'à ce que le mélange soit exact.

Les anciennes Pharmacopées faisaient entrer dans cette composition les *hyacinthes*, les *topazes*, les *emeraudes*, les *rubis*, les *grenats*, la soie écrue; mais on les a supprimés, comme inutiles à l'objet qu'on se propose

Quelques pharmacopées modernes prescrivent d'ajouter à cette composition 8 grains de *camphre*, six gouttes d'*huile volatile de citrons* et des feuilles d'or et d'argent; mais la formule indiquée est la plus généralement adoptée et suivie.

ONGUENT D'OXIDE DE PLOMB SAPONACÉ.

Ceratum saponaceum. POTT.

Oxide de plomb demi-vitreux.		8 onces.
Vinaigre		4 livres.
Savon		4 onces.
Huile d'olives . . .	de chaque	8 onces.
Cire jaune.		

On met, dans une bassine, l'oxide de plomb préparé, le savon ratissé et le vinaigre; on fait bouillir, à une douce chaleur, en remuant continuellement jusqu'à dissipation de toute humidité. Alors on y ajoute l'huile d'olives, la cire coupée en petits morceaux, et lorsque ces substances sont liquéfiées et bien mêlées, on retire la bassine du feu, et on conserve pour l'usage.

ACIDE MURIATIQUE,

Autrefois *Acide marin*, *esprit de sel.*

On fait décrépiter du muriate de soude (sel marin ordinaire); on l'introduit dans une cornue tubulée, que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte une alonge, un ballon à deux tubulures, et une série de trois ou quatre flacons, qui contiennent, chacun, quelques onces d'eau distillée.

Lorsque l'appareil est monté et bien luté, on verse, peu à peu, par la tubulure de la cornue, et à des intervalles plus ou moins éloignés, une quantité d'acide sulfurique égale à la moitié du poids du sel contenu dans la cornue.

Chaque fois que l'on fait cette affusion, l'acide muriatique qui est une des parties constituantes du muriate de soude, se dégage sous forme de gaz ou vapeurs blanches, élastiques, qui se répandent dans le ballon, dans les flacons, et se dissolvent

dans l'eau qu'ils contiennent : enfin, lorsqu'on a employé la quantité d'acide sulfurique indiquée, et que le gaz muriatique ne se dégage plus, d'une manière sensible, on allume le feu sous la cornue, et on l'augmente peu à peu, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun dégagement.

L'eau contenue dans les flacons de l'appareil, et sur-tout dans le premier, se trouve saturée de gaz acide muriatique, et il reste, dans la cornue, un sulfate de soude, que, par une solution et une évaporation convenables, on peut facilement obtenir sous forme de longs cristaux hexaèdres, cannelés sur leurs faces, et terminés en biseau.

ALKOOL MURIATIQUE,

Communément *Esprit de sel dulcifié.*

Alkool rectifié.	12 onces.
Acide muriatique concentré (esprit de sel).	6 onces.

On met l'alkool dans un grand matras; on verse dessus et peu à peu, l'acide muriatique, en agitant le mélange chaque fois, et on laisse digérer à froid pendant un mois ou environ.

Pour rendre cette préparation plus efficace, il faut mettre cette liqueur dans une cornue, et la distiller à un feu très-doux. On la désigne alors sous le nom d'*alkool muriatique rectifié*, ou *esprit de sel dulcifié et rectifié.*

On prépare, de la même manière, 1.° l'ALKOOL NITRIQUE, ou *esprit de nitre dulcifié et rectifié*; 2.° l'ALKOOL SULFURIQUE, ou *eau de* Rabel.

DISSOLUTUM MURIATIQUE DE CUIVRE.

On met dans un ballon de verre une ou deux onces d'un oxide de cuivre, avec quatre à cinq onces d'acide muriatique;

on le place sur un bain de sable, à une très-douce chaleur, et bientôt la dissolution commence. Lorsqu'elle est complète, on décante la liqueur, que l'on conserve dans un flacon bien bouché.

MURIATE AMMONIACAL DE CUIVRE.

On prend du dissolutum de cuivre complètement saturé; on y verse peu à peu, et en remuant avec une baguette de verre, quatre à cinq fois son poids d'ammoniaque liquide bien pure; on décante la liqueur; on la filtre même, s'il reste quelque précipité; puis on la met dans un évaporatoire de verre, dont l'ouverture soit peu large; et, par une chaleur très-douce, une evaporation très-lente, on obtient un sel concret, d'une belle couleur bleue, qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE INFÉRIEURE, *par* Jean-Baptiste-Pierre LAFARGUE, *natif de* NANTES.

PROGRAMME

N.° 30

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES, PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS
BIBLIOTHÈQUE

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire, place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . . }

M. HAUTBOIS . }
M. DABIT . . . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. HECTOT . . }
M. GODEFROY. }

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ,

Communément *anti-scorbutique*.

Racines de raifort sauvage.	de chaque 8 onces.
Feuilles de cochléaria.	
Feuilles de bécabunga.	
Feuilles de cresson	
Oranges amères.	
Canelle de Ceylan.	2 gros.
Vin blanc généreux.	2 livres.
Sucre	5 livres.

Ce sirop, ainsi que tous ceux qui doivent contenir en même-tems un principe aromatique fugace, volatil, et une substance extractive, doit se préparer, en deux tems distincts, de la manière suivante :

1.° On met d'abord dans le bain-marie d'un alambic le vin blanc ; on y ajoute les oranges amères coupées par tranches, la canelle concassée, les feuilles de cochléaria, de cresson, de bécabunga, qui doivent avoir été mondées et contusées, et enfin la racine de raifort, qui doit avoir été nétoyée, ratissée, coupée par tranches minces, et écrasée dans un mortier de marbre. Puis, après avoir luté les jointures de l'appareil, on procède aussitôt à la distillation, et on retire à peu près le quart ou huit onces d'un fluide très-odorant et un peu laiteux.

On met ce premier produit dans un ballon, avec une livre de sucre concassé ; on le plonge dans un bain-marie, pour faire fondre le sucre, et former un premier sirop que l'on réserve.

2.° On passe à travers un linge ce qui reste dans le bain-marie de l'alambic, et après l'avoir laissé déposer, et décanté, on y ajoute deux livres de sucre, que l'on clarifie avec les blancs d'œufs, et que l'on fait cuire en consistance de sirop.

PHOSPHATE DE CHAUX

PRÉPARÉ PAR LA COMBUSTION DES OS.

On prend une quantité à volonté d'os de mouton, de bœuf ou de tout autre animal adulte ; on les dispose sur la grille d'un fourneau bien aéré ; puis on y met le feu, à l'aide de deux ou trois tisons bien allumés. Lorsque l'inflammation a commencé, elle continue au moyen des matières grasses et huileuses que fournissent les os. Lorsque la combustion est totalement achevée, on laisse refroidir le tout ; on retire les

os qui sont devenus blancs, légers, friables, ont perdu à peu près la moitié de leur poids, et ne sont alors qu'un phosphate de chaux mêlé à quelques portions de soude, dont on les prive facilement, en les lavant dans de l'eau distillée, après les avoir pulvérisés.

POUDRE DENTIFRICE OU POUR LES DENTS,

Suivant la formule de M. BOULLAY, *Pharmacien à Paris.*

Phosphate de chaux préparé.	4 onces.
Tartrite acidule de potasse.	2 onces.
Canelle de Ceylan.	5 gros.
Laque carminée.	2 onces.

On réduit le tout en poudre extrêmement fine, que l'on mêle exactement.

ELECTUAIRE POUR LES DENTS,

Communément *Opiat pour les dents.* Par M. BOULLAY.

Poudre dentifrice ci-dessus décrite. . . .	8 onces.
Cochenille. . . . . } de chaque . .	2 gros.
Alun calciné. . . . . }	
Huile volatile de cannelle..	18 gouttes.
Miel de Narbonne écumé.	s. q.

Pour former, selon l'art, un électuaire mol, que l'on conserve dans des pots bien bouchés.

PILULES ALOÉTIQUES GOMMO-RÉSINEUSES,

Communément *Pilules bénites de* FULLER, *Pilulæ benedictæ.*

Aloës.	4 gros.
Séné en poudre	2 gros.

Asa-fœtida. . . .	de chaque. . .	1 gros.
Galbanum		
Mirrhe		
Sulfate de fer		6 gros.
Safran du Gatinais.	de chaque. . .	1 demi-gros.
Macis.		
Huile de succin.		gouttes n.° 40.
Sirop d'armoise.		q. s.

Pour une masse dont on fera cent soixante pilules, du poids de quatre grains chacune.

Quelquefois, sur cette masse, le médecin prescrit l'addition d'un quart de savon médicinal; et, pour faire cette préparation, on rape la dose prescrite de savon, et on l'incorpore avec la masse pilulaire, en y ajoutant suffisante quantité de sirop d'armoise.

POMMADES DE CANTHARIDES,

communément *onguents épispastiques.*

1.° Pommade de cantharides par infusion:

Beurre frais lavé et non-salé.	15 onces.
Cire.	1 once.
Cantharides entières.	2 onces.

On met le beurre et les cantharides entières dans un ballon de verre à large goulot; on le place sur un bain de sable, de manière à entretenir la liquéfaction au moins pendant 24 heures, et avec l'attention d'agiter le vase de tems en tems. Alors on y ajoute la cire, et lorsqu'elle est liquéfiée, on passe à travers un linge, et on conserve cette pommade pour l'usage.

2.° Pommade de cantharides par décoction:

Beurre frais non-salé	15 onces.
Cire jaune	1 once.

Eau distillée . . . . . 16 onces.
Cantharides en poudre . . . . . 4 onces.

On fait dabord bouillir les cantharides dans l'eau, jusqu'à réduction de moitié ; on passe le décoctum ; on y ajoute le beurre, que l'on met dans un vase au bain-marie, et dont on entretient la chaleur, jusqu'à l'entière évaporation de l'humidité. Alors on y ajoute la cire, et lorsqu'elle est liquéfiée, on tire le vase du feu, et on conserve la pommade.

3.° Pommade avec la poudre de cantharides lavée :

Pour faire cette pommade, dont on doit la formule au grand *Boerrhave*, on prend une certaine quantité de cantharides en poudre fine ; on les fait bouillir pendant 15 ou 20 minutes dans suffisante quantité d'eau ; on passe le décoctum, à travers un linge, avec expression ; on jette la liqueur passée, comme contenant un principe nuisible, et on conserve seulement le marc qu'il faut avoir soin de faire sécher à une douce chaleur ; alors on prend

Beurre frais . . . . . 7 onces et demie.
Cire jaune. . . . . 4 gros.
Poudre de cantharides lavée et séchée 2 gros.

On fait liquéfier sur un feu très-doux le beurre et la cire ; puis, lorsque le mélange commence à réfroidir, on y incorpore, en triturant, la poudre de cantharides préparée, et on forme ainsi une pommade qui ne contient que les principes des cantharides insolubles dans l'eau.

4.° Pommade de cantharides avec la poudre non-lavée.

Cette préparation qui est la plus ordinaire, se fait en incorporant avec huit onces d'une pommade quelconque, 4 gros de cantharides en poudre fine. Les uns emploient pour excipient la graisse de porc, à laquelle ils ajoutent une petite quantité de suif, de cire ou de résine. D'autres préfèrent le

cérat simple, l'onguent d'althéa, ou bien, un mélange d'onguent d'elemi (baume d'arcéus) ou de poix, (onguent basilicum). Plus généralement on emploie pour excipient l'onguent populéum qui a une couleur verte; mais si l'on veut donner une couleur plus ou moins verte aux différentes compositions qui viennent d'être indiquées, on y parvient facilement, en triturant ensemble quelques grains d'indigo ou de prussiate de fer, avec un peu de curcuma en poudre que l'on incorpore ensuite dans la pommade des cantharides.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE INFÉRIEURE, *par* Jean-Baptiste BONNET-DELISLE, *natif de Viteaux, département de la Côte-d'Or, domicilié à* NANTES.

PROGRAMME N.° 31.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR LA RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire,
place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL
DE LA LOIRE-INFERIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*
M. PALOIS . . }

M. HAUTBOIS . }
M. DABIT . . . } *Pharmaciens à Nantes.*
M. HECTOT . . }
M. GODEFROY. }

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL, DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP DE VANILLE.

Vanille choisie.	2 onces.
Sucre blanc en poudre.	17 onces.
Eau de rivière.	9 onces.

On coupe la vanille en petits morceaux; on la triture dans un mortier de marbre, avec quelques gouttes d'alkool ordinaire, une partie du sucre et un peu de l'eau prescrite, pour en former une sorte de pâte molle et homogène.

La vanille étant ainsi divisée avec le sucre, on la met dans un ballon de verre avec le restant du sucre et de l'eau prescrite; on y ajoute un blanc d'œuf; puis, après avoir bouché le

ballon avec un parchemin percé d'un petit trou, on le place dans un bain-marie, dont on entretient la chaleur pendant dix-huit à vingt heures, avec l'attention d'agiter le ballon de tems en tems. Lorsque le sucre est complètement fondu et la liqueur homogène, on la laisse reposer pendant vingt-quatre heures; on coule le sirop à travers une étamine, et on le conserve dans un flacon bien bouché.

PASTILLES D'ACIDULE OXALIQUE,

Communément *Pastilles de citron pour la soif.*

Oxalate acidule de potasse, ou *sel d'oseille.* .	3 gros.
Sucre très-beau.	1 livre.
Huile volatile de citron	8 gouttes.

On réduit le sel et le sucre en poudre très-fine; on les mêle exactement; on y ajoute l'huile volatile de citrons; puis, avec suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, on forme du tout une pâte ferme que l'on partage en petites tablettes, et qu'on laisse sécher à l'ombre.

On peut préparer, de la même manière, les pastilles avec l'acide tartareux, l'acide citrique.

INFUSUM ACÉTEUX DE FER.

Acetum chalybeatum. FULLER.

Vinaigre.	2 livres.
Limaille de fer	2 onces.

On met ces deux substances dans un ballon; et, après trois ou quatre jours d'infusion, à la température de l'atmosphère, on décante, on filtre, et on conserve dans une bouteille, principalement pour servir aux usages extérieurs.

TABLETTES DE GELATINE,

OU GELÉE DE PIEDS DE VEAU.

On prend des pieds de veau ; on les fait cuire à petit feu, dans suffisante quantité d'eau ; on écume, et lorsque les pieds de veau sont cuits, on passe le bouillon ; on le laisse refroidir, pour en séparer la graisse ; on le clarifie ensuite avec les blancs d'œufs ; on le passe au blanchet ; puis on évapore au bain-marie, jusqu'à consistance de pâte assez épaisse que l'on étend sur une pierre unie, et que l'on coupe ensuite en tablettes, qu'il faut achever de sécher à l'étuve.

On peut également, ainsi que *Papin* l'avait indiqué depuis long-tems, ainsi que l'ont démontré *Proust*, *Darcet*, et que l'a répété plus récemment *Cadet-de-Vaux*, obtenir une grande quantité de gélatine des os frais, ou mieux encore, des os qui ayent déjà été bouillis au pot ordinaire. On les brise avec un pilon ou un marteau, avec le tranchant ou le dos d'un couperet. S'ils sont secs, on les met en poudre ; s'ils ont beaucoup de moëlle, on les réduit en pâte, dans un mortier de fer, en arrosant les uns et les autres, avec trois ou quatre cuillerées d'eau, pour empêcher qu'ils soient altérés par la chaleur que produit la percussion. On fait cuire à petit feu, dans suffisante quantité d'eau, les os ainsi réduits en poudre, ou en pâte, et on suit le procédé décrit ci-dessus, excepté qu'il est nécessaire de les soumettre à deux autres ébullitions successives, afin de les épuiser complètement.

La gélatine que l'on obtient ainsi est pure, mais d'une saveur fade, et qui serait très-fatigante pour l'estomac, si on la destinait uniquement aux usages alimentaires. Il faut, pour ce dernier objet, y ajouter différens assaisonnemens qui corrigent sa fadeur, mais ne remplacent jamais les principes sapide que contient la gélatine tirée des viandes par la décoction

Suivant ses différens degrés de coction, cette gélatine peut être en état de gelée molle et tremblante. On l'amène à la consistance de tablettes.

TARTRITES.

Combinaisons de l'acide tartareux avec différentes bases alkalines, terreuses ou *métalliques.*

Les principales sont :

1.° Le Tartrite acidule de potasse.

Ce sel qui se trouve, dans le commerce, sous le nom de crême de tartre, se prépare en grand par la purification du tartre qui se forme spontanément dans les tonneaux où on conserve le vin. Ce sel qui a une saveur acidule, est très-peu soluble dans l'eau froide. Il est composé de 57 parties d'acide tartareux, 33 de potasse, et 7 d'eau. Presque toujours, il contient accidentellement un peu de chaux, et quelquefois sa surface est salie par un peu d'oxide de cuivre dont il faut le dépouiller en le lavant dans de l'eau froide, avant de l'employer aux usages pharmaceutiques.

2.° Le Tartrite de potasse, communément *Sel végétal, tartre soluble, tartre tartarisé.*

On prépare ce sel en faisant dissoudre, dans de l'eau chaude, de la potasse carbonatée. Lorsque la solution est faite, on y projette peu à peu du tartrite acidule de potasse pulvérisé, jusqu'à parfaite saturation. Alors, on filtre; on fait évaporer à une chaleur modérée, jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, un sel composé de 48 parties d'acide tartareux, 43 de potasse, 7 d'eau, et qui cristallise en carrés longs, terminés par deux biseaux.

3.° Le Tartrite de soude, communément *Sel de seignette, sel polychreste de la Rochelle.*

Ce sel se prépare en faisant dissoudre, dans de l'eau chaude, de la soude carbonatée, et en y ajoutant peu à peu, jusqu'à parfaite saturation, du tartrite acidule de potasse pulvérisé. On filtre ensuite la liqueur; on fait évaporer jusqu'à pellicule, et on obtient, par le repos et le refroidissement, le tartrite de soude, en beaux cristaux prismatiques à huit pans.

4.° Le Tartrite acidule de potasse soluble, communément *Crême de tartre soluble*, se prépare avec

Acide boracique cristallisé	1 once.
Eau commune.	2 onces.
Tartrite acidule de potasse.	8 onces.

On met l'acide boracique et l'eau, dans un vase de faïence, sur un feu doux; lorsque la liqueur est chaude, on y ajoute, peu à peu et par parties, le tartrite acidule de potasse réduit en poudre fine. On remue la matière jusqu'à ce qu'elle soit sèche, ayant soin d'écraser le plus possible les pelottes qui se forment, et d'éviter que la partie qui adhère au vase, brûle; puis on la réduit en poudre, et on la passe à travers un tamis fin.

5.° Le Tartrite de chaux.

Pour préparer ce sel, on prend:

Tartrite acidule de potasse.	8 livres.
Carbonate de chaux	1 livre.
Eau.	3 livres.

On fait bouillir l'eau dans une chaudière de fer; on y projette, par parties, le tartrite acidule de potasse et le carbonate de chaux que l'on a pulvérisés; on agite la matière; on la fait bouillir pendant quelques minutes. Après avoir laissé reposer

la liqueur, on la décante; on recueille avec soin le précipité qui s'est formé, et qui est le tartrite de chaux. On le lave bien; on le laisse sécher, et on le conserve pour l'usage, et principalement pour les préparations de l'acide tartareux.

ACIDE OXALIQUE.

Sucre . . . . . 2 onces.
Acide nitrique (à trente-six dégrés). . 16 onces.

On met ces deux substances dans une cornue de verre, que l'on place sur un bain de sable, et à laquelle on adapte un récipient avec l'appareil hydro-pneumatique. On procède ensuite à la distillation par une chaleur modérée, et on la continue jusqu'à ce que la liqueur contenue dans la cornue ait acquis une sorte de viscosité. Alors on arrête le feu; et, par le refroidissement, l'acide prend une forme cristalline; ou bien, lorsque la distillation a été portée assez loin, on verse la liqueur de la cornue dans une capsule de verre, et il se forme des cristaux que l'on sépare par décantation. Après les avoir fait égoutter, on les dissout dans de l'eau distillée, et on procède à une nouvelle cristallisation.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, *par* Emmanuel FRETAUD, *natif de* SAVENAI.

PROGRAMME N.° 32.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE,

POUR RÉCEPTION DE PHARMACIEN.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me MALASSIS, Imprimeur-Libraire, place du Pilori, N.° 9.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

M. CHAUSSIER, *Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement*, Président du Jury.

M. NOUEL. . .
M. PALOIS . . } *Docteurs en Médecine, à Nantes.*

M. HAUTBOIS.
M. DABIT . . .
M. HECTOT . .
M. GODEFROY. } *Pharmaciens à Nantes.*

OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

SIROP A L'EAU DE ROSES.

Eau de roses très-odorante. . . . . 10 onces.
Sucre très-blanc. . . . . 19 onces.

On met l'eau de roses et le sucre concassé dans un matras à long col, que l'on bouche, soit avec un parchemin percé d'un trou d'épingle, soit avec un morceau de papier. On met le sucre en solution, en plongeant le matras dans de l'eau chauffée à 70 ou 75 degrés; et, lorsque le sucre est bien fondu et le sirop refroidi, on le passe à travers une étamine, et on le conserve dans une bouteille bien bouchée.

INFUSUM ALKOOLIQUE D'IRIS,

ou *Eau de violettes.* BAUMÉ.

Iris de Florence. . . . . 4 onces.
Esprit de vin rectifié. . . . . 2 livres.

On fait infuser pendant quelques jours, en agitant de tems en tems; ensuite on filtre pour conserver l'infusum.

INFUSUM HUILEUX DE FENUGREC,

communément *Huile de mucilages.*

Semence de fénugrec. . . . . 12 onces.
Huile d'olive récente. . . . } de chaque, 16 onces.
Huile de lin récente. . . . }

On concasse les semences de fénugrec; on les met dans une grande bouteille de verre, avec la quantité d'huile prescrite, et on laisse infuser à la température de l'atmosphère, en agitant de tems en tems le vase, pour renouveler les surfaces et faciliter la dissolution du principe odorant du fénugrec. Après quelques jours d'infusion, on tire l'huile au clair, et on conserve pour l'usage.

CÉRAT DE BLANC DE BALEINE.

Pommade en crême, ou *pommade pour le teint.* BAUMÉ.

Cire blanche. . . . . } de chaque. . . demi-gros.
Blanc de baleine . . . }
Huile d'amandes douces. . . . . 1 once.
Eau. . . . . 6 gros.

On fait fondre ensemble, dans un pot de faïence, au bain-

marie, ou sur les cendres chaudes, la cire blanche et le blanc de baleine, dans l'huile d'amandes douces : on coule ce mélange dans un mortier de marbre, et on l'agite avec un pilon de bois, jusqu'à ce qu'il soit refroidi, et qu'il ne paraisse plus de grumeaux. Alors on y mêle l'eau peu à peu, et on agite jusqu'à ce qu'elle y soit bien incorporée.

EMPLATRE NOIR, OU DE CÉRUSE BRULÉE. BAUMÉ.

Blanc de céruse	1 livre.
Huile d'olives.	2 livres.

On met ces deux substances dans une bassine, et on les fait cuire jusqu'à consistance d'emplâtre. Lorsque la céruse est parfaitement dissoute, on y fait liquéfier

Cire jaune	4 onces.

On forme un emplâtre avec lequel on fait des magdaléons.

SPARADRAP, OU TOILE GAUTIER.

Emplâtre diapalme. . . } Diachylum simple . . . }	de chaque. 1 livre.
Céruse brûlée	8 onces.
Iris de Florence en poudre fine. . . .	1 once et demie.

On fait liquéfier ensemble les trois emplâtres, et l'on y incorpore l'iris de Florence en poudre fine. On plonge dans cet emplâtre, tandis qu'il est liquide, un morceau de toile ; on l'agite légèrement avec une spatule, afin de le bien imprégner ; alors, on l'enlève par deux coins, en l'étendant perpendiculairement au-dessus du vaisseau. Une autre personne tient deux règles de bois par les deux bouts, pour former un intervalle dans lequel on fait passer la toile imprégnée d'emplâtre, afin

de faire écouler le superflu, et que l'emplâtre qui y reste se trouve étendu uniformément. On tient un instant cette toile à l'air, pour qu'elle s'y raffermisse et que l'emplâtre se fige; ensuite on pose cette toile sur une pierre bien unie, et on la frotte avec un rouleau de bois, jusqu'à ce qu'elle devienne bien lisse; on la retourne et on lisse l'autre coté, de la même manière.

ACÉTATE DE POTASSE LIQUIDE,

Communément *terre foliée de tartre.* PARMENTIER.

On prend du carbonate de potasse purifié, la quantité que l'on veut; on verse dessus, peu à peu, du bon vinaigre blanc, jusqu'au point de saturation. On filtre, et on conserve pour l'usage.

La liqueur qui résulte de ce mélange contient, par chaque once, environ 30 grains de terre foliée de tartre sèche. Le mode indiqué ici appartient à *Boerrhave.* Il est prompt, commode, économique, et donne un medicament très-efficace.

ACÉTATE DE SOUDE LIQUIDE,

Communément *terre foliée minérale.* PARMENTIER.

Si, au lieu de carbonate de potasse, on emploie le carbonate de soude, on obtiendra l'acétate de soude liquide. Evaporé jusqu'en consistance de sirop épais, et mis dans un endroit tempéré, cet acétate formera des cristaux en prismes aiguillés que l'on pourrait ensuite faire entrer dans des opiates ou des pilules: une once d'acétate de soude liquide égale 2 gros d'acétate de soude solide.

ACÉTATE AMMONIACAL LIQUIDE,

Communément *esprit de mindererus.* PARMENTIER.

On verse sur le carbonate d'ammoniaque concret, du vinaigre blanc, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence: on filtre la liqueur, et on conserve pour l'usage.

On obtiendrait sans doute, dans un état de plus grande pureté, les acétates de potasse, de soude et d'ammoniaque préparés avec l'acide acétique, au lieu de vinaigre, parce qu'ils ne contiendraient ni tartrite, ni malate, ni extractif; mais l'expérience et l'observation ont suffisamment prouvé que ces trois substances confondues dans les acétates, ne sauraient affaiblir leur efficacité reconnue, et ces médicamens ont été employés avec le plus grand succès.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, *par* Joseph-Adrien PARMENTIER, *natif d'Ouville-la-Rivière, département de la Seine-Inférieure, domicilié à* GUERRANDE.

PROGRAMME N.° 33.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES

ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE,

Pour Réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

ANGERS,

DE L'IMPRIMERIE DE MAME, FRÈRES, IMPRIMEURS DE M. LE PRÉFET ET DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE.

SEPTEMBRE 1806.

JURY MÉDICAL
DE MAINE ET LOIRE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Guérin, Docteur en Médecine, Médecin de l'Hôpital, à Angers.

M. Mirault, Docteur en Chirurgie à Angers.

M. Ollivier, père. }
M. Roujou..... } Pharmaciens à Angers.
M. Farran..... }

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

EXPRESSION, DÉPURATION ET CONSERVATION DES SUCS DES PLANTES.

Pour obtenir les sucs des plantes, il faut d'abord détruire leur tissu. Ainsi, on écrase avec la main les fruits mols et succulents. On pile ceux qui sont plus compacts. On rape ceux qui sont fermes, durs; mais, avant tout, on doit avoir l'attention de peler ceux dont la peau est épaisse, huileuse, dure, compacte, et d'en séparer les graines, noyaux ou pepins. Si ce sont des feuilles, des tiges, des sommités ou des racines, on les monde d'abord, on les nettoie, on les lave avec de l'eau fraîche, on les laisse égoutter; puis, après les avoir coupées, plus ou moins menu, on les pile dans un mortier de marbre, pour les réduire en une sorte de pulpe ou pâte fine et homogène. Si ce sont des fruits acides, on peut, lorsqu'ils sont réduits en pulpe, les laisser macérer dans un endroit frais pendant un jour ou deux. Quelques-uns cependant, tel que le noirprun, doivent être conservés ainsi quelques jours, afin qu'ils éprouvent un commencement de fermentation, et qu'ils répandent une odeur vineuse; mais on doit se borner à quelque tems de macération, si on se propose de conserver, dans leur être premier, les sucs des fruits sucrés. Enfin, il convient d'exprimer sur le champ les sucs des feuilles, tiges ou racines: pour cela, on les enferme dans un sac de crin, en y mettant de la paille grossiérement hachée et bien lavée, en y ajoutant un peu d'eau, si les

plantes sont peu aqueuses, si leur suc est visqueux; puis on soumet le sac à la presse, et on en obtient ainsi un suc qui est plus ou moins chargé des débris du parenchyme de la plante, et de la fécule ou portion colorante. Pour le dépurer, il faut employer différens procédés qui doivent varier suivant sa nature.

1.° Le repos : Il suffit, pour la dépuration du suc des fruits acides, tels que ceux de groseille, de cerises, de berberis, de mures, de framboises, de verjus, de citrons, etc. Après avoir exprimé ces sucs, on les passe à travers un linge clair; on les met dans des cruches ou grandes bouteilles que l'on place dans un endroit chaud et sec; on les laisse reposer pendant deux, trois ou quatre jours au plus. La fécule et le mucilage qui les troublent se séparent facilement d'eux-mêmes, sur-tout si, comme il convient généralement, on cueille les fruits auparavant leur parfaite maturité.

Les sucs de joubarbe, de concombre sauvage, se clarifient aussi très-promptement par le repos.

2.° La filtration : On doit se borner à ce moyen pour tous les sucs dont les vertus résident particuliérement dans des principes volatils, pour les sucs qui seraient altérés par la plus légère chaleur qui en dissiperait l'arome, en coagulerait l'albumine, tels que ceux de cresson, de cochlearia, oseille, fumeterre, cerfeuil. On doit sur-tout se borner à la filtration pour les sucs des plantes qui sont prescrits journellement par le médecin, à moins qu'ils soient trop visqueux.

3.° La chaleur du bain-marie : On emploie ce moyen pour les sucs destinés pour les extraits, et lorsqu'on est pressé d'obtenir la dépuration. Pour cela, on remplit les trois quarts d'un matras de verre mince, de suc de cerfeuil récemment exprimé; on bouche l'ouverture avec du parchemin mouillé, qu'on assujettit avec du fil; on plonge le matras dans l'eau presque bouillante; on le relève de tems en tems et on le plonge alternativement, pour l'échauffer par degrés. A mesure que le suc s'échauffe, le parenchyme féculent se sépare en flocons qui se précipitent. Alors on refroidit le matras en le plongeant par degrés dans l'eau froide, et lorsqu'il

est refroidi, on le filtre à travers le papier gris, et le suc passe promptement en conservant le goût et l'odeur de la plante : ce mode de dépuration dans des vaisseaux clos convient généralement pour tous les sucs des plantes que le médecin prescrit journellement aux malades. Il doit sur-tout être employé pour les sucs des plantes aromatiques, comme ceux de sauge, de mélisse, de marjolaine; pour les plantes antiscorbutiques, comme le cresson, la fumeterre; car la seule filtration à travers le papier gris est souvent longue, difficile, à moins qu'on ajoute aux sucs une petite quantité d'eau.

4.° La despumation avec le blanc d'œuf : On emploie ce moyen pour les sucs et infusions qui ne contiennent point de tannin, qui sont très-visqueux, qui, sans perdre leur vertu, peuvent soutenir un certain degré de chaleur, tels que les sucs de bourrache, buglosse, chicorée, pissenlit, pariétaire, laitue, épinards, poirée, ortie, etc. Pour cela, on prend deux blancs d'œufs par chaque pinte de suc; on les bat, on les mêle avec le suc que l'on place sur le feu; et après quelques bouillons, lorsque la liqueur est parfaitement claire, on l'écume et on filtre à travers un morceau de drap ou le papier gris.

5.° Les acides végétaux : Tels que les sucs de citrons, d'oranges, l'acide et l'acidule tartareux, mêlés avec les sucs des plantes antiscorbutiques. Ils en opèrent promptement la dépuration. L'addition de l'alkool, des liqueurs alkooliques, produit aussi le même effet; mais ces moyens ne doivent être employés que lorsqu'ils sont prescrits par le médecin.

Les sucs des plantes destinés pour l'usage habituel des malades doivent généralement être préparés tous les jours. On peut cependant en conserver quelques-uns par différens procédés. Pour conserver les sucs des fruits acides, on les décante lorsqu'ils sont dépurés; on les distribue dans des bouteilles de médiocre capacité, que l'on achève de remplir avec de l'huile d'œillet ou d'olives, et que l'on place dans une cave fraîche; ou bien, après avoir rempli les bouteilles avec le suc dépuré, on les chauffe à la chaleur du bain-marie pendant un court espace de tems, et jusqu'à ce que la liqueur ait acquis une légère température. Les bouteilles étant refroidies, on les bouche parfaitement, et on les porte à la cave. Ce moyen peut s'appliquer également pour prolonger la durée du vinaigre, et prévenir la formation de

cette pellicule coriacée qui en recouvre la surface, lorsque les vases dans lesquels on le conserve ne sont pas entiérement remplis.

Enfin, ce qui est plus simple, on conserve très-bien les sucs des végétaux en les enfermant dans des bouteilles de grès qui ont été soufrées, c'est-à-dire, dans lesquelles on a fait du gaz sulfureux, en y brûlant une mèche soufrée.

SIROP DE COCHLEARIA. *Baumé.*

Suc dépuré de Cochléaria. . . . . 8 onces.
Sucre blanc. . . . . 15 onces.

Après avoir dépuré le suc de cochléria, on le met dans le matras avec le sucre réduit en poudre grossière; on bouche le vaisseau avec du parchemin ou de la vessie mouillée; on le fait chauffer au bain-marie, jusqu'à ce que le sucre soit entiérement dissous. Lorsque le sirop est refroidi, on le sert dans des bouteilles que l'on bouche bien. On peut, afin de le rendre plus efficace, y ajouter, lorsqu'il est refroidi, un peu d'esprit ardent de cochléria.

On prépare de la même manière tous les sirops de sucs dépurés qui contiennent des principes volatils et aromatiques, ainsi que ceux des eaux distillées odorantes et des sucs acides, comme sont les sirops de sucs de cresson, beccabunga, cerfeuil; ceux de canelle, de fleurs d'oranges; les sirops de sucs de limons ou citrons, de berberis, grenades, coings, etc.

INFUSUM AQUEUX DE RAIFORT.

Ptisanne antiscorbutique. BAUMÉ.

Racines fraîches de raifort sauvage . . . . . 4 gros.
Feuilles récentes de cochléaria. . . } de chaque . . . 1 once.
——— récentes de cresson de fontaine. }
Eau bouillante. . . . . 1 livre.

Après avoir nettoyé les herbes et la racine de raifort, on les coupe, on

les met dans une petite cucurbite d'étain avec l'eau bouillante ; on bouche exactement le vaisseau, et on passe la liqueur à travers une étamine, sans exprimer le marc.

ALKOOL DE COCHLÉARIA.

Esprit ardent de Cochléaria. BAUMÉ.

Feuilles récentes de cochléaria.	15 livres.
Racines de raifort sauvage.	6 livres.
Alkool à 24 degrés.	6 livres.

On met l'alkool dans le bain-marie d'un alambic; on y ajoute les racines de raifort que l'on coupe par tranches minces, puis le cochléaria que l'on a pilé. On couvre la cucurbite de son chapiteau, et après 10 à 12 heures d'infusion, à la température de l'atmosphère, on procède à la distillation, en se bornant à retirer seulement quatre livres de liqueur, qu'il faut conserver dans un flacon bien bouché.

POUDRE D'ASARUM COMPOSÉE,

Ou Poudre sternutatoire. BAUMÉ.

Feuilles d'asarum.	4 gros.
— de marjolaine — bétoine Fleurs de muguet } de chaque.	1 gros.

On fait du tout une poudre fine que l'on conserve dans une bouteille bien bouchée.

EXTRAIT DE GENÊT.

On prend une certaine quantité de genêt ; on la pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois ; on la met dans une bassine avec quantité d'eau suffisante pour couvrir la masse de la plante ; on fait bouillir pen-

dant demi-heure, et on passe avec expression. On remet ensuite le marc dans la bassine avec une nouvelle quantité d'eau ; on fait bouillir de nouveau, et on passe, comme la première fois ; puis on mêle les deux liqueurs; on les clarifie avec les blancs d'œufs ; on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer à une douce chaleur, jusqu'en consistance pilulaire, en ayant soin, dans le cours de l'opération, et sur-tout à la fin, de remuer souvent la matière.

On prépare de la même manière les extraits d'*absinthe*, d'*armoise*, de *bourrache*, et du plus grand nombre des *végétaux*.

CONSERVE DE COCHLÉARIA.

Feuilles de cochléaria récentes.	2 onces.
Sucre.	6 onces.

On pile ensemble ces deux substances dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, jusqu'à ce que la plante soit réduite en pulpe. Alors on la passe au travers d'un tamis de crin.

Cette conserve ne peut se garder que quelques jours, et, dans sa préparation, on ne doit garder que les feuilles et extrémités des petites tiges tendres.

TABLETTES DE ROSES. *Baumé.*

Eau de roses distillée.	4 onces.
Roses de Provins en poudre.	4 gros.
Sucre blanc.	8 onces.

On fait dissoudre le sucre dans l'eau de roses; on le fait cuire à la plume; alors en le retirant du feu, on y ajoute exactement les roses en poudre, et on en forme des tablettes.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées AU JURY MÉDICAL DE MAINE ET LOIRE, *par François-Bernard* CEBRON, *natif d'*ANGERS, *et y demeurant.*

PROGRAMME

N.° 34.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE,

Pour Réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A ALENCON,

DE L'IMPRIMERIE DE MALASSIS-CUSSONNIÈRE, RUE DU BERCAIL.

OCTOBRE 1806.

JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

M. Chaussier, Professeur de l'École de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Bouffey, Docteur en Médecine et Sous-préfet du 3.e Arrondissement, à Argentan.

M. Libert, Docteur en Médecine, à Alençon.

M. Millet. } Pharmaciens, à Alençon.
M. Latour. }

M. Dupont, Pharmacien, à Mortagne.

M. Lamotte, Pharmacien, à Seès.

OPÉRATIONS
CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL
DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

Précis de l'Analyse des Eaux minérales de Ruillé, par M. Dessaigne, ex-Professeur de Chimie, Directeur du Collége de Vendôme, *et M. Gendron, Docteur en Médecine à Vendôme, Membre du Jury médical du Département de Loir et Cher.*

Description Topographique.

Ruillé est un petit village de l'arrondissement de Saint-Calais, au département de la Sarthe, situé sur la rive droite du Loir, au 47.° 44 minutes de latitude septentrionale, et au 18.° 16 minutes de longitude. La source de Ruillé, connue sous le nom de Tortaigne, est dans un vallon dominé par un plateau, d'où l'on a extrait autrefois une grande quantité de mine de fer siliceuse. Cette mine était apportée dans des usines établies alors à la papeterie actuelle de Poncé, désignée, dans les cartes de Cassini, sous le nom de Moulins des Forges.

Ces eaux minérales sourdent, par quatre ou cinq jets verticaux, dans un bassin sabloneux de dix pieds de longueur sur huit de largeur. Lorsque la surface des eaux n'a pas été agitée, il s'y forme une pellicule jaunâtre et irisée, beaucoup plus sensible aux bords du bassin qu'au centre. Le sable est recouvert d'une vase noirâtre, légèrement teinte, à la surface, d'une couleur d'un jaune sale. Le

sable qui est au fond de la source, a une telle mobilité que l'on peut, sans effort, y enfoncer verticalement un bâton jusqu'à la profondeur de six pieds. Dans les tems d'orage ou pendant les fortes chaleurs de l'été, l'eau minérale répand une odeur fétide assez sensible.

Propriétés physiques. Elle ne pèse qu'un 2159.e de plus que l'eau distillée. Sa température est sensiblement la même que celle de l'eau à la surface du sol. Elle est très-transparente, ne pétille point en l'agitant dans un vase. Mise dans la bouche pendant quelque tems, elle fait éprouver une saveur légèrement chalibée, et son goût n'est point sensiblement acidule. Elle ne manifeste aucune odeur, lorsqu'elle est gardée dans un vase bien bouché, et dans un lieu frais. Le gaz qui se dégage du fond sabloneux éteint la bougie et rougit les teintures bleues végétales.

Essai par les réactifs. 1.° Le papier bleu, plongé dans l'eau de la source, rougit sensiblement, à proportion que l'humidité s'évapore;

2.° L'eau de chaux la trouble et y produit une pellicule irisée à la surface;

3.° L'ammoniaque y produit un précipité blanc terreux;

4.° Le prussiate de potasse y forme du bleu de Prusse;

5.° L'hydro-sulfure d'ammoniaque y développe un précipité noirâtre;

6.° Le muriate de baryte trouble la transparence des eaux;

7.° Le nitrate d'argent y forme un précipité blanc;

8.° Le nitrate de plomb y opère évidemment deux précipités, l'un pulvérulent et l'autre grumeleux;

9.° Le carbonate de potasse y forme un précipité blanc terreux, bien plus abondant que celui opéré par l'ammoniaque;

10.° L'oxalate de potasse en trouble assez abondamment la transparence.

Tous ces divers essais nous prouvent que ces eaux contiennent de l'acide carbonique libre, du carbonate de chaux, du carbonate de fer, un muriate et un sulfate.

Évaporation. Nous avons fait évaporer quatorze pintes

de ces eaux (mesure de Paris), d'abord dans une cornue de verre, ayant soin de recuillir l'eau distillée, puis dans une bassine d'argent. Nous avons examiné l'eau distillée et l'avons soumise à l'épreuve de l'eau de chaux, du nitrate d'argent, du muriate de baryte, du nitrate de plomb et de l'hydro-sulfure d'ammoniaque. Aucun de ces réactifs n'a manifesté la présence de quelque matière étrangère tenue en solution dans l'eau distillée.

Pendant le cours de l'évaporation, et sur-tout à la première impression du feu, nous avons vu se former, dans le milieu du liquide, une bonne quantité de bulles d'un gaz permanent, ce qui nous a donné l'idée de le recueillir à l'appareil hydrargiro-pneumatique. Nous avons eu soin de prendre une livre d'eau fraîche que nous avons fait bouillir. Nous avons examiné les gaz recueillis dans le récipient, et, défalcation faite de l'air des vaisseaux, nous avons trouvé de l'acide carbonique, qui doit être évalué à un seizième du volume de l'eau minérale, et de l'air atmosphérique, pour un soixante-dix-huitième de son volume.

Lorsque l'eau en évaporation a été réduite à huit onces, il s'est formé un dépôt floconneux, légèrement verdâtre et nageant à la surface du liquide. Nous avons pris quelques-uns de ces flocons que nous avons mis dans l'alkool. Ils ont de suite perdu leur couleur, et sont devenus semblables à du blanc d'œuf cuit. Dans l'acide muriatique, ils sont restés insolubles. La potasse caustique les a rendus transparens comme de la gélatine, et ils s'y sont en partie dissous. Séchés au feu et mis sur un fer chaud, ils ont exhalé une odeur légèrement animale. Lorsque l'évaporation de nos eaux a été finie, nous avons observé qu'en détachant le résidu sec de la capsule de porcelaine, qui nous a servi pour la dessication, les lames collées sur les parois étaient cassantes comme de la colle. Tout nous portait donc à croire que nos eaux tenaient en solution une matière *vegeto-animale*.

Traitement, 1.° par l'alkool. Le résidu sec s'est trouvé peser 132 grains de matières salines, privées de leur eau

de cristallisation, ce qui donne 9 ½ grains par pinte à peu près. Nous avons fait digérer le dépôt dans de l'alkool à 36.°. La liqueur bien décantée était visqueuse au toucher, et fort amère à la langue. En la soumettant à une évaporation spontanée, nous avons aperçu, dans la capsule, des cristaux de muriate de soude. La solution une fois parvenue à une dessication parfaite, nous avons touché ce dépôt avec un tube mouillé d'acide sulfurique. Il s'est dégagé à l'instant des vapeurs blanchâtres d'acide muriatique. Nous avons décomposé le muriate de chaux par l'oxalate de potasse, et, suivant la méthode employée par M. Vauquelin, nous avons trouvé, dans notre solution alkoolique, 33 grains 44 centièmes de muriate de chaux, et quelques grains de muriate de soude.

2.° Par l'eau froide. Nous avons fait digérer notre résidu dans de l'eau froide, et nous avons fait évaporer cette solution, qui nous a offert des cristaux de muriate de soude bien prononcés. Après en avoir constaté la nature, nous avons trouvé 33 grains 56 centièmes de muriate de soude, et quelques atômes de sulfate de chaux.

3.° Par l'eau bouillante. Nous avons fait bouillir le résidu, à différentes reprises, dans cinq ou six cents fois son poids d'eau distillée, jusqu'à ce que les réactifs ne nous annonçassent plus la présence d'aucune substance saline, dans nos eaux de lavage. Le muriate de baryte nous a annoncé la présence de l'acide sulfurique, et la potasse celle de la chaux. La perte de poids qu'avait éprouvée le résidu par ces différens lavages, nous a fait connaître la quantité de sulfate de chaux contenue dans nos 14 pintes. Elle est égale à 9 grains.

4.° Par l'acide muriatique. Nous avons repris le résidu insoluble à l'eau et à l'alkool, sur lequel nous avons versé de l'acide muriatique jusqu'à saturation. Il s'est produit une grande effervescence d'acide carbonique. Lorsque tout a été neutralisé, nous avons décanté et édulcoré le résidu. Nous avons versé du prussiate de potasse, et nous avons séparé avec soin le bleu de Prusse qui s'est formé, et

nous en avons constaté le poids. Par des procédés aisés à supposer, nous avons trouvé que le carbonate de fer y était contenu à la dose de 16 grains 32 centièmes. Nous avons examiné ensuite si l'ammoniaque ne nous ferait pas connaître la présence d'une terre autre que la chaux. Nous avons trouvé de l'alumine, à la dose de 3 grains 28 centièmes. L'oxalate de potasse nous a fait précipiter de la chaux qui, réunie à l'acide carbonique dont elle avait été dépouillée par l'acide muriatique, nous a offert 23 grains 90 centièmes de carbonate de chaux.

Traitement du résidu insoluble aux acides. Le résidu qui avait résisté à tous les agens antérieurs dont nous avons parlé, ne pesait plus que 11 grains. Nous l'avons mis sur une pelle rouge. Il a brûlé en répandant une odeur légèrement animale, et comme s'il était mêlé de poussier de charbon. Après cette opération, il ne pesait plus que 6 grains 50 centièmes. Ce résidu était âpre sous le doigt et croquant sous la dent. Il s'est parfaitement combiné dans le carbonate de soude calciné, et nous a formé une liqueur des cailloux. Nous avons donc 6 grains 50 centièmes de silice, et 4 grains d'albumine végétale. Mais comme nous avions pris antérieurement de cette substance la valeur de 2 grains, pour l'examiner par les réactifs, il faut les rejoindre aux 4 grains ci-dessus, ce qui fait en tout 6 grains.

Résumé. Il suit des opérations ci-dessus détaillées, que les 14 pintes d'eau de Ruillé, contiennent,

1.° Muriate de chaux.....	33 gr.	44 cen.	132 gr. 00 cen.
2.° Muriate de soude.....	33	56	
3.° Sulfate de chaux.....	9	00	
4.° Carbonate de chaux...	23	90	
5.° Carbonate de fer.....	16	32	
6.° Albumine végétale	6	00	
7.° Alumine.....	3	28	
8.° Silice ferrugineuse.....	6	50	
Acide carbonique libre, pour 14 pintes.			28 42
Air atmosphérique, $\frac{1}{78}$ du volume.			

Ce qui donne par pinte, mesure de Paris, en y ajoutant l'eau de cristallisation des matières salines,

1.° Muriate de chaux.....	3 gr.	23 cen.	12 gr. 83
2.° Muriate de soude.....	2	81	
3.° Sulfate de chaux.....	0	75	
4.° Carbonate de chaux....	1	71	
5.° Carbonate de fer.....	1	17	
6.° Alumine.....	0	234	
7.° Albumine végétale.....	0	43	
8.° Silice ferrugineuse.....	0	47	
9.° Acide carbonique libre..	2	3	

Air atmosphérique, $\frac{1}{78}$ de son volume.

Chaque pinte d'eau de Ruillé contient donc, en solution ou en suspension, 12 grains 83 centièmes de substances étrangères. Quoiqu'elles ne puissent pas, d'après cela, être comparées aux eaux de cette nature, les plus riches en principes, il en existe cependant de plus pauvres en substances minérales, dont les propriétés se trouvent constatées par une longue expérience. Sur ces 12 grains 83 centièmes, 10 grains 95 centièmes appartiennent à des principes médicamenteux, et méritent à cet égard toute l'attention du médecin; et 1 grain 88 centièmes peuvent être regardés comme matière inerte ou peu active.

Les substances médicinales sont le muriate de chaux, le muriate de soude, le carbonate de fer, l'acide carbonique, et même le carbonate de chaux.

Les substances inertes ou peu actives, sont le sulfate de chaux, la silice ferrugineuse et l'albumine végétale; encore pourrait-on regarder l'alumine et la silice ferrugineuse, comme légèrement toniques et astringentes, et un médecin (le D.r Faye), dans une analyse des eaux de Bourbon l'Archambault, paraît regarder comme un principe important ce que nous nommons l'albumine végétale, qu'il appelle savonule végétal ou matière animale de Vauquelin.

Nous n'examinerons point séparément les propriétés de chacune de ces substances médicinales. Nous nous conten-

terons de dire en général qu'elles sont fondantes, apéritives, désobstruantes, diurétiques, toniques, anti-acides, légèrement emménagogues, et qu'on doit présumer qu'elles communiquent ces vertus aux eaux de Ruillé.

L'expérience a prouvé qu'elles avaient toutes ces propriétés. Depuis long-tems on les emploie avec succès contre les obstructions des viscères du bas ventre, les engorgemens glanduleux, la chlorose, les fleurs blanches, les irrégularités du flux menstruel, les aigreurs, le soda, la cardialgie *atonique*, la faiblesse de l'estomac, le vice des digestions : quelques graveleux ont été soulagés par leur usage.

M. Devernage, D. M. P., qui les comparait aux petites eaux de Passy, et M. Galpin, médecin estimé des Vaux-du-Loir, en conseillaient fréquemment l'usage aux malades voisins de la source ; et, depuis quinze ans, l'un de nous en a obtenu, tous les ans, de très-bons effets dans la plupart des maladies énoncées ci-dessus.

SIROP DE SCAMMONÉE. *Cod. Paris.*

Scammonée choisie. } Racines de réglisse. }	de chaque.....	6 gros.
Iris de Florence.....		demi-gros.
Alkool rectifié.....		8 onces.
Eau de rivière.....		16 onces.
Sucre blanc.....		32 onces.

Après avoir grossièrement pulvérisé la scammonée, la réglisse et l'iris, on les met dans un ballon de verre avec la quantité prescrite d'alkool et d'eau, et on laisse infuser à une douce température pendant deux à trois jours, en ayant soin d'agiter de tems en tems le ballon ; on passe ensuite la liqueur ; on y ajoute le sucre et on fait cuire en consistance de sirop.

PASTILLES DE RÉGLISSE IRISÉES.

Rotuli bechici, vulgò confectio de rebecha. Cod. Par.

Réglisse en poudre très-fine		6 gros.
Iris de Florence	de chaque.	2 gros.
Gomme adragant en poudre très-fine.		
Sucre blanc en poudre		24 onces.

Après avoir réduit toutes ces substances en poudre très-fine, on les mêlange, on les incorpore avec quantité suffisante de mucilage de gomme adragant préparé avec l'eau de fleurs d'orange; on en forme ensuite des billes ou petits ballons que l'on fait sécher et que l'on conserve pour l'usage.

PILULES ALOÉTIQUES AROMATIQUES.

Pilulae imperiales, seu catholicae. Cod. Par.

Aloès citrin	de chaque	4 gros.
Senné mondé		
Rhubarbe choisie	de chaque	8 gros.
Agaric en trochisques.		
Scammonée		3 gros.
Mastich		2 gros.
Canelle		1 gros.
Gingembre	de chaque	2 scrupules.
Girofle		
Muscade		
Sirop de roses pâles		s. q.

On pulvérise séparément toutes les substances qui sont susceptibles de l'être; on les mêlange; on les incorpore

avec le sirop pour former une masse que l'on partage en pilules du poids de 10 grains chacune.

DISSOLUTUM TÉRÉBENTHINÉ DE PLOMB.

Infusum térébenthiné de plomb, balsamum saturni. C. P.

Acetate de plomb cristallisé ..... 4 onces.
Huile volatile de térébenthine ..... 16 onces.

On met dans un ballon de verre l'huile de térébenthine avec le sel ; après l'avoir bouché avec un parchemin percé avec une épingle, on le place sur un bain de sable légèrement échauffé ; on prolonge l'infusion pendant vingt-quatre heures avec l'attention d'agiter de tems en tems le ballon. Lorsque la liqueur a acquis une belle couleur rouge, on la décante ; on verse sur le résidu une nouvelle quantité d'huile volatile de térébenthine ; on procède à une nouvelle infusion avec les précautions déjà indiquées, et lorsque la liqueur a acquis une couleur rouge, on la décante. On réunit les deux liqueurs ; on les met dans une cucurbite que l'on place sur un feu doux, pour faire vaporiser environ la moitié du fluide.

NITRATE DE CHAUX.

Nitre calcaire ou à base de terre calcaire.

On obtient ce sel par l'affusion de l'acide nitrique sur de la chaux pure ou carbonatée ; et lorsque la saturation est complète, on procède à l'évaporation jusqu'à siccité ; on obtient une masse concrète difficilement cristallisable, d'une saveur piquante, âcre, amère, qui se résout promptement en liqueur, est soluble dans l'alkool, et se décompose facilement par l'action du feu.

NITRATE DE MAGNÉSIE.

Nitre à base de magnésie. Bergman.

On met dans un ballon de la magnésie pure ou carbonatée ; on y verse peu à peu de l'acide nitrique, affaibli par une certaine quantité d'eau, et en quantité suffisante pour en faire la dissolution. Lorsque la saturation est complète, on filtre. On met la liqueur filtrée dans une capsule que l'on place sur un bain de sable échauffé, et, par une évaporation convenable, on obtient le nitrate de magnésie, sel neutre d'une saveur âcre très-amère, qui cristallise en prismes quadrangulaires. Il est déliquescent, soluble dans l'alkool, et se décompose entièrement par l'action du feu.

NITRATE D'AMMONIAQUE.

Nitre ammoniacal, sel ammoniacal nitreux.

On met, dans un ballon de verre, de l'acide nitrique très-pur ; on y verse peu à peu de l'ammoniaque jusqu'au point de saturation ; on ajoute même un peu d'ammoniaque en excès ; puis, après avoir filtré la liqueur, on procède à une évaporation lente, graduée, et on obtient, par le repos et le refroidissement, un sel neutre d'une saveur très-piquante, qui cristallise en prismes à six pans avec des pyramides à six faces.

Ce sel est composé de 46 centièmes d'acide nitrique, 40 d'ammoniaque et 14 d'eau. Il faut le conserver dans un endroit sec, et dans des flacons bien bouchés.

ETHER SULFURIQUE, autrefois *vitriolique.*

On met dans une grande cornue de verre deux livres d'alkool rectifié très-pur (à 35 degrés); on y verse peu à peu et par parties, deux livres d'acide sulfurique concentré, à 68 degrés; on agite la cornue avec précaution, parce qu'en se faisant, le mélange produit un dégagement considérable de chaleur; on place alors la cornue sur un bain de sable échauffé; on y adapte, on y lute une allonge, un grand récipient, et on procède à la distillation avec l'attention de porter promptement la liqueur à une légère ébullition, qu'il faut entretenir, sans outre-passer.

Il passe d'abord un alkool odorant et presque pur; puis, l'ether coule par stries oleiformes qui s'attachent au sommet de la cornue, à son col et se rassemblent dans le récipient qu'il faut avoir soin d'entourer de linges mouillés dans l'eau froide, et en continuant l'opération, il se forme de l'acide sulfureux qui se dégage sous la forme d'une vapeur blanchâtre, d'une odeur vive, pénétrante. Enfin, on obtiendrait une liqueur légère, huileuse, que l'on nomme *huile éthérée*, et communémemt *huile douce de vin* et *de vitriol;* mais comme, pour l'usage médical, il importe d'avoir un ether pur, exempt d'acide sulfureux, on doit arrêter l'opération, avant d'avoir obtenu ces produits secondaires. Ainsi, lorsque, des doses indiquées, on a retiré 15 ou 16 onces de fluide éthéré, au lieu de pousser l'opération plus loin, on laisse éteindre le feu, on délute le récipient, et on met à part ce premier produit, pour procéder ensuite à sa rectification : opération qui a pour objet de dépouiller l'ether des portions d'alkool qui y sont mêlées, ainsi que de l'acide sulfureux et de l'huile éthérée qui, malgré les attentions, pourraient accidentellement s'y trouver mêlées, et lui donner une odeur, une saveur étrangère. Dizé avait proposé, pour cet objet, de distiller l'ether sur l'oxide noir de Manganèse; d'autres ont indiqué la chaux, la magnésie, les carbonates terreux ou alkalins, mais, comme l'ont très-bien observé MM. Henry et Vallée,

le meilleur moyen de rectifier l'ether, est d'y mêler un peu de soude ou de potasse, de le distiller à une très-douce chaleur, et de se borner à retirer seulement les quatre cinquièmes du fluide qu'on a employé.

N. B. La liqueur qui reste dans la cornue après la distillation de l'ether, est de l'acide sulfurique qui est devenu noir par les combinaisons nouvelles qui se sont opérées dans l'acte de l'opération, et cet acide restant peut, en y ajoutant une certaine quantité d'alkool, être employé à plusieurs opérations successives, pour former de l'ether. Ainsi, suivant les observations de M. Dabit, membre du jury médical de la Loire inférieure, pour une seconde opération, il faudra ajouter, sur l'acide sulfurique restant, 20 onces d'alkool, et on retirera 15 à 16 onces d'ether; pour une troisième opération, on mettra encore 20 onces d'alkool, et on retirera 12 onces d'ether; à une cinquième opération, on mettra seulement 10 onces d'alkool, et on ne retirera que 9 onces d'ether; à une sixième opération, on versera sur l'acide résidu 10 onces d'alkool, et on obtiendra seulement 8 onces d'ether, mais de plus 1 once 2 gros d'huile éthérée. Enfin, si on procède à une septième opération, en versant sur l'acide résidu 10 onces d'alkool, on n'obtient presque plus d'ether, suivant l'observation de M. Dabit, mais une grande quantité d'acide sulfureux, qui se dégage dès les premiers instans de l'ébullition de la liqueur.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury médical de l'Orne, par Antoine CHAUVIN, âgé de 26 ans, natif de Mamers, département de la Sarthe.

PROGRAMME

N.° 35.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR,

Pour réception de Pharmacien.

BIBLIOTHÈQUE

A CHARTRES,

Chez LABALTE fils et DURAND, Imprimeurs de la Préfecture d'Eure et Loir.

Octobre 1806.

JURY MÉDICAL

D'EURE ET LOIR.

M. Chaussier, Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. Compain, Docteur en médecine, Professeur d'accouchemens, à Chartres.

M. Authenac, Docteur en médecine, à Châteaudun.

M. Amy,.....
M. Badollier,.....
M. Charles,.....
} Pharmaciens, à Chartres.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

SIROP DE TROPÆLUM.

Tropælum majus L. *Cardamindum ampliori folio et majori flore :* communément *Capucine.*

Fleurs fraîches de Tropælum , ...	6 onces.
Eau , ...	9 onces.
Sucre concassé ,.	17 onces.

Pour faire ce Sirop, en lui conservant la couleur et les propriétés de la fleur que l'on emploie, on contuse légérement, dans un mortier de marbre, les fleurs de tropælum mondées de leur pédicule; on les met dans un matras de verre, ou mieux encore dans une cucurbite d'étain; on y verse la quantité d'eau prescrite, que l'on a eu soin d'échauffer jusqu'à 70 degrés du thermomètre; on bouche bien le vase; on le place sur un bain de sable légèrement chaud, et après douze heures d'infusion à une douce température, on passe à travers un linge fort; on exprime bien le marc des fleurs; on laisse reposer la colature pendant une heure pour en séparer quelques portions féculentes; puis on la tire au clair. On obtient ainsi huit onces d'une liqueur diaphane et d'une belle couleur jaune. Alors on la met dans un ballon, avec le double de son poids de sucre blanc concassé, et on en forme un sirop, à la seule chaleur de bain-marie.

On prépare de la même manière le sirop avec les fleurs de violettes;

seulement il importe, pour lui conserver une belle couleur bleue, de faire l'infusion des fleurs ainsi que la solution du sucre, dans une cucurbite d'étain.

PRÉPARATION DU PETIT LAIT ET SA CLARIFICATION.

On met dans une bassine d'argent, ou un vaisseau de terre vernissé, deux livres de lait de vache; on le place sur des cendres chaudes, en y ajoutant 15 ou 18 grains de presure, que l'on a délayée auparavant dans trois ou quatre cuillerées d'eau. A mesure que le lait s'échauffe et se caille, la sérosité, qui est le petit lait, se sépare des autres substances qui forment la partie blanche. Lorsque le lait est bien chaud, et que la partie caséuse est séparée, on le passe au travers d'une étamine et on laisse égoutter le caillé.

Pour clarifier le petit lait, on met un blanc d'œuf dans une bassine d'argent; on le fouette en y ajoutant une verrée de petit lait, et 12 ou 15 grains de tartrite acidule de potasse. On met ensuite le reste du petit lait, et on fait jeter au tout quelques bouillons. Lorsque le petit lait est parfaitement clair, on le filtre, en le faisant passer au travers d'un papier gris qu'on arrange sur un entonnoir de verre. Il passe alors parfaitement clair, et il doit avoir une couleur verdâtre.

INFUSUM ALKOOLIQUE DE LACQUE.

Ou Teinture de Gomme lacque.

Lacque en grains, ...	1 once,
Sulfate d'alumine desséché, ...	1 gros.
Alkool de cochléaria, ...	8 onces.

On triture ensemble la lacque et l'alun qu'on a auparavant pulvérisés séparément; on expose le mélange pendant 24 heures dans un endroit humide, afin que l'alun en attirant un peu l'humidité de l'air puisse agir sur la lacque. On verse par dessus l'alkool de cochléaria; on fait infuser le tout sur un bain de sable modérément chaud, pendant un jour ou deux, ou jusqu'à ce que l'alkool ait une légère couleur rouge. Alors on filtre à travers un papier, et on conserve la liqueur dans une bouteille que l'on bouche bien.

PURIFICATION DES SUCS ÉPAISSIS

QUE L'ON TROUVE DANS LE COMMERCE, ET QUE L'ON EMPLOIE EN PHARMACIE.

Ces sucs épaissis sont: l'opium, le cachou, les extraits ou sucs de réglisse noir, d'acacia, d'hypocistis, etc. Pour les purifier, on les coupe par tranches; on les met dans suffisante quantité d'eau pure et froide, que l'on agite de tems en tems, pour renouveller les points de contact; lorsque la solution est faite, on passe à travers un blanchet, et on fait évaporer la colature au bain-marie.

POUDRE D'HELLÉBORE COMPOSÉE,

Poudre sternutatoire ou capitale de Saint-Ange. BAUMÉ.

Hellebore blanc, ...	1 scrupule.
Feuilles d'asarum, ...	1 once.

On pulvérise ces deux substances chacune séparément. On les mêle exactement, et on conserve cette poudre dans une bouteille qui bouche bien.

TABLETTES DE SENNÉ AU CITRON.

Tabellæ de citro. Electuarium de citro.

Senné, ...		6 gros.
Racines de turbith, ...		5 gros.
Scammonnée.	de chaque .	4 gros.
Poudre gommeuse composée, . .		
Racine de gingembre, ...		
Rhubarbe, ...		2 gros et demi.
Ecorces de citron pulvérisées, ...		1 gros.
Fleurs de violettes, . . .	de chaque, . . .	12 grains.
Fleurs de buglosse, ...		

On forme du tout une poudre fine et homogène; d'une autre part, on fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau

Sucre blanc, ... 12 onces.

et lorsqu'il est cuit à la plume, et un peu refroidi, on y mêle exactement et promptement la poudre; on le coule sur un papier huilé; on

étend avec un rouleau impregné d'huile d'amandes douces ; on coupe la masse en quarrés ou en lozanges, et on pose ces tablettes sur du papier gris, afin qu'il absorbe l'huile qui est à la surface.

Nota. Si on avait mis la poudre avant un refroidissement suffisant du sucre, la scammonée formerait des grumeaux, et, dans ce cas, il faudrait réduire les tablettes en poudre fine, et conserver cette poudre dans une bouteille bien bouchée.

ALKOOL AMMONIACAL AROMATIQUE,

Ou esprit volatil huileux et aromatique, de Sylvius.

Muriate d'ammoniaque, ...		4 onces.
Ecorces récentes de citrons,	de chaque, ...	6 gros.
Ecorces récentes d'oranges,		
Vanille, ...	de chaque, ...	2 gros.
Macis, ...		
Girofle, ...		2 gros.
Eau de canelle simple, . .	de chaque, ...	4 onces.
Alkool rectifié, ...		

On pulvérise le muriate d'ammoniaque ; on concasse les substances aromatiques ; on les met dans une cornue de verre avec l'eau de canelle et l'alkool, et on laisse infuser pendant 24 heures à la chaleur de l'atmosphère, avec l'attention d'agiter de tems en tems le mélange. Alors on ajoute dans la cornue 8 onces de potasse carbonatée ; on adapte à son bec un ballon percé d'un petit trou ; on le lute, et on procède à la distillation à la chaleur du bain-marie.

On obtient dans cette préparation, 1° du Carbonate ammoniacal, ou *sel volatil concret*, qui s'attache à la partie supérieure du ballon ; 2.° de l'alkool ammoniacal qui s'amasse dans le fond du ballon. On sépare ces deux produits qui, l'un et l'autre, sont chargés de la partie aromatique des substances qu'on a employées. On obtient avec les doses prescrites 9 onces 6 gros d'alkool ammoniacal, et 12 gros de carbonate ammoniacal, que l'on conserve l'un et l'autre dans des flacons bien bouchés.

OXIDE POTASSÉ D'ANTIMOINE ET D'ÉTAIN,

Anti-hectique de LA POTERIE. *Antihecticum Poterii*. COD. PAR.

Antimoine (Régule d'antimoine),	de chaque, . . .	1 once.
Étain pur, ...		
Nitrate de potasse purifié, ...		6 onces.

On fait dabord un alliage de l'antimoine et de l'étain, en les faisant fondre ensemble dans un creuset. On réduit ensuite cet alliage en poudre très-fine, et on le mêle avec le nitrate de potasse; puis, on projette ce mélange successivement par cuillerée, dans un creuset placé au milieu des charbons et que l'on a soin de faire rougir. Il se fait à chaque projection une vive déflagration, et lorsque toute la matière a été employée, on augmente le feu, pour la faire entrer dans une sorte de fusion pâteuse, et on l'entretient au moins pendant une heure. Après ce tems on verse la matière dans un mortier de fer très-propre, et que l'on a chauffé auparavant. Lorsqu'elle est refroidie, on la pulvérise, on verse dessus de l'eau de rivière chaude, et on jette le tout sur un filtre. L'eau passe chargée de la plus grande partie de la potasse provenant de la décomposition du nitrate de potasse, et il reste sur le filtre un oxide d'antimoine et d'étain qui retient une petite portion de potasse. Après l'avoir bien lavé à plusieurs eaux, on le dessèche, on le porphyrise, et on le conserve pour l'usage.

La liqueur alkaline provenant des lotions, contient encore une petite quantité d'oxide mixte d'étain et d'antimoine que l'on peut séparer par l'addition d'un acide, ce qui produit un précipité fin, très-léger, et entièrement dépouillé de potasse.

ACIDE BORACIQUE.

Communément *Sel sedatif d'Homberg, sel narcotique.*

On prend du borate sursaturé de soude (borax du commerce); on le fait dissoudre dans suffisante quantité d'eau bouillante; on filtre aussitôt, et on verse dans le solutum chaud, de l'acide sulfurique jusqu'à ce qu'il y ait un peu d'excès d'acide; on laisse ensuite la liqueur en repos,

et par le refroidissement, l'acide boracique se sépare, se concrète en petits cristaux ou lamines minces, brillantes, qui sont peu sapides, peu solubles dans l'eau froide. On enlève l'acide concret, on le lave avec de l'eau distillée froide; on le met à égoutter sur du papier gris, et lorsqu'il est sec, on l'enferme dans un bocal.

Après avoir fourni l'acide boracique, la liqueur qui reste contient un sulfate de soude, que, par une évaporation convenable, on peut obtenir sous la forme de beaux cristaux.

Pour obtenir l'acide boracique, on peut, au lieu d'acide sulfurique, employer avec le même succès, les acides nitrique, muriatique, et même l'acide aceteux.

Ces différentes préparations seront exécutées et présentées au Jury-Médical d'Eure et Loir, par Jacques-Joseph Lebourdais, *ex-Pharmacien de première classe des Hopitaux militaires, domicilié à Châteaudun.*

PROGRAMME

N.° 36.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHARTRES,

Chez DURAND et LABALTE, Imprimeurs de la Préfecture d'Eure et Loir.

Octobre 1806.

JURY MÉDICAL

D'EURE ET LOIR.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. COMPAIN, Docteur en médecine, Professeur d'accouchemens, à Chartres.

M. AUTHENAC, Docteur en médecine, à Châteaudun.

M. AMY. . . . . .
M. BADOLLIER. .
M. CHARLES . . . } Pharmaciens à Chartres.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

ESPÈCES. PARMENTIER.

Expression générique, pour désigner le mélange de plusieurs plantes douées d'une même vertu, séchées et coupées menu. Pour que les espèces soient les plus propres aux préparations pharmaceutiques, il ne faut généralement réunir, pour le mélange, que les mêmes parties des végétaux. Ainsi les racines ne doivent pas être confondues avec les tiges et les écorces; les feuilles avec les fleurs; les fleurs avec les fruits, et ceux-ci avec les semences, parce que ces parties ayant chacune un tissu différent, les unes exigent, pour fournir à l'eau la totalité de leurs principes actifs, différens modes d'infusion, d'ébullition ou décoction plus ou moins prolongée.

ESPÈCES PECTORALES.

Parties égales de feuilles sèches { de capillaire. scolopendre. hysope. lierre terrestre. véronique.

ESPÈCES BÉCHIQUES.

Fleurs séchées de mauve.
guimauve.
pied de chat.
tussilage.

ESPÈCES AMÈRES.

Feuilles séchées de chamœdrys.
fumeterre.
marrube blanc.
Sommités de petite centaurée.

ESPÈCES ANTHELMINTIQUES.

Feuilles et fleurs de tanaisie.
absynthe.
camomille romaine.

ESPÈCES AROMATIQUES.

Feuilles et fleurs séchées de sauge.
mélisse.
thym.
serpolet.
hysope.
origan.
romarin.
Baies de genièvre concassées.

ESPÈCES ÉMOLLIENTES.

Feuilles sèches de mauve.
guimauve.
bouillon blanc.

Nota. *Les espèces aromatiques, ainsi que les espèces émollientes, peuvent être réduites en poudre et conservées, pour servir sous forme de cataplasme, de sachet, etc.*

ESPÈCES ASTRINGENTES.

Racines sèches de bistorte.
tormentille.
Ecorces de grenades.

ESPÈCES APÉRITIVES.

Racines séchées d'ache.
de fenouil.
persil.
fraisier.
asperges.

ESPÈCES DIURÉTIQUES.

Racines séchées d'éryngium.
petit houx.
arrête-bœuf.

ESPÈCES SUDORIFIQUES.

Bois de gaïac.
Racines de salsepareille hachées.
Squine coupée par tranches.

ESPÈCES VULNÉRAIRES.

Feuilles et fleurs de bugle.
lierre terrestre.
mille-pertuis.
aigremoine.
tanaisie.
bétoine.
verveine.
menthe.
marjolaine.
absynthe.
romarin.
sauge.

La classe des plantes amères, aromatiques, pectorales et vulnéraires est fort étendue. A défaut d'une espèce on prendra l'autre dans la même classe; il en est de même des racines apéritives; une ou deux peuvent remplacer les autres.

PULVÉRISATION DE LA RACINE DE GUIMAUVE.

PARMENTIER.

On prend des racines de guimauve mondées; on les coupe transversalement par tranches extrêmement minces; on les fait sécher à l'étuve, en prenant la précaution de les remuer souvent. Peu de tems après les avoir retirées de l'étuve, on les pile dans un mortier de fer, et on passe la poudre à travers un tamis de soie très-fin. Lorsque le résidu ne présente plus que des débris fibreux, on cesse la pulvérisation, et on renferme la poudre obtenue dans un vaisseau bien bouché.

Ce mode de pulvérisation est applicable à toutes les racines, tiges et feuilles dont le tissu est fibreux; tandis que, pour les racines et les écorces résineuses, telles que le quinquina et le jalap, il faut pousser jusqu'à la fin la pulvérisation, et éviter de laisser un résidu.

SIROP DE GIROFLE OU D'ŒILLETS, QU'ON PEUT PRÉPARER EN TOUT TEMS. *Baumé.*

Fleurs d'œillets rouges onglés et séchés	1 once.
Girofles concassés.	n.° six.
Eau bouillante	10 onces.
Sucre	1 livre.

On met les œillets et le girofle dans une cucurbite d'étain; on verse par-dessus l'eau bouillante; on laisse le tout en infusion pendant 24 heures; ensuite on passe avec expression; on laisse reposer la liqueur, ou on la filtre; on ajoute le sucre, et on le fait fondre, à une chaleur douce, dans un vaisseau clos.

DECOCTUM DE SALSEPAREILLE AVEC LE MURIATE MERCURIEL, ou *Tisanne de* FELTZ.

Salsepareille coupée.		2 onces.
Squine concassée.		1 once.
Ecorce de buis.	de chaque	1 once et demie.
de lierre des murailles.		
Colle de poisson		
Sulfure d'antimoine concassé		4 gros.

On met les racines et les écorces, avec la colle de poisson, dans une grande bouilloire, avec six pintes d'eau de rivière; on y suspend l'antimoine renfermé dans un nouet, et on fait bouillir doucement, jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à trois pintes. Alors on la passe; on y fait dissoudre trois grains de muriate mercuriel oxigéné ou corrosif, et on la conserve dans des bouteilles bien bouchées.

DECOCTUM DE SALSEPAREILLE AVEC LE SÉNÉ, ou *Tisanne de* VINACHE.

Salsepareille	de chaque	12 gros.
Squine . . .		
Gaïac. . . .		
Sassafras. . .	de chaque.	4 gros.
Séné.		
Sulfure d'antimoine concassé.		16 gros.
Eau de rivière		7 livres.

On met dans un nouet l'antimoine cru ; on le suspend au centre d'un vaisseau de terre vernissé, dans lequel on a mis l'eau et les autres ingrédiens, à l'exception du sassafras. On fait bouillir légèrement jusqu'à ce que l'eau soit réduite à quatre livres ; alors on retire le vaisseau du feu ; on y met le sassafras, et on laisse infuser jusqu'à ce que le tout soit refroidi. On passe cette tisanne au travers d'une étamine, sans exprimer le marc : on la laisse déposer ; on la tire par inclination, et on la met dans des bouteilles.

Quelques-uns ajoutent à cette tisanne un gros de potasse carbonatée, qui, agissant sur le sulfure d'antimoine pendant l'acte de la décoction, forme un oxide hydro-sulfuré rouge d'antimoine, qui se précipite nécessairement par le refroidissement. D'autres, et c'est le plus grand nombre, lorsque la tisanne est refroidie, y dissolvent par pinte un grain de muriate mercuriel oxigéné ; mais ce sel se décompose par les substances végétales ou animales qui sont en solution dans l'eau, et il se forme un muriate mercuriel doux qui se précipite en grande partie. Plusieurs ajoutent à ce decoctum du sucre, du miel, et en forment des sirops plus ou moins épais, dont la cupidité et le charlatanisme font des secrets, et qui, dans le public, se débitent sous différens noms.

INFUSUM ALKOOLIQUE D'ALOËS ET D'ABSYNTHE.

Elixir stomachique de STOUGHTON. *Baumé.*

Sommités de grande absynthe sèche. chamœdrys. . . Ecorces d'oranges amères.	de chaque. . 6 gros.
Ecorces de cascarille. . . . . d'aloës.	de chaque. . 1 gros.
Rhubarbe.	4 gros.
Alkool rectifié.	2 livres.

Après avoir concassé les substances qui sont susceptibles de l'être, on les met dans un matras avec l'alkool, et on laisse infuser, à la température de l'atmosphère, pendant quelques jours, en agitant le vase de tems en tems : on filtre ensuite et on conserve pour l'usage.

TABLETTES ANTIMONIALES DE KUNCKEL.

Sulfure d'antimoine préparé	4 gros.
Canelle.	2 gros.
Petit cardamome.	demi-gros.
Amandes douces	1 once.
Sucre.	7 onces.

On monde les amandes douces de leur écorce, en les faisant tremper quelques minutes dans l'eau bouillante, et on les réduit en pâte très-fine, en les pilant dans un mortier de marbre. D'autre part, on mêle ensemble la canelle, le petit cardamome et le sulfure d'antimoine, pour former une poudre homogène. Ensuite on fait dissoudre le sucre dans quatre onces d'eau de roses; on le fait cuire à la plume; alors on y délaye les amandes que l'on a réduites en pâte; on ajoute la poudre; on mêle le tout exactement et très-promptement; on coule la masse sur un papier huilé, et, pendant qu'elle est chaude, on la coupe en petits quarrés ou en losanges. On fait sécher ces tablettes, et on les serre dans une bouteille pour les garantir de l'humidité de l'air.

On peut, au lieu de sucre, incorporer les poudres avec le mucilage de gomme adragant, et former aussi des pastilles.

MURIATE OXIGÉNÉ D'ARSENIC,

Communément *Beurre* ou *Huile corrosive d'arsenic.*

Acide arsenieux (arsenic blanc) } Muriate sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif) . . . . . }	de chaque parties égales.

On pulvérise séparément ces deux substances, et, après les avoir bien mélangées, on les introduit sur-le-champ dans une cornue de verre bien lutée, que l'on place dans un fourneau, sur un bain de sable. On y adapte un récipient, et on procède à la distillation par une chaleur graduée et bien ménagée au commencement de l'opération. Il passe peu-à-peu, dans le récipient, une liqueur épaisse, d'une consistance butyracée, qui quelquefois se fige et se concrète. Lorsque la distillation paraît s'arrêter, on enlève le récipient qui contient le muriate arsenical de mercure qu'il faut verser dans un flacon qui bouche bien. On adapte à la cornue un autre récipient qui contient de l'eau, et, en augmentant le feu, on retirera du mercure coulant.

ÉTHER ET HUILE ÉTHÉRÉE MURIATIQUE,

Suivant le procédé de M. DABIT, *membre du Jury médical de la Loire-Inférieure.* (Annales de Chimie, tome 34.)

1.° On met dans une cornue de verre,

Acide muriatique concentré	de chaque . .	12 onces.
Alkool rectifié		
Oxide noir de manganèse pulvérisé.		8 onces.

Lorsque ces substances sont mélangées, on place la cornue sur un bain de sable légèrement échauffé; on y adapte un ballon et une série de flacons tubulés, et lorsque l'appareil est monté et convenablement luté, on procède à la distillation, en conduisant le feu avec beaucoup de ménagement, et avec l'attention de couvrir le récipient avec des linges mouillés. Dès que la liqueur de la cornue est en ébullition, l'éther passe en stries oléiformes qui se condensent dans le récipient. Lorsqu'on en a obtenu sept à huit onces, on change le récipient; on en substitue un second, et, en continuant la distillation, il passe de l'eau, de l'acide acéteux et un peu d'huile éthérée très-ténue. Ce qui reste dans la cornue est un muriate de manganèse desséché, qui, étant encore chaud, répand une légère odeur d'acide muriatique oxigéné.

2.° Après cette première opération, on met dans une cornue,

Acide muriatique concentré	de chaque . .	12 onces.
Oxide de manganèse pulvérisé		
Ether obtenu par la première opération. . . .		6 onces.

Et, en procédant à la distillation avec les attentions déjà indiquées, on obtient d'abord les deux tiers de l'éther, mais d'une odeur plus pénétrante, puis de l'eau, de l'acide acéteux, et environ un douzième d'huile éthérée, d'une couleur perlée, d'une odeur très-agréable, qui se précipite au fond de la liqueur.

3.° Enfin, pour avoir l'éther muriatique, on sépare ces divers produits, et on rectifie l'éther en le distillant sur de la potasse, à une chaleur très-douce.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical d'Eure et Loir par Modeste HUGUET, *natif de Châteaudun, et y demeurant.*

PROGRAMME

N.° 37.

DES OPÉRATIONS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

PROPOSÉES

PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR,

Pour réception de Pharmacien.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE

A CHARTRES,

Chez DURAND et LABALTE, Imprimeurs de la Préfecture d'Eure et Loir.

Octobre 1806.

JURY MÉDICAL

D'EURE ET LOIR.

M. CHAUSSIER, Professeur de l'Ecole de Médecine de Paris, Commissaire du Gouvernement, Président du Jury.

M. COMPAIN, Docteur en médecine, Professeur d'accouchemens, à Chartres.

M. AUTHENAC, Docteur en médecine, à Châteaudun.

M. AMY. . . . . } Pharmaciens à Chartres.
M. BADOLLIER. . } Pharmaciens à Chartres.
M. CHARLES. . . } Pharmaciens à Chartres.

OPÉRATIONS

CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES,

PROPOSÉES PAR LE JURY MÉDICAL

DU DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR.

SIROP DE RAIFORT COMPOSÉ PAR EXPRESSION,

Communément *anti-scorbutique*. BAUMÉ.

Feuilles de cochléaria. . .	de chaque.	1 livre et demie.
beccabunga. .		
cresson d'eau.		
Racines de raifort.		

On nettoye les plantes sans les laver; on coupe par tranches les racines de raifort sauvage; on pile d'abord les racines dans un mortier de marbre avec un pilon de bois: lorsqu'elles le sont suffisamment, on ajoute les plantes, que l'on pile avec les racines, et on soumet ce mélange à la presse, pour en tirer le suc qu'on ne clarifie point. Ensuite on prend,

Suc ci-dessus	3 livres.
Suc d'oranges amères.	20 onces.
Canelle concassée.	1 gros.
Ecorces d'oranges amères récentes.	1 once.

On met toutes ces substances dans un matras que l'on bouche exactement; on laisse macérer ce mélange à froid, pendant 12 heures, en l'agitant de tems en tems, ou jusqu'à ce que le suc se soit dépuré, et qu'il ait acquis une couleur ambrée et une odeur pénétrante, tirant sur celle du vin. On le filtre au travers d'un papier gris, en ayant soin de couvrir le filtre, afin qu'il se dissipe le moins possible de principes volatils. Alors on prend,

Suc dépuré ci-dessus	2 livres et demie.
Sucre blanc en poudre grossière.	4 livres.

On met l'un et l'autre dans un matras que l'on bouche avec un parchemin. On place le vaisseau dans un bain-marie, à une chaleur

inférieure à celle de l'eau bouillante, afin de faire dissoudre le sucre. Lorsqu'il est dissous et le sirop refroidi, on ajoute,

Esprit de cochléaria. . . . . 1 once.

On mêle exactement; on laisse éclaircir ce sirop; on le tire par inclinaison, et on le conserve dans des bouteilles qui bouchent bien.

SIROP DE NERPRUN. *Baumé.*

Suc dépuré de nerprun. . . . . 3 livres.
Sucre concassé. . . . . 2 livres.

On met ces deux substances dans une bassine, et on fait cuire à petit feu jusqu'à consistance requise.

EXTRAIT OU ROB DES BAIES DE NERPRUN. *Baumé.*

On prend une certaine quantité de baies de nerprun à leur maturité; on les pile dans un mortier de bois; on les laisse macérer pendant 24 ou 30 heures; puis on en exprime le suc à travers un linge fort, et après avoir laissé dépurer le suc par le repos, on le passe de nouveau à travers une étamine, et on le fait évaporer, selon l'art, jusqu'à consistance de miel épais.

On prépare de la même manière les extraits ou robs de baies de sureau, d'hyèble, de berberis, etc.

EXTRAIT DE NERPRUN AVEC LA CHAUX,

Communément *Verd de vessie.* BAUMÉ.

On fait dissoudre six onces de gomme arabique dans douze livres de suc de nerprun; puis, quand la solution est faite, on y ajoute trois livres d'eau de chaux et on fait épaissir le tout en consistance d'extrait un peu liquide; alors on le coule dans des vessies que l'on suspend au plancher, dans un endroit chaud, pour le faire sécher, et on obtient ainsi une matière d'un très-beau vert, spécialement employée pour la peinture en détrempe.

POUDRE GOMMEUSE COMPOSÉE,

ou *Diatragacanthe froide.*

Gomme adragant.		1 once.
arabique.		5 gros.
Amidon.		2 gros.
Sucre.		12 gros.
Réglisse.	de chaque.	1 gros.
Semences froides.	de chaque.	1 gros.
de pavot blanc.	de chaque.	1 gros.

On réduit en pâte, dans un mortier de marbre, les semences froides et la semence de pavot blanc; on ajoute les autres substances qu'on a pulvérisées auparavant chacune séparément; on forme du tout une poudre que l'on passe au tamis, afin que le mélange soit plus exact.

TABLETTES DE SCAMMONÉE AU CARTHAME,

ou *Diacarthami*, Electuarium diacarthami.

Scammonée.	de chaque.	8 gros.
Semences de carthame.	de chaque.	8 gros.
Poudre gommeuse composée.	de chaque.	8 gros.
Hermodattes.	de chaque.	8 gros.
Racines de turbith.		12 gros.
Gingembre.		4 gros.
Sucre cuit à la plume.		28 onces.

Après avoir mondé les semences de carthame de leur écorce ligneuse, on les réduit en pâte, dans un mortier de marbre; on pulvérise séparément les hermodattes, le turbith, le gingembre, la scammonée; on les met ensuite avec la pâte de semences de carthame, pour former une poudre uniforme et très-fine. D'autre part, on fait dissoudre le sucre dans suffisante quantité d'eau; on le fait cuire à la plume; alors on le retire du feu, et, lorsqu'il commence à se refroidir, on y ajoute la poudre; on en forme un mélange exact, le plus promptement qu'il est possible; on le coule sur un papier huilé, on l'étend avec un rouleau; puis on divise la masse en quarrés plus ou moins grands, que l'on pose sur du papier gris, afin qu'il absorbe l'huile qui est à la surface.

TABLETTES DE GUIMAUVE OPIACÉES,

Communément *Tablettes béchiques.*

Racines de guimauve.	de chaque.	3 gros.
réglisse.		
Iris de Florence.		1 gros.
Gomme adragant.		2 gros.
Opium.		6 grains.
Sucre.		1 livre.

On réduit en poudre fine, chacune séparément, toutes les substances indiquées, à l'exception du sucre; on forme du tout une poudre exactement mêlée; alors on fait cuire le sucre à la plume; on y délaye la poudre avec une spatule, ce qui doit se faire très-promptement. Lorsque le mélange est exact, on le coule sur une feuille de papier, que l'on a imbibée d'huile d'amandes douces, et posée sur une table bien unie; on étend la pâte avec les mains imprégnées d'huile, et on achève, avec un rouleau également imbu d'huile, d'étendre cette pâte jusqu'à ce qu'elle ait à-peu-près l'épaisseur d'un écu. Puis on coupe la pâte, tandis qu'elle est très-chaude, en tablettes auxquelles on donne la forme de losanges ou de quarrés.

ALKOOL AROMATIQUE HUILEUX,

Communément *Baume de* FIORAVENTI.

Térébenthine de Venise.		8 onces.
Baies de laurier récentes.		2 onces.
Gomme-résine de lierre.	de chaque.	12 gros.
Galbanum.		
Oliban		
Bois d'aloës.		
Styrax liquide.		8 gros.
Résine élémi.	de chaque.	4 gros.
tacamahaca.		
Petit galenga.	de chaque.	4 gros.
Girofle.		
Canelle.		
Muscade.		
Zédoaire.		
Gingembre.		
Dictame de Crète.		
Aloës citrin.		
Succin préparé.		
Alkool rectifié.		3 livres.

Après avoir concassé les substances qui doivent l'être, on les fait infuser dans l'alkool pendant quelques jours ; alors on ajoute la térébenthine, et on distille ce mélange au bain-marie, pour tirer toute la portion spiritueuse qui est l'alkool chargé d'une huile volatile aromatique, et que l'on connaît ordinairement sous le nom de *Baume de* FIORAVENTI *spiritueux.*

Si on veut obtenir d'autres produits, on prend le marc qui reste dans l'alambic, on le met dans une cornue de grès lutée, et, en distillant au degré de chaleur de l'eau bouillante, on obtient une huile volatile citrine, que l'on nomme communément *Baume de* FIORAVENTI *huileux.*

Enfin, en augmentant la chaleur jusqu'à rotir les matières contenues dans la cornue, on obtient une liqueur aqueuse acide, et une huile noire, charbonnée. On rejette le phlegme comme inutile, et l'on conserve la portion huileuse, que l'on nomme communément *Baume de* FIORAVENTI *noir.*

ALKOOL DE GIROFLES, communément *Eau d'OEillets.*

Girofles.	1 once.
Alkool rectifié	24 onces.

On met ces deux substances dans une cornue de verre. On les laisse infuser, pendant un jour ou deux, à la température de l'atmosphère ; puis, en distillant à un feu très-doux, on obtient un alkool chargé de l'arome du girofle, et on rectifie cette liqueur par une nouvelle distillation à la chaleur du bain-marie.

On prépare de la même manière l'alkool de *Souchet*, de *Calamus aromaticus*, de *Santal-Citrin.*

ALKOOL D'ABSYNTHE ANISÉ,
Communément *Esprit d'Absynthe.*

Sommités de grande absynthe récemment séchées. .	4 onces.
Graines d'anis entières.	1 once et demie.
Alkool ordinaire, à 24 degrés.	3 livres.
Eau de rivière.	2 livres.

On met infuser, pendant 24 heures, dans le bain-marie d'un alambic. On procède ensuite à la distillation, avec l'attention de ne retirer que trois livres de fluide alkoolique.

Ces différentes Préparations seront exécutées et présentées au Jury médical d'Eure et Loir, par Pierre-Antoine MORIN, *natif de Bonneval, et y demeurant.*
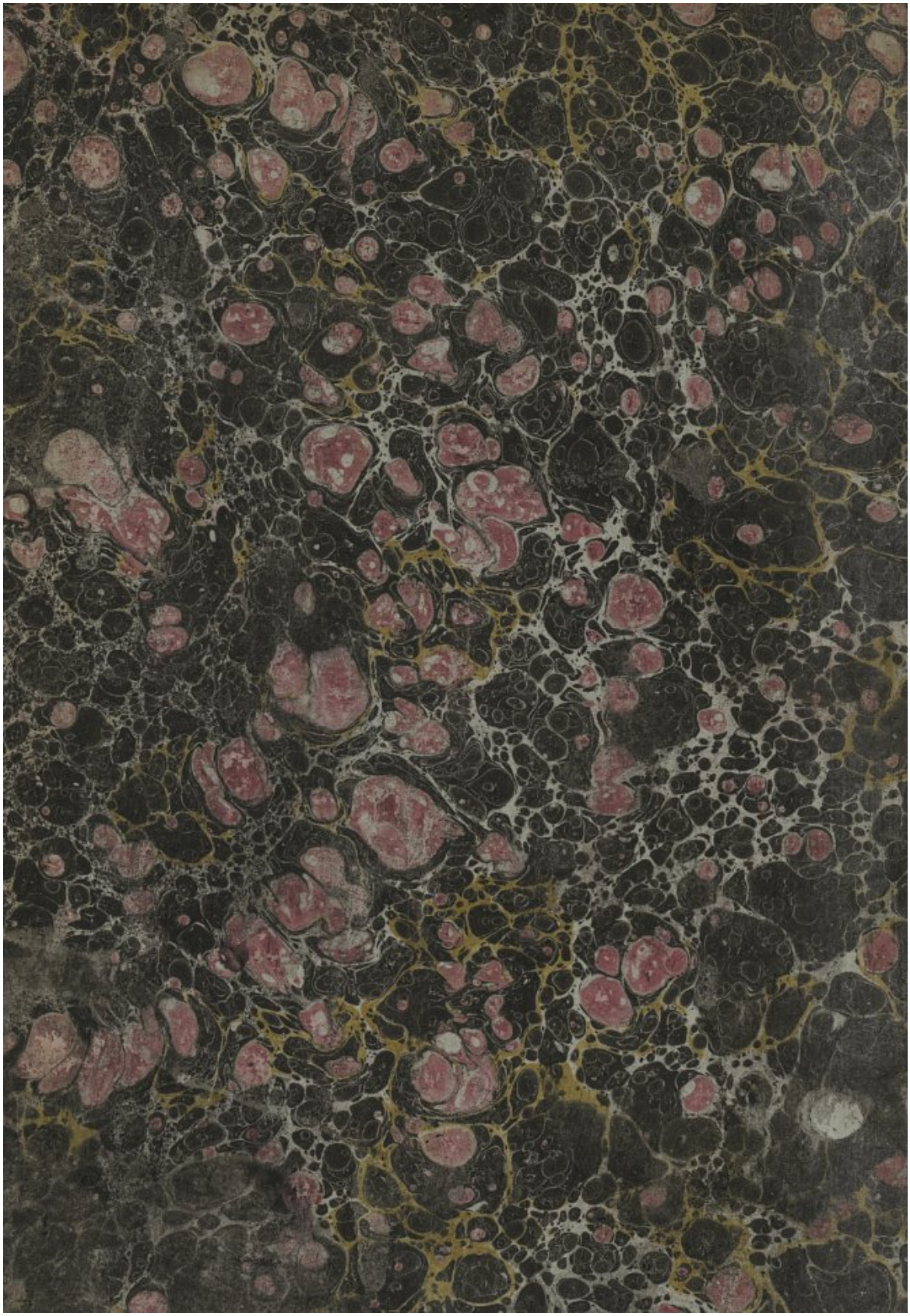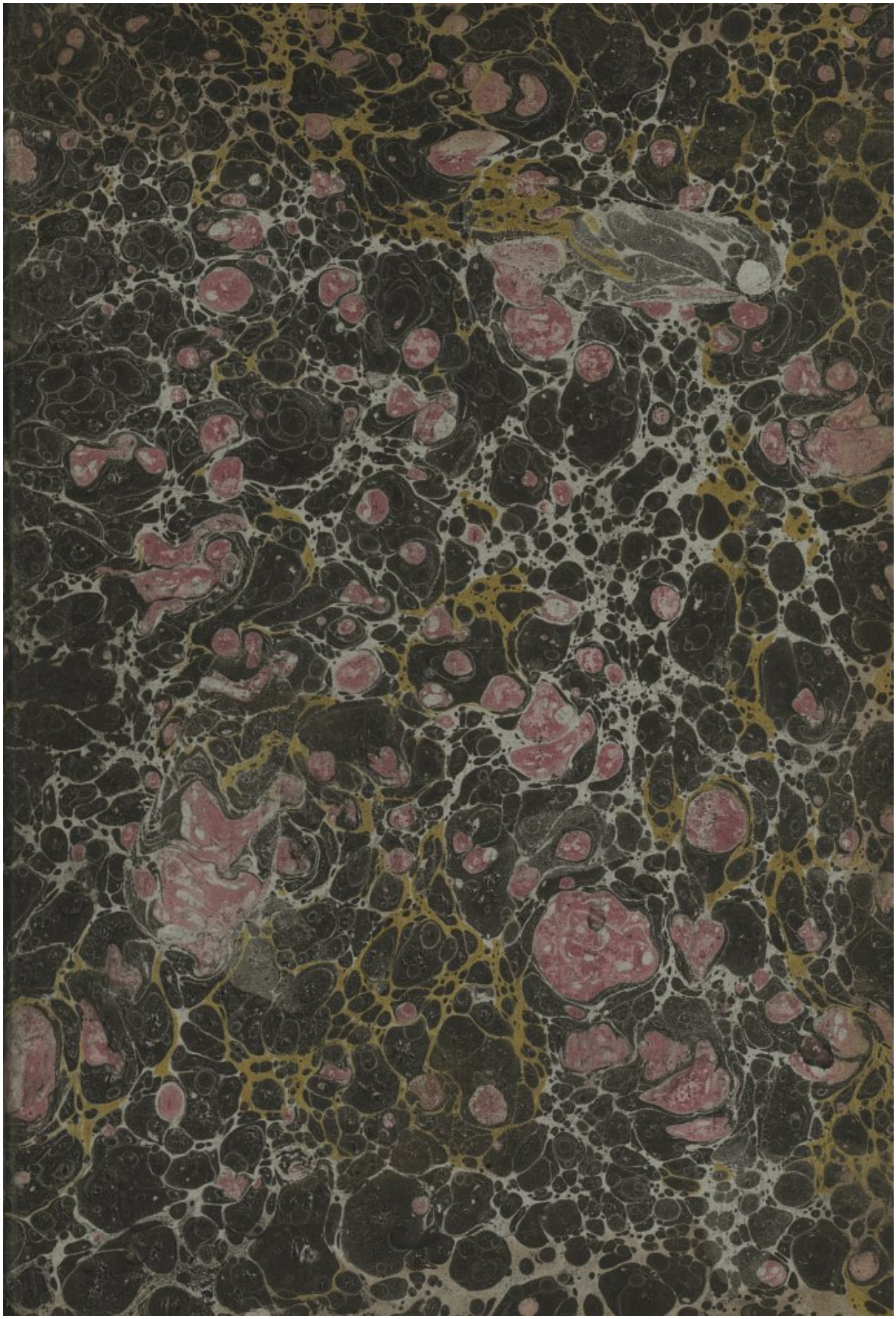
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE DE PARIS BIBLIOTHÈQUE